

Dominique Voynet tente de remettre les Verts en ordre de marche

AU CONGRÈS des Verts, organisé samedi 11 et dimanche 12 novembre à Toulouse, le courant de Dominique Voynet, qui représente un tiers des voix des militants, devra passer une alliance, vraisemblablement avec celui de Guy Hascoët et Noël Mamère, mais ceux-ci y mettent des conditions. Au « contrat politique » que devra passer cette nouvelle majorité s'ajoutent des questions de postes, en particulier à propos de celui de secrétaire national dont le titulaire, Jean-Luc Bennahmias, voynettiste, est critiqué par M. Hascoët. Les Verts veulent aussi se mettre en ordre de marche pour les élections à venir en réorganisant leurs finances. Ils doivent enfin clarifier des situations litigieuses parmi les militants de leur parti, notamment à Montpellier.

Lire page 8

Le recensement région par région

LE NORD-PAS-DE-CALAIS, plus jeune région de France métropolitaine avec 28 % de moins de 20 ans, le Limousin, la plus vieille, avec 29,4 % de plus de 60 ans : le recensement Insee de 1999 révèle une France régionale marquée par de fortes disparités. Lyon rajeunit, tandis que Rhône-Alpes vieillit, mais cette région gagne plus d'habitants que l'Île-de-France. Provence-Alpes-Côte d'Azur cumule une forte croissance démographique et un chômage élevé. Le Languedoc-Roussillon accumule les difficultés : taux de chômage record et lanterne rouge du PIB par habitant en 1998. Sans oublier des centaines, par centaines, dans toutes les régions. Notre tour de France des régions.

Lire pages 16 et 17

L'Eglise et la pédophilie



HERVÉ GIRAUD

L'ÉGLISE catholique s'est engagée à condamner les prêtres pédophiles. Hervé Giraud, secrétaire du Conseil national des grands séminaires, explique au Monde l'importance de l'éducation affective au séminaire et comment il tente d'écartier les séminaristes suspects.

Lire page 12

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.



La démocratie américaine en crise

● Irrégularités, défaillances des procédures de vote, recours en justice : la polémique enfle sur l'élection du président des Etats-Unis ● Le décompte des voix continue en Floride où il faudra attendre le 17 novembre pour connaître le résultat ● Les partisans d'Al Gore dénoncent « une injustice sans équivalent »

IRRÉGULARITÉS, défaillance, soupçons de fraude : la polémique sur l'élection présidentielle américaine tourne à la crise politique. Alors que le démocrate Al Gore bénéficie de près de 200 000 voix d'avance sur l'ensemble du territoire des Etats-Unis, le pays est toujours suspendu au résultat de l'Etat de Floride, dont les 25 grands électeurs sont déterminants pour désigner le président. Un nouveau décompte des voix en Floride donnait 229 voix d'avance, jeudi 10 novembre, au républicain George W. Bush sur son rival démocrate Albert Gore, selon l'agence Associated Press qui a établi ses calculs sur 66 des 67 circonscriptions. La responsable des opérations électorales en Floride a indiqué qu'il faudrait attendre le 17 novembre, date limite du dépouillement des votes par correspondance des électeurs de l'étranger, pour être fixé sur le résultat final. Mais cela ne suffira peut-être pas. Dépêché en Floride par Al Gore, l'ancien secrétaire d'Etat Warren Christopher évoque de « sérieuses et substantiel-



- La polémique enfle entre Al Gore et George W. Bush p. 2
- La mise en cause de procédures de vote archaïques p. 2
- En Floride, le décompte des voix n'est toujours pas terminé p. 3
- Notre éditorial et les débats p. 22 et 24

les irrégularités » au cours du vote, et le directeur de la campagne démocrate réclame un nouveau décompte, manuel cette fois, dans quatre comtés, pour réparer « une injustice sans équivalent dans l'histoire ». Les partisans d'Al Gore soulignent que 19 000 votes ont été considérés comme nuls parce que les électeurs ont été trompés par des bulletins mal présentés et complexes. Ceux de George W. Bush menacent de réclamer un nouveau décompte dans l'Iowa ou le Wisconsin ? où Al Gore ne l'a emporté que de justesse. Des voix se sont élevées pour demander à l'un des candidats de se retirer dans l'intérêt de la démocratie.

Cette polémique a entraîné dans tout le pays une mise en cause des procédures de vote organisées par des collectivités locales sans moyens financiers. Plus d'un tiers des bureaux de vote sont équipés d'une machine datant de 1892 dont les pièces détachées ne sont plus fabriquées. Des électeurs se plaignent d'avoir été refoulés des bureaux sans avoir pu voter.



GUERRE D'ALGÉRIE Témoins de la torture

« Oui, l'électricité, la baignoire, je l'ai vu » : lieutenant-colonel Pierre Alban Thomas, 78 ans, membre du 2^e bureau pendant la guerre d'Algérie. « J'ai besoin que ça sorte, car je me sens un salad » : André Brémaud, 63 ans, ancien appelé. « Celui qui regarde, il est encore plus salad, dans le fond, que celui qui torture » : Georges Fogel, 65 ans, ancien appelé. Ils ont longtemps occulté l'horreur. Aujourd'hui, quarante ans après, ils témoignent de ce qu'ils ont vu, ou fait. p. 20 et 21

Au monument aux morts de Mazaugues, le 11-novembre des pacifistes

TOULON de notre correspondant

Casque à terre, capote ouverte et chevelure au vent, tendu de tout son corps, le jeune soldat s'apprête à lancer une pierre dérisoire vers un ennemi invisible. Figé dans le marbre au cœur d'un minuscule parc roussi par l'automne, le combattant domine le monument aux morts de Mazaugues, un village du centre du Var accroché au flanc de la Sainte-Baume. Sur la face principale du piédestal, s'égrènent les quatorze noms des militaires tués pendant la première guerre mondiale ; la seconde a épargné les Mazauguais, partis pourtant nombreux.

Mais ce monument aux morts se distingue de ceux que l'on trouve dans la plupart des communes françaises. A gauche, sur une première plaque de marbre, une citation d'Anatole France : « L'union des travailleurs fera la paix des mondes. » Sur la deuxième, à droite, Jean Jaurès : « L'humanité est maudite si, pour faire preuve de courage, elle est condamnée à tuer éternellement. » Il faut se glisser à l'arrière du monument pour découvrir la troisième citation : « A

bas toutes les guerres. Vive la république universelle des travailleurs. » Elle a été formulée, votée et gravée par le conseil municipal en 1936.

Le maire de l'époque, Charles Fabre, était un instituteur socialiste et libre-penseur. Sévère mais affable, portant jaquette et chapeau de feutre, ce tribun, dans l'enthousiasme du Front populaire, savait faire passer ses convictions auprès d'une population majoritairement socialiste et des cinq cents ouvriers mineurs qui travaillaient alors sur la commune, une petite armée d'hommes rouges par le cœur et la peau qui arrachent aux profondeurs la bauxite qui les colore d'ocre et leur bouffe les poumons. Beaucoup étaient espagnols et devaient continuer à travailler dans le ventre de la carrière pendant que les Mazauguais se battaient dans les tranchées.

Aujourd'hui, Mazaugues est plus connu pour ses glaciers, sa fontaine Saint-Louis et son huilerie que pour son monument aux morts pacifiste dont on semble avoir perdu la mémoire au point d'en ignorer l'existence. Charles Fabre est mort à la fin des années 70. En 1997, Richard Roux, solide paysan du cru et libre-pen-

seur, a souhaité organiser une manifestation, le 11 novembre, « au pied de ce monument aux morts qui honore la commune en commémorant le sacrifice de militaires qui seraient certainement des [leurs] pour crier non à la guerre s'ils lui avaient survécu ». Le maire, Guy Bagnis, a accueilli l'initiative avec circonspection, avant d'accepter que cette commémoration se fasse l'après-midi.

La matinée reste consacrée à la manifestation officielle, avec une poignée d'élus, quelques anciens et un garde champêtre porte-drapeau. « Ancien combattant d'Algérie », « pas bien d'accord avec les objecteurs de conscience », le maire estime pourtant que le monument aux morts « fait partie du patrimoine au même titre que l'église ». Mais on le sent peu enclin à voir arriver sur le territoire de sa commune quelques anarchistes qui ont décidé de se joindre aux libres-penseurs pour cette commémoration non violente. Le premier magistrat a prévenu : « Si la manifestation dégénère, ils verront ce qui se passera ! »

José Lenzini



RUGBY Bleus-Blacks : la revanche

Un an après le triomphe du XV de France en demi-finale de la Coupe du monde face aux Néo-Zélandais, les deux équipes se retrouvent au Stade de France, samedi 11 novembre. Les Français sont décidés à prouver que leur succès était légitime. Les All Blacks, avec Jonah Lomu (photo), sont animés d'un désir de revanche. p. 31

De vieilles règles pour la nouvelle économie

MICROSOFT est née d'une erreur de jugement. Menacée, dans les années 70, d'être déclarée coupable de position dominante, IBM a voulu montrer aux législateurs qu'elle n'étendait pas son empire au-delà du strict nécessaire. Sous-traitant la partie qu'elle jugeait alors inessentielle, les logiciels, elle a, ce faisant, contribué à créer de toutes pièces le rival qui allait prendre sa place à la tête du secteur. L'histoire a aujourd'hui rattrapé Microsoft. La firme de Bill Gates a été accusée par la justice américaine de pratiques anticoncurrentielles et obligée de se couper en deux, les systèmes d'exploitation d'un côté, les applications de l'autre. Quel que soit le jugement qui sera retenu en appel, c'est bel et bien le procès de la nouvelle économie qui a ainsi commencé.

La nouvelle économie confronte les analystes à un paradoxe étonnant. Ses apologistes l'accablent habituellement comme un vecteur puissant de la concurrence. Internet serait l'incarnation de la célèbre « main invisible » d'Adam Smith, que l'on pourrait enfin serrer en cliquant avec la souris. De fait, nul ne peut nier que, en rendant l'information

abondante et bon marché, Internet ne change la donne et ne détruit les rentes de situations forgées par ceux dont le métier était auparavant de collecter et de distribuer une information rare. On peut penser aux grossistes, aux concessionnaires, aux intermédiaires financiers également : leurs marges, s'il en reste demain, vont singulièrement rétrécir.

L'ironie, toutefois, est que les acteurs de la nouvelle économie sont eux-mêmes rien moins que concurrentiels. Qu'il s'agisse de Microsoft ou de Cisco, d'AOL-Time Warner, s'ils fusionnent, ou de WorldCom-Sprint, s'ils avaient fusionné, la propension des nouveaux groupes à occuper l'ensemble de leur marché semble irrésistible. Faut-il l'accepter comme étant dans le (nouvel) ordre des choses ou faut-il s'y opposer ? Telle est la question à laquelle le procès Microsoft a dû répondre. Son analyse permet aux économistes de mieux définir ce qui distingue la nouvelle économie de l'ancienne.

Daniel Cohen pour Le Monde

Lire la suite page 24 et nos informations page 25



PHOTOGRAPHIE L'errance de Depardon

Dans un entretien au Monde, le photographe et cinéaste Raymond Depardon s'explique sur sa carrière que retrace une exposition à la Maison européenne de la photographie à Paris. Il publie un livre de réflexion avec des photos inédites, *Errance*. p. 35

International.....	2	Tableau de bord.....	28
France.....	8	Aujourd'hui.....	31
Société.....	12	Météorologie-Jeux.....	34
Régions.....	16	Culture.....	35
Carnet.....	19	Guide culturel.....	37
Horizons.....	20	Kiosque.....	38
Entreprises.....	25	Abonnements.....	38
Communication.....	27	Radio-Télévision.....	39

ÉLECTION Le résultat de l'élection présidentielle aux Etats-Unis est toujours en suspens alors que le nouveau décompte des suffrages dans l'Etat de Floride s'est poursuivi, jeudi 9 novembre.

● **LES RESPONSABLES** du dépouillement ont fait état d'une avance de 1 784 voix pour George W. Bush après décompte de 53 des 67 circonscriptions. Mais l'agence Associated Press n'annonçait plus qu'un



écart de 229 voix après dépouillement dans 66 des 67 comtés. ● **LE DÉCOMPTÉ** final ne pourra être publié avant le 17 novembre, expiration du délai pour l'arrivée des votes par correspondance. ● **CER-**

TAINS EXPERTS appellent l'un des candidats à se retirer, au nom des intérêts de la démocratie, mais les deux camps ont durci leur discours. (Lire aussi notre éditorial page 24.)

Al Gore et George W. Bush durcissent leurs positions

Le camp démocrate, qui s'estime porteur de la légitimité populaire puisqu'il est en tête du scrutin dans l'ensemble de l'Union en termes de voix, dénonce le comportement de « vainqueur » du candidat républicain. En Floride, aucun résultat définitif ne sera connu avant le 17 novembre

NEW YORK

de notre correspondante

Un papillon est en train de plonger la démocratie américaine dans la confusion la plus totale. Parce qu'il est composé de deux feuilles face à face, on appelle « papillon » le type de bulletin de vote qui a été soumis le 7 novembre aux électeurs du comté de Palm Beach en Floride et dont quelque 19 000 exemplaires, mal remplis, ont été considérés comme nuls. C'est à la polémique sur ce papillon imparfait qu'était suspendue, jeudi 9 novembre et très probablement pour encore plusieurs jours, l'élection du 43^e président des Etats-Unis.

Retranchés derrière leur état-major, les deux candidats, le républicain George W. Bush et le dé-

mocrate Al Gore, ont évité d'apparaître en public, jeudi, mais ont durci leur position, chacun revendiquant le droit à la victoire. Par porte-parole interposés, ils s'affrontent maintenant dans une deuxième campagne, une campagne postélectorale à l'issue aussi incertaine que la première.

La Floride, pendant ce temps, a poursuivi le nouveau décompte du vote du 7 novembre. Quel qu'en soit le résultat, la responsable des opérations de dépouillement, la secrétaire d'Etat de Floride, Katherine Harris, a de nouveau évoqué la nécessité d'attendre la fin du dépouillement, le 17 novembre, des votes par correspondance des électeurs d'outre-mer. « Personne n'a jamais dit que la démocratie

était simple, mais ça marche, a lancé l'un des responsables de l'Etat de Floride, Bob Crawford, aux journalistes exaspérés par le flou des informations. Si vous voulez de la simplicité, allez donc à 90 miles d'ici, à Cuba, là-bas tout est beaucoup plus simple ! »

« DE LA HAUTEUR »

Dépêché par Al Gore à Tallahassee, la capitale de la Floride, pour observer les opérations de décompte, l'ancien secrétaire d'Etat, Warren Christopher, a évoqué de « sérieuses et substantielles irrégularités » au cours du vote. A ses côtés, Bill Daley, le directeur de campagne de M. Gore, a fait part de son intention d'aller devant les tribunaux pour faire réparer « une

injustice sans équivalent dans l'histoire » et de réclamer un nouveau décompte manuel, et non plus électronique, dans quatre comtés de Floride, représentant près d'1,8 million de voix ; il a aussi accusé l'équipe Bush de « s'emparer présomptueusement de la victoire, d'essayer de mettre en œuvre une transition et, ce faisant, de courir le risque de semer la confusion et la division » dans le pays.

Il n'a pas fallu très longtemps au camp Bush pour riposter. Le bras droit de M. Bush, Karl Rove, a accusé l'entourage de M. Gore de « déformer et politiser » le déroulement de l'élection en Floride et a assuré que de nouveaux décomptes à travers le pays, dans le Colorado, en Arizona, et en Cali-

fornie, où un million de votes par correspondance n'ont pas encore été comptabilisés, allaient modifier le résultat total, où M. Gore détient près de 200 000 voix de majorité ; il a également brandi la menace d'un nouveau décompte dans l'Iowa ou le Wisconsin, où M. Gore l'a emporté de quelques milliers de voix. Le directeur de la campagne Bush, Don Evans, a rejeté « l'une des options [démocrates], qui semble être d'envisager de nouvelles élections. Notre processus démocratique prévoit que l'on vote le jour de l'élection, pas que l'on continue de voter jusqu'à ce que le résultat vous plaise. »

Bien qu'aucune atmosphère de crise ne soit palpable dans le pays, où les gens paraissent confiants dans la capacité de résistance d'un système politique qui a déjà surmonté toute la procédure de l'impeachment en 1999, plusieurs voix se sont élevées, jeudi, pour souhaiter que l'impasse ne se prolonge pas outre mesure et demander que l'un des deux candidats fasse preuve de courage politique et renonce à revendiquer le mandat présidentiel. Un politologue très respecté de Yale, Stephen Carter, a regretté que M. Bush et M. Gore soient tous deux prêts à « aller jusqu'au bout pour gagner ». « Des valeurs plus importantes sont en jeu, a-t-il ajouté. Il faut que l'un des deux prenne un peu de hauteur » et se retire de la course. Pour l'ancien sénateur Howard Baker, qui fut un proche collaborateur de Ronald Reagan, ce serait là un comportement « héroïque », qui servirait les intérêts de la démocratie ; « Les poursuites judiciaires ne résolvent jamais rien, elles suscitent de l'acrimonie. Il serait regrettable qu'une élection présidentielle fi-

nisse par être décidée par une intervention judiciaire. » D'autres, comme l'ancien président Jimmy Carter, ont souligné qu'il ne fallait pas risquer d'affaiblir la légitimité de la future administration : « La campagne a duré plus d'un an, a-t-il remarqué. Attendre quelques jours de plus n'est pas inadmissible. »

Le dollar et Wall Street affectés

La crise actuelle commence à provoquer des remous sur les places financières internationales. Les marchés boursiers américains ont poursuivi, jeudi 9 novembre, leur mouvement de repli. Si l'indice Dow Jones et l'indice Nasdaq ont finalement clôturé sur des reculs limités (respectivement -0,67 % et -0,97 %), ils avaient, en cours de séance, enregistré des pertes plus importantes. « Si cette situation d'incertitude dure, les marchés seront certainement affectés directement », estime Jay Suskind, chef des transactions boursières chez Ryan Beck. Le billet vert, de son côté, a cédé du terrain face à la monnaie européenne, à 0,8685 dollar pour un euro.

Dans un registre plus léger, l'humoriste David Letterman, qui a un show quotidien le soir sur CBS, pense avoir trouvé la solution : « George W. Bush n'a pas été élu président des Etats-Unis, observe-t-il. Al Gore n'a pas été élu président des Etats-Unis. Et si on en restait là ? »

Sylvie Kauffmann

Des machines obsolètes, des collectivités locales indigentes...

NEW YORK

de notre correspondante

Le maire de New York, Rudy Giuliani, a dû attendre une demi-heure avant de pouvoir voter le 7 novembre, dans le bureau de vote où il est inscrit. Non pas à cause de la foule qui s'y pressait, mais parce que le fonctionnement de machines à voter centenaires ralentissait considérablement le vote. A Brooklyn, des électeurs affirmant avoir dû attendre deux heures avant de pouvoir voter, au cours d'une journée qui n'était pas fériée, et ont vu des gens partir, découragés, sans avoir voté. D'autres ont vu le levier de la machine leur rester dans les mains au moment fatidique. Jeudi, M. Giuliani a rejeté la responsabilité des lenteurs et des dysfonctionnements sur les autorités des comtés, les collectivités locales chargées de l'organisation matérielle des élections dans l'Etat de New York. « Les gens qui s'occupent de ça sont nommés en fonction de leur affiliation politique », a-t-il plaidé, un brin méprisant, en guise d'explication de la confusion actuelle.

C'est l'un des grands paradoxes de la situa-

tion dans laquelle se trouve la démocratie américaine depuis le 7 novembre : dans un pays si attaché au processus démocratique, qui se veut l'un des systèmes politiques les mieux équilibrés au monde, où la technologie est omniprésente et dont une bonne partie de la population n'éprouve aucune difficulté à échanger des titres boursiers sur Internet, l'exercice du droit de vote, fondement même de la démocratie, repose sur un équipement obsolète et des collectivités locales indigentes.

PAS DE PIÈCES DÉTACHÉES

Conformément à la tradition de décentralisation des Etats-Unis, l'Etat fédéral n'est pas impliqué dans l'organisation des élections, qui relève de la compétence des Etats, même lorsqu'il s'agit de la désignation des instances fédérales. A leur tour, les Etats ont délégué cette compétence aux collectivités locales les plus modestes, les comtés et les municipalités. Or ces collectivités locales – qui partagent souvent aussi la responsabilité de l'éducation – sont no-

toirement pauvres, et la fonction électorale

épisode n'est évidemment pas leur priorité budgétaire.

Le Wall Street Journal dressait, jeudi, un portrait quelque peu ubuesque de la technologie utilisée dans les bureaux de vote américains de l'an 2000, grâce auquel on comprend mieux comment une grande démocratie comme celle des Etats-Unis peut un beau jour se retrouver suspendue à la mauvaise présentation d'un bulletin de vote dans un comté de Floride. Les machines à voter modernes, qui reposent sur un système électronique, n'étaient encore utilisées en 1996 que dans 7,7 % des bureaux de vote. Les autres (37 % des bureaux) se contentent encore d'archaïques machines à levier, conçues en 1892, de bulletins de papier, ou de cartes à poinçonner. Le fabricant des machines à levier, Shoup Voting Machines, une entreprise de Quakertown, en Pennsylvanie, a cessé de produire ces machines en 1978. Depuis 1988, il ne fabrique même plus de pièces détachées.

S. K.

Contestations en série, drôles de bulletins de vote : le casse-tête de la Floride

WASHINGTON

de notre correspondant

La Floride poursuit, depuis mercredi, un nouveau décompte des résultats de l'élection présidentielle du 7 novembre. La confusion demeure totale : selon les calculs réalisés par l'agence de presse américaine Associated Press dans les 67 circonscriptions de l'Etat, George W. Bush ne devançait plus Al Gore que de 229 voix, jeudi 10 novembre au soir, une fois le nouveau décompte terminé dans 66 des 67 comtés. Mais ces chiffres n'ont pas été confirmés par la responsable des opérations de dé-

pouillement, la secrétaire d'Etat de Floride, Katherine Harris, qui n'a parlé, en fin d'après-midi, que du décompte de 53 des 67 circonscriptions et a cité un écart de 1 784 voix en faveur du républicain. Voici les principales questions qui se posent dans cet Etat, qui n'a pas encore désigné ses 25 grands électeurs. Nous avons tenté d'y répondre avec l'aide de M^e Alfred Duran, un avocat de Miami qui a exercé des responsabilités au sein du Parti démocrate en Floride.

● **Quand les résultats de la Floride seront-ils proclamés ?** Lorsque les quelque 6 millions de

bulletins auront été vérifiés dans les 67 comtés de l'Etat et quand les votes par correspondance des résidents à l'étranger – qui ont dix jours pour parvenir aux bureaux de vote – auront été comptabilisés, le résultat définitif sera proclamé par la commission électorale de l'Etat.

● **Quelle est la procédure en cas de contestation ?** Après la première vérification en cours, qui est avant tout technique, celui qui sera déclaré perdant peut, dans un délai de dix jours, réclamer un troisième décompte au niveau de l'Etat ou d'un comté, ce que les démocrates ont demandé pour les

comtés de Dade (Miami), Broward, Palm Beach et Volusia. Cette vérification est effectuée à la main, les bulletins étant examinés un par un, y compris ceux qui ont été invalidés.

● **Quelles sont les conditions pour qu'une plainte soit prise en compte ?** Le seul motif recevable pour un juge, c'est qu'il y ait eu fraude et donc intention délibérée de tricher, ce qui est très difficile à prouver, explique M^e Duran. Une erreur, une irrégularité ne sont pas une raison suffisante ; si des gens ont fait une erreur en remplissant leur bulletin de vote, ils ne peuvent

s'en prendre qu'à eux-mêmes. Les tribunaux peuvent annuler des résultats et appeler les électeurs à voter de nouveau dans un comté. Ils ont même inversé, il y a deux ans, les résultats de l'élection du maire de Miami, invalidant l'élu et le remplaçant par le battu.

L'organisation des élections étant sous la responsabilité de chaque Etat, il faudrait saisir un juge local, élu. Le seul motif valable pour saisir un juge fédéral serait que la Constitution ou la loi fédérale aient été violées. Mais les magistrats n'aiment guère se saisir de plaintes à motifs politiques et refusent la plupart du temps de recevoir de telles plaintes. Ce qui ne veut pas dire que des individus, des groupes ou un des deux partis ne puisse tenter de porter plainte. Certains l'ont déjà fait.

● **Quel est le problème posé par les bulletins de vote à Palm Beach ?** Les démocrates et un certain nombre d'électeurs se sont plaints que les bulletins distribués – dits « bulletins papillon » – n'étaient pas clairs. En milieu de la journée de mardi, réalisant le problème, le comté a donné des instructions pour que l'on prévienne les électeurs. Mais il était trop tard pour éviter des incidents.

● **Combien de voix ont été invalidées ?** Dans le comté de Palm Beach 19 000, dans celui de Dade (Miami) 17 000. Dans le premier cas, ces bulletins ont été invalidés parce que des électeurs, croyant qu'il fallait cocher deux cases pour voter Gore, ont coché par erreur celle de Buchanan. Ils ont donc été considérés comme ayant voté deux fois. On a aussi parlé de machines à perforer les bulletins de vote qui auraient mal fonctionné. Aujourd'hui, l'équipe d'Al Gore considère que ces bulletins sont illégaux et qu'il faut revalider les bulletins invalidés, ce qui leur donnerait la victoire. Les républicains répliquent qu'il aurait fallu porter plainte avant le vote, affirment qu'un bulletin du même type a été

distribué à Chicago et mettent en cause les démocrates.

● **Et sur quoi porte la polémique sur le vote pour Pat Buchanan ?** L'ultra conservateur Pat Buchanan a obtenu 3 407 voix à Palm Beach, le seul comté démocrate où il a fait un score aussi élevé (0,79 %) et vraisemblablement à cause de la confusion créée entre son nom et celui d'Al Gore sur le bulletin de vote papillon. Sa moyenne dans l'Etat est de 0,29 % et de 0,14 % dans le comté démocrate voisin de Broward. Selon une étude statistique diffusée par la Brookings Institution à Washington, si la logique statistique avait été respectée M. Buchanan n'aurait pu obtenir que 1 200 voix. « Ces voix ne m'appartenaient probablement pas. Cela me met mal à l'aise », a déclaré Pat Buchanan.

● **Y a-t-il eu d'autres plaintes ?** Certains militants noirs, en particulier le révérend Jessie Jackson et la NAACP (Association pour l'avancement des gens de couleur), ont fait état de menaces contre des électeurs noirs. Ils ont parlé d'intimidation, de personnes qui n'avaient pas trouvé leur nom sur les listes électorales et n'ont pu téléphoner aux instances supérieures, les lignes étant toujours occupées. Ils ont déposé divers recours en justice.

● **Sans oublier les votes par correspondance...** Il s'agit avant tout des votes de Floridiens résidant à l'étranger. Ils doivent avoir été postés avant le 7 novembre et parvenir en Floride avant le 17 pour être comptabilisés. Comme ils sont distribués au niveau des comtés, on ignore toujours leur nombre exact. Jusqu'aux dernières élections, ceux qui demandaient à en bénéficier – 2 500 en 1996 – étaient essentiellement des militaires en poste à l'étranger, qui votent généralement républicain. Ils y en aurait sensiblement plus cette année.

Patrice de Beer



Espace Suffren

40 ter, av. de Suffren - Paris 15
Tél. : 01 53 58 10 00

CONCESSIONNAIRE VOLKSWAGEN

Polo Pack Clim. Pas une voiture. Une Polo.



A partir de
71 900 F*

10 961⁰⁰⁰ €

Climatisation, système audio Volkswagen, double airbag, direction assistée, ABS avec répartiteur électronique de freinage EBV, verrouillage centralisé, vitres avant électriques...

Polo Pack Clim



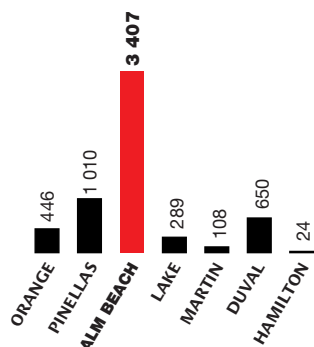
* Polo 1.4, 3 portes, tarif au 02.10.00, équipée du Pack Clim (comprenant air conditionné manuel et autoradio Réta). Pack Clim non disponible sur modèle SDI.

Le score contesté du candidat ultra-conservateur à Palm Beach, en Floride

LE BULLETIN DE VOTE DONT LA PRÉSENTATION PRÊTE À CONFUSION



NOMBRE DE VOIX POUR BUCHANAN À PALM BEACH
Comparaison avec des résultats d'autres comtés de Floride, représentatifs du vote en faveur du candidat ultra-conservateur



Source : Florida Department of State

Le nombre élevé de suffrages en faveur de Pat Buchanan, le candidat du Parti de la réforme (Reform Party) à Palm Beach (3 407 voix) a éveillé les soupçons des électeurs dans ce comté majoritairement démocrate. Un certain nombre d'entre eux se sont plaints d'avoir mal compris l'intitulé du bulletin.

Dans le comté de Palm Beach, des manifestants vont jusqu'à réclamer un nouveau scrutin

WEST PALM BEACH (Floride)
de notre envoyé spécial
« Pour être crédible, la démocratie doit être ouverte, libre et juste. C'est le message que nous répétons »

REPORTAGE

Une pancarte rédigée au feutre noir réclame des « observateurs électoraux étrangers »

en Asie, en Afrique et tout autour du monde et ce message s'applique aussi à la Floride », lance le leader noir démocrate, le révérend Jesse Jackson. Brandissant des pancartes portant les noms du « ticket » démocrate – Al Gore et Joe Lieberman –, la foule scande « re-vote, revote », exigeant de nouvelles élections. La température monte dans la cour de l'administration du comté de Palm Beach, au sud de la Floride, où la police, après avoir mollement tenté de stopper les porteurs de pancartes, a finalement laissé pénétrer plusieurs centaines d'électeurs mécontents pour écouter le leader noir. Coiffé d'un casque de chantier, un Haïtien s'écrie : « Bush magouilleur ! »

« La démocratie exige de la discipline, de la patience et de l'intégrité. Nous ne savons pas encore qui a gagné l'élection car tous les votes n'ont pas encore été comptabilisés », ajoute Jesse Jackson. Il est un peu plus de 13 heures, jeudi 9 novembre, et le nouveau décompte des bulletins dans une soixantaine de bureaux de Floride ne permet toujours pas de déclarer un vainqueur dans cet Etat dont les vingt-cinq grands électeurs feront basculer la présidence en faveur du démocrate Al Gore ou du républicain George W. Bush. « Quand tous les bulletins auront été comptés, nous devons rendre hommage au vainqueur et le perdant devra être magnanime », poursuit le révérend non sans faire la liste des « irrégularités » dénoncées en Floride.

« Le fait est que Gore a gagné le vote populaire », rappelle-t-il avant d'annoncer une nouvelle manifestation, lundi, et la poursuite de la mobilisation dont la dernière étape « sera l'inauguration à Washington ». Une jeune femme laisse échapper sa pancarte hâtivement rédigée au feutre noir et réclamant des « observateurs électoraux étrangers » pour applaudir à tout rompre la péroraison du révérend. Un peu à l'écart, Fred Chatot, fonctionnaire des services informatiques du comté, affiche un point de vue résolument légaliste. Tout en confiant avoir voté pour Al Gore, il exprime son désaccord avec la tenue de nouvelles élections partielles.

UNE « COALITION ARC-EN-CIEL »

Le comté de Palm Beach détient aujourd'hui la clé de l'élection de l'homme le plus puissant du monde. Jadis républicain avant de passer aux démocrates, ce comté est le havre de quelques-unes des plus grosses fortunes des Etats-Unis, comme Donald Trump, qui ont édifié de somptueuses résidences non loin des cabanes où résident les coupeurs de canne à sucre immigrés des îles Caraïbes. Il accueille aussi par dizaines de milliers les retraités des Etats du Nord, pour la plupart des juifs new yorkais, qui viennent y profiter du soleil.

Noirs américains, juifs retraités, jeunes Blancs libéraux parfois venus avec leurs bébés, Haïtiens,

quelques Hispaniques, les quelque trois mille électeurs manifestant devant les bureaux du comté de Palm Beach sont à l'image de la « coalition arc-en-ciel » qui, selon Jesse Jackson, incarne l'avenir de la démocratie américaine. Dans son discours, il a rappelé le rôle joué par de jeunes activistes juifs lors de la lutte pour les droits civiques des Noirs, dans les Etats du Sud, et insisté sur le choix de Joe Lieberman comme candidat à la vice-présidence avant de célébrer l'union « des Noirs, des juifs et des Blancs progressistes pour défendre le droit au vote » dans le comté de Palm Beach.

« Les gens sont fâchés, ils pensent qu'ils ont été trompés car les bulletins de vote étaient à confusion. » Les gens dont parle Marvin Zwiebach, le président de la congrégation Anshei Sholom, ce sont les quatorze mille résidents de Century Village, une enclave grillagée dont la moyenne d'âge tourne autour de soixante-dix ans. Agrémentées de pièces d'eau, les pelouses sont soigneusement entretenues entre les petits immeubles blancs de deux ou trois étages. « Les gens ici sont démocrates parce que la sécurité sociale et le remboursement des médicaments sont des sujets importants pour eux, et Joe Lieberman est venu nous rendre visite », explique-t-il dans la synagogue où il a son bureau.

EXCÈS DE ZÈLE

Comme Marvin Zwiebach, Kurt Weiss juge invraisemblable que Pat Buchanan, le candidat d'extrême droite, ait pu obtenir deux cents voix à Century Village. « Ici, les partisans de Buchanan tiennent dans une cabine téléphonique », affirme-t-il. Né il y a soixante-dix-sept ans en Autriche, Kurt Weiss s'est installé dans le sud de la Floride après avoir longtemps vécu en Israël et dirige aujourd'hui l'Organisation civique unie (United Civic Organisation), l'organisme gérant Century Village. « Pat Buchanan est connu pour ses déclarations antisémites », explique Kurt Weiss.

Selon les démocrates, nombre d'électeurs ont voté par erreur pour Buchanan en pensant choisir Al Gore. La confusion est venue d'un excès de zèle de Theresa LePore, responsable de l'organisation des élections dans le comté de Palm Beach. Afin de pouvoir utiliser de plus gros caractères, plus lisibles pour les électeurs âgés du comté, elle a décidé de faire confectionner des bulletins de vote à deux pages. Le résultat de cette bonne intention fut que la case à poinçonner de Pat Buchanan, dont le nom figurait en tête sur la page de droite, se trouvait juste en dessous de celle de George Bush, et presque en face du nom d'Al Gore. Les noms des deux principaux candidats apparaissaient sur la page de gauche...

Bref, les bonnes intentions n'avaient fait qu'ajouter à la confusion. Personne ne parle de volenté délibérée de fraude, et les républicains se sont efforcés de souligner que Theresa LePore appartient au Parti démocrate. Mais nombre d'électeurs, parmi ceux qui s'étaient rassemblés, jeudi, face à l'administration du comté affirmaient s'être trompés. « Je veux revoter car je pense avoir poinçonner par erreur la case de Pat Buchanan », clamait Carmen Corkins, employée de bureau âgée de cinquante-deux ans.

Victor Garcia, d'origine colombienne, pose une question qui, sous d'autres latitudes, semblerait

découler du bon sens élémentaire : « Pourquoi n'y a-t-il pas un bulletin de vote unique et simple pour l'élection présidentielle, pour l'ensemble du pays, cela éviterait toutes ces complications ? » En attendant, Célèbre Saint-Jean, né à Port-au-Prince, ne peut que constater que « les élections en Floride, avec toutes ces magouilles, ressemblent de plus en plus à ce qui se passe en Haïti... »

Jean-Michel Caroit

Les relations compliquées des frères Bush pèsent sur le cafouillage

WASHINGTON

de notre correspondant

George W. pardonnera-t-il un jour à son frère Jeb le fiasco de la Floride ? Gouverneur de cet Etat clé dans la présidentielle, Jeb Bush risque de se voir reprocher longtemps d'avoir fait capoter l'élection du candidat républicain, s'il est battu, ou de l'avoir gravement embarrassé s'il entre à la Maison Blanche. Ce cafouillage électoral risque de coller à la peau de Jeb Bush pendant longtemps et de rester suspendu au-dessus du possible mandat de « W ».

On a bien senti la tension qui a éclaté dans la nuit des élections à Austin alors que les Bush étaient réunis pour assister à la télévision à la victoire de leur poulain et la colère froide que « W » a dissimulée sous un masque d'humour alors qu'il voyait les votes de Floride promis par Jeb lui échapper puis lui revenir avant qu'ils ne soient soumis à un second décompte. « Inutile de dire que le gouverneur de Floride était plutôt consterné durant ce dîner de famille quand on nous a coupé l'herbe sous le pied. Et il a connu à ce moment des émotions intéressantes », déclarait-il avec une ironie glacée.

La soirée était gâchée et « W » quitta l'hôtel pour terminer la soirée avec femme, père et mère, mais sans Jeb. Ce dernier déclarera plus tard « n'avoir jamais souhaité passer une telle soirée, une des plus incroya-

blement et émotionnellement intenses de [sa] vie ». Stupéfait devant l'étrécissement de l'écart entre les candidats, il a alors « décidé, après avoir présenté mes excuses à mon frère, que je n'avais pas réussi ce que j'avais espéré faire, l'aider à remporter mon Etat. J'ai donc commencé à donner des coups de fil à des radios dans des Etats où l'on votait encore sur la côte ouest, pour prier les gens de voter pour mon frère ». Puis il est rentré chez lui pour superviser le nouveau décompte, ajoutant que « ce qui est en jeu, c'est le nouveau leader du monde libre ».

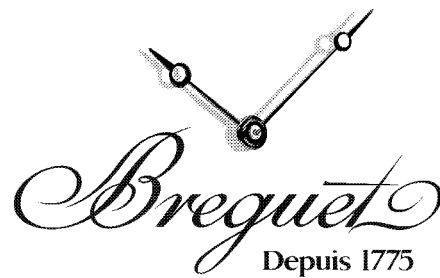
MANQUE D'ENTHOUSIASME

Tout ne s'était pas non plus déroulé pour le mieux durant la campagne, malgré l'image fraternelle des deux hommes se tenant par l'épaule qui était volontiers présentée. Jeb a été soupçonné de ne pas montrer assez ouvertement son enthousiasme et de ne pas faire preuve d'assez de zèle. Sans doute aussi sa politique visant à supprimer les avantages destinés à aider les minorités a coûté des voix noires à George W. On lui a également reproché d'avoir dit au *Saint Petersburg Times* qu'il devait faire attention à la manière d'aider « W » « à cause de la comparaison qui pourrait bien, dans certains cas, ne pas aider George ». En clair, cela voulait dire que s'il parlait avant son frère dans les meetings, il risquait de lui faire de l'ombre car il s'exprimait bien

mieux. Il s'est donc limité à le présenter en quelques mots. Et parfois même il n'était pas là, ce que « W » lui reprocha un jour en demandant publiquement où était passé son directeur de campagne !

Difficile tâche que d'être le frère cadet d'un candidat à la présidence. Surtout si l'on s'est toujours entendu dire qu'on était plus brillant et que l'on a été élevé dans la perspective de brigrer un jour le mandat suprême. Un mandat auquel il ne pourra prétendre avant longtemps, sinon jamais. Tous les deux avaient en 1994 fait acte de candidature au poste de gouverneur, Jeb en Floride, « W » au Texas. La logique aurait voulu que Jeb l'emporte, mais ce fut « W » qui, contre toute attente, fut élu ; celui que George appelle son « grand petit frère » – en raison de sa taille – ne sera élu qu'en 1998. Mais déjà son aîné lorgnait l'investiture républicaine. Remisant ses ambitions déçues, Jeb fit comme le reste de la famille Bush, il se mit au service de son frère, prit la tête de sa campagne en Floride et envoya son fils George P., qui parle couramment l'espagnol, le soutenir au Texas. Mais les rivalités fraternelles ont la vie dure, même dissimulées derrière le maquillage de la propagande d'une famille unie par un même désir de revanche, reprendre la présidence « usurpée » par Bill Clinton.

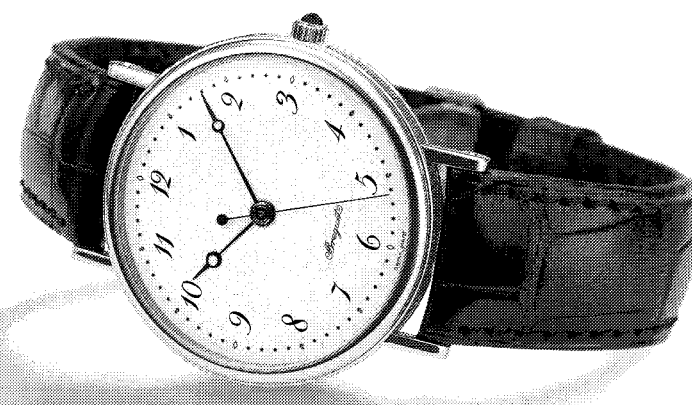
Patrice de Beer



A tous les connaisseurs de la haute horlogerie et de la culture européenne, détenteurs d'un de ses précieux garde-temps, Breguet accorde une option d'achat sur une pièce unique en série limitée célébrant le 225ème anniversaire de la fondation de la marque.

Depuis sa fondation en 1775, Breguet a précieusement conservé et perpétué les valeurs insufflées par son fondateur, Abraham-Louis Breguet, que sont l'esthétique, l'élégance, la pureté des lignes, la maîtrise des complications et de la technique supérieure. Ainsi, en 225 ans d'histoire, ses précieux garde-temps ont exercé une véritable fascination auprès de nombreux grands écrivains (dont Honoré de Balzac, Stendhal et Pouchkine), connaisseurs et collectionneurs parmi lesquels on peut citer :

- Marie-Antoinette, Reine de France (1782)
- Le Général Napoléon Bonaparte (1798)
- L'Impératrice Joséphine (1806)
- Le Tsar Alexandre I de Russie (1809)
- Arthur Rubinstein (1930)
- Ettore Bugatti (1931)
- Sir Winston Churchill (1946)



En cette année anniversaire, Nicolas G. Hayek et Breguet désirent honorer les membres de leur cercle de collectionneurs et connaisseurs en leur proposant une montre commémorative, réalisée en série limitée numérotée de 225 pièces en platine, qui rend hommage au savoir-faire exceptionnel de Breguet.

Cette montre poignet automatique est inspirée d'une célèbre montre de poche que Breguet a créée pour le Maréchal Ney en 1815. Elle met à l'honneur les matériaux nobles utilisés à l'époque: cadran bombé en émail "grand feu", chiffres arabes Breguet peints à la main, aiguilles Breguet en or 18 carats, signature secrète, mouvement avec une finition haut de gamme et masse oscillante ciselée, boîtier en platine à carrure cannelée, gravure commémorative "Breguet 225ème anniversaire 1775-2000".

Si vous désirez devenir le détenteur de ce précieux garde-temps, nous vous invitons à prendre contact jusqu'au 31 décembre 2000, avec la société Breguet afin de l'informer du ou des modèles Breguet en votre possession.

La priorité sera donnée aux détenteurs des montres les plus anciennes.

Breguet aimerait profiter de cette annonce pour remercier tous les amoureux de la marque de leur fidélité et de leur confiance, qui lui permettent de perpétuer aujourd'hui comme demain son art inégalé depuis 1775 et qui appartient au patrimoine culturel européen.

Nicolas G. Hayek
Président et CEO de Montres Breguet SA

MONTRES BREQUET SA – CH-1344 L'ABBAYE
Tél. 41 21/841 90 90 – Fax 41 21/841 90 84
Internet : www.breguet.com

BOUTIQUE BREQUET – F-75001 PARIS
20, Place Vendôme
Tél. 33/147 03 65 00 – Fax 33/147 03 65 05

Le contrôle sur les services secrets serbes provoque des tensions au sein du gouvernement

Le nouveau pouvoir réclame la démission du chef de la Sécurité d'Etat

Les partisans de Slobodan Milosevic, encore présents au gouvernement serbe en vertu d'un accord devant durer jusqu'aux élections législatives

anticipées du 23 décembre, refusent d'accéder à une demande réitérée des réformateurs : le limogeage de Rade Markovic, le chef des services se-

crets, soupçonné d'avoir trempé dans plusieurs meurtres et enlèvements politiques. Depuis une semaine, l'affaire paralyse le gouvernement.

LE CONTRÔLE de la Sécurité d'Etat (SDB, services secrets), toujours dirigée par un proche de Slobodan Milosevic, Rade Markovic, paralyse, depuis une semaine, le fonctionnement du gouvernement serbe de transition associant les réformateurs de Vojislav Kostunica aux alliés de l'ancien président yougoslave. Le nouveau pouvoir réclame en vain la démission de Rade Markovic, soupçonné d'avoir joué un rôle de premier plan dans plusieurs meurtres ou enlèvements politiques au cours de ces derniers mois.

Mercredi 8 novembre, un des co-ministres de l'intérieur du gouvernement de transition, en place depuis le 24 octobre et jusqu'aux élections législatives serbes anticipées du 23 décembre, a porté plainte contre Rade Markovic. Stevan Nikcevic, ministre issu du Mouvement serbe du renouveau (SPO), proche de Vojislav Kostunica, l'accuse « de mettre en danger la sécurité publique par des menaces contre des membres du gouvernement ». Selon le quotidien *Blic*, M. Markovic « a menacé les trois co-ministres de l'intérieur après qu'ils eurent réclamé sa démission et une information sur l'implication de son service » dans le meurtre de Slavko Curuvja, un célèbre journaliste, assassiné en avril 1999.

L'ancienne opposition a ouvert ce chapitre judiciaire après le refus des socialistes (SPS) de Slobodan Milosevic d'accepter le limogeage du chef des services secrets. Début novembre pour-

tant, les co-ministres du SPS avaient rapidement lâché les deux principaux magistrats du pays impliqués dans les fraudes électorales du 24 septembre. Le président de la Cour suprême, Bala Govedarica, et le procureur général, Dragisa Krsmanovic, ont ainsi démissionné de leurs fonctions à la demande de l'Opposition démocratique serbe (ODS).

Le cas de M. Markovic s'avère autrement plus ardu. Un autre co-

vic. Conformément à l'accord entre l'ancien pouvoir et la nouvelle équipe, les décisions au sein des ministères du gouvernement de transition doivent être approuvées par les trois co-ministres. Devant le refus des socialistes d'abandonner le contrôle du SDB, les représentants de l'ODS et du SPO menacent donc de démissionner et refusent de se réunir, bloquant ainsi le fonctionnement du gouvernement de transition.

« **Milosevic est politiquement mort** », selon M. Kostunica

Slobodan Milosevic est « politiquement mort » et se trouve actuellement « dans une sorte de prison qu'il s'est imposée à lui-même et donc il est très peu libre », a déclaré le président yougoslave, Vojislav Kostunica, à l'issue d'une visite au siège du Conseil de l'Europe, où il a présenté officiellement la candidature de son pays. Milosevic « se trouve dans sa maison à Belgrade (...), il ne peut pas influencer sur les événements en Yougoslavie [car] il n'a plus d'influence dans son propre parti », a-t-il précisé, sans dire de quel type de protection bénéficie Slobodan Milosevic. L'un des principaux responsables de l'ancienne opposition, Zoran Djindjic, avait déclaré, début novembre, que Slobodan Milosevic se trouvait sous protection policière minimum. « Nous avons opté pour une solution consistant à mettre à la disposition de Milosevic un bâtiment surveillé, ce qui permet de protéger son existence pendant la phase que nous traversons », avait expliqué M. Djindjic. - (AFP)

ministre de l'intérieur, Bozo Prelevic (ODS), théoriquement chargé des services secrets, a notamment reconnu n'avoir « aucun pouvoir » pour empêcher la Sécurité d'Etat de détruire des dossiers importants. « Je suis responsable de la SDB, mais je ne suis pas autorisé à remplacer les généraux de la police », a déploré M. Pre-

Selon Zoran Djindjic, l'un des leaders de l'ODS, M. Markovic « se trouve à un poste très délicat et dans un service qui, par la nature des choses, provoque différentes sortes de spéculations sur les parties les plus laides de notre histoire ». « Nous avons vécu dans un pays où l'Etat et les mafias étaient liés, où des meurtres politiques ont

eu lieu. Il est naturel que les services secrets soient le nœud de toutes ces affaires », a-t-il ajouté.

Outre le cas de Slavko Curuvja, la SDB est accusée par des organisations de droits de l'homme et plusieurs partis d'être mêlée à la disparition, le 25 août, d'un ancien président de Serbie, Ivan Stambolic, alors qu'il effectuait son jogging dans un parc de Belgrade. L'avocat de Stambolic, Nikola Barovic, a estimé que l'attitude de M. Markovic sur ce dossier était « inappropriée et cynique », et laissait entendre qu'il n'est pas étranger à un enlèvement de l'ancien président, délogé de son fauteuil, en 1987, par Milosevic. Vuk Draskovic, le chef charismatique du SPO, a aussi accusé Markovic d'avoir « organisé l'accident » de la circulation qui, le 3 octobre 1999, avait provoqué la mort de quatre officiels du SPO.

La crise ouverte par le sort de Rade Markovic a également élargi le président Kostunica, critiqué par certains de ses partenaires politiques qui comprennent mal sa volonté de ne pas hâter les limogeages au sein de l'armée et de la police. « Des limogeages hâtifs de personnes à la direction de la police (serbe) et de l'armée sont sans aucun doute contraires aux intérêts de l'Etat, car ils mèneraient inévitablement à la déstabilisation des institutions », avait estimé M. Kostunica.

Christophe Châtelot

Le Kremlin embarrassé par les relents d'antisémitisme en province

MOSCOU

de notre correspondant

« Ici, le président et moi sommes des alliés. Vladimir Vladimirovitch [Poutine] est un Russe. Et moi aussi. Alors que Routskoï, si quelqu'un l'ignore, a une mère juive, Zinaïda Iossifovna. » Alexandre Mikhaïlov célèbre sa victoire par de fortes diatribes antisémites. Le 5 novembre, ce député à la Douma a été élu gouverneur de l'oblast de Koursk. Sa cible, Alexandre Routskoï, ancien général d'Afghanistan, vice-président de Boris Eltsine en 1991 avant de prendre le parti du Parlement insurgé en 1993, dirigeait depuis quatre ans cette puissante région au sud de Moscou.

Le 9 novembre, dans un entretien au journal *Kommersant*, M. Mikhaïlov a décrit à sa façon l'envers de la politique régionale russe. « Vous savez ce qu'est le Vek, le Congrès juif russe ? demandé-t-il. Nous avions à faire non seulement à une personne, mais à une organisation. Derrière

Routskoï se tenait Berezovski, et nous avons gagné. » Oligarque haï du pays, Boris Berezovski est juif, tout comme Vladimir Goussinski, président du Congrès juif russe. Les deux hommes sont en conflit ouvert avec le Kremlin.

Le communiste Mikhaïlov considère sa victoire comme « symptomatique ». « La Russie commence à se libérer de toute cette ordure qui s'est amoncelée en dix ans. (...) Koursk a servi de ballon d'essai pour toute une série de choses », revendique-t-il. Ces déclarations embarrassent le Kremlin, qui a décidé de s'impliquer dans les élections régionales pour imposer « ses » candidats.

L'objectif premier du Kremlin était de se débarrasser d'Alexandre Routskoï. Pour cela, il envoyait dans la bataille électorale Victor Sourjikov, représentant présidentiel dans l'oblast et ancien chef du FSB (ex-KGB) de la région de Volgograd. M. Sourjikov fit en sorte que, douze heures avant

l'ouverture du scrutin, le tribunal régional décide de rayer la candidature du gouverneur sortant. M. Routskoï dénonça « un complot fomenté directement au Kremlin ».

M. Mikhaïlov ne s'est pas caché du soutien de Moscou : « Vladimir Vladimirovitch m'a envoyé à deux reprises nos représentant personnel, une femme, qui est sa psychologue personnelle et qui a joué dans son équipe un rôle clé. » Jeudi, une « haute source au Kremlin », citée par Interfax, qualifiait de « non-sens » les déclarations du nouveau gouverneur. Pas celles ouvertement antisémites, mais celles relatives à la venue de cette « psychologue personnelle », dont l'existence est niée. Concernant la décoration de son bureau, le nouveau gouverneur a indiqué : « Il y aura un portrait de Lénine, bien évidemment, et un autre de Poutine. »

François Bonnet

Hausse des prix, chômage : les Slovaques supportent mal l'austérité

BRATISLAVA

de notre envoyé spécial

« C'est de pire en pire : les prix ne font qu'augmenter, les salaires ne suivent pas et les chômeurs sont chaque mois plus nombreux. » A la veille d'un référendum convoqué, samedi 11 novembre, pour décider ou non de la tenue de législatives anticipées, le chauffeur de taxi et nombre de ses compatriotes plongent le visiteur dans la morosité ambiante. « La Slovaquie est sur une mauvaise pente, dit-il. Tous les politiciens sont corrompus. Ils ont volé tout ce qu'il y avait à prendre et il n'y a plus rien pour redémarrer. » Serait-ce l'opinion d'un nostalgique du leader national-populiste Vladimir Meciar, qui a dirigé le pays entre 1992 et 1998, ou du communisme renversé il y a onze ans ?

Ni l'un ni l'autre. Cet homme a l'humeur aussi chagrine que tel

propriétaire d'une petite pension au bord du Danube, telle journaliste au chômage ou encore cet étudiant qui souhaite partir « à l'Ouest ». Qu'ils soient partisans ou adversaires de la coalition de centre droit au pouvoir, la politique d'austérité, comme la hausse des prix, affectent leur moral.

Et la presse ne les aide pas à surmonter leur sinistrose : il n'y est question que de fermetures d'entreprises, d'affaires politico-financières, de malversations, d'enrichissement personnel, avec pour motto « tous les politiciens sont pourris », soupire un journaliste. Même Ivan Lescak, un des pionniers d'Internet en Slovaquie, devenu directeur technique d'Europe Slovakia, second provider du pays, a le spleen. « Le pays manque d'une stratégie claire. Les changements sont lents, regrette-t-

il. le pouvoir d'achat des ménages est vraiment faible. C'est pourquoi nous concentrons nos activités en direction des entreprises. » Le salaire moyen slovaque (270 euros) est d'un quart inférieur au revenu standard tchèque (350 euros), alors que les prix sont supérieurs d'environ 20 % à ceux pratiqués dans le pays voisin.

« PAS D'ALTERNATIVE VIABLE »

« Le gouvernement de Mikulas Dzurinda est impopulaire, mais pas au point de faire voter en faveur d'élections anticipées », tempère le sociologue Meseznikov. « Le refus d'un retour de Vladimir Meciar, qui a initié ce référendum en réunissant 700 000 signatures, est plus fort », précise-t-il. « Les gens ne voient pas d'alternative viable à la coalition actuelle, pas même dans Robert Fico », l'étoile montante de la scène politique slovaque ; son

parti (Smer) totalise 15 % des intentions de vote. A trente-six ans, cet ancien député de la Gauche démocratique (SDL, postcommuniste) tient le discours que les déçus du changement de 1998 ont envie d'entendre : « Meciar ou Dzurinda, c'est incompetence, corruption et clientélisme. »

Pour M. Meseznikov, « il y a cependant des raisons d'être optimiste ». La Slovaquie vient de rejoindre l'OCDE (Organisation pour la coopération et le développement économique), comble son retard dans le processus d'intégration à l'Union européenne, les réformes progressent et les institutions démocratiques fonctionnent, précise le sociologue. Même les indicateurs économiques montrent une inversion de tendance. Le chômage a connu un léger recul, même s'il touche encore environ 18 % de la population active, l'inflation fléchit, le déficit budgétaire se résorbe et les investissements étrangers sont en hausse, insuffisante cependant pour favoriser une reprise économique.

L'Union européenne, confiante dans le résultat du référendum, qui ne devrait pas attirer les 50 % d'électeurs inscrits nécessaires pour sa validation, espère que, cette hypothèque sur la stabilité politique levée, le gouvernement relancera le rythme des réformes, ralenti depuis l'été.

Martin Plichta

La manifestation de Berlin contre le racisme suivie massivement

200 000 manifestants ont défilé

BERLIN

de notre correspondant

Soupir de soulagement en Allemagne. L'appel à « la révolte des honnêtes gens », lancée début octobre par le chancelier Gerhard Schröder, au lendemain de l'attentat contre la synagogue de Düsseldorf, a été entendu. Quelque 200 000 Berlinoises sont descendus dans la rue pour manifester contre l'extrême-droite, jeudi 9 novembre, jour anniversaire de la chute du Mur, en 1989, mais aussi de la Nuit de cristal, lorsque, en 1938, les synagogues furent incendiées et les juifs d'Allemagne victimes de pogroms. Prudents, les organisateurs avaient annoncé la venue de 30 000 personnes, alors que la police s'attendait à 100 000 manifestants.

Le pays a en fait retrouvé la mobilisation qu'il avait connue au début des années 90, lors de la flambée de violence raciste qui a suivi la réunification. Son apathie finissait par inquiéter Michel Friedman, vice-président du conseil central des juifs en Allemagne. Il y a quelques semaines, il avait reproché aux Allemands de descendre plus nombreux dans la rue pour « défendre la dignité des pitbulls que la dignité des hommes », alors qu'une centaine de personnes ont été victimes de l'extrême-droite depuis la réunification.

DE TOUS HORIZONS

A Berlin, ils sont venus nombreux, ouvriers ou cadres, jeunes ou vieux, hommes et femmes, pour une marche silencieuse à la tombée de la nuit. « C'est dégueulasse, la manière dont on traite les étrangers dans ce pays », explique un lycéen. Mais ce qui revient sans cesse dans la bouche des manifestants et les affiches, ce sont les fantômes du passé. « Si on avait réagi ainsi dès 1933, on n'aurait peut-être pas eu cette guerre effrayante. Car, au tout début, les choses n'étaient pas si horribles que cela », explique un sexagénaire, tandis qu'un syndicaliste de la métallurgie estime : « Ce qui se passe n'est peut-être pas comparable avec 1933, mais c'est suffisamment effrayant pour se mobiliser. » Certes, les autres pays connaissent des agressions racistes. Mais l'Allemagne reste à part. « Chez nous, il y en a qui disent que c'est un problème génétique », lâche une mère de famille, qui n'a manifesté qu'à deux reprises dans sa vie. « Je ne suis pas là à cause du passé, on ne peut plus rien y changer, on doit le

supporter. Je suis là à cause du présent », explique t-elle.

Toute la classe politique allemande a participé à cette marche silencieuse, y compris le très conservateur ministre-président de Bavière, Edmund Stoiber, qui a essuyé quelques sifflets. Une manifestante dénonce la duplicité de la classe politique. « D'un côté, ils appellent à manifester, de l'autre, ils veulent réduire le droit d'asile. »

A la tribune, devant la porte de Brandebourg, le président du conseil central des juifs en Allemagne, Paul Spiegel, s'en prend lui aussi à la classe politique : « A quoi cela sert-il d'avoir une session spéciale du Bundestag au lendemain des attentats des synagogues de Düsseldorf et Berlin pour condamner l'antisémitisme dans de beaux discours si, le lendemain, les hommes politiques choisissent des paroles qui peuvent être mal interprétées ? » Et de condamner le concept de *Leitkultur*, de culture de référence, à laquelle les étrangers devraient s'adapter, selon Friedrich Merz, président du groupe parlementaire chrétien-démocrate (CDU). « Est-ce que cela fait partie de la *Leitkultur* allemande de faire la chasse aux étrangers, d'incendier les synagogues, de tuer les sans-abri ? », a demandé M. Spiegel. « Réfléchissez à ce que vous dites et cessez d'avoir des paroles incendiaires », a exigé M. Spiegel des hommes politiques.

Le président de la République, Johannes Rau, qui était, avec M. Spiegel, le seul orateur de la soirée, a qualifié de « honte pour notre pays » les agressions racistes et antisémites des derniers mois, expliquant que « chaque attentat contre une synagogue, chaque attentat contre une institution juive est un attentat contre nous tous. Le 9 novembre 1938, l'incendie de la barbarie avait été allumé par l'Etat. Cette fois, la barbarie a l'Etat contre elle », a assuré M. Rau. La manifestation s'est achevée dans le recueillement, sur la *Cinquième Symphonie* de Beethoven, dirigée par Daniel Barenboïm, directeur musical de l'opéra de Berlin Staatsoper. Symphonie qui va de l'obscurité vers la lumière, selon M. Barenboïm. Le chef d'orchestre, d'origine argentine et de nationalité israélienne, a eu le mot de la fin, en expliquant à une foule un peu interloquée pour quoi il avait voulu être présent ce soir : « Je ne suis pas allemand, mais je suis berlinois. »

Arnaud Leparmentier

Les Quinze favorisent la mobilité dans l'enseignement

BRUXELLES

de notre bureau européen

« On ne peut pas déplorer dans chaque discours les méfaits de la mondialisation si l'on demeure incapable d'opposer à celle-ci un modèle culturel européen. » A Bruxelles, jeudi 9 novembre, Jack Lang, le ministre de l'éducation, tient un discours offensif et marque des points. Sous la présidence française, les Quinze ont adopté à l'unanimité deux textes visant à développer la mobilité des étudiants et des enseignants au sein de l'Union européenne (UE). Il s'agit de donner de l'ampleur aux programmes actuels Socrates, Leonardo et autres. « Notre objectif est de doubler les étudiants qui sont concernés par la mobilité. Il n'est pas normal que chacun d'entre eux n'ait pas la chance d'aller passer six mois ou un an de sa vie dans un autre pays de l'Union », explique M. Lang.

Le premier document, une « recommandation », invite les gouvernements à pleinement appliquer les dispositions du traité sur la libre circulation des personnes et à écarter les obstacles encore nombreux à la mobilité transnationale que rencontrent encore les étudiants, les enseignants, les personnes en formation et les jeunes « volontaires européens ». Ces obstacles administratifs sont liés aux prestations sociales et à la réglementation fiscale. Comme l'a souligné la

commissaire Viviane Redding, ce type de questions relève d'autres administrations, notamment celles des finances, qui n'apprécient que moyennement la pression ainsi exercée par les ministres de l'éducation.

Les dernières réserves (Grèce, Pays-Bas, Royaume-Uni) avaient pu être levées lors du travail préparatoire, notamment à l'occasion d'un conseil informel, fin septembre, à Paris. Pour compléter la « recommandation » et lui donner le plus vite possible un tour concret, les Quinze ont adopté, sur l'initiative de la France, un « plan d'action pour la mobilité ». Le « PAM » est présenté comme une « boîte à outils » proposant 42 mesures sous quatre grandes rubriques : favoriser la mobilité en Europe ; favoriser son financement, notamment par des partenariats public-privé ; l'accroître et l'améliorer ; valoriser les périodes de mobilité. L'idée est que les autorités nationales choisissent librement dans ce catalogue les mesures qu'elles jugent les plus appropriées et que tous les deux ans les Quinze fassent le point sur les progrès réalisés. Le « paquet mobilité » (la recommandation et le PAM) devrait être approuvé par les chefs d'Etat et de gouvernement, à Nice, début décembre.

Philippe Lemaître

ISTH
Enseignements Supérieurs Privés

SUP'AVOCAT
SUP'ENM

— Cours par correspondance : novembre/juin ou janvier/juin
— Session semestrielle sur place : janvier/mai

Tél. : 01 42 24 10 72
www.isth-es.com

Le Qatar ferme le bureau commercial avec Israël

DOHA. En signe de solidarité avec les Palestiniens, le Qatar a annoncé, jeudi 9 novembre, la fermeture du bureau commercial israélien à Doha. Cette décision avait pour but de répondre aux exigences de ses partenaires de l'Organisation de la conférence islamique (OCI) dont il accueille le 9^e sommet du 12 au 14 novembre.

Un haut responsable du département d'Etat américain a déploré cette mesure : « *Nous ne pensons pas que ce soit le moment de rompre des liens qui sont nécessaires pour l'orientation de la région* », a déclaré ce responsable sous le couvert de l'anonymat. L'Arabie saoudite, chef de file des monarchies du Golfe et l'un des pays les plus influents au sein de l'OCI, dont il abrite le siège à Djeddah, avait mené campagne contre le maintien du bureau israélien à Doha. L'Iran avait également menacé de boycotter le sommet. — (AFP)

Les partis nationalistes à l'épreuve des élections en Bosnie

SARAJEVO. Des élections générales ont lieu, samedi 11 novembre, en Bosnie, cinq ans après l'accord de Dayton qui a mis fin à la guerre. Les Bosniaques doivent élire le Parlement du pays, les Parlements des deux entités qui composent la Bosnie de l'après-guerre, le président de l'entité serbe (Republika Srpska) et les puissantes assemblées cantonales de l'autre entité, la Fédération croato-musulmane. Les nationalistes croates d'Herzégovine, qui souhaitent sortir de cette Fédération et créer une troisième entité, ont décidé d'organiser parallèlement un référendum, que la communauté internationale ne reconnaît pas. Dans la République serbe, le SDS, parti nationaliste fondé par Radovan Karadzic, est donné favori à la fois pour la présidence et pour le Parlement. — (AFP)

Grande manifestation pour la paix dans la province indonésienne d'Atjeh

BANGKOK. Des dizaines de milliers de gens convergeaient, vendredi 10 novembre, en direction de Banda Atjeh, chef-lieu de la province septentrionale de Sumatra nord, où les affrontements entre une guérilla indépendantiste et les forces de l'ordre ont fait des centaines de victimes depuis le début de l'année. Ils doivent participer, pendant quarante-huit heures, à une manifestation pour la paix organisée par le Centre d'information pour un référendum sur Atjeh, organisation indépendantiste. Jeudi, l'armée et la police ont bloqué la circulation sur plusieurs routes d'accès et attaqué automobiles et camions, tuant vingt et une personnes, selon des organisations des droits de l'homme. Le président indonésien a intimé aux forces de l'ordre de ne pas tirer sur des « innocents ». Des négociations entre le gouvernement et la guérilla doivent reprendre la semaine prochaine à Genève. — (Corresp.)

Etats-Unis : un Mexicain a été exécuté au Texas

MEXICO. Le gouvernement mexicain regrette « *profondément* » l'exécution, jeudi 9 novembre, du Mexicain Miguel Flores malgré des appels répétés à la clémence aux autorités fédérales américaines et à celles du Texas, a annoncé le ministre des affaires étrangères dans un communiqué. M. Flores, trente et un ans, condamné à mort pour le viol et le meurtre en 1989 d'une étudiante de vingt ans, a été exécuté par injection mortelle jeudi soir au Texas, peu après que le gouverneur George W. Bush, qui attend les résultats d'un nouveau décompte des voix en Floride qui décidera de son élection ou non à la présidence des Etats-Unis, avait refusé d'accorder un sursis de trente jours au condamné, comme il en avait le pouvoir.

Le gouvernement mexicain, a déploré dans son communiqué que cette exécution se soit effectuée en violation de la Convention de Vienne sur les relations consulaires puisque les autorités texanes n'ont à « *aucun moment* » informé le condamné sur ses droits à communiquer avec les autorités consulaires de son pays. Miguel Flores est le 147^e condamné à mort exécuté depuis l'accession de George W. Bush au poste de gouverneur en 1995. — (AFP)

DÉPÊCHES

■ **SYRIE : seize personnes ont été tuées et 150 blessées** dans les accrochages armés qui ont opposé pendant trois jours bergers nomades et paysans près de Soueïda, dans le sud de la Syrie, a rapporté jeudi le quotidien libanais *An Nahar* dans une correspondance de Damas. — (AFP)

■ **MOZAMBIQUE : vingt-deux personnes, dont 6 policiers, ont été tuées et 113 blessées**, jeudi 9 novembre, lors de manifestations de l'opposition dans plusieurs régions au Mozambique, a annoncé le président mozambicain Joaquim Chissano. Les six policiers ont été tués dans la ville de Montepuis (nord). La Renamo (opposition) avait organisé ces manifestations pour protester contre les résultats des élections générales de décembre 1999 qu'elle considère comme entachées de fraude. — (AFP)

■ **PHILIPPINES : vingt et un rebelles musulmans ont été tués et 4 autres faits prisonniers** par les forces gouvernementales sur l'île de Jolo (sud) au cours des opérations entreprises pour libérer deux otages américain et philippins. Le groupe Abu Sayyaf avait pris, le 23 avril, 21 otages, dont 10 touristes étrangers, qui ont tous été libérés depuis. — (AFP)

■ **UKRAINE : le président Leonid Kouchma** a confirmé la fermeture définitive de la centrale nucléaire de Tchernobyl le 15 décembre 2000, au cours d'une conférence de presse jeudi 9 novembre à Kiev. « *Nous respecterons nos engagements vis-à-vis de la communauté internationale* », a déclaré M. Kouchma. L'Union européenne a, par ailleurs, annoncé le même jour l'octroi à l'Ukraine de 25 millions d'euros pour faire face au « *déficit énergétique* » entraîné par l'arrêt de Tchernobyl. — (AFP)

La Russie va réduire ses armées de 600 000 hommes en cinq ans

MOSCOU. La Russie a annoncé, jeudi 9 novembre, une diminution de 600 000 hommes, sur cinq ans, des effectifs de ses armées, soulignant qu'elles seraient incapables, si rien n'est restructuré, de mener une guerre classique d'ici à 2010 compte tenu de la déliquescence de ses forces. Sur les 3 millions de postes que comptent actuellement les armées russes, dont 1,2 million de militaires, 470 000 vont être supprimés dans le secteur militaire et 130 000 dans le secteur civil, a déclaré le vice-secrétaire du conseil de sécurité, Vladimir Potapov, à l'issue d'une réunion au Kremlin présidée par le chef de l'Etat, Vladimir Poutine. La réduction des effectifs ne se fera pas proportionnellement dans toutes les armes, mais sera fonction des menaces sur la Russie et des « *forces aptes à les contrecarrer* », selon M. Potapov. « *Le maintien d'une organisation militaire pléthorique, et parfois peu efficace, n'est pas acceptable dans les conditions actuelles* », a indiqué M. Poutine. — (AFP)

L'armée israélienne tue un responsable du Fatah accusé d'avoir organisé des opérations militaires

Yasser Arafat, à Washington, demande à nouveau l'envoi d'observateurs internationaux

L'armée israélienne a lancé, jeudi 9 novembre, un raid contre un responsable du Fatah en Cisjordanie, accusé de diriger une milice armée. Le

véhicule dans lequel le responsable avait pris place a été pulvérisé par un missile tiré par un hélicoptère. Cette opération a éclipsé la ren-

contre, à Washington, entre Bill Clinton et Yasser Arafat, qui devait s'exprimer, vendredi, devant le Conseil de sécurité des Nations unies.

UNE NOUVELLE FOIS, la violence a pris le pas sur la diplomatie dans les territoires palestiniens. La rencontre entre Bill Clinton et Yasser Arafat, jeudi 9 novembre, à Washington, a été éclipsée par le raid organisé en fin de matinée par l'armée israélienne contre un responsable du Fatah. Un hélicoptère de combat israélien a tiré un missile sur un véhicule qui circulait à Beit Sahour, une localité proche de Bethléem, dans un secteur contrôlé par l'Autorité palestinienne. Le véhicule a été détruit. Hussein Abayat, trente-sept ans, a été tué sur le coup. Deux passantes palestiniennes sont également mortes dans l'opération.

Le général Yaacov Zygdon, chef des opérations au commandement de la région militaire centre d'Israël, qui couvre la Cisjordanie, a assuré que Hussein Abayat, présenté comme le chef de la milice armée du Fatah pour le sud de la Cisjordanie, avait participé à « *une attaque dans le village d'El Khader, proche de Bethléem, qui a tué deux soldats israéliens* ». Le général

Yaacov a ajouté qu'il était « *recherché par Tsahal pour sa participation à des tirs contre Gilo* [un quartier périphérique juif construit dans une zone annexée par Israël] qui ont grièvement blessé un garde-frontière il y a trois semaines ». Un autre responsable de l'armée a assuré que le commandant du Fatah « *a été visé alors qu'il s'apprêtait à commettre des attaques contre des soldats israéliens* ».

« JOURNÉE DE COLÈRE »

Le Fatah, organisation dirigée par Yasser Arafat au sein de l'OLP, a crié vengeance en indiquant dans un communiqué que « *les assassinats de commandants du mouvement du Fatah décrétés par le gouvernement israélien* [le] pousseront à se livrer à des représailles violentes contre les forces d'occupation et les colons » israéliens. Une nouvelle « *journée de colère* » devait être organisée vendredi. Un policier israélien a d'ailleurs été légèrement blessé, vendredi matin, dans un attentat à l'explosif perpétré près de la Vieille Ville de Jérusalem, dans la partie orientale de la ville sainte. Selon la police, une bombe télécommandée visait un groupe de policiers en faction. « *Je crains qu'à court terme, peut-être, [le raid] ne ravive le niveau d'activité des hommes en armes du Fatah dans le secteur* », a déclaré le chef d'état-major israélien, le général Shaul Mofaz.

Jeudi soir, M. Arafat a réagi à cette opération israélienne en jugeant la situation « *très dangereuse* » à la sortie de son entretien avec M. Clinton. Le chef de l'Autorité palestinienne a accusé le premier ministre israélien Ehoud Barak « *de ne pas vouloir mettre en œuvre* » les arrangements conclus au sommet de Charm el-Cheikh, en Egypte, pour ramener le calme. M. Arafat, qui devait s'exprimer, vendredi, devant le Conseil de sécurité des Nations unies, a déclaré qu'il n'était pas hostile à l'éventualité d'un nouveau sommet israélo-palestinien, pourvu qu'il soit mieux préparé que celui de Camp David en juillet. M. Arafat a déclaré qu'il avait prévu « *qu'une telle*

rencontre demandait une réelle préparation », mais que, « *malheureusement, on ne [l'] a pas écouté à l'époque* ».

Le chef de l'Autorité palestinienne devait prononcer devant le Conseil de sécurité de l'ONU un plaidoyer en faveur du déploiement d'une force de 2 000 observateurs militaires de l'ONU entre Israéliens et Palestiniens. Israël envisageait d'intervenir également devant le Conseil, le même jour, pour exprimer son hostilité à ce projet. Selon M. Arafat, M. Clinton évoquera cette demande palestinienne avec M. Barak, qu'il verra dimanche. Pour autant, Washington assure ne pas avoir changé de position et estime qu'une telle proposition n'est pas viable tant qu'Israël y sera hostile.


Au moins 190 personnes, à une écrasante majorité palestiniennes, ont été tuées en 43 jours de combats depuis le début des émeutes, le 28 septembre. Ces émeutes ont fait également des milliers de blessés, majoritairement palestiniens. — (AFP, Reuters.)

A VOTRE AVIS
POUR LA BOURSE,
QUELLE BANQUE VOUS APPORTE
LE MEILLEUR EN CONSEIL
ET QUALITÉ DE GESTION ?

LE CRÉDIT AGRICOLE
 ET SA FILIALE INDOCAM, PRIMÉS
 PAR LES GRANDS PRIX DE LA GESTION
 D'ACTIFS DE L'AGEFI.

Le meilleur du conseil :
 Best Seller,
 catégorie Banque à réseau

Le meilleur de la gestion :
 Indocam, la société la plus
 nommée pour sa gestion
 de fonds actions et obligations



**L'IMAGINATION
 DANS LE BON SENS**

LA BOURSE, ÇA NE S'IMPROVISE PAS

Indocam - Société de Gestion de Portefeuille agréée par la COB sous le n° GP 97.51. SA au capital de 16 358 400 €. 90, bd Pasteur 75015 Paris. 382 357 648 RCS Paris.

FCB - Société de gestion : Indocam - Edité par CICA SA - 784 608 416 RCS Paris - 11/2000

Le président Laurent Gbagbo appelle la Côte d'Ivoire à la réconciliation

« Nous ne referons pas d'élection présidentielle », a précisé le chef de l'Etat

Dans son discours prononcé lors d'une « journée de commémoration », à la mémoire des victimes des tueries post-électorales, le président ivoirien

Laurent Gbagbo, deux semaines après son investiture, a prôné l'union nationale. « La mort n'a pas de parti », a-t-il notamment déclaré, tout

en critiquant, sans le nommer, l'ex-premier ministre Alassane Ouattara, qui a été conpé par les partisans du chef de l'Etat.

ABIDJAN

de notre correspondante

La cérémonie organisée, jeudi 9 novembre, à la mémoire des victimes des violences qui ont suivi l'élection présidentielle du 22 octobre se voulait l'un des actes symboliques devant sceller la réconciliation entre les Ivoiriens. Mais les huées qui ont accueilli Alassane Ouattara à son entrée dans le stade Houphouët-Boigny ont montré à quel point cette réconciliation serait difficile. « Mossi dehors ! », ont hurlé en chœur des milliers de jeunes militants du Front populaire ivoirien (FPI), parti du président Laurent Gbagbo, rappelant que, pour eux, le leader du Rassemblement des républicains (RDR), écarté de la course à la présidence au motif que ses origines ivoiriennes seraient douteuses, est un étranger, un Mossi, ethnique majoritaire au Burkina Faso voisin.

Quelques minutes plus tard, les huées ont repris quand M. Gbagbo a salué la mémoire des victimes

des 24-26 octobre. C'est la date du 26 qui a provoqué l'ire des militants. Ce jour-là, au lendemain de l'investiture de M. Gbagbo, obtenue au prix d'une mobilisation exceptionnelle de la population contre le général Robert Gueï, autoproclamé président, les militants du RDR étaient dans la rue pour réclamer la reprise du processus électoral. Les jeunes du FPI n'ont visiblement pas apprécié cet hommage. « Dans cette tragédie, on ne saurait établir de discrimination entre les victimes. La mort n'a pas de parti, pas de religion, elle n'est d'aucune région », a martelé le nouveau chef de l'Etat.

Pendant dans son ensemble le discours « d'unité nationale » de M. Gbagbo fut assez sévère pour M. Ouattara. « La folie qui a jeté les jeunes dans la rue après la prestation de serment est la même folie qui a fait tirer sur les jeunes avant la prestation de serment », a déclaré le chef de l'Etat, sous-entendant que M. Ouattara avait eu une attitude aussi irresponsable que le général Gueï. « Cessez vos idioties avant

qu'il ne soit trop tard », a lancé M. Gbagbo aux « comploteurs », sans expliciter quels complots se tramaient en Côte d'Ivoire ni qui les fomentait.

PROMESSE DE TRANSPARENCE

Il s'est montré très ferme sur le fait que la Constitution, qui contient des conditions d'éligibilité à la présidence taillées sur mesure pour invalider M. Ouattara, ne serait pas modifiée. « Ici en Côte d'Ivoire, nous ne réécrirons pas la Constitution et nous ne referons pas d'élection présidentielle. Que cela soit clair ! a-t-il lancé. Aux chefs d'Etat que j'ai déjà rencontrés et à ceux que je rencontrerai, je dis "Laissez nous tranquilles". »

Plusieurs chefs d'Etat africains et occidentaux, qui avaient critiqué la légitimité de l'élection présidentielle, ont fini, au nom du réalisme politique, par reconnaître le président Gbagbo. Quant à l'enquête sur les 171 morts, tombés entre le 24 et le 26 octobre, selon le bilan officiel, elle se fera dans la trans-

parence, a promis M. Gbagbo. « Dans le pardon, seule la vérité libère », a-t-il dit. L'établissement de la vérité sera long et difficile, et il est fort probable que les enquêtes n'aboutissent pas avant les législatives du 10 décembre. De plus, le rôle des forces de l'ordre, notamment la gendarmerie, dans la répression contre les partisans du RDR les 26-27 octobre, est déjà très controversé. Alors que de très nombreux témoignages mettent en cause des éléments de la gendarmerie, le quotidien du FPI, Notre voie, a pris la défense des gendarmes, très tôt ralliés à la cause de M. Gbagbo contre le général Gueï, accusant la presse du RDR d'interroger de « faux témoins ».

A la sortie de la cérémonie, les militants du FPI, surchauffés, attendaient de pied ferme M. Ouattara, qui a dû quitter les lieux par une porte annexe du stade. Samedi, son parti organise une marche en hommage aux défunts.

Fabienne Pompey

Matignon soutient politiquement et financièrement Abidjan

BRAZZAVILLE a brûlé, mais Abidjan sera sauvé. Pour la première fois depuis l'arrivée à Matignon de Lionel Jospin, le gouvernement français se mobilise pour

ANALYSE

Matignon affirme sa prééminence sur l'Elysée en matière de politique africaine

secourir un pays africain menacé d'apoplexie, la Côte d'Ivoire. Décidé par le premier ministre, l'engagement français, tant politique que financier, est sans précédent : selon les informations recueillies par *Le Monde*, le ministre délégué à la coopération, Charles Josselin, se rendra, mardi 14 novembre, à Abidjan pour s'entretenir avec le président Laurent Gbagbo, élu le 22 octobre dans des conditions controversées.

A ce « geste fort de reconnaissance » s'ajouteront des moyens importants. « En raclant les fonds de tiroirs », Paris a constitué une ca-

gnotte d'environ 800 millions de francs. Destinés à « remettre la Côte d'Ivoire à flot », ces fonds devront être déboursés au lendemain des élections législatives du 10 décembre, qui auront valeur de test sur la nature démocratique du nouveau régime ivoirien.

Plusieurs tabous volent en éclats. Pour commencer, Matignon affirme sa prééminence en matière de politique africaine, jusqu'alors chassée gardée de l'Elysée à l'intérieur même du « domaine réservé » qu'a été, longtemps, la politique étrangère. Certes, le premier ministre avait déjà pris des initiatives, notamment en faveur du Niger ou du Burundi, quitte à puiser dans ses fonds secrets. Mais la Côte d'Ivoire – pays-clé en Afrique de l'Ouest – constitue un défi d'une tout autre dimension. Or, bien que le premier ministre et le président se soient entendus pour faire cesser, à Paris, la querelle de légitimité autour de M. Gbagbo, soutenu par ses « camarades » du Parti socialiste et contesté par des ténors du RPR, leur décalage reste béant : « En attendant la fin de la période électo-

rale, avec les législatives en décembre », l'Elysée n'a pas envoyé de télégramme de félicitations à Laurent Gbagbo, président investi depuis deux semaines qui s'apprête à accueillir, dans trois jours, un ministre de la République...

SUR TOUS LES FRONTS

Par ailleurs, la « doctrine Balladur » sera battue en brèche. En 1993, l'ancien premier ministre avait édicté comme principe, respecté depuis, que les pays africains devaient être en règle avec le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale pour pouvoir prétendre à l'aide bilatérale. Ce fut la fin des « rallonges budgétaires », débouquées par Paris pour sauver des « régimes amis ». Mais, pour la Côte d'Ivoire, la France est prête à déboursier une somme importante, précisément pour permettre le remboursement d'arriérés et, ainsi, « réamorcer la pompe ».

Certes, la charité est bien ordonnée. 600 millions de francs iront à l'Agence française de développement (AFD) pour qu'elle puisse, sans violer ses statuts, reprendre ses financements. Mais environ 175 millions de francs serviront à éponger les arriérés auprès de la Banque mondiale qui, à son tour, a suspendu le décaissement de ses fonds d'aide (*Le Monde* du 4 novembre). Enfin, au-delà de cette ingénierie financière, la France monte en première ligne sur tous les fronts. Charles Josselin a annoncé, mercredi 8 novembre, que Paris comptait mobiliser pour la Côte d'Ivoire « tous les administrateurs européens » au sein des institutions de Bretton Woods (FMI et Banque mondiale).

« L'espère que, dans les semaines à venir, nous pourrions aider la Côte d'Ivoire à sortir d'une situation préoccupante », a ajouté le ministre délégué à la coopération. Lequel s'était déjà rendu à Bamako, le 3 novembre, pour persuader le chef de l'Etat malien, Alpha Oumar Konaré, actuellement aussi président de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao), de reconnaître la légitimité de Laurent Gbagbo. « On ne

s'engagerait pas sans le soutien des pays de la région », souligne une source autorisée à Paris, qui précise que « les consultations avec le Nigeria ont été permanentes ».

En Europe, le « soutien » de la Grande-Bretagne serait acquis et les Etats-Unis, d'abord favorables à un nouveau scrutin présidentiel en Côte d'Ivoire pour donner sa chance à l'ex-premier ministre Alassane Ouattara, adopteraient finalement « une position de neutralité ». C'est sur cette toile de fond qu'il a été décidé que M. Josselin, sur le chemin de retour d'une conférence au Gabon, s'arrêterait à Abidjan.

Le gouvernement français assumera son « devoir de responsabilité », affirme la même source autorisée. « Tout se fera dans la transparence. On ne se laissera pas instrumentaliser. Il y a d'autres façons de montrer que nous ne sommes pas indifférents à l'Afrique que de revenir aux délices et poisons de l'interventionnisme néocolonial ou de nous laisser aller aux tentations de l'ingérence moderne ». La « nouvelle » politique africaine de Paris était jusqu'alors une politique de prétérition, en fait d'absence d'action même lorsque, en 1997, l'ex-capitale de la France libre, Brazzaville, était à feu et à sang. Elle trouvera en Côte d'Ivoire son banc d'essai.

Stephen Smith

En Tunisie, scepticisme devant les réformes annoncées, notamment, sur la liberté de la presse

DANS un discours prononcé à l'occasion du 13^e anniversaire de son arrivée au pouvoir, le président Ben Ali a annoncé, mardi 7 novembre, une série de réformes relatives au système pénitentiaire, à la liberté de la presse et au pluralisme politique en Tunisie.

La plus remarquable de ces mesures concerne les prisons. La tutelle et l'administration des établissements pénitentiaires relèveront désormais du ministère de la justice, et non plus du ministère de l'intérieur. Le projet de loi devrait, par ailleurs, « organiser les conditions de séjour dans les prisons, garantir les droits des détenus et favoriser leur intégration ultérieure dans la société ». En matière de presse, sera supprimée « la mention d'incrimination pour diffamation de l'ordre public, eu égard au caractère flou de cette notion et à la marge très large de son interprétation ». La peine d'emprisonnement devrait également disparaître du code de la presse.

En ce qui concerne la vie politique, le montant de la subvention allouée aux partis de l'opposition légale et à leurs organes respectifs devrait être doublé. Pas un mot, en revanche, sur l'opposition modérée non reconnue (Forum démocratique, par exemple) ou sur les asso-

Sévères réquisitions contre dix-sept intellectuels lors d'un procès politique en Iran

Certains encourrent la condamnation à mort

L'AFFAIRE avait fait grand bruit en son temps en Iran, mais la notification des accusations portées contre les intéressés ayant été étalée sur plusieurs semaines, la gravité de ce qui les attendait n'avait pu être appréciée à sa juste mesure : dix-sept intellectuels, de la mouvance réformatrice pour la plupart – dont six femmes –, risquent des peines allant d'une dizaine d'années de prison à la condamnation à mort, selon les réquisitions du procureur.

Jeudi 9 novembre, deux d'entre eux ont comparu séparément devant le tribunal révolutionnaire de Téhéran : il s'agit de l'écrivain et éditorialiste le plus célèbre et le plus audacieux de la République islamique, Akbar Ganji, et de Khalil Rostam-Khani, ancien militant communiste. Depuis le 4 novembre, ils sont quatorze à avoir comparu devant le tribunal révolutionnaire de Téhéran : Mehran-giz Kar, avocate, Chala Lahidji, éditrice, Chala Sherkat, directrice du magazine *Zanan*, Monirou Ravanipour, romancière, Khadija Moghaddam, chercheuse, Jamileh Kadivar, députée et épouse du ministre de la culture, Ezatollah Sahabi, directeur de la revue *Iran e Farda*, Hamid Reza Jalaipour et Alireza Alavitabar, journalistes, Fariborz Rais-Dana, économiste, Saïd Sadr, interprète à l'ambassade d'Allemagne à Téhéran, Mahmoud Dowlatabadi, romancier, Mohamad Ali Sepanlou, poète, et Ali Afshari, dirigeant d'une association d'étudiants. Le dix-septième, le religieux Hassan Yousefi Echevari, avait comparu début octobre devant le tribunal spécial pour religieux. MM. Rostam-Khani, Sadr et Echevari, accusés, entre autres, d'être des *moharebs* (combattants contre Dieu), risquent la peine de mort.

N'appartenant à aucun courant politique, MM. Rostam-Khani et Sadr sont accusés d'avoir participé à l'organisation, par l'Institut Heinrich-Böll, d'une conférence sur l'Iran, en avril, à Berlin. Les autres sont coupables d'avoir pris part à ce forum, non pas tant à cause des propos qu'ils y ont tenus – et qui, pour la plupart, n'étaient pas plus audacieux que ce que disent les réformateurs en Iran même – que parce que des opposants en exil, au sein de l'auditoire, se sont livrés à des actes de provocation jugés « anti-islamiques » à Téhéran. Ils sont accusés d'avoir agi contre « la sécurité nationale », ce que tous récuse. En réalité, le « crime » dont ils sont jugés coupables par une justice toujours sous strict

contrôle du courant conservateur est la défense des libertés. Certains d'entre eux avaient été laissés en liberté sous caution après avoir été entendus par le tribunal à leur retour de Berlin. D'autres avaient été incarcérés pendant quelques semaines, puis libérés sous caution en attendant leur procès. Seuls MM. Ganji et Echevari avaient été maintenus en détention jusqu'au procès. En comparant, jeudi, devant le tribunal, M. Ganji, qui est également poursuivi pour ses investigations sur les assassinats politiques dans son pays, s'est plaint de sévices corporels, d'avoir été « battu ». Placé en isolement depuis trois mois, il a affirmé n'avoir pu rencontrer ni sa famille ni son avocat.

DES CHARGES ARBITRAIRES

« Au regard du caractère inique des procès (huis clos, négation du droit de la défense) », la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme et l'Organisation mondiale contre la torture, dans le cadre de leur programme conjoint, l'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'homme, ont souhaité mandater une mission d'observation judiciaire au procès d'Akbar Ganji. Mais ils n'ont pas obtenu de visa pour se rendre en République islamique, indique un communiqué de l'Observatoire publié à Paris.

Jugeant que les charges retenues contre les intéressés sont « arbitraires, car elles ne visent qu'à sanctionner leurs prises de position et activités en faveur des droits de l'homme et de la démocratie en Iran », l'Observatoire demande aux autorités iraniennes de veiller à l'abandon de ces charges ou, dans le cas contraire, de « garantir le droit à un procès juste et équitable », et de respecter les dispositions de la Déclaration sur les défenseurs des droits de l'homme et de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Rappelant que deux des plus célèbres avocats de la République islamique, défenseurs des libertés, Chirine Ebadi et Mohsen Rahami, ont été récemment condamnés à quinze mois de prison avec sursis et cinq ans de privation de leurs droits civiques, dont celui d'exercer leur profession, l'Observatoire demande à « la communauté des Etats et notamment à l'Union européenne, de faire pression sur les autorités iraniennes » afin que cessent les abus.

Mouna Naïm

GRAND JURY

RTL Le Monde LCI

FÉLIX ROHATYN

Ambassadeur des États-Unis en France

Débat animé par OLIVIER MAZEROLLE

avec PATRICK JARREAU - LE MONDE et PIERRE-LUC SÉGUILLON - LCI

DIMANCHE 18H30

SUR

RTL & LCI

L'ENCAISSEUR DU FRAC®



SOCIÉTÉ DE RECOURS DE CRÉANCES

39, Rue La Fayette - 75009 PARIS
Tel 0153209353 - Fax 0153209350

Florence Beaugé

GAUCHE Le congrès des Verts, organisé à Toulouse samedi 11 et dimanche 12 novembre, se présentait dans la plus grande incertitude. Minoritaire avec seulement 33,2 % des

voix dans le vote des militants, le courant de Dominique Voynet est contraint de faire alliance, vraisemblablement, avec celui de Guy Hascoët et Noël Mamère (22,8 %), mais

ces derniers y mettent des conditions rigoureuses pour la ministre. ● LE SECRÉTAIRE NATIONAL, Jean-Luc Bennahmias, voynettiste, pourrait faire les frais d'un tel accord,

d'autant plus que sa nomination au Conseil économique et social, en septembre 1999, l'a placé en situation d'incompatibilité au regard des statuts des Verts. ● DEVENU l'un des

pilliers de la gauche plurielle, le parti écologiste peut être l'enjeu, localement, de batailles internes, voire de tentatives d'« entrisme », ce qui semble avoir été le cas à Montpellier.

Dominique Voynet cherche une majorité au congrès des Verts

Avec seulement un tiers des voix des militants en faveur de sa motion, la ministre de l'environnement a passé la semaine à tenter de trouver un accord pour les assises réunies à Toulouse samedi 11 et dimanche 12 novembre. Guy Hascoët et Noël Mamère peuvent-ils s'y refuser ?

JOUERONT-ILS vraiment, à Toulouse, samedi 11 et dimanche 12 novembre, leur version du congrès de Rennes, calamiteuses assises socialistes de 1990 restées dans les mémoires ? La comparaison hérisse les Verts, d'autant plus qu'ils ne sont pas sûrs de ne pas la mériter.

Rappel de l'épisode précédent : le 29 octobre, les adhérents des Verts ont voté pour ce qu'ils appellent – scoups toujours ! – leurs chefs de tente. Soit 33,2 % pour Dominique Voynet, qui a divisé par deux son score du congrès de Noysey-le-Grand de 1998 ; 22,8 % pour Guy Hascoët et Noël Mamère ; 15,3 % pour Marie-Christine Blandin et Stéphane Pocrain ; 14,4 % pour Maryse Arditti ; 12 % pour Martine Billard ; 2 % pour Françoise Duthu. Sous la tente de cette dernière il n'y a donc plus grand monde, et les Verts ne se sont même pas donné la peine de lui réserver une salle, vendredi 10 novembre au soir, veille du congrès, alors que les cinq autres courants se réunissent, chacun, pour d'ultimes discussions. A 2 heures du matin, les salles doivent être libérées.

Après ? Les paris sont ouverts. « Ouverts », justement, la tendance de M^{me} Voynet, mise toujours sur une large majorité, pen-

sant rallier sous sa bannière le courant bicéphale de MM. Hascoët et Mamère, « sans doute aussi *Maison verte de Marie-Christine Blandin et Stéphane Pocrain et peut-être Vert écolo de Maryse Arditti* », escompte le voynettiste Denis Baupin. « Nous avons tout à perdre à rater ce congrès », estime à juste titre le porte-parole. Sortir par le haut, en réussissant à constituer une large majorité, serait la solution idéale pour les Verts, qui dessinent leur avenir. Un congrès de déchirements, à l'image des journées d'été de Larnas, serait de mauvais augure pour les municipales et, par conséquent, pour les législatives, que les Verts sont, en l'état actuel, incapables de gagner sans le Parti socialiste. Le risque serait grand de retourner à l'état groupusculaire et protestataire de ses débuts.

NÉGOCIATIONS

L'essentiel des négociations se joue entre les deux principaux courants, M^{me} Voynet d'une part, M. Hascoët, M. Mamère et Francine Bavay, venant de la gauche des Verts, d'autre part. La tendance « Mamoët », est tirée, pour l'heure, par un tandem où l'un des deux seulement pédale avec vigueur. Le député de Gironde, encore plus en forme depuis qu'il a déclaré son envie de se présenter à présiden-



tielle, se dépense avec ardeur, tandis que le secrétaire d'Etat à l'économie sociale est à la peine. Sur le fond, que réclame cette équipe, dont M. Baupin se plaît à prédire qu'elle n'est qu'une « coalition d'intérêts de congrès », vouée à éclater par la suite ? « Il faut que tout le monde accepte l'idée d'un congrès extraordinaire en juin, après les municipales, qui devra à la fois

préparer un accord de législature et décider de la façon dont on organise des primaires à la loyale pour la présidentielle », résume M. Mamère, qui se dit prêt à entrer dans une large majorité. Dynamiques vertes souhaite aussi une réforme des statuts, instituant un bureau national, afin d'avoir « une coordination efficace ». Il faudra régler la question du secrétariat national, ajoute

M^{me} Bavay, qui, tout en se montrant moins sévère que M. Hascoët à l'égard de Jean-Luc Bennahmias, estime que la fonction doit être plus collégiale. « Il faut des garanties sur le fait que ce pouvoir soit partagé », note la vice-présidente du conseil général d'Ile-de-France.

On dit beaucoup « il faut », chez les Mamoët, mais M^{me} Voynet sera obligée de l'entendre un peu. Fragilisée par le score de son courant, la ministre pourrait l'être un peu plus, à Toulouse, par le sombre pronostic qui ressort d'un sondage publié vendredi par *Les Dépêches-Le Progrès* sur sa candidature à la mairie de Dole.

CHAISES MUSICALES

Chez les amis de M^{me} Blandin on pensait, comme c'était le cas jusqu'en 1995, que les congressistes devaient procéder par éliminations successives des textes – ce que les Verts appellent les chaises musicales – jusqu'à ce que deux motions s'affrontent in fine. La synthèse avait lieu ensuite, ce qui donnait le temps de voir venir. « Cela ne change pas grand-chose, assure M. Pocrain. A eux deux, les voynettistes et les partisans de Guy Hascoët et Noël Mamère ont le pouvoir. Qu'ils fassent la majorité à deux ! » L'allié de M^{me} Blandin refuse de « jouer les casques bleus »

pour une synthèse générale, qui risquerait de se désagréger rapidement.

L'union Voynet-« Mamoët » pourtant, associant les deux Verts du gouvernement, reposerait sur une base politique solide : les deux courants tiennent, en effet, à ménager autant qu'il le faut le PS, tout en maintenant une pression supportable. Ils sont prêts, par exemple, à mettre une sourdine à la revendication de l'introduction d'une dose de proportionnelle aux législatives, ce que recommande avec insistance M. Mamère.

A l'inverse, Martine Billard, représentante d'Autrement les Verts, subordonne les discussions sur un nouveau contrat de législature avec le PS à une réforme du mode de scrutin. M^{me} Billard souligne que le vote massif des militants en faveur de la motion spécifique présentée sur ce point « est un fait central ». « C'est l'expression d'un ras-le-bol vis-à-vis du PS », ajoute-t-elle. Selon M^{me} Arditti (Vert écolo), « si l'on retourne vers un accord de législature sans la proportionnelle, on n'envisagera plus jamais de pouvoir en sortir ». C'est-à-dire, selon elle, que les Verts renonceraient définitivement à obtenir les moyens de leur indépendance.

Béatrice Gurrey

Daniel Cohn-Bendit est un mauvais payeur

PARMI les nombreuses tâches auxquelles les Verts ont décidé de s'atteler figure la remise en ordre des reversements que les élus doivent au parti. Dans un document interne, daté du 16 octobre, la trésorière, Aline Archimbaud, a dressé un état des lieux du « qui verse quoi ». Ou plutôt du « qui ne versait pas », ce qui permettait d'attribuer au courant Dynamiques vertes un bonnet d'âne bien commode en ces temps de congrès...

Sans s'attarder sur cette petite manœuvre, le document reste intéressant. Pour un parti qui affiche un compte de résultat de près de 24 millions de francs (*lire page 9*), la contribution des élus se monte à un peu moins de 10 %, soit 2 millions de francs. Les cotisations des adhérents représentent 4 millions de francs, le financement public environ 12 millions, les dons de personnes physiques 709 000 francs.

Honneur d'abord à l'Europe. L'eurodéputé moyen a versé sans faute, en 1999, 25 000 francs à l'Association nationale de financement des Verts. La contribution augmente nettement en 2000 puisque, au mois d'août, huit d'entre eux, sur neuf, avaient déjà versé 43 500 francs en moyenne. Sauf qui ? Daniel Cohn-Bendit, brillante tête de liste aux européennes, mais mauvais payeur. Le secrétaire national, Jean-Luc Bennahmias, pour son « *reversement sur indemnité du Conseil économique et social* », a payé, en 1999, 29 000 francs. Selon ses déclarations, le CES lui octroie un salaire mensuel de 15 000 francs par mois, frais de secrétariat compris, plus 47 000 francs de

voyages gratuits par an, en France, pour Bruxelles et pour Genève, ainsi qu'une note de frais de 7 000 francs par an.

Par ailleurs, bricolage légal, mais bricolage tout de même, Yves Cochet, député du Val-d'Oise, paye le secrétaire national à concurrence de 10 000 francs par mois comme... attaché parlementaire, tandis que le parti ne verse pas un fiérelin à M. Bennahmias. On comprend que le document juge « *nécessaire d'anticiper, et qu'avant les prochaines échéances électorales, une réflexion s'engage sur une charte des élus et un mode de calcul simple pour les reversements* ».

Et les ministres ? Dominique Voynet donne 3 000 francs par mois depuis 1997, pour un traitement mensuel de 35 000 francs. « *Compte tenu de son rythme de travail, une "nounou" à la maison, environ 10 000 francs par mois, charges comprises* », est nécessaire, précise ce document plein de sollicitude. Guy Hascoët, lui, n'a rien versé jusqu'au 1^{er} octobre, date à partir de laquelle il s'engage à verser 3 000 francs par mois. Quant aux députés, c'est M. Cochet qui mérite la médaille : il est le seul à avoir envoyé, pour l'année 2000, 18 000 francs, alors que les autres députés, indemnisés à hauteur de 31 564 francs par mois, ne versaient rien. Cette anomalie est corrigée, en principe, depuis le 1^{er} octobre, avec un rattrapage progressif, étalé jusqu'en 2002, pour Marie-Hélène Aubert et Noël Mamère.

B. G.

Secrétaire national, un fauteuil instable

MAINTENANT, même dans les petits restaurants, on le reconnaît. On lui demande de signer le livre d'or quand il y en a un. Jean-Luc Bennahmias, ancien journaliste à *La Gueule ouverte* et secrétaire national des Verts, passe à la télévision pour commenter les élections, va voir Jacques Chirac pour discuter du référendum et parle à la radio pour expliquer les vapeurs des Verts. Pas célèbre, non, mais un peu connu.

C'est bien cela qui irrite certains de ses camarades. On lui reproche, notamment, d'avoir tué la fonction des quatre porte-parole. On lui en veut d'être vraiment devenu secrétaire national d'un parti politique, alors qu'il n'était là que pour garder la maison. Dominique Voynet, dont il est un partisan, lui avait assigné cette place, au lieu de celle de député européen dont il rêvait, avec un lot de consolation en prime : un poste au Conseil économique et social.

C'est ce poste, cadeau de Lionel Jospin, par lequel les ennuis arrivent aujourd'hui. En effet, selon les règles drastriques des Verts, la

fonction de conseiller économique et social est incompatible avec celle de secrétaire national. Le conseil statutaire, organe qui dit le droit chez les écologistes, a fait preuve d'« *indulgence* » jusqu'au congrès, mais, à Toulouse, il va falloir choisir : le CES ou l'avenue Parmentier, siège des Verts, dans le 11^e arrondissement de Paris. Pour M. Bennahmias, c'est tout vu : ce sera, jure-t-il, le Conseil économique et social. Il n'y a pas que les ennuis de secrétaire national dans la vie. Et puis, il faut bien gagner son pain (*lire ci-contre*).

REPROCHES ACIDES

Guy Hascoët, lui, s'est chargé d'accélérer le processus. Le secrétaire d'Etat à l'économie solidaire a lâché sa grenade dans *Le Parisien* du 8 novembre, en déclarant : « *Le secrétaire national n'est pas à sa place. Il dit du mal de nous dans les dîners en ville et nous empêche de nous exprimer dans les organes internes du parti. Pourquoi voudrais-je qu'il reste secrétaire national ?* » L'interview a beaucoup plu, le jour même, mer-

credi matin, lors de la réunion hebdomadaire des Verts en présence de Dominique Voynet. Blème, le secrétaire d'Etat a subi quelques reproches acides. Etait-ce le meilleur moyen de réussir le congrès ?

« *Ce garçon est malheureux, et je n'y peux rien* », a sobrement commenté Jean-Luc Bennahmias ; mais, évidemment, l'affaire ne s'arrête pas là. Dimanche 12 novembre, à Toulouse, les délégués au congrès des Verts se verront soumettre une motion qui propose de sortir la fonction de conseiller économique et social de la grille d'incompatibilités, pour passer dans la grille de cumuls, affectée d'un certain nombre de points. Ce petit artifice, s'il est accepté, permettra à M. Bennahmias de conserver son poste. Seul obstacle, de taille : la motion doit être adoptée par 75 % des votants, un score loin d'être acquis alors que les 8 500 adhérents des Verts sont capables de se diviser en six courants.

En outre, leurs tractations d'alliance sont si complexes que l'enjeu du poste de secrétaire national risque d'être dépassé par d'autres querelles. M. Bennahmias pourrait en faire les frais, payant par la même occasion sa gestion maladroite de la marée noire. En pleine crise, il avait envoyé tout le siège en vacances, pour se reposer d'une occupation interminable par les sans-papiers.

S'il n'est pas reconduit, qui peut le remplacer ? L'éternel « Pouliodor », Jean Desessard, prétendant le plus tenace, n'a guère de chances, car le secrétaire national est traditionnellement issu du courant majoritaire, en l'occurrence celui de M^{me} Voynet. Or, M. Desessard est proche de M. Hascoët. La sortie de ce dernier dans *Le Parisien* pourrait alors prendre un autre sens qu'un simple mouvement d'humeur. Une partie des voynettistes, qui n'apprécie pas M. Bennahmias, mais qui ne peut le dire ouvertement, aurait-elle chargé M. Hascoët de lui porter un coup, en échange d'autre chose ? Certains ne sont pas loin de le penser chez les Verts.

Reste alors une autre possibilité : le voynettiste Denis Baupin, porte-parole qui n'a pas digéré d'être réduit à un mi-temps par un vote du conseil national interrégional. L'intéressé a un commentaire tout prêt : « *Je ne veux pas répondre à cette question. Elle n'est pas à l'ordre du jour.* »

B. G.

Adhérents contestés, entrisme et élections municipales à Montpellier

MONTPELLIER

de notre correspondant

La manœuvre politique est assez claire aux yeux des Verts de Montpellier. D'ailleurs, personne, ou presque, ne la conteste. Pour retrouver une majorité au sein de la section montpelliéraine du parti écologiste et peser sur les élections municipales, Jean-Louis Roumégas, représentant la tendance de Dominique Voynet, a fait adhérer chez les Verts, au printemps dernier, soixante-quinze Franco-Marocains (*Le Monde* du 25 septembre), renfort suffisant pour inverser le rapport de forces alors favorable au courant de Noël Mamère, mené localement par Jean-Claude Biau. Reste à savoir qui sont les réels bénéficiaires de l'opération et quelles sont les motivations de ces adhérents qui, avant cette entrée plutôt insolite chez les Verts, n'avaient, pour la plupart, aucune activité militante.

Pour M. Biau, il y a bien eu entrisme. Cet adjoint au maire de Montpellier suggère un montage organisé au profit du Parti socialiste. C'est aussi l'avis de Philippe Bohelay, membre de la commission immigration des Verts et

coauteur d'un rapport très sévère sur la situation montpelliéraine. Il estime que « *cette opération a profité à certains responsables socialistes proches du maire de Montpellier, Georges Frêche* ». Dans plusieurs grandes villes de la région, le PS souhaite des listes d'union de la gauche plurielle dès le premier tour. « *A Montpellier, il est clair que ce n'était pas la position de Jean-Claude Biau, qui suivait plutôt une stratégie d'autonomie* », ajoute M. Bohelay, lui-même militant de Clermont-Ferrand.

SERVICE COMMANDÉ

Evidemment, M. Roumégas et le premier secrétaire fédéral du PS, Robert Navarro, démentent catégoriquement. Cela ne suffit pas à lever le doute, en raison, notamment, du parcours d'un autre acteur de l'affaire, Olivier Taoumi. Ce magistrat d'origine marocaine, à l'époque commissaire du gouvernement au tribunal administratif de Montpellier, a suscité ou, pour le moins, aidé à l'entrée des Franco-Maghrébins chez les Verts, en travaillant sur le quartier du Petit-Bard, d'où sont originaires un tiers des nouveaux adhérents.

Or, au début de l'année, cet ami de M. Roumégas était encore membre de la section socialiste de Villeneuve-les-Maguelone. Cette information, révélée par la commission immigration, a suscité un émoi certain chez les Verts et donné davantage de poids aux déclarations des proches de M. Biau, pour qui M. Taoumi est entré chez les écologistes en service commandé.

Leur accusation n'a pas été prouvée, ce qui permet à M. Roumégas de rejeter tout en bloc. Pour lui, M. Taoumi a toujours défendu les intérêts de la communauté franco-maghrébine sur le terrain politique. Après plusieurs expériences électorales en solo à Vaux-en-Velin (Rhône) et dans les Bouches-du-Rhône, et un passage au PS qu'il a quitté en janvier, il aurait rejoint le parti qui, à ses yeux, défend le mieux les immigrés. Cependant, la commission nationale chargée de vérifier l'accusation d'entrisme, qui a blâmé M. Taoumi pour un communiqué accusant M. Biau de racisme, a suspendu le magistrat jusqu'à ce qu'elle ait rendu ses conclusions définitives.

Pour le reste, l'affaire, selon

M. Roumégas, est beaucoup plus simple qu'il n'y paraît. En 1998, il avait lui-même été mis en minorité au sein des Verts de l'Hérault lors de l'entrée, dans le cadre d'un accord national, des communistes rénovateurs de M. Biau et des militants du parti d'Yves Pietrasanta, député européen. Cet épisode serait donc la réponse du berger à la bergère. « *Quand Biau s'est aperçu qu'il avait perdu, à la veille de l'assemblée générale du 4 juillet, il a décidé de casser la baraque* », affirme anonymement un membre du clan Roumégas.

ACCUSATIONS RÉCIPROQUES

Ce climat délétère, fait de pressions et d'accusations réciproques, a provoqué la mise sous tutelle de la fédération de l'Hérault et l'annulation de l'assemblée générale du 4 juillet. Il aurait pu décourager les nouveaux adhérents. En fait, parmi les soixante-quinze Franco-Marocains, très peu ont quitté les Verts. Et si l'on retire ceux qui croyaient avoir adhéré à une municipale, ou qui ont été récusés parce qu'ils ne voulaient pas que les femmes de leur famille entrent dans un parti, la commission chargée de vérifier les adhésions a vali-

dé, en octobre, les cartes de soixante et une personnes. Ces ouvriers, maçons, restaurateurs, venus pour la plupart des quartiers défavorisés de Montpellier, ont pu voter aux assemblées générales et désigner des représentants pour le congrès de Toulouse. Si les organes dirigeants des Verts rejetaient les recours déposés par M. Biau, ils auront peut-être même de conseillers municipaux en mars.

« *La libéralisation au Maroc fait qu'il n'y plus d'obstacle à ce qu'on s'engage politiquement en France. Les sages de la communauté veulent que leurs fils s'intègrent de façon politique et civique* », déclare l'un de leurs représentants, Hassan El Mesnaoui, qui rejette les accusations de manipulation ou de clientélisme, formulées notamment par Zina Bourguet. Cette proche de M. Biau « *ne souhaite pas que l'on se serve de ces gens, comme on s'est servi de [ses] parents* ». M. Roumégas, qui ne désespère pas d'avoir gain de cause auprès de la direction nationale, s'attend à mener encore de nombreuses batailles avec ses nouveaux partenaires.

Richard Benguigui

Michèle Alliot-Marie tente de répondre aux critiques sur sa gestion du RPR

La direction du parti est légèrement remaniée

ONZE MOIS après son élection à la présidence du RPR, Michèle Alliot-Marie a procédé, jeudi 9 novembre, à un léger remaniement de la direction du mouvement. Annoncée depuis le début septembre, lors des universités d'été des jeunes RPR, à Nice, cette « restructuration » consiste surtout en un resserrement de l'équipe nationale. Le secrétaire général, Adrien Gouteyron, reste en place, de même que les conseillers de la présidente, François Fillon et Patrick Ollivier, et le porte-parole, Patrick Devédjian.

Présenté le jour de l'anniversaire de la mort du général de Gaulle – parce que « le gaullisme ne se résume pas à une époque » –, ce remaniement témoigne cependant du malaise persistant dont est victime le RPR. « Je dois le constater, a affirmé M^{me} Alliot-Marie, on me dit souvent, on vous dit souvent et vous me dites souvent qu'on ne nous entend pas. Il faut donc une action plus forte et plus lisible ». En effet, le principal parti de l'opposition est à la peine.

« PROPOSITIONS ALTERNATIVES »

La députée des Pyrénées-Atlantiques est absorbée à tel point par la gestion de l'appareil qu'elle s'interroge sur la possibilité d'être candidate à sa propre succession à la mairie de Saint-Jean-de-Luz. Son autorité est contestée au sein même de la commission exécutive. Les « éléphants » du mouvement font mine de l'ignorer. Le groupe RPR de l'Assemblée nationale, que préside Jean-Louis Debré, se pose ouvertement en concurrent du parti. Les ambitions présidentielles d'Alain Madelin et, surtout, de François Bayrou ne favorisent pas l'union de l'opposition.

Ainsi, l'accord RPR-UDF-DL

Jean-Louis Saux

Le RPR et l'UDF affichent des comptes déficitaires en 1999

LA COMMISSION nationale des comptes de campagne et des financements politiques (CCFP) a fait publier, au Journal officiel du 9 novembre, les comptes des partis politiques au titre de l'exercice 1999. C'est le sixième rapport de la commission, depuis que la loi de 1995 a interdit le financement des partis par les entreprises et les a obligés, s'ils bénéficient de l'aide de l'Etat ou recueillent des dons, à tenir une comptabilité et à déposer leurs comptes chaque année. La CCFP rappelle qu'elle ne dispose d'aucun pouvoir d'investigation ou de contrôle de ces documents mais se borne à vérifier que les comptes respectent les formes prévues par la loi.

La dotation publique est aujourd'hui la principale ressource des partis politiques représentés au Parlement, puisque l'aide de l'Etat est proportionnelle pour moitié au nombre de parlementaires et pour moitié au nombre de voix obtenues au premier tour des législatives. Cette aide publique a représenté, en 1999, 83,2 % de l'ensemble des ressources de Démocratie libérale, 77 % de celles du Parti radical de gauche, 72 % de celles de l'UDF, 71,1 % de celles du RPR, 60,5 % de celles du Front national, 56,85 % de celles du Mouvement pour la France, 56,57 % de celles du Mouvement des citoyens et 53,63 % de celles du Parti socialiste.

« PRODUITS D'EXPLOITATION »

Les autres grandes formations se situent en dessous de 50 % et tirent donc plus de la moitié de leurs ressources des cotisations de leurs adhérents, des contributions de leurs élus et des produits de manifestations. C'est le cas des Verts (49,48 % d'aide publique), du Parti communiste (36,82 % d'aide publique, contre 10,17 % venant des cotisations des adhérents et 36,28 % des contributions des élus). Sur 10 millions de francs de recettes, la Ligue communiste révolutionnaire (LCR) ne reçoit que 7,8 % d'aide publique, les « produits d'exploitation » représentant 45,5 % et

pour les investitures aux élections municipales ne sera sans doute pas conclu avant la fin novembre et les militants, de plus en plus nombreux, déplorent l'absence d'un projet dans la perspective des élections législatives.

« Il y a urgence à présenter des propositions alternatives », a reconnu la présidente du RPR, Jean-François Copé, ancien député, maire de Meaux, a ainsi été nommé coordinateur au projet. Sous l'appellation de délégué général, il avait occupé les mêmes fonctions lors de la campagne pour les élections législatives de 1997. Gérard Larcher, sénateur des Yvelines, est chargé par ailleurs des « nouvelles relations sociales ». Ce sont là les principaux changements.

Le « contre-gouvernement », dont M^{me} Alliot-Marie avait fait l'un des arguments de sa campagne pour la présidence et qu'on n'a jamais entendu, est quant à lui supprimé. Plusieurs de ses membres ne travaillaient pas, préférant se consacrer à la préparation des échéances électorales. Sur le plan interne, le directeur de la communication, Jérôme Peyrat, qui a longtemps travaillé auprès de Jacques Chirac, est promu directeur du cabinet de M^{me} Alliot-Marie, lequel est par ailleurs renforcé par l'arrivée de Jean-François Soglio, ancien directeur de CEA Industrie et ancien collaborateur d'Edouard Balladur. Enfin, après un an de recherche, le RPR a trouvé un directeur des études en la personne de Pierre-François Mourier, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, agrégé de lettres classiques et membre du comité de rédaction de la revue *Esprit*.

Esprit.

Jacques Chirac préserve sa neutralité entre Jean Tiberi et Philippe Séguin

Les deux rivaux se disputent au sujet de la cérémonie d'hommage à de Gaulle

La journée du 9 novembre, marquée aux yeux des gaullistes par le trentième anniversaire de la mort du général de Gaulle, a été animée par

de nouvelles péripéties de la bataille pour la Mairie de Paris. Présent avec Jacques Chirac à la cérémonie de dévoilement d'une statue du gé-

néral, Jean Tiberi a reproché son absence à Philippe Séguin. Celui-ci a fait valoir qu'il n'avait pas été invité par l'Hôtel de Ville.

BAGARRE autour d'un carton. La journée de commémoration de la mort de Charles de Gaulle, jeudi 9 novembre, a tourné à la querelle de chiffonniers entre Jean Tiberi et Philippe Séguin, les anciens « compagnons » engagés dans la course à la mairie de Paris. Le président de la République, Jacques Chirac, qui refuse de s'immiscer dans les affaires municipales, comme il le rappelle régulièrement au grand dam de M. Tiberi, était avec ce dernier sur les Champs-Élysées pour l'inauguration d'une statue du général (*Le Monde* du 10 novembre). Une heure après le démarrage de la cérémonie, l'ancien président du RPR, M. Séguin, présentait ses vingt têtes de listes pour les municipales à Paris. Une heure : de quoi laisser le temps à certaines personnalités concernées, comme Edouard Balladur et Jacques Toubon, notamment, de traverser la Seine pour le rejoindre, rue Saint-Dominique, dans son QG de campagne.

Las ! Ce ballet bien réglé, conclu le soir par un « dîner républicain » donné par M. Chirac à Vittel, dans

les Vosges, et auquel était invité le député Séguin, a, malgré tout, dérapé. Si le candidat officiel de la droite à la Mairie de Paris n'a pas assisté à la cérémonie des Champs-Élysées, c'est qu'il n'y avait pas été invité, affirmaient, le matin, ses proches.

Sitôt de retour en son Hôtel de Ville, son rival, M. Tiberi, entouré d'une escouade de « compagnons », parmi lesquels le président du RPF, Charles Pasqua, s'en prenait à M. Séguin. « Que dire de l'attitude d'un ancien président du mouvement gaulliste qui, en ce moment même, en est réduit à annoncer celles et ceux qu'il a choisis pour tirer les listes dans les arrondissements ? », lançait le maire, qui ajoutait, jubilant : « Quand les petits arrangements, et les combinaisons de personnes prennent le pas sur notre histoire, il y a de quoi être inquiet pour l'avenir de notre société ! »

Car M. Séguin avait bel et bien été invité à la cérémonie des Champs-Élysées, assurait l'Hôtel de Ville, puissance invitante de l'inauguration, comme le précisait

la présidence de la République. M. Séguin devait donc répliquer en marge du dîner offert à Vittel par M. Chirac, à la veille du sommet franco-allemand, dîner qui réunissait, notamment, le président du Sénat, Christian Poncelet, sénateur des Vosges, le secrétaire d'Etat à l'industrie, Christian Pierret, élu (PS) de Saint-Dié, ainsi que le président du conseil régional de Lorraine, Gérard Longuet (UDF).

« INÉLÉGANCE ET SECTARISME »

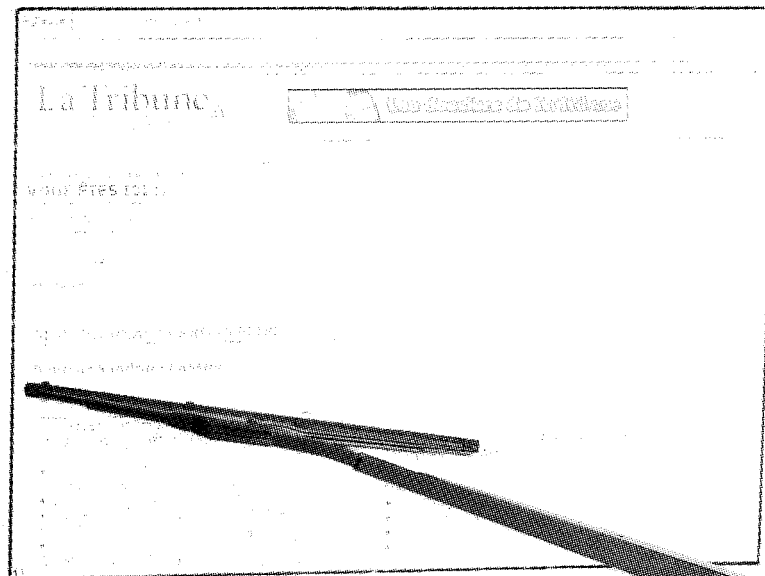
Fustigeant « l'inélégance et le sectarisme » des hommes composant l'entourage du maire de Paris, M. Séguin a lancé : « Il va peut-être falloir que ces gens s'en aillent. » Interrogé sur son absence du matin, le candidat, accusant « les officines de l'Hôtel de Ville » de ne l'avoir pas invité, a déclaré qu'il s'était « beaucoup réjoui d'avoir retrouvé le président de la République » à Vittel et qu'il avait « d'autant plus regretté de n'avoir pu l'entendre ». Aussitôt, le capitaine de « l'officine » dénoncée par M. Séguin, le conseiller politique et directeur général de la communication de la Mairie de Pa-

ris, Jean-François Probst, transmettait à la presse la photocopie de l'invitation n°1006, adressée à Philippe Séguin et retournée par lui, assurait M. Probst, avec une croix dans la case « n'assistera pas »...

Même si l'exercice est difficile, comme le démontrent ces péripéties autour d'un carton, M. Séguin essaie, tant bien que mal, de maintenir un cordon sanitaire entre lui et le maire de Paris. Jeudi, à l'occasion de la présentation de ses têtes de liste pour mars 2001 (*Le Monde* du 10 novembre), il a annoncé que ses quatre candidats têtes de liste, actuellement adjoints au maire de Paris, lui avaient « fait savoir qu'ils allaient remettre leur délégation au maire ». Il s'agit de Nicole Catala, tête de liste dans le 14^e, Michel Bulté (19^e), Didier Bariani (20^e) et Claude Annick-Tissot (11^e). Cette dernière, adjointe au maire, chargé des personnels a, dès le 7 novembre, en accord avec M. Séguin, pris les devants et proposé, par écrit, sa démission, au maire de Paris, qui ne lui a pas encore répondu.

Christine Garin

Plus l'information est personnalisée, plus vous savez où vous allez.



Plus le business va vite plus vous avez besoin d'une nouvelle latribune.fr

La Tribune

Michel Noblecourt

Alain Madelin célèbre la France « pluriculturelle » et « plurielle » et appelle à la « repentance »

Le président de Démocratie libérale défend la mémoire des harkis

« QUAND on aime la liberté, on aime la diversité... Une heure et demie durant, jeudi 9 novembre, Alain Madelin a chanté les louanges d'une France « tout naturellement pluriculturelle » et « plurielle ». Le président de Démocratie libérale intervenait, dans un restaurant-cinéma du 14^e arrondissement de Paris, devant une cinquantaine de jeunes issus de l'immigration, qui venaient de terminer une journée de formation en vue des prochaines élections municipales.

« Libéral », ainsi qu'il s'est défini en reprenant un intervenant qui l'avait classé « à droite », M. Madelin, qui a reconnu avoir « envie » d'être candidat à l'élection présidentielle, a adopté la posture qu'il affectionne : en avance sur ses troupes, et tenant avec conviction des propos susceptibles de désorienter une partie de son électeurat. L'extrême droite n'est certes plus ce qu'elle était lors des élections régionales de mars 1998, lorsque DL refusait de condamner les présidents de région élus grâce aux voix du Front national. La baisse

du chômage, assortie de quelques buts de Zidane, a contribué à modifier la tonalité du discours de la droite sur l'immigration. Le déficit de candidatures de DL en zone urbaine peut aussi expliquer, très prosaïquement, cette volonté d'« avoir des élus à l'image de la France d'aujourd'hui ». Il n'empêche : M. Madelin a suffisamment étayé son propos pour récuser l'idée de chercher quelque « alibi ».

« VIEUX MÉLANGE ENRICHIS »

« Il n'y a pas une race française, mais un vieux mélange enrichi au cours des siècles », a affirmé le député d'Ille-et-Vilaine. « La France n'a pas un visage, mais cent visages, mille visages », a-t-il dit encore, avant d'affirmer que « tout projet politique doit être aujourd'hui aux couleurs multicolores de cette nouvelle France ». Évoquant à plusieurs reprises la nécessité d'une « repentance », le président de DL s'est notamment indigné du sort réservé aux harkis et s'en est pris aux récentes déclarations du premier ministre. « Je suis profondément choqué par les propos de

M. Jospin qui évoque le devoir de mémoire sur la guerre d'Algérie (...) mais qui oublie cette page honteuse de l'histoire de France que constitue l'abandon des harkis ». Il a aussi évoqué la construction des cités, cette « colossale erreur », fruit du « mariage des architectes collectivistes et des promoteurs gaullistes immobiliers » ; ou encore ce « protectionnisme français qui nous a fait vivre avec l'idée fautive qu'il n'y avait pas assez de travail pour tout le monde ».

Pour ce qui est de l'avenir, M. Madelin s'est dit « frappé du fait que les choses évoluent bien et vite », en soulignant que « les banlieues recèlent un formidable potentiel d'énergie ». Ces bonnes paroles, ainsi que la présence de la députée européenne Tokia Saïfi, n'ont toutefois pas suffi à dissiper les inquiétudes de l'auditoire. « Je n'ai pas le sentiment que la droite a compris », a observé un habitant du 13^e arrondissement de Paris. « Moi non plus », a aussitôt répondu M. Madelin.

Jean-Baptiste de Montvalon

Le Sénat introduit les fonds de pension dans le texte sur l'épargne salariale

La droite riposte à l'abrogation de la « loi Thomas » annoncée par le gouvernement. « Ce ne serait pas un bon service à rendre à l'épargne salariale (...) d'entretenir la confusion », a dénoncé Laurent Fabius

FASTIDIEUX exercice que de défendre, au Palais du Luxembourg, une réforme qui sera forcément taillée en pièces ! Mercredi 8 novembre, Laurent Fabius affiche l'air un peu las de celui à qui on inflige une corvée. Deux jours de débats en perspective face à une opposition qui va démonter et remonter, amendement après amendement, le projet de loi sur l'épargne salariale !

Les sénateurs l'ont finalement voté (par 220 voix pour et 99 contre), jeudi, en y ajoutant un volet sur les fonds de pension. M. Fabius n'était plus là : dès l'ouverture de la discussion, mercredi, il avait délivré trois messages avant de s'éclipser, laissant à François Patriat, secrétaire d'Etat aux PME, et Guy Hascoët, son collègue de l'économie solidaire, le soin de défendre la réforme.

Le ministre des finances a d'abord égratigné ceux qui l'accusent, à gauche, de vouloir favoriser l'entreprise (l'offre) au détriment des salariés (la demande) : « Où a-t-on inventé qu'une politique à la fois positive pour la demande et

pour l'offre ne serait pas de gauche ? » Le deuxième message, plus social, était destiné aux salariés, qui « ne profitent pas encore suffisamment de l'amélioration des résultats de leur entreprise ». Notamment dans les PME, où 97 % d'entre eux ne bénéficient d'aucun dispositif d'épargne salariale.

« ASSOCIATION CAPITAL-TRAVAIL »

Le troisième, enfin, s'adressait à la droite sénatoriale, dont les projets sur les fonds de pension sont venus parasiter le débat. « Ce ne serait pas un bon service à rendre à l'épargne salariale (...) d'entretenir la confusion », a-t-il prévenu, rappelant (à la gauche cette fois) que la principale innovation du texte – le plan partenarial d'épargne salariale volontaire de dix ans – « n'est pas un cheval de Troie » destiné à détruire le système par répartition.

Les sénateurs RPR, UDF et DL avaient prévenu, en commission, que le « projet Fabius » était « inviolable en l'état ». Même si le rapporteur du texte, Joseph Ostermann (RPR, Bas-Rhin), a reconnu que la réforme affiche l'ambition de « re-

lancer les dispositifs existants, particulièrement vers les PME » et de « revoir la place des salariés actionnaires ». En un mot, de créer une véritable « association capital-travail ». La droite a donc voulu améliorer et simplifier des dispositions allant, selon elle, « dans la bonne direction ».

Elle a surtout trouvé là « une occasion unique » de relancer le débat sur la création d'un troisième pilier de la retraite (avec la Sécurité sociale et les caisses complémentaires) et de « montrer aux Français que le Sénat adopte des projets adaptés à leurs attentes », alors que le gouvernement « ne propose que des rapports », a fait valoir M. Ostermann.

Le Sénat a donc ressorti ses plans de retraite facultatifs, proposés en 1999 par Jean Arthuis (UC, Mayenne) et Charles Descours (RPR, Isère). La gauche n'y a vu qu'« un coup politique » et une façon de ressusciter la « loi Thomas », que le gouvernement s'est résolu à abroger.

Jean-Michel Bezat

Nouvelle journée d'action de la CGT le 21 novembre

LA CGT a organisé des manifestations, jeudi 9 novembre, dans toute la France pour des augmentations de salaire et contre la nouvelle convention Unedic. A Marseille, le défilé (2 000 personnes selon la police, 10 000 selon les organisateurs), a donné le coup d'envoi de la traditionnelle revendication d'une « prime de Noël » pour les chômeurs. A Paris, des milliers de manifestants ont demandé « l'ouverture de négociations salariales dans les entreprises » et les intermittents du spectacle occupaient le ministère de la culture. Des rassemblements ont eu lieu à Lyon, Dijon, Toulouse, Le Havre ou Pau. Nombreux dans les cortèges, les agents de la fonction publique ont réclamé un coup de pouce salarial. A cette occasion, la CGT a appelé à « un nouveau temps fort », le 21 novembre, date de l'ouverture des négociations avec le ministre de la fonction publique, que FO a également retenu pour une « première journée d'action ».

Jacques Chirac s'inquiète du réchauffement de la planète

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE a affirmé, jeudi 9 novembre, à Neufchâteau, dans les Vosges, la détermination de la France à « être en pointe dans la défense du climat » et la lutte contre le réchauffement de la planète dû aux émissions de gaz à effets de serre. A la veille du sommet franco-allemand de Vittel, le président de la République participait à une réunion de travail sur les conséquences de la tempête de décembre 1999 sur la forêt vosgienne, avec des élus et des professionnels de la filière bois. Confirmant qu'il se rendrait le 20 novembre à La Haye pour la conférence des Nations unies sur les changements climatiques, M. Chirac a indiqué qu'il entendait « appeler l'ensemble des partenaires mondiaux de la France à s'engager sur la maîtrise des pollutions atmosphériques ».

Lionel Jospin rassure les préfets sur leurs missions

LE PREMIER MINISTRE s'est adressé, jeudi 9 novembre, à l'ensemble des préfets, exceptionnellement réunis à l'Hôtel Matignon pour célébrer le bicentenaire du corps préfectoral, en les rassurant sur leurs missions. « Vous conserverez toute votre place, de responsables des politiques de l'Etat et de partenaires des collectivités », a-t-il assuré aux préfets, inquiets de voir s'amoinrir leurs prérogatives à mesure que s'accroît la décentralisation. « La décentralisation n'a pas compromis la fonction préfectorale, car dans notre pays attaché aux principes d'égalité et de solidarité, les rôles fondamentaux de l'Etat demeurent », a ajouté le premier ministre. Le ministre de la fonction publique, Michel Sapin, a de son côté appelé les préfets à être « les moteurs de la réforme » et de la modernisation de l'Etat, en leur confiant notamment la responsabilité de piloter, au plan local, les discussions sur la réduction du temps de travail qui s'engagent dans les administrations.

DEPÊCHES

■ CORSE : Le président du groupe socialiste à l'Assemblée territoriale de Corse, Laurent Croce, a été reçu, jeudi 9 novembre, par les socialistes de la mission d'information sur l'avenir de la Corse (Le Monde du 10 novembre). A l'issue de cet entretien, le secrétaire de la fédération socialiste de Haute-Corse a expliqué que, pour lui, le relevé de conclusions du 20 juillet établi entre les élus de l'île et le gouvernement, et qui sert de base à la rédaction du projet de loi sur la Corse, était « un accord global, engageant deux étapes du « processus » corse qui ne peuvent pas être dissociées » : l'une, expérimentale, jusqu'en 2003, l'autre, durable, qui exige une révision constitutionnelle en 2004. M. Croce a indiqué que « le principe d'une révision de la constitution devait être inscrit dans le préambule du projet de loi sur la Corse, sous peine de rupture ».

■ DÉFENSE : le porte-avions nucléaire « Charles-de-Gaulle » était, vendredi matin 10 novembre, en panne d'hélice entre Fort-de-France (Martinique) et Norfolk (Etats Unis), le contraignant à réduire son allure, a annoncé un porte-parole de la marine française. « Les premières investigations ont mis en évidence la détérioration inexpliquée d'une pale » de l'hélice. « La décision devra être prise : soit le porte-avions continuera sur Norfolk, soit il rentrera », a ajouté le ministre.



Pour porter les cartons, ils appellent les copains du rugby.

Pour leur déménagement, ils sont bien contents de pouvoir faire appel aux autres. Pour l'achat du nouvel appartement aussi. Afin de vous accompagner dans vos projets immobiliers, la Mutuelle Générale vous permet de bénéficier d'un prêt à taux privilégié* et du cautionnement* qui peut vous faire réaliser encore des économies. Vous êtes protégés par la 2^e mutuelle française ouverte à tous les métiers de la communication. 1 200 000 personnes en bénéficient déjà.

La solidarité est une belle entreprise

mg.com.fr

* Sous réserve d'acceptation du dossier.

PÉDOPHILIE La Conférence des évêques, réunie à Lourdes, a décidé de rompre le silence sur la pédophilie. ● DANS une déclaration adoptée, le 9 novembre, les évêques affirment clai-

rement que « les prêtres qui se sont rendus coupables d'actes à caractère pédophile doivent répondre de ces actes devant la justice ». ● QUANT À L'ÉVÊQUE, son rôle dans ces affaires

est nettement défini : « Il ne peut ni ne veut rester passif, encore moins couvrir des actes délictueux. » ● CETTE INITIATIVE fait suite à une série de procédures judiciaires impliquant

des prêtres. Après la condamnation, en septembre du père André Montrichard, l'évêque de Belfort a diffusé un communiqué pour, explique-t-il, appeler à l'« éveil des conscien-

ces ». ● HERVÉ GIRAUD, supérieur du séminaire universitaire de Lyon, explique comment l'Eglise s'emploie à écarter les séminaristes qui présentent des tendances pédophiles.

L'Eglise catholique s'engage à condamner les prêtres pédophiles

Dans un texte adopté jeudi 9 novembre, la Conférence épiscopale souhaite voir les ecclésiastiques coupables de pédophilie « répondre de leurs actes devant la justice ». « Il est nécessaire qu'ils réparent le mal qu'ils ont fait », insiste le texte

LOURDES

de notre envoyé spécial

L'Eglise catholique est décidée à « rompre le silence » sur la question de la pédophilie. Mgr Louis-Marie Billé, président de la Conférence épiscopale, l'avait laissé entendre le 25 octobre en présentant, par avance, les travaux de l'assemblée annuelle des évêques à Lourdes : « La pédophilie suscite le silence qui lui permet de perdurer. Il faut voir ce que l'Eglise peut apporter à la réflexion de la société [...] pour rompre le silence et réagir sur le plan canonique, dans ses rapports avec la justice et au plan moral. » Dans une déclaration adoptée jeudi 9 novembre en assemblée plénière, les évêques affirment clairement que « les prêtres qui se sont rendus coupables d'actes à caractère pédophile doivent répondre de ces actes devant la justice. Il est nécessaire qu'ils réparent le mal qu'ils ont fait et portent le poids de la peine infligée par l'Eglise et par la société ». Le rôle de l'évêque dans ces affaires impliquant des prêtres est, lui aussi, nettement défini : « Il ne peut ni ne veut rester passif, encore moins couvrir des actes délictueux. »

Les évêques précisent cependant que « la pédophilie est un phénomène encore mal connu. Elle se cache. Elle s'avoue rarement. Souvent, il n'est pas facile à un évêque de réunir les éléments suffisants et sûrs lui permettant de savoir si un prêtre a effectivement commis des actes à caractère répréhensible. »

Dans cette déclaration, qui a valeur d'engagement, les évêques



réaffirment que l'Eglise catholique « condamne absolument » les actes de pédophilie, qui sont « profondément destructeurs » pour les enfants. « Nous tenons à redire notre volonté de veiller avec soin à ce que de tels actes ne se produisent pas, ne se reproduisent plus. [...] Dans la ligne du travail de notre assemblée de Lourdes, nous allons poursuivre notre recherche sur la pédophilie et ses manifestations, sur le soutien à apporter aux victimes et à leurs familles, sur la prévention, l'information et la formation des prêtres, sur le mode d'intervention des évêques. »

La déclaration adoptée jeudi devrait donc être un point de départ. « Nous avons voulu dire un certain nombre de choses que nous jugeons importantes, en espérant faire la clarté sur la manière dont l'Eglise appréhende ce phénomène », a expliqué Mgr Billé. « Nous allons poursuivre la réflexion sur ce que nous devons faire quand un tel problème se pose. »

UN ÉLECTROCHOC

L'évêque d'Evry, Mgr Michel Dubost, dans un entretien à l'hebdomadaire *La Vie* daté 9 novembre, a déjà émis plusieurs proposi-

tions : mise en place, au niveau national, d'un comité d'aide aux victimes, nécessité d'un procès canonique (selon le droit ecclésiastique). Dans son diocèse, Mgr Dubost envisage la nomination d'un médiateur.

L'initiative des évêques de France fait suite à une série de procédures judiciaires et de jugements impliquant des prêtres : condamnation de l'abbé Maurel à Rodez, condamnation de l'abbé Bissey à Caen. Le père Stanislas Lalanne, porte-parole de l'épiscopat, estime « entre vingt et trente » le nombre d'affaires judiciaires en cours concernant des prêtres pour des faits de pédophilie.

Mais l'événement déclencheur de cette prise de conscience a été la mise en examen, au mois de janvier, de Mgr Pierre Pican, évêque de Bayeux et de Lisieux (Calvados), pour non-dénonciation de viols et d'agressions sexuelles sur mineurs, dans l'affaire concernant l'abbé Bissey (*Le Monde* du 2 février 2000). Au mois de mars, Mgr Billé a décidé la mise en place d'un groupe de travail sur la question de la pédophilie. Composé notamment de Marie-Jo Thiel, docteur en médecine et en théologie, d'Olivier Echappé, magistrat et professeur associé à la faculté de droit canonique de l'Institut catholique de Paris, de Mgr Jean-Louis Bruguès, théologien moraliste et évêque d'Angers (Maine-et-Loire), le groupe était piloté par Mgr Jacques David, évêque d'Evreux (Eure). Il a rendu ses conclusions avant l'assemblée de

Lourdes, sous la forme d'un rapport de deux cents pages, remis à chaque évêque. Ce document confidentiel se compose d'une synthèse et d'une quinzaine de contributions d'experts.

Munis de ce rapport, les évêques ont consacré une première séance de leur assemblée plénière, mardi 7 novembre, à mieux connaître ce qu'était la pédophilie. Le docteur

suscite autant de réactions et autant de questions », confiait, pour sa part, l'évêque émérite d'Agen, Mgr Saint-Gaudens. « Non pas à cause de l'étendue du phénomène, précisait-il, mais parce qu'il s'agit d'une question compliquée. »

Le débat a repris jeudi 9 novembre, et les évêques ont mis au point et voté la déclaration sur la pédophilie. « C'est un tournant », estime

Du secret de la confession au secret professionnel

« Le secret de la confession est inviolable », a réaffirmé, jeudi 9 novembre, Mgr Billé. L'Eglise catholique n'est pas prête à remettre en cause ce pilier du droit canonique, condition indispensable, selon elle, de la confiance des fidèles. D'autant que dans l'affaire impliquant Mgr Pican le secret de la confession n'est pas en cause. Une règle en vigueur dans l'Eglise veut en effet qu'un évêque ne confesse pas ses prêtres. Les confidences de l'abbé Bissey ont donc été reçues hors du cadre de la confession. D'un point de vue juridique, la question est de savoir si les ecclésiastiques peuvent invoquer le secret professionnel, reconnu au clergé comme à d'autres professions, pour des propos tenus hors confession. L'avocat de Mgr Pican, M^r Thierry Massis, interrogé par *Le Monde*, précise que « la question du secret n'est qu'un élément de la défense » de son client. M^r Massis lui-même ne parle plus du « respect du secret » mais préfère mettre l'accent sur ce qu'il appelle « l'option de conscience »

Marie-Jo Thiel leur a fourni des clés de compréhensions, dans un exposé axé sur le profil du pédophile pervers, atteint d'un clivage de personnalité. Son intervention a fait l'effet d'un électrochoc. « On se fait avoir par des types comme ça », avouait un évêque à la sortie. « Depuis trente ans que je suis les travaux de l'assemblée, c'est la première fois que j'assiste à une séance qui

l'un des membres du groupe de travail. « Les évêques y voient plus clair. L'idée prévaut désormais que l'évêque doit contribuer à ce que justice se fasse. »

De fait, la question du secret (secret professionnel, qui s'étendrait pour les prêtres aux confidences reçues en confession et hors confession), qui avait été mis en avant par les évêques après la mise en examen de Mgr Pican, est passée au second plan. Dès janvier, en effet, le diocèse de Bayeux avait estimé dans un communiqué que l'affaire impliquant son évêque soulevait « des questions graves et délicates ayant notamment trait à la place et au rôle du secret dans notre société ». Plusieurs évêques, parmi lesquels Mgr Joseph Duval, archevêque de Rouen, avaient emboîté le pas. Dans la déclaration adoptée jeudi, le mot « secret » ne figure même pas. « Nous avons le sentiment, à tort ou à raison, que la question du secret est incompréhensible par la société actuelle », expliquait un évêque à l'issue des débats. Si les évêques sont encore très hostiles à l'éventualité de « dénoncer » un de leurs prêtres, la possibilité d'un « signalement » n'est plus taboue. Une phrase de la psychanalyste Françoise Dolto est revenue plusieurs fois dans les débats et a frappé les esprits : « Tout secret secrète des perversions, il est par nature malsain, pathogène. »

X. T.

X. T.

Un conseil de sécurité intérieure

Un conseil de sécurité intérieure se tiendra à Matignon, le 13 novembre, sur les violences et atteintes sexuelles à l'encontre des mineurs. L'occasion de dresser un bilan de l'application de la loi de juin 1998 sur la prévention et la répression des infractions sexuelles : elle instaure un suivi socio-judiciaire destiné à empêcher la récidive des délinquants sexuels ; prévoit l'enregistrement vidéo des témoignages des mineurs victimes ; aggrave les peines encourues pour agressions sexuelles et pour diffusion d'images pornographiques ; et crée un fichier d'empreintes génétiques des condamnés pour infractions sexuelles. Ségolène Royal, ministre déléguée à la famille et à l'enfance, devrait rappeler les mesures présentées le 26 septembre contre les violences sexuelles sur mineurs en institution.

L'appel à « l'éveil des consciences » de l'évêque de Belfort

LOURDES

de notre envoyé spécial

Le 24 octobre, le Père André Montrichard était condamné à huit ans de prison par la cour d'assises de Haute-Saône et du Territoire de Belfort. Ancien curé de la paroisse Sainte-Thérèse de Belfort, il était accusé de viols et agressions sexuelles sur trois mineurs. Le lendemain, l'évêque du diocèse, Mgr Claude Schockert, diffusait un communiqué dans lequel il invitait les chrétiens à « engager une véritable conversion de [leurs] jugements et de [leurs] comportements » : « Notre Eglise elle-même voit apparaître ses faiblesses et ses manques : communautés chrétiennes insuffisamment fraternelles, solitude des prêtres, manque de partage sur ce qui fait leur vie, manque de formation à l'accompagnement des jeunes et des familles. » Dans ce texte, l'évêque de Belfort-Montbéliard soulignait que « le procès, difficile mais serein, ne laisse personne indemne », mais il estimait que les débats avaient « permis de faire la vérité ». Le communiqué de l'évêque a été distribué dans toutes les paroisses, pour être lu en chaire ou inséré dans le bulletin paroissial.

Le Père Montrichard était très populaire dans

le diocèse. On l'appelait le « super-curé », on disait de lui qu'il « passait » très bien auprès des jeunes. Après sa mise en examen, il a reçu plus de deux mille lettres de soutien, selon ses avocats. Au procès, les fidèles se sont déplacés en masse pour le soutenir par leur présence.

« LE DÉBUT D'UNE PRISE DE CONSCIENCE »

L'évêque de Belfort explique aujourd'hui qu'il a voulu « éveiller les consciences » par son communiqué : « La communauté chrétienne a été très marquée psychologiquement. Ceux qui ont apporté leur soutien au Père Montrichard avaient de bonnes intentions : ils voulaient témoigner de leur amitié, et aussi du sens de la miséricorde. Mais les faits sont là. On ne peut pas faire l'économie de ce qui est. On ne peut pas laisser de côté le traumatisme subi par les victimes. » A travers la publication de son texte, Mgr Schockert a souhaité aussi mettre l'accent sur les « faiblesses » de l'Eglise : « La fraternité que nous pratiquons dans nos communautés chrétiennes n'est pas toujours constructive », développe-t-il. « C'est trop ou pas assez. Parfois, nous n'entourons pas suffisamment nos prêtres et nous les laissons dans une situation de solitu-

de qui les fragilise ; d'autres fois, une amitié aveugle pour le prêtre peut nous faire oublier ou minimiser les faits qui lui sont reprochés. » L'évêque de Belfort-Montbéliard aimerait maintenant pouvoir aborder avec ses prêtres « les questions touchant à la sexualité et à l'affectivité. Parce que, explique-t-il, ces sujets ne faisaient pas partie de la formation que beaucoup d'entre nous ont reçue au séminaire. » Mgr Schockert se félicite de l'initiative prise par les évêques d'aborder de front le problème de la pédophilie au cours de leur assemblée plénière : « Nous sommes au début d'une prise de conscience. L'initiative de Lourdes vient combler un vide. Mais l'Eglise n'est pas en retard de ce point de vue-là, par comparaison avec d'autres institutions. »

A l'issue du procès de Belfort, la présidente du tribunal s'est tournée vers les victimes, en leur disant : « J'ose vous dire que votre avenir n'est pas fichu. Vous pouvez le reconstruire si vous vous en donnez les moyens. » Puis elle s'est tournée vers le prêtre condamné et lui a tenu le même discours.

X. T.

X. T.

Hervé Giraud, supérieur du séminaire universitaire de Lyon et secrétaire du Conseil national des grands séminaires « Je ne crois pas que l'état de célibataire renforce ou diminue les pulsions »

« Pouvez-vous jouer un rôle de prévention en repérant, parmi les séminaristes candidats au sacerdoce, ceux qui sont susceptibles d'avoir des tendances pédophiles ?

Il est très difficile de déceler la pédophilie. Nous ne pouvons nous fonder que sur des témoignages précis ou des indices qui nous mettent en alerte. Tout simplement parce qu'il est dans la nature de la pédophilie de ne pas susciter des paroles claires : le pédophile minimise systématiquement ses actes. Il avouera par exemple « quelques caresses », ou encore « avoir touché un genou », sans aller plus loin.

Quelles mesures prenez-vous pour déceler d'éventuelles tendances pédophiles et exclure les jeunes qui les présentent ?

Nous sommes peut-être la seule institution d'éducation à offrir une formation intégrale des personnes. Je veux dire par là que notre formation a une dimension à la fois intellectuelle, spirituelle et affective. L'éducation affective des séminaristes passe par plusieurs voies. La vie communautaire tout

d'abord : à travers l'ordinaire de la vie en commun et la relation aux autres, le séminariste révèle une part de lui-même. Des sessions de formation psychologique sont également prévues dans les programmes. Le supérieur du séminaire est amené à poser aux jeunes des questions précises sur leur vie affective, sur leur rapport aux femmes. Il leur demande d'en parler avec leur directeur spirituel, et aussi d'en débattre librement entre eux. Les séminaristes ont aussi la possibilité d'avoir un entretien particulier avec un psychologue, et même de suivre une psychothérapie.

Un séminariste ayant des tendances pédophiles ne pourra pas, naturellement, être admis au sacerdoce. Nous donnons aussi aux futurs prêtres un certain nombre de conseils de prudence : ne pas embrasser les enfants du catéchisme. Ne pas être le seul adulte à accompagner et à encadrer un camp de jeunes. Ne pas répondre sur le même registre aux rapports de séduction. D'une manière générale, nous leur demandons de faire tout au grand jour, en public et en

toute clarté. Dans une société où les repères sont flous, il est important de tenir compte des codes relationnels. Par exemple, un geste ne sera pas vécu de la même façon par celui qui le pose et par celui qui le reçoit : ça n'a pas le même sens de tenir la main à une personne âgée mourante et de prendre celle d'un enfant ou d'un adolescent.

Est-il possible que certains cas échappent à votre vigilance ?

Nous avons affaire à des hommes dont certains peuvent avoir une capacité à cacher, volontairement ou involontairement, leurs tendances. Nous prenons les moyens à notre disposition pour juger quels sont ceux qui seront aptes à l'exercice du sacerdoce. Mais il peut arriver que certains passent à travers les mailles du filet. Nous ne pouvons pas non plus tomber dans une attitude inquisitoriale.

Quel rôle peut jouer l'accompagnateur spirituel ou le « confesseur » ?

Paradoxalement, ce n'est pas forcément lui qui est le mieux placé pour découvrir des tendances pédophiles. On croit que le confesseur

sait tout parce qu'il est dans la confidence. Mais un pédophile ne s'accusera pas nécessairement de fautes graves en confession, simplement parce qu'il n'aura pas conscience de leur gravité. Souvent, une personne extérieure sera mieux à même de repérer un com-

Le supérieur du séminaire est amené à poser des questions précises sur la vie affective des séminaristes

portement suspect chez quelqu'un, à partir de petits faits objectifs. Par exemple, au cours d'une expérience d'insertion en paroisse ou d'un camp d'été. Avertis, nous cherchons à en savoir davantage. Nous pouvons alors nous fonder sur une convergence d'actes et de faits.

C'est pourquoi nous comptons beaucoup sur la vie ordinaire, sur le temps de la confiance. Il peut arriver qu'à un moment une personne révèle un indice utile pour nous. La formation au séminaire dure six ans. Si, pendant cette durée, nous n'arrivons pas à déceler les jeunes qui ont un problème, si cela nous échappe, c'est que cela échappera à tout le monde, et même aux psychologues.

Le célibat imposé aux prêtres contribue-t-il à renforcer les tendances pédophiles chez ceux qui en ont déjà ?

Je ne crois pas que l'état de célibataire renforce ou diminue les pulsions. La pédophilie est liée à une structure psychologique profonde, souvent issue de blessures archaïques qui remontent à l'enfance. Une vie sexuelle peut renforcer ces pulsions, tout autant que le célibat. On relève d'ailleurs autant de cas de pédophilie chez les hommes mariés que chez les célibataires. Nous favorisons beaucoup les débats sur le célibat, afin que les séminaristes soient très clairs sur ce sujet. Ont-ils évalué leur capacité à effectuer

ce choix ? Seront-ils capables de vivre leur célibat dans la durée de manière heureuse ?

Les jeunes que vous accueillez entrent de plus en plus tard au séminaire, en ayant vécu parfois des expériences affectives fortes. Est-ce que cela change leur rapport aux questions touchant à la sexualité ?

Dans mon séminaire, la moyenne d'âge des étudiants est de vingt-neuf ans. Je constate une évolution sur les questions affectives. Nous restons assez discrets sur le passé de nos séminaristes. Nous souhaitons qu'ils en parlent avec leur accompagnateur spirituel, qu'ils en fassent une évaluation sereine. En tout cas, ce n'est pas un sujet tabou. Il est plus facile que par le passé de parler de questions qui touchent au corps, à l'affectivité et à la sexualité. Les jeunes ont une grande connaissance de ces sujets, ce qui ne veut pas dire pour autant qu'ils ont atteint une maturité affective. »

Propos recueillis par Xavier Ternisien

Le Grapo, groupe terroriste d'extrême gauche espagnol, démantelé en région parisienne

La coopération franco-espagnole est à l'origine de l'arrestation de sept personnes, dont le chef historique

Sept personnes, de nationalité espagnole, ont été interpellées, jeudi 9 novembre, à Paris et en banlieue. Parmi elles, Manuel Perez Martinez, le chef

historique du Grapo, un mouvement clandestin espagnol d'extrême gauche. Les arrestations ont été effectuées par les policiers de la direction cen-

trale des renseignements généraux, qui, alertés par leurs collègues espagnols, surveillaient le groupe depuis une dizaine de jours.

L'APPAREIL politico-militaire du Grapo, le groupe de résistance antifasciste du 1^{er} octobre, un mouvement clandestin espagnol d'extrême gauche, a été entièrement décapité jeudi 9 novembre, en France, lors d'une opération de police menée à Paris et en banlieue. En Espagne, le ministre de l'intérieur, Jaime Mayor Oreja, s'est félicité de la coopération franco-espagnole « qui a prouvé une fois de plus son efficacité et sa capacité à obtenir des résultats ».

Sept personnes, de passage à Paris, toutes de nationalité espagnole, ont été interpellées, dont le chef historique du Grapo, Manuel Perez Martinez (cinquante-six ans), surnommé « Camarade Arenas ». La police a également arrêté le chef de l'appareil militaire, Fernando Silva San Sande (quarante-six ans), le chef des commandos opérationnels, Jose Felipe Lopez (cinquante ans), le responsable financier de l'organisation, Jose Antonio Pena Quesada (quarante ans), une cadre importante du mouvement, Isabel Lalaquet Valdellou (cinquante-

deux ans), et deux femmes appartenant à l'organisation. Dans la soirée de jeudi, les policiers ont saisi, au cours des perquisitions, 70 détonateurs, un système de mise à distance avec télécommande, ainsi que des faux-papiers, de la documentation et une importante somme d'argent en pesetas. Les arrestations, effectuées principalement à Paris, Montrouge, Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine) et Cachan (Val-de-Marne), ont été menées par des officiers de la direction centrale des renseignements généraux (DCRG) et des RG de la préfecture de police de Paris, de la division nationale antiterroriste (DNAT), de l'Office central de répression du grand banditisme (OCRB) et de la brigade de recherches et d'intervention (BRI) de la police judiciaire parisienne.

Les sept personnes interpellées étaient surveillées depuis une dizaine de jours par les renseignements généraux, sur la base d'informations qui leur avaient été fournies par la Garde civile espagnole. Ces surveillances ont notamment permis aux enquêteurs d'apprendre, en

début de semaine, que le Grapo s'appropriait à diffuser un communiqué de revendications de plusieurs attentats – qui a finalement été rendu public mercredi, la veille de l'opération de police. Une information judiciaire pour « association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste » avait été ouverte, après la diffusion du communiqué, et confiée au juge antiterroriste Jean-Louis Bruguière, qui avait aussitôt délivré une commission rogatoire pour lancer l'opération.

« L'HISTOIRE NOIRE »

Le Grapo avait revendiqué un attentat qui avait fait des dégâts mineurs en septembre devant les locaux du Parti populaire à Madrid. La veille de cet attentat, trois membres du Grapo avaient fait irruption dans les locaux du journal conservateur *El Mundo* à Barcelone. Ils y avaient déposé une bombe qui avait explosé quelques minutes plus tard, blessant légèrement deux policiers. Le ministre espagnol de l'intérieur, Jaime Mayor Oreja, a estimé jeudi soir que le commandement

central de l'organisation était démantelé. M. Oreja a tenu à « exprimer [sa] joie et [sa] satisfaction parce que, sans aucun doute, le Grapo appartient à l'histoire noire de la démocratie espagnole ». Son homologue français, Daniel Vaillant, de son côté, a remercié « chaleureusement » les services de la police nationale, estimant que cette opération représentait « l'aboutissement d'un travail patient et délicat qui souligne le professionnalisme des différents services de la police nationale et la qualité de la coopération entre les différentes unités engagées dans le domaine de la lutte antiterroriste ».

D'inspiration marxiste-léniniste et essentiellement actif durant les années 70, avant la fin du franquisme, le Groupe de résistance antifasciste du 1^{er} octobre était revenu sur le devant de la scène en mai, avec le braquage d'un fourgon blindé, au cours duquel deux convoyeurs de fonds ont été tués. Les autorités espagnoles lui imputent 82 meurtres depuis 1975.

Fabrice Lhomme

Meurtre de Jean-Michel Rossi : François Santoni multiplie les accusations

Il a été entendu par le juge Gilbert Thiel

L'ANCIEN RESPONSABLE nationaliste, François Santoni, poursuit ses mises en cause tous azimuts dans le dossier de l'assassinat de son ami nationaliste Jean-Michel Rossi. Entendu comme témoin, le 30 octobre, par les policiers de la division nationale antiterroriste (DNAT) et, le 8 novembre, par le juge parisien Gilbert Thiel, il a mis en cause l'inaction du juge antiterroriste Jean-Louis Bruguière et du responsable policier Roger Marion, et désigné, une nouvelle fois, Charles Pieri, son rival au sein du mouvement nationaliste, comme le commanditaire du meurtre.

L'audition de M. Santoni, ancien secrétaire national de A Cuncolta nazionalista, intervient après des déclarations répétées dans les médias, dans lesquelles il affirmait disposer d'informations sur la mort de son ami M. Rossi.

Il a indiqué que l'un de ses avocats, M^{re} Pascal Garbarini, possédait une lettre adressée par l'avocate Marie-Hélène Mattéi à Charles Pieri, secrétaire national de A Cuncolta, incarcéré à la prison de Fleury-Mérogis (Essonne) qui permettrait de désigner clairement ce dernier comme le commanditaire du meurtre. Dans ce courrier, a-t-il ajouté, se trouvait une puce téléphonique permettant à M. Pieri de communiquer à l'extérieur au moyen d'un téléphone portable. Il affirme que M^{re} Garbarini a refusé de transmettre cet envoi mais qu'un autre avocat de Charles Pieri se serait chargé d'acheminer la puce téléphonique. Il n'a pas précisé l'identité de cette personne. Ce téléphone aurait, selon lui, servi, à Charles Pieri pour commanditer l'assassinat de Jean-Michel Rossi.

Par ailleurs, dit-il, le juge antiterror-

riste Jean-Louis Bruguière aurait été prévenu de l'existence de cette lettre et de son contenu avant l'assassinat de Jean-Michel Rossi. Il estime que le magistrat, faute d'avoir pris les mesures nécessaires – fouille de la cellule de M. Pieri, audition de l'intéressé – serait « complice passif de l'assassinat de Jean-Michel Rossi ». Il a ajouté que l'actuel numéro deux de la police judiciaire et ancien responsable de la DNAT, au moment des faits, Roger Marion, disposait de la même information que M. Bruguière.

PUCE TÉLÉPHONIQUE

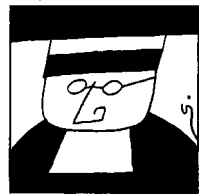
Interrogé par *Le Monde*, jeudi 9 novembre, M^{re} Garbarini a confirmé la présence d'une puce téléphonique dans une lettre qui lui avait été confiée afin qu'il la remette à Charles Pieri. « Après avoir découvert que l'on tentait de me manipuler, nous a déclaré M^{re} Garbarini, j'ai refusé de transmettre ce courrier. J'étais scandalisé et il était navrant de constater que cette lettre me mettait en cause personnellement. » « Cela étant, a-t-il précisé, il s'agit d'un fait ancien qui date du mois de novembre 1998, donc bien antérieur à l'assassinat de Jean-Michel Rossi, et ce courrier est une pièce du dossier de l'un de mes clients. Il est couvert par le secret professionnel. A ce titre, je refuserai toute demande d'explication et de production du document. »

A ce jour, rien, dans le dossier judiciaire, ne permet d'étayer la thèse de M. Santoni et d'affirmer qu'une puce téléphonique a effectivement été transmise à Charles Pieri. Quant aux liens existants entre l'assassinat, près de deux ans plus tard, et les faits évoqués par François Santoni, ils laissent, jeudi 9 novembre, les enquêteurs sceptiques.

Jacques Follorou

Procès des islamistes : la défense souligne les hésitations policières

TONY CAMBIN est un policier scrupuleux qui ne met pas en cause quelqu'un sans certitudes. C'est ce qu'il est venu dire, jeudi 9 novembre, à la cour d'assises de Paris qui



PROCÈS

jugé Boualem Bensaïd et Karim Koussa. Islamistes présumés, les deux hommes sont soupçonnés d'avoir participé en 1995 à une série d'actions violentes alors qu'une vague d'attentats secouait la France (*Le Monde* du 10 novembre). Ils sont notamment suspectés d'avoir pris part, le 15 juillet 1995, à une fusillade avec les forces de l'ordre à Bron, dans la banlieue lyonnaise, lors d'un banal contrôle routier.

Tony Cambin était de service ce soir-là. Il a vu une Seat Ibiza s'approcher du barrage, faire mine de s'arrêter et repartir en trombe au moment où l'un de ses collègues s'appropriait à contrôler l'identité des passagers. Violemment percuté par le véhicule suspect, il est grièvement blessé. Deux de ses collègues sont atteints par balles. Selon l'accusation, Boualem Bensaïd et Karim Koussa étaient dans la voiture avec un troisième homme : Khaled Kelkal. Chef présumé de la branche lyonnaise du réseau de soutien au GIA algérien, ce dernier sera tué par des gendarmes, le 29 septembre 1995, près du col de Malval où il

était en cavale avec son ami Karim Koussa.

« Tout s'est passé très vite, se souvient le policier. J'ai vu trois individus de type nord-africain. Le conducteur, que j'ai vu de face, avait l'air grand. Mais, lors de la séance de tapissage [au cours de laquelle plusieurs personnes sont présentées au témoin], je n'ai reconnu personne. » Quelques heures plus tôt, alors que les enquêteurs lui montraient un album photographique, Tony Cambin avait pourtant arrêté son regard sur un visage qui, selon lui, présentait des traits semblables à ceux du conducteur de la Seat Ibiza, mais il ne pouvait être formel. Rien de déterminant donc, si ce n'est que l'individu en question figurait bien, à ce moment-là, parmi les suspects potentiels, pour être l'ancien propriétaire de la Seat Ibiza rachetée par Khaled Kelkal. « Une coïncidence », explique le policier.

Il faudra attendre près de deux ans et demi pour que Tony Cambin ait ce qu'il appelle « un choc ». En novembre 1997, dans le bureau du magistrat instructeur, il désigne, sur album photographique, Karim Koussa comme étant le conducteur de la voiture suspecte. Pour confirmer ses déclarations, une nouvelle séance de tapissage est organisée et le policier confirme. M^{re} Jacques Debray, avocat de l'accusé, s'étonne qu'un laps de temps si long se soit écoulé avant que son client ne soit formellement reconnu. « Ce qui est sûr, c'est que durant toute cet-

te période je n'ai jamais vu une photo de Karim Koussa, ni dans la presse ni à la télé, indique Tony Cambin. La seule que je connaisse de lui c'est celle où il est sur un brancard [après la fusillade du col de Malval] et il avait un masque d'oxygène sur le visage. À ce moment-là [septembre 1995], je ne savais pas qu'il était impliqué dans la fusillade de Bron. »

« JE NE PEUX PAS ÊTRE FORMEL »

Peu ou prou, les témoignages des douze fonctionnaires de police qui suivent Tony Cambin à la barre, se ressemblent. Il ne manque qu'un policier à l'appel. Blessé depuis plusieurs semaines, il est bloqué à Marseille et ne peut pas se déplacer jusqu'à la cour d'assises. Ce témoin, la défense de Karim Koussa en a pourtant besoin. « Il faut absolument qu'il soit là, lance l'accusé. Il reconnaît des faits qui sont en complète contradiction avec ses propres collègues. Vous n'avez qu'à lui procurer une ambulance confortable. »

La cour décide de passer outre et, à défaut, la présidente Martine Varin lit les procès-verbaux d'audition. Le policier, qui était dans l'une des voitures poursuivant les fuyards, se souvient très bien du passager installé à l'arrière de la Seat Ibiza et qui tirait par la lunette arrière. « C'était un jeune homme de type nord-africain, dira-t-il en juillet 1998 au juge d'instruction. Je pensais avoir reconnu Karim Koussa, mais je ne peux pas être formel. J'ai pu être influencé car, dans le cadre

de mon service, j'ai eu à assurer la garde quand il était hospitalisé, à une époque où je savais qu'il était mis en examen pour Bron. » Le policier livrera une deuxième explication au doute qui l'envahit trois ans après les faits, une explication lourde de sous-entendus : « J'avais vu des photos de Koussa dans différents services de police à Lyon. Elles ont circulé entre les mains de mes collègues. »

Acacio Pereira

Mohamed Garne, né d'un viol pendant la guerre d'Algérie : une « victime indirecte » devant la cour des pensions

IL A MARCHÉ toute la nuit et est arrivé à l'audience fatigué, tendu, et amer déjà. La cour au contraire était d'excellente humeur, le président, un magistrat honoraire couvert de décorations et à la retraite depuis quatre ans, devise gaiement sur le code des pensions d'invalidité. C'est que la cour régionale d'appel des pensions n'est pas débordée par le contentieux, et examinait sereinement, jeudi 9 novembre, le cas d'un pensionné terrassé par une colique héritée de l'Indochine. Elle s'est ensuite penchée sur l'histoire infiniment douloureuse de Mohamed Garne, devenu français par le viol de sa mère pendant la guerre d'Algérie (*Le Monde* du 9 novembre).

« Tout a commencé au sommet d'un arbre calciné, en août 1959, pendant une opération de bombardement du général Challe, a expliqué doucement M^{re} Jean-Yves Halimi. Les militaires ont découvert une fillette de quatorze ans, et l'ont ramené au camp de regroupement. » Elle s'appelle Khéïra Garne, est conduite à Theniet El Had, dans le Tiaret, au sud-ouest d'Alger, où elle est tout de suite violée.

« Ils défilaient toute la nuit, a raconté plus tard la jeune femme, j'étais comme une bête, au bout d'un certain temps, on ne sent plus la douleur. » Elle tombe vite enceinte et comme la métropole commence à s'inquiéter de ces camps, « de véritables camps de concentration » pour le *Figaro* de 1959, les soldats français la frappent pendant des semaines « pour provoquer une fausse couche, indique M^{re} Halimi, pour faire disparaître la trace du viol ».

« FAIRE VALOIR LE DROIT »

Mohamed, rachitique, naît pourtant en 1960. Il est placé dans un orphelinat où il se laisse mourir, part chez une nourrice, qui le frappe et est hospitalisé avec deux fractures du crâne. Adopté, il dort à la cave, avant d'être renvoyé à l'orphelinat. « L'Algérie à l'époque est un département français, explique M^{re} Halimi, avec une administration qui fait son travail et nous avons une abondance de pièces. » Mohamed a aujourd'hui quarante ans, vit pauvrement en France avec de tenaces problèmes psychiatriques. Et n'a trouvé que le tribunal des

pensions pour que la France reconnaisse son histoire. « Cette pension, c'est surtout pour être considéré comme une victime, a expliqué son avocat, pour faire valoir le droit sur la raison d'Etat. »

Le tribunal des pensions militaires lui a refusé cette rente le 14 mars. Et, en appel, la commissaire du gouvernement a estimé que c'était à raison. « L'histoire de M. Garne est particulièrement douloureuse, a admis Maryse Dormet, mais il n'y a aucune relation directe et déterminante entre l'infirmité invoquée, les troubles psychiatriques et les actes de violences pendant les événements d'Algérie. » Elle ne conteste pas la réalité du viol, mais Mohamed Garne n'est qu'une « victime indirecte ».

M^{re} Halimi a insisté, le bébé a été frappé dans le ventre de sa mère, « des violences physiques directes pendant neuf mois ». La cour a vaguement évoqué la possibilité de nommer un expert, et a indiqué qu'elle rendrait son arrêt le 7 décembre. Mohamed Garne avait depuis longtemps claqué la porte.

Franck Johannès



RENAULT SERVICES

Forfaits Sécurité Pneumatiques

Vous faites un parcours exemplaire.

Pneu à partir de 300^{FR}

(1) Prix forfaitaire d'un pneu 145/70 R13T ou 155/70 R13T Continental (Eco SP), Dunlop SP130 3c, Pirelli (G12), Goodyear P1000E, 100 F80J1143 prix forfaitaire d'un pneu 145/70 R13T ou 155/70 R13T Michelin (Energie XT U). Prix maximums conseillés.

300^{FR}
45,73 €

Pneu hiver à partir de 310^{FR}

(2) Prix forfaitaire d'un pneu hiver 155/70 R13 75Q Continental (IS 700), Dunlop SP 400, Pirelli (W 160S), Goodyear (E88) 345-F825943 prix forfaitaire d'un pneu hiver 155/70 R13 75Q Michelin (Alpin). Prix maximums conseillés.

310^{FR}
47,26 €





DANS LE RÉSEAU RENAULT

Concessionnaires et Agents participants

Contamination du réseau de distribution d'eau à Strasbourg

UN VIRUS de la poliomyélite aurait contaminé le réseau d'eau potable de Strasbourg en mai, selon les informations diffusées, jeudi 9 novembre, par la direction départementale des affaires sanitaires et sociales (DDASS) du Bas-Rhin. Aucun cas de poliomyélite n'a pour l'instant été signalé dans l'agglomération. Le virus a été retrouvé dans un échantillon d'eau prélevé le 13 juin : ses caractéristiques prouvent qu'il n'avait pas été porté par un être humain, mais qu'il s'agit d'une forme sauvage du virus, sans doute utilisée pour des recherches. L'enquête s'oriente donc vers un accident de laboratoire. Le 25 mai, lors de la remise en service d'une canalisation d'eau potable, une fausse manœuvre avait mélangé un court instant le réseau d'assainissement aux eaux de boisson. De nombreux cas de gastro-entérites avaient été signalés et plusieurs quartiers du centre ville avaient été privés d'eau potable. La poliomyélite a aujourd'hui disparu en France après l'apparition des vaccins au milieu des années cinquante.

DÉPÊCHES

■ **VIOLENCE : un adolescent de 16 ans est décédé**, mercredi 9 novembre, en pleine rue à Beauvais (Oise) après une empoignade avec un jeune de son âge qui lui a asséné une simple gifle. Les deux lycéens, qui ne se connaissaient pas, se sont croisés sur le trottoir. Leurs épaules se sont heurtées, Yahia a giflé Clément qui s'est éloigné de quelques pas avant de s'écrouler, plongé dans un coma dont il n'a pu être ranimé. L'auteur du coup a été interpellé sur place et a reconnu les faits tandis qu'une autopsie de la victime a été ordonnée par le parquet de Beauvais pour déterminer les causes exactes de la mort.

■ **LOGEMENT : un « marchand de sommeil », qui louait des chambres dans un immeuble insalubre du quartier du port à Nice à des travailleurs originaires d'Afrique du nord en situation régulière, a été mis en examen et écroué à la prison de Nice mercredi 8 novembre.** Michel Hoff, agent immobilier à Nice, a été mis en examen pour abus de confiance, abus de biens sociaux et hébergement dans des conditions contraires à la dignité humaine.

■ **JUSTICE : le parquet de Nanterre a ouvert, jeudi 9 novembre, une enquête préliminaire** visant la Caisse d'allocations familiales (CAF) des Hauts-de-Seine. Confiée à la police judiciaire de Nanterre, cette enquête fait suite à des informations parues mercredi dans le *Canard Enchaîné* relatives au train de vie des responsables de la CAF. L'hebdomadaire rapportait que la CAF du département avait pris l'habitude d'offrir des cadeaux dispendieux à ses administrateurs et à certains de ses cadres.

Vache folle : la méfiance des consommateurs est alimentée par des déclarations contradictoires

Le commissaire européen chargé de la santé se félicite des mesures « très strictes » prises par la France

Entre déclarations rassurantes et menaces d'embargos contre les produits français, la crise de la vache folle a pris un tour cacophonique, jeudi 9

novembre. Tandis que le directeur général de l'Afssa affirmait qu'aucun élément nouveau ne pouvait justifier de nouvelles inquiétudes, un

sondage, les indicateurs boursiers et plusieurs décisions traduisent la montée de la méfiance parmi les consommateurs français.

FAUT-IL encore manger de la viande de bœuf en France ? En dépit des déclarations rassurantes formulées par les responsables sanitaires la méfiance se généralise, la cacophonie politique et professionnelle ne cesse de grandir tout comme la menace de mesures d'embargo contre les produits bovins français. Jeudi 9 novembre, Martin Hirsch, directeur général de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afs-

sa) a déclaré qu'il n'y avait pas « d'éléments nouveaux qui puissent justifier les inquiétudes soudaines sur la viande bovine telle qu'elle est vendue sur le marché actuellement ». « Le muscle et le lait sont des produits pour lesquels il n'a jamais été retrouvé d'infectiosité chez les bovins, soit de manière expérimentale soit de manière naturelle », a souligné M. Hirsch. La vigilance à l'égard de l'encéphalopathie spongiforme bovine est légitime. L'Afssa s'efforce

au fur et à mesure de réévaluer le dispositif de prévention à l'égard de cette maladie. » Le même jour Jack Lang, ministre de l'éducation nationale, et François Patriat, secrétaire d'Etat au commerce et à la consommation, ont cherché à rassurer les représentants de parents d'élèves, chefs d'établissements et intendants scolaires.

Selon un sondage publié vendredi 10 novembre par *Le Parisien-Aujourd'hui* 64 % des Français ne souhaitent pas que de la viande de bœuf soit servie dans les cantines scolaires. La direction du CHU de Nantes a annoncé qu'elle retirait la viande de bœuf dans les menus proposés aux malades dans les services de pédiatrie et à la crèche de l'établissement. La Conférence des directeurs généraux de centre hospitalier universitaire (CHU), où sont servis chaque année 60 millions de repas, a toutefois décidé de continuer à servir de la viande bovine aux patients hospitalisés. Loin de rassurer l'opinion la mesure proposée au gouvernement mardi 7 novembre par les responsables de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA) de programmer la destruction de tous les bovins nés avant juillet 1996 a brutalement ajouté à l'inquiétude générale.

rité des consommateurs s'est félicité, lors d'une conférence de presse organisée jeudi 9 novembre à Paris des mesures « très strictes » prises par la France pour lutter contre l'épidémie de la vache folle. Interrogé sur l'opportunité d'étendre à l'échelon européen la mesure d'abattage et de destruction des bovins nés avant 1996, M. Byrne a expliqué que les experts scientifiques de la commission européenne allaient examiner si une telle pratique était de nature à augmenter le niveau de sécurité alimentaire. Concernant l'interdiction définitive des farines animales dans l'alimentation des animaux d'élevage réclamée par Jacques Chirac, M. Byrne a rappelé que cette mesure était en vigueur en Grande Bretagne et au Portugal - deux pays où l'incidence des cas de vache folle est élevée - et que « la France était libre de faire de même. »

Pour M. Byrne, l'augmentation du nombre des cas de vache folle en France résulte selon toute vraisemblance de pratiques frauduleuses dans la fabrication ou l'usage des aliments pour animaux. Quant aux mesures d'interdiction de la viande de bœuf dans les cantines scolaires, le commissaire européen a expliqué qu'elles n'avaient de sens que si les responsables avaient des inquiétudes quant aux contrôles effectués sur les viandes. Il a d'autre part souligné que la récente décision de l'Espagne de fermer ses frontières aux bovins français « n'était pas justifiée sur le plan de la santé » et qu'elle était illégale au regard du droit communautaire.

On apprenait enfin, vendredi 10 novembre, que la ville de Genève avait décidé d'interdire la viande de bœuf dans les crèches et les cantines scolaires et que l'Italie allait mettre en place, à compter du 1^{er} janvier 2001 le dépistage systématique de l'ESB sur tous les animaux abattus et âgés de plus de 20 mois, soit environ 800 000 têtes de bétail par an.

Jean-Yves Nau

Le bœuf n'a plus la cote en Bourse

Les boursiers sont comme les consommateurs : dans le doute, ils s'abstiennent ou reportent leurs achats sur d'autres produits. Jeudi, à la Bourse de Paris, la chaîne de restaurants à thème « Buffalo Grill » a vu son action chuter de 6,35 %, tandis que Duc, l'ex-filiale de « poulet certifié » de feu le groupe Bourgoin, a fait un bond de 7,75 %. Depuis le 20 octobre, date de la découverte de lots suspects chez Carrefour, l'enseigne d'hypermarchés a perdu près de 11 % en Bourse, tandis que le groupe volailler LDC a gagné 5 %.

Le groupe Flo (Hippopotamus) est, lui, en chute de 15,6 %. En revanche, les sociétés intéressées aux tests de dépistage de l'ESB se frottent les mains : AES Laboratoire, qui distribue en France le test suisse Prionics, s'est envolé de 64,5 % depuis le contrôle des produits alimentaires, a dû se contenter d'un gain de 0,23 %, mais depuis un an sa valeur boursière s'est appréciée de... 367 %.

« AJOUTER À LA PSYCHOSE »

Vivement critiquée par Jean Glavany, ministre de l'agriculture cette hypothèse est condamnée par la Confédération paysanne qui estime qu'elle « ajoute à la psychose ». « La filière bovine guidée par la FNSEA tente d'utiliser la situation pour masquer les responsabilités de sa politique productiviste, estime la Confédération paysanne. Elle affole l'opinion. Les maires en pré-campagne électorales et les hésitations du gouvernement en rajoutent dans la crise de confiance des consommateurs. Et les producteurs de viande bovine vont sombrer dans d'énormes difficultés alors qu'ils sont victimes de la maladie. »

David Byrne, commissaire européen chargé de la santé et de la sécu-

La Commission européenne annonce la création d'une « Autorité alimentaire »

BRUXELLES

de notre bureau européen

La Commission européenne vient d'adopter et de soumettre aux Quinze des propositions visant à définir les principes et règles de droit alimentaire qui devront s'appliquer d'un bout à l'autre de l'Union et à créer une « Autorité alimentaire européenne ». Ce nouveau dispositif, approuvé mercredi 8 novembre, ne pourra entrer en vigueur que dans quelques mois, à l'issue du long processus législatif en vigueur dans l'Union européenne (codécision avec le Parlement européen). L'objectif affiché par David Byrne, le commissaire responsable de la politique de santé et de la défense des consommateurs, est apparemment simple : assurer un haut niveau de protection sanitaire aux ressortissants de l'Union, tout en permettant le fonctionnement normal du marché intérieur.

Mais le malheur veut que, depuis mars 1996, date du déclenchement de la crise de la vache folle au niveau européen avec la décision bruxelloise d'imposer un embargo sur les exportations de bœuf britannique, l'Union et ses très lourdes méthodes bureaucratiques se sont révélées impuissantes à gérer la crise et donc à rassurer le consommateur. Selon les Etats, la réglementation demeure différente sur les matériels à risque, sur les tests, sur l'usage des farines animales, et le chaos s'installe chaque mois davantage sur les marchés.

Le corps de doctrine juridique que la Commission cherche à présenter à mettre en place demeure apparemment de portée très générale : exigences imposées en termes de sécurité pour la commercialisation de nourriture, encadrement et contrôle des aliments pour animaux (dont les fameuses farines de viandes) lorsqu'ils peuvent avoir un impact sur la santé.

La nouvelle législation européenne intégrerait les règles existantes en matière de traçabilité et s'efforcerait de préciser les responsabilités des différents acteurs de la chaîne alimentaire, depuis le producteur d'aliments pour bétail jusqu'aux commerçants. Le principal intérêt de la nouvelle agence sera de fonctionner en réseau avec les organisations nationales existantes, de permettre ainsi une coordination jusqu'ici défectueuse et par là même d'éviter des conflits dommageables, tel celui survenu voici quelques mois entre l'Agence française et le Comité scientifique de l'UE à propos du danger que pourrait toujours comporter pour le consommateur l'exportation de bœuf britannique.

PANELS SCIENTIFIQUES

La nouvelle « Autorité » sera indépendante, avec un conseil d'administration nommé pour cinq ans où siègeront des représentants des administrations nationales, de la Commission, du Parlement européen, ainsi que des différentes professions concernées. Elle assurera ses missions en s'appuyant sur une petite dizaine de panels scientifiques et devrait disposer d'ici à trois ans d'un personnel de 250 personnes (porté ensuite à 330), l'ensemble étant doté d'un budget de 40 millions d'euros.

L'Agence aura pour tâche de gérer au jour le jour le système d'alerte rapide mis en place en cas de crise. Mais, en fait, c'est la Commission, en relation avec le conseil des ministres et le Parlement, qui gardera la haute main sur les décisions opérationnelles tels les embargos. La cascade de comités actuellement en place pour encadrer l'action de la Commission et du conseil devrait se trouver sensiblement simplifiée.

Philippe Lemaître

VIENT DE PARAÎTRE

ISRAËL JOURS DE PLOMB À JÉRUSALEM, IMAGES DE GUERRE À RAMALLAH, MAJED, MILICIEN TANZIM ET POLICIER À NAPLOUSE, LA PALESTINE EN MIETTES. MILOSEVIC PORTRAIT INÉDIT, COMMENT IL JOUAIT LES CHARMEURS, L'HOMME DU MALHEUR SERBE, SA CHUTE ÉTAIT UN COUP MONTÉ.

LIRE ET VOIR ÉTATS-UNIS LES QUATRE PILIERS DE L'HYPERPUISSANCE, TROIS ANNÉES À LAWRENCE, KANSAS ; CHRONIQUE D'UNE AMÉRIQUE PROFONDE, CLICHÉS ET VÉRITÉS ; LA VIE CHEZ LES SHUNK, FAMILLE HEUREUSE. ET AUSSI... DE GAULLE INTIME. TINTIN ANTISÉMITÉ. DANS LES BARS À EAU MAL FAMÉS DE TOKYO. LE TOUR INFERNAL : DES VÉRITÉS SUR LE CYCLISME ET LE DOPAGE. DÉMOCRATIE FRANÇAISE : LE RENOUVEAU OU LA MORT. VIVRE AU SUD POUR VIVRE VIEUX. LA VRAIE NATURE DE MANET.

Photo : Jean Larivière

magazine mensuel - 164 pages - 20 F (3,05€)

«Rencontre entre l'écrit et l'image, *Le Monde2* vous propose tous les mois la qualité d'un grand magazine photo et le meilleur d'un grand quotidien. Dans *Le Monde2*, l'image épouse et enrichit un choix de textes de référence publiés le mois précédent dans *Le Monde* : une façon nouvelle de dérouler le film de l'actualité, avec recul et distance, mais aussi avec plaisir et désir.»

Jean-Marie Colombani

Les données du recensement 1999 de l'Insee révèlent un paysage régional très contrasté

De la pyramide des âges aux mouvements migratoires, en passant par le nombre de diplômés, les disparités sont frappantes. Signe des temps : presque toutes les régions comptent désormais au moins une centaine de milliers de personnes...



FRANCE (métropole)

POPULATION 58 520 688 hab. *rappel 1990 : 56 625 026*

PART DES - 20 ANS 24,6%
PART DES + 60 ANS 21,3%

► La population active employée

TOTAL 23 055 202
HOMMES 12 708 223
FEMMES 10 346 979

CHÔMAGE (mars 1999) 12,8%
HOMMES 11,0%
FEMMES 15,0%

► L'immigration

TOTAL 3 263 186
ÉTRANGERS DE L'UE 36,6%
ÉTRANGERS HORS UE 63,4%

► La population étudiante

TOTAL 5 426 393
SANS AUCUN DIPLÔME(1) 17,7%
AVEC DIPLÔME DU SUPÉRIEUR(1) 15,6%

► Le logement

TOTAL 28 702 012
LOGEMENTS NEUFS (- 10 ans) 10,4%
LOGEMENTS SANS AUCUN CONFORT(2) 1,3%

PIB/habitant 1998(3) : 142 882 francs

(1) Par rapport à la population totale de plus de 15 ans de la région

(2) Ni baignoire, ni douche, sans W.C à l'intérieur

(3) Données provisoires, hors recensement

DU NORD-PAS-DE-CALAIS, avec 28 % de moins de vingt ans, au Limousin, avec 19,5 % seulement ; du Languedoc-Roussillon, avec 14,3 % de logements neufs, au Nord-Pas-de-Calais encore, avec 6,8%, les résultats du recensement (*Le Monde* du 10 novembre) soulignent les disparités de toutes natures entre les régions françaises.

Parmi les 22 régions métropolitaines, le Limousin et la Corse sont les seuls à ne pas franchir le seuil du million d'habitants (710 792 pour le premier, 260 149 pour la seconde). A l'autre bout de la liste, l'Île-de-France demeure, de loin, la première avec ses 10 951 136 habitants ; elle a gagné 289 199 âmes en dix ans, mais elle est dépassée pour les gains démographiques par la deuxième, Rhône-Alpes, qui en gagne 293 554 (*lire ci-dessus*).

TAUX DE CHÔMAGE

Auvergne, Champagne-Ardenne et Limousin sont les trois seules à enregistrer un solde migratoire négatif. En dix ans, l'Auvergne a perdu 13 063 habitants, le Limousin 12 109 et Champagne-Ardenne 6 000. A l'inverse, Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) voit sa population augmenter de 246 610 personnes, pour atteindre les 4 506 253. PACA, qui détient aussi un des taux de chômage les plus élevés, avec

17,3 % - l'Alsace est la mieux lotie avec 8,6 % -, arrive cependant en cinquième position pour le PIB par habitant (128 956 francs). Alors que le Languedoc-Roussillon voisin cumule un taux de chômage de 18,6 % et la dernière position pour le PIB par habitant, avec 108 142 francs.

Avec 24,5 % de diplômés de l'enseignement supérieur, l'Île-de-France bat un autre record, devant Rhône-Alpes (16,6 %) et Midi-Pyrénées (16 %).

La population étrangère hors Union européenne atteint 73,2 % de la population étrangère totale en Franche-Comté, le taux le plus important, devant la Haute-Normandie (72,3 %) et la Corse (70 %).

Le Limousin est la région la plus vieille de France métropolitaine (29,4 % de plus de soixante ans), suivie par l'Auvergne (25,6 %) et le Languedoc-Roussillon (25,1 %). Mais le nouveau visage de la démographie française est marqué par l'arrivée des... 11 593 centenaires, ou plus, que compte désormais l'Hexagone. Avec 2 074 personnes, l'Île-de-France devient la première dans cette nouvelle catégorie du recensement. Seule la Corse reste au-dessous de la barre des 100, avec 58 centenaires ou plus...

Dominique Buffier
Infographies « Le Monde »



POPULATION 1 733 732 hab. *rappel 1990 : 1 624 553*

PART DES - 20 ANS 24,9%
PART DES + 60 ANS 19,1%

► La population active employée

TOTAL 751 123
HOMMES 421 460
FEMMES 329 663

CHÔMAGE (mars 1999) 8,6%
HOMMES 7,2%
FEMMES 10,4%

► L'immigration

TOTAL 128 381
ÉTRANGERS DE L'UE 37,9%
ÉTRANGERS HORS UE 62,1%

► La population étudiante

TOTAL 145 753
SANS AUCUN DIPLÔME 18,5%
AVEC DIPLÔME DU SUPÉRIEUR 15,1%

► Le logement

TOTAL 750 194
LOGEMENTS NEUFS (-10 ans) 12,5%
LOG. SANS AUCUN CONFORT 0,9%

PIB/habitant 1998 : 148 956 francs



POPULATION 2 908 953 hab. *rappel 1990 : 2 796 093*

PART DES - 20 ANS 22,2%
PART DES + 60 ANS 24,9%

► La population active employée

TOTAL 1 115 347
HOMMES 611 460
FEMMES 503 887

CHÔMAGE (mars 1999) 13,3%
HOMMES 10,6%
FEMMES 16,4%

► L'immigration

TOTAL 107 507
ÉTRANGERS DE L'UE 57,6%
ÉTRANGERS HORS UE 42,4%

► La population étudiante

TOTAL 253 978
SANS AUCUN DIPLÔME 17,2%
AVEC DIPLÔME DU SUPÉRIEUR 14,1%

► Le logement

TOTAL 1 489 039
LOGEMENTS NEUFS (-10 ans) 12,1%
LOG. SANS AUCUN CONFORT 0,9%

PIB/habitant 1998 : 128 132 francs



POPULATION 1 308 656 hab. *rappel 1990 : 1 321 719*

PART DES - 20 ANS 21,5%
PART DES + 60 ANS 25,6%

► La population active employée

TOTAL 509 903
HOMMES 285 965
FEMMES 223 938

CHÔMAGE (mars 1999) 11,6%
HOMMES 9,0%
FEMMES 14,8%

► L'immigration

TOTAL 42 949
ÉTRANGERS DE L'UE 54,4%
ÉTRANGERS HORS UE 45,6%

► La population étudiante

TOTAL 114 421
SANS AUCUN DIPLÔME 16,3%
AVEC DIPLÔME DU SUPÉRIEUR 12,2%

► Le logement

TOTAL 718 996
LOGEMENTS NEUFS (-10 ans) 8,7%
LOG. SANS AUCUN CONFORT 1,8%

PIB/habitant 1998 : 117 641 francs



POPULATION 1 610 407 hab. *rappel 1990 : 1 609 836*

PART DES - 20 ANS 23,3%
PART DES + 60 ANS 24,7%

► La population active employée

TOTAL 624 723
HOMMES 349 201
FEMMES 275 522

CHÔMAGE (mars 1999) 11,7%
HOMMES 9,4%
FEMMES 14,6%

► L'immigration

TOTAL 64 600
ÉTRANGERS DE L'UE 44,3%
ÉTRANGERS HORS UE 55,7%

► La population étudiante

TOTAL 134 367
SANS AUCUN DIPLÔME 19,0%
AVEC DIPLÔME DU SUPÉRIEUR 11,7%

► Le logement

TOTAL 823 278
LOGEMENTS NEUFS (-10 ans) 8,1%
LOG. SANS AUCUN CONFORT 1,4%

PIB/habitant 1998 : 128 707 francs



POPULATION 2 907 178 hab. *rappel 1990 : 2 795 521*

PART DES - 20 ANS 24,1%
PART DES + 60 ANS 23,8%

► La population active employée

TOTAL 1 123 046
HOMMES 618 923
FEMMES 504 123

CHÔMAGE (mars 1999) 10,6%
HOMMES 8,5%
FEMMES 13,0%

► L'immigration

TOTAL 31 525
ÉTRANGERS DE L'UE 43,2%
ÉTRANGERS HORS UE 56,8%

► La population étudiante

TOTAL 283 556
SANS AUCUN DIPLÔME 14,7%
AVEC DIPLÔME DU SUPÉRIEUR 13,8%

► Le logement

TOTAL 1 492 617
LOGEMENTS NEUFS (-10 ans) 13,1%
LOG. SANS AUCUN CONFORT 1,5%

PIB/habitant 1998 : 118 869 francs



POPULATION 2 439 962 hab. *rappel 1990 : 2 371 089*

PART DES - 20 ANS 24,1%
PART DES + 60 ANS 23,3%

► La population active employée

TOTAL 977 755
HOMMES 537 851
FEMMES 439 904

CHÔMAGE (mars 1999) 11,5%
HOMMES 9,5%
FEMMES 13,9%

► L'immigration

TOTAL 98 658
ÉTRANGERS DE L'UE 41,1%
ÉTRANGERS HORS UE 58,9%

► La population étudiante

TOTAL 203 852
SANS AUCUN DIPLÔME 18,8%
AVEC DIPLÔME DU SUPÉRIEUR 12,4%

► Le logement

TOTAL 1 183 007
LOGEMENTS NEUFS (-10 ans) 9,6%
LOG. SANS AUCUN CONFORT 1,2%

PIB/habitant 1998 : 129 012 francs



POPULATION 1 342 202 hab. *rappel 1990 : 1 348 162*

PART DES - 20 ANS 25,3%
PART DES + 60 ANS 20,9%

► La population active employée

TOTAL 519 272
HOMMES 295 450
FEMMES 223 822

CHÔMAGE (mars 1999) 13,4%
HOMMES 10,9%
FEMMES 16,6%

► L'immigration

TOTAL 50 642
ÉTRANGERS DE L'UE 37,6%
ÉTRANGERS HORS UE 62,4%

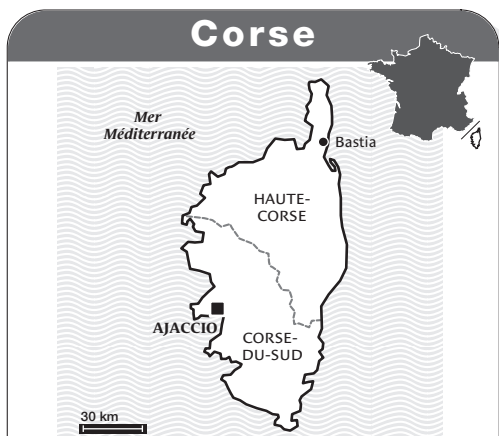
► La population étudiante

TOTAL 123 648
SANS AUCUN DIPLÔME 20,3%
AVEC DIPLÔME DU SUPÉRIEUR 11,1%

► Le logement

TOTAL 613 835
LOGEMENTS NEUFS (-10 ans) 6,9%
LOG. SANS AUCUN CONFORT 1,1%

PIB/habitant 1998 : 132 559 francs



POPULATION 260 149 hab. *rappel 1990 : 249 729*

PART DES - 20 ANS 22,1%
PART DES + 60 ANS 24,9%

► La population active employée

TOTAL 85 986
HOMMES 50 953
FEMMES 35 033

CHÔMAGE (mars 1999) 17,6%
HOMMES 15,0%
FEMMES 21,0%

► L'immigration

TOTAL 25 673
ÉTRANGERS DE L'UE 30,0%
ÉTRANGERS HORS UE 70,0%

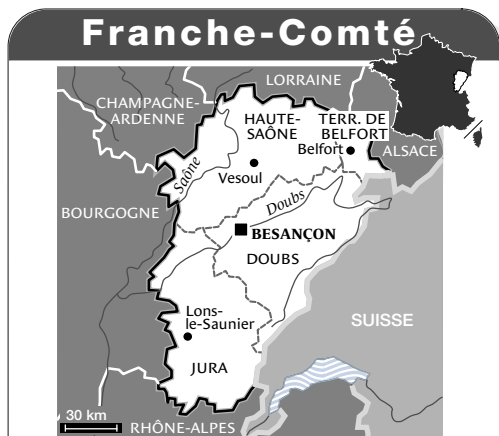
► La population étudiante

TOTAL 19 746
SANS AUCUN DIPLÔME 23,6%
AVEC DIPLÔME DU SUPÉRIEUR 12,4%

► Le logement

TOTAL 177 366
LOGEMENTS NEUFS (-10 ans) 11,1%
LOG. SANS AUCUN CONFORT 0,8%

PIB/habitant 1998 : 109 941 francs



POPULATION 1 117 257 hab. *rappel 1990 : 1 097 322*

PART DES - 20 ANS 25,2%
PART DES + 60 ANS 21,2%

► La population active employée

TOTAL 448 730
HOMMES 254 367
FEMMES 194 363

CHÔMAGE (mars 1999) 10,2%
HOMMES 7,9%
FEMMES 13,1%

► L'immigration

TOTAL 54 060
ÉTRANGERS DE L'UE 26,8%
ÉTRANGERS HORS UE 73,2%

► La population étudiante

TOTAL 104 822
SANS AUCUN DIPLÔME 17,8%
AVEC DIPLÔME DU SUPÉRIEUR 12,8%

► Le logement

TOTAL 524 063
LOGEMENTS NEUFS (-10 ans) 10,0%
LOG. SANS AUCUN CONFORT 0,8%

PIB/habitant 1998 : 125 429 francs



POPULATION 10 951 136 hab. *rappel 1990 : 10 661 937*

PART DES - 20 ANS 25,2%
PART DES + 60 ANS 16,6%

► La population active employée

TOTAL 4 846 564
HOMMES 2 544 113
FEMMES 2 302 451

CHÔMAGE (mars 1999) 11,5%
HOMMES 11,3%
FEMMES 11,8%

► L'immigration

TOTAL 1 301 386
ÉTRANGERS DE L'UE 32,6%
ÉTRANGERS HORS UE 67,4%

► La population étudiante

TOTAL 1 070 306
SANS AUCUN DIPLÔME 14,2%
AVEC DIPLÔME DU SUPÉRIEUR 24,5%

► Le logement

TOTAL 5 082 655
LOGEMENTS NEUFS (-10 ans) 9,1%
LOG. SANS AUCUN CONFORT 1,5%

PIB/habitant 1998 : 215 017 francs

Languedoc-R.

POPULATION	2 996 357 hab.	rappel 1990 : 2 116 015
PART DES - 20 ANS	22,9%	
PART DES + 60 ANS	25,1%	
► La population active employée	776 448	
HOMMES	433 175	
FEMMES	343 273	
CHÔMAGE (mars 1999)	18,6%	
HOMMES	15,9%	
FEMMES	21,7%	
► L'immigration	131 493	
ÉTRANGERS DE L'UE	40,5%	
ÉTRANGERS HORS UE	59,5%	
► La population étudiante	209 171	
SANS AUCUN DIPLÔME	19,0%	
AVEC DIPLÔME DU SUPÉRIEUR	14,6%	
► Le logement	1 389 952	
LOGEMENTS NEUFS (-10 ans)	14,3%	
LOG. SANS AUCUN CONFORT	0,4%	
PIB/habitant 1998	: 108 142 francs	

Limousin

POPULATION	710 792 hab.	rappel 1990 : 722 901
PART DES - 20 ANS	19,5%	
PART DES + 60 ANS	29,4%	
► La population active employée	271 511	
HOMMES	147 970	
FEMMES	123 541	
CHÔMAGE (mars 1999)	10,8%	
HOMMES	8,7%	
FEMMES	13,1%	
► L'immigration	20 090	
ÉTRANGERS DE L'UE	43,4%	
ÉTRANGERS HORS UE	56,6%	
► La population étudiante	58 197	
SANS AUCUN DIPLÔME	16,8%	
AVEC DIPLÔME DU SUPÉRIEUR	11,6%	
► Le logement	401 687	
LOGEMENTS NEUFS (-10 ans)	7,9%	
LOG. SANS AUCUN CONFORT	2,2%	
PIB/habitant 1998	: 115 481 francs	

Lorraine

POPULATION	2 310 023 hab.	rappel 1990 : 2 306 462
PART DES - 20 ANS	25,1%	
PART DES + 60 ANS	20,9%	
► La population active employée	887 975	
HOMMES	510 752	
FEMMES	377 223	
CHÔMAGE	11,8%	
HOMMES	9,2%	
FEMMES	15,1%	
► L'immigration	128 016	
ÉTRANGERS DE L'UE	48,3%	
ÉTRANGERS HORS UE	51,7%	
► La population étudiante	216 661	
SANS AUCUN DIPLÔME	20,4%	
AVEC DIPLÔME DU SUPÉRIEUR	12,2%	
► Le logement	1 013 160	
LOGEMENTS NEUFS (-10 ans)	7,7%	
LOG. SANS AUCUN CONFORT	0,8%	
PIB/habitant 1998	: 120 249 francs	

Midi-Pyrénées

POPULATION	2 552 696 hab.	rappel 1990 : 2 431 530
PART DES - 20 ANS	21,8%	
PART DES + 60 ANS	25,1%	
► La population active employée	985 541	
HOMMES	542 992	
FEMMES	442 549	
CHÔMAGE (mars 1999)	12,7%	
HOMMES	10,2%	
FEMMES	15,7%	
► L'immigration	100 474	
ÉTRANGERS DE L'UE	51,0%	
ÉTRANGERS HORS UE	49,0%	
► La population étudiante	231 892	
SANS AUCUN DIPLÔME	16,6%	
AVEC DIPLÔME DU SUPÉRIEUR	16,0%	
► Le logement	1 319 594	
LOGEMENTS NEUFS (-10 ans)	13,5%	
LOG. SANS AUCUN CONFORT	1,0%	
PIB/habitant 1998	: 126 842 francs	

Des DOM aux visages très proches

LES QUATRE « VIEILLES », selon cette ancienne appellation des possessions françaises qui désignait Guadeloupe, Martinique, Guyane et Réunion, offrent, au regard des chiffres du recensement, un visage très proche. Les quatre départements d'outre-mer (DOM) ont vu leur population augmenter, ces dix dernières années : 108 352 habitants pour la Réunion (706 180), 35 188 pour la Guadeloupe (422 222), 21 746 en Martinique (381 325) et 41 982 en Guyane (156 690). Leur taux de chômage reste élevé, 34,2 % en Guadeloupe, 32,8 % en Martinique, 30 % en Guyane et 41,6 % pour la Réunion. Elles ont toutes les quatre un PIB par habitant compris entre 78 662 francs, pour la Martinique, et 64 303 francs, pour la Réunion. La Guyane détient le pourcentage le plus important de logements

sans confort (20,4 %), mais aussi le plus fort pour les logements ... neufs (35,2 %). La part des logements neufs atteint des niveaux importants à la Réunion (35 %), mais aussi en Guadeloupe (33,4 %) et en Martinique (27,8 %). C'est en Guyane que l'on observe le plus fort pourcentage de population adulte diplômée de l'enseignement supérieur (10,6 %). Le niveau est assez proche dans les trois autres départements, où il varie de 9,5 % en Martinique à 7,9 % à la Réunion. Mais les adultes sans aucun diplôme représentent dans chaque département un niveau très élevé : 49,3 % à la Réunion, 43,3 % en Guyane, 41,3 % en Guadeloupe, enfin 39,5 % en Martinique.

D. B.

Nord-Pas-de-C.

POPULATION	3 995 871 hab.	rappel 1990 : 3 966 125
PART DES - 20 ANS	28,0%	
PART DES + 60 ANS	18,8%	
► La population active employée	1 372 633	
HOMMES	792 769	
FEMMES	579 864	
CHÔMAGE (mars 1999)	17,7%	
HOMMES	15,5%	
FEMMES	20,6%	
► L'immigration	131 465	
ÉTRANGERS DE L'UE	32,6%	
ÉTRANGERS HORS UE	67,4%	
► La population étudiante	424 254	
SANS AUCUN DIPLÔME	20,2%	
AVEC DIPLÔME DU SUPÉRIEUR	12,0%	
► Le logement	1 641 429	
LOGEMENTS NEUFS (-10 ans)	6,8%	
LOG. SANS AUCUN CONFORT	2,9%	
PIB/habitant 1998	: 114 118 francs	

Basse-Normandie

POPULATION	1 422 436 hab.	rappel 1990 : 1 391 961
PART DES - 20 ANS	25,2%	
PART DES + 60 ANS	22,8%	
► La population active employée	546 517	
HOMMES	302 744	
FEMMES	243 773	
CHÔMAGE (mars 1999)	12,5%	
HOMMES	10,5%	
FEMMES	14,8%	
► L'immigration	20 608	
ÉTRANGERS DE L'UE	37,6%	
ÉTRANGERS HORS UE	62,4%	
► La population étudiante	130 123	
SANS AUCUN DIPLÔME	21,9%	
AVEC DIPLÔME DU SUPÉRIEUR	11,1%	
► Le logement	730 554	
LOGEMENTS NEUFS (-10 ans)	9,5%	
LOG. SANS AUCUN CONFORT	1,8%	
PIB/habitant 1998	: 121 352 francs	

Hte-Normandie

POPULATION	1 780 439 hab.	rappel 1990 : 1 737 907
PART DES - 20 ANS	26,6%	
PART DES + 60 ANS	19,5%	
► La population active employée	686 326	
HOMMES	383 547	
FEMMES	302 779	
CHÔMAGE (mars 1999)	14,6%	
HOMMES	12,4%	
FEMMES	17,2%	
► L'immigration	48 279	
ÉTRANGERS DE L'UE	27,7%	
ÉTRANGERS HORS UE	72,3%	
► La population étudiante	167 278	
SANS AUCUN DIPLÔME	21,7%	
AVEC DIPLÔME DU SUPÉRIEUR	11,8%	
► Le logement	783 911	
LOGEMENTS NEUFS (-10 ans)	8,1%	
LOG. SANS AUCUN CONFORT	1,1%	
PIB/habitant 1998	: 129 868 francs	

Pays de la Loire

POPULATION	3 222 784 hab.	rappel 1990 : 3 057 668
PART DES - 20 ANS	25,4%	
PART DES + 60 ANS	21,8%	
► La population active employée	1 291 139	
HOMMES	715 763	
FEMMES	575 376	
CHÔMAGE (mars 1999)	11,1%	
HOMMES	8,6%	
FEMMES	14,1%	
► L'immigration	42 720	
ÉTRANGERS DE L'UE	35,4%	
ÉTRANGERS HORS UE	64,6%	
► La population étudiante	305 075	
SANS AUCUN DIPLÔME	18,2%	
AVEC DIPLÔME DU SUPÉRIEUR	12,6%	
► Le logement	1 568 367	
LOGEMENTS NEUFS (-10 ans)	13,1%	
LOG. SANS AUCUN CONFORT	1,0%	
PIB/habitant 1998	: 125 494 francs	

Rhône-Alpes vieillit, Lyon rajeunit

SI RHÔNE-ALPES, deuxième région française après l'Île-de-France, conserve un solde migratoire positif (455 300 entrées de métropolitains contre 390 700 départs), la région perd cependant de son attractivité. Les nouveaux arrivants sont souvent des jeunes ménages et de jeunes adultes, les principaux partants des plus de cinquante-cinq ans. Comme dans le passé, la région est gagnante dans ses échanges avec le Nord et notamment l'Île-de-France, mais déficitaire avec le Sud et pour la première fois avec l'Ouest, Poitou-Charentes et Bretagne. Les flux migratoires les plus importants sont enregistrés avec l'Île-de-France. Celle-ci attire des jeunes adultes, mais envoie des familles et des personnes âgées en Rhône-Alpes.

Comme les autres régions, Rhône-Alpes vieillit. Seule Lyon connaît une évolution atypique : avec 30 000 habitants de plus, la ville se repeuple, se rajeunit, se renouvelle. Le nombre des élèves et étudiants augmente de 28 %. Ils représentent désormais 14 % des Lyonnais. La sociologie de la ville se modifie très sensiblement. Un Lyonnais sur quatre n'habitait pas dans le Rhône en 1990. Plus d'un sur deux n'est pas natif du département. La taille de ses ménages diminue. C'est la seule commune du département où elle est inférieure à deux personnes, soit nettement plus bas que la moyenne nationale (2,4 personnes). La part des ménages d'une seule personne passe de 42 % à 47 %. - (Corresp.)

Picardie

POPULATION	1 857 105 hab.	rappel 1990 : 1 810 911
PART DES - 20 ANS	26,9%	
PART DES + 60 ANS	19,1%	
► La population active employée	716 534	
HOMMES	409 071	
FEMMES	307 463	
CHÔMAGE (mars 1999)	14,2%	
HOMMES	12,0%	
FEMMES	17,1%	
► L'immigration	61 876	
ÉTRANGERS DE L'UE	38,2%	
ÉTRANGERS HORS UE	61,8%	
► La population étudiante	167 358	
SANS AUCUN DIPLÔME	22,3%	
AVEC DIPLÔME DU SUPÉRIEUR	11,4%	
► Le logement	796 628	
LOGEMENTS NEUFS (-10 ans)	8,1%	
LOG. SANS AUCUN CONFORT	2,3%	
PIB/habitant 1998	: 119 474 francs	

Poitou-Charentes

POPULATION	1 640 453 hab.	rappel 1990 : 1 595 649
PART DES - 20 ANS	22,5%	
PART DES + 60 ANS	25,9%	
► La population active employée	620 672	
HOMMES	344 096	
FEMMES	276 576	
CHÔMAGE (mars 1999)	13,2%	
HOMMES	10,4%	
FEMMES	16,2%	
► L'immigration	25 129	
ÉTRANGERS DE L'UE	57,6%	
ÉTRANGERS HORS UE	42,4%	
► La population étudiante	139 134	
SANS AUCUN DIPLÔME	19,9%	
AVEC DIPLÔME DU SUPÉRIEUR	11,3%	
► Le logement	852 640	
LOGEMENTS NEUFS (-10 ans)	11,8%	
LOG. SANS AUCUN CONFORT	1,6%	
PIB/habitant 1998	: 115 169 francs	

PACA

POPULATION	4 506 253 hab.	rappel 1990 : 4 259 643
PART DES - 20 ANS	23,2%	
PART DES + 60 ANS	24,2%	
► La population active employée	1 589 021	
HOMMES	879 911	
FEMMES	709 110	
CHÔMAGE (mars 1999)	17,3%	
HOMMES	15,1%	
FEMMES	20,0%	
► L'immigration	282 589	
ÉTRANGERS DE L'UE	31,8%	
ÉTRANGERS HORS UE	68,2%	
► La population étudiante	384 976	
SANS AUCUN DIPLÔME	18,2%	
AVEC DIPLÔME DU SUPÉRIEUR	15,9%	
► Le logement	2 521 655	
LOGEMENTS NEUFS (-10 ans)	10,6%	
LOG. SANS AUCUN CONFORT	0,5%	
PIB/habitant 1998	: 128 995 francs	

Rhône-Alpes

POPULATION	5 645 847 hab.	rappel 1990 : 5 352 293
PART DES - 20 ANS	25,3%	
PART DES + 60 ANS	20,0%	
► La population active employée	2 308 436	
HOMMES	1 275 690	
FEMMES	1 032 746	
CHÔMAGE (mars 1999)	11,0%	
HOMMES	9,2%	
FEMMES	13,2%	
► L'immigration	365 066	
ÉTRANGERS DE L'UE	35,8%	
ÉTRANGERS HORS UE	64,2%	
► La population étudiante	537 825	
SANS AUCUN DIPLÔME	16,6%	
AVEC DIPLÔME DU SUPÉRIEUR	16,6%	
► Le logement	2 827 385	
LOGEMENTS NEUFS (-10 ans)	12,5%	
LOG. SANS AUCUN CONFORT	0,7%	
PIB/habitant 1998	: 143 394 francs	

DISPARITIONS

Michaël Herman

Mathématicien et humaniste

CE DEMI-SOUIRE qui annonçait un nouveau théorème ou simplement le rappel d'un fait subtil que lui seul connaissait, ceux qui en ont vu l'éclat ne l'oublieront pas. Le mathématicien Michaël Herman, directeur de recherches au CNRS, membre de l'Académie des sciences depuis 1991, est mort jeudi 2 novembre à Paris.

Né le 6 novembre 1942 à New York, Michaël Herman arrive en France à l'âge de sept ans. A sa sortie de l'Ecole polytechnique, il intègre le Centre de mathématiques qui vient d'y être créé par Laurent Schwartz.

Sa thèse est un tour de force : il résout un problème issu des travaux, au début du siècle, d'Henri Poincaré et Arnaud Denjoy. Dès ce travail fondateur, le thème principal de ses recherches est présent : les problèmes de « petits diviseurs » qui seront sa grande

passion et le lieu de ses succès. Apparus depuis le XVIII^e siècle dans les recherches des mathématiciens-astronomes sur les mouvements des planètes, ceux-ci sont la cause de la divergence des séries décrivant les perturbations qu'apporte aux trajectoires elliptiques de Kepler l'attraction mutuelle des planètes. Liés aux résonances entre les fréquences de rotation autour du Soleil, ils posent de redoutables problèmes d'analyse qu'on englobe aujourd'hui sous l'acronyme KAM (Kolmogorov-Arnold-Moser).

L'œuvre de Michaël Herman, caractérisée par la profondeur et l'originalité, a été consacrée par trois grands prix. Elle couvre tous les aspects de la théorie des systèmes dynamiques : tores invariants, hypothèse ergodique de Boltzmann, dynamique holomorphe, exposants de Liapunov.

Son séminaire était connu dans le monde entier. Par ses étudiants, il a créé une école d'un rayonnement considérable.

De nombreux séjours à l'étranger, en particulier à l'IMPA de Rio, rythmaient sa vie tout entière tendue vers la recherche. L'immense culture mathématique de Michaël Herman, mais également sa culture littéraire, artistique, politique et philosophique, fascinait aussi bien ses amis les plus proches que les connaissances d'un soir réunies autour d'une bonne table. C'est un homme exceptionnel qui vient de disparaître.

*Alain Chenciner,
Hakan Eliasson,
Patrice Le Calvez,
Harold Rosenberg,
Jean-Paul Thouvenot
et Jean-Christophe Yoccoz*

NOMINATION

CULTURE ET COMMUNICATION

Bruno Suzzarelli a été nommé directeur de l'administration générale du ministère de la culture, lors du conseil des ministres de mercredi 8 novembre. Il remplace Frédéric Scanvic, maître des requêtes au Conseil d'Etat, nommé directeur général des

services de la région Ile-de-France.

[Né le 10 août 1948 à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine), Bruno Suzzarelli est diplômé d'études supérieures de droit public et de l'Institut d'études politiques, ancien élève de l'ENA (1973-1975). Il a été notamment sous-directeur du personnel, de l'équipement et du budget à la direction des Musées de France (1984-1988), délégué ad-

joint aux arts plastiques au ministère de la culture et directeur du Centre national des arts plastiques (1988-1992), directeur de l'administration générale au ministère de la jeunesse et des sports (1992-1995), chef de la mission réformes de la gestion publique au Commissariat à la réforme de l'Etat (1995-1998). Depuis janvier 1999, Bruno Suzzarelli était directeur général de l'Union centrale des arts décoratifs.]

AU CARNET DU « MONDE »

Décès

– L'on nous prie d'annoncer le décès de

M^{me} Marie-Magdeleine du BARRY,

survenu le 20 octobre 2000, à l'âge de soixante-sept ans.

Ses obsèques religieuses ont été célébrées dans la plus stricte intimité familiale, suivies de l'inhumation au cimetière de Bagneux, dans le caveau de famille.

Prions pour le repos de son âme.

54, rue Lamartine,
75009 Paris.

– Denise Benamon, son épouse,
Sophie Benamon, sa fille,
Les familles Benamou, Djiane et Cohen-Jonathan,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Charles BENAMON, docteur en sociologie, professeur associé à l'université Paris-VII,

survenu le jeudi 9 novembre 2000.

Les obsèques auront lieu le lundi 13 novembre, à 14 h 30, au cimetière du Montparnasse.

On se réunira à la porte principale, 3, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14^e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

41, rue Boulard,
75014 Paris.

– Yves et Suzy Biancheri, ses parents,
Anne-Lore Biancheri, sa sœur,
Bruce et Nicole Devine, ses oncle et tante,
Et leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Sébastien BIANCHERI,

survenu le 5 novembre 2000, dans sa vingt-cinquième année, à Paris-16^e.

Le service religieux, en l'église Saint-Honoré-d'Eylau, 66 bis, avenue Raymond-Poincaré, à Paris-16^e, aura lieu le mardi 14 novembre, à 14 h 30.

L'inhumation se fera dans l'intimité, au cimetière du Montparnasse, à Paris-14^e.

43, rue Spontini,
75116 Paris.

– Madeleine Bosc, son épouse,
Bernadette et Pierre Boursin, Alain et Chantal Bosc, ses enfants,
Anne-Claire, Yannick, Aude, Amandine et Arnaud, ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Bernard BOSCO, chef de mission de contrôle d'Etat honoraire, officier de la Légion d'honneur, officier de l'ordre national du Mérite, commandeur de l'Ordre national du Sénégal,

survenu le 7 novembre 2000, à l'âge de soixante-seize ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le 14 novembre, à 10 h 45, en l'église Saint-Etienne d'Issy-les-Moulineaux, sa paroisse.

– Les familles Millieux et Peyssard, Parents et alliés
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Louis PEYSSARD, commandeur de la Légion d'honneur, inspecteur général de la Santé publique, ancien directeur général de l'Assistance publique à Marseille,

survenu le 8 novembre 2000, dans sa centième année.

Ses obsèques religieuses ont été célébrées ce vendredi 10 novembre, à 10 heures, en l'église Sainte-Anne, Marseille (8^e), suivies de l'inhumation au cimetière de Château-Gombert.

12, avenue Maurice-Barrés,
13008 Marseille.

Le véritable fauteuil CLUB de paringer



Superbe modèle fabrication à l'ancienne, copie fidèle du fauteuil CLUB 1930. Structure bois massif, cuir pleine fleur patiné à la main, sur ressorts et câbles véritable - tous cotés - Son prix : 15 000 F.
Exposé : 121, rue du Cherche-Midi, 75006 PARIS - Tel. : 01.42.22.22.00
12, rue de la Chaise, 75007 PARIS - Tel. : 01.45.44.10.44

NOUVELLE FORMULE. NUMÉRO DE NOVEMBRE, À DÉCOUVRIR CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX.

NOVEMBRE 2000

N° 551

CAHIERS CINEMA
**CAHIERS
DU
CINEMA**

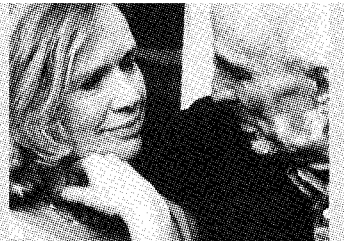
www.cahiersducinema.com

PROCÈS BARBIE

La télévision dans l'histoire

JÉRUSALEM

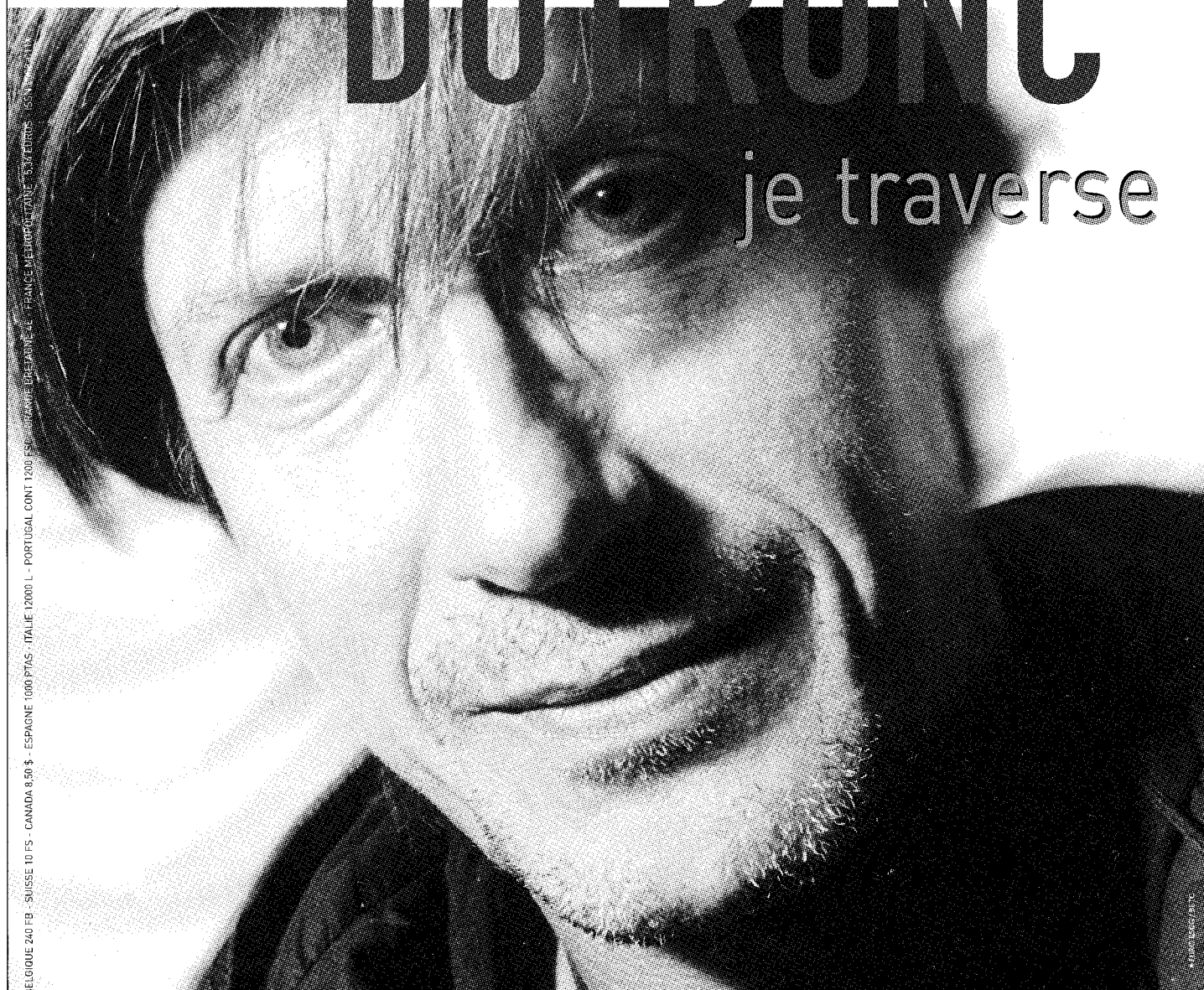
Un cinéaste palestinien témoigne



INGMAR BERGMAN
raconte « Infidèle »
de Liv Ullmann

DUTRONC

je traverse



M 1293 551 35,00 F

JACK ARNOLD la peur sans reproches

– Michèle Rosay Berliner, sa fille,
Jean-Pierre Berliner, son gendre,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Maurice ROSAY,

survenu dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Anniversaires de décès

– Aline et Florence Boyer évoquent le souvenir de

Michel BERNFELD.

« Et au fond de la nuit
Je sais
Ce ne sont pas des racines
Que je cherche
Mais des ailes. »
Dora Teitelboim,
Les Ailes.

Annie GRAZIETTI-JEANBRAU,
Oran, 25 décembre 1942,
Montpellier, 11 novembre 1985.

« Le soleil s'est noyé
dans son sang qui se fige...
Ton souvenir en moi,
lui comme un ostensorio. »
Charles Baudelaire.

– En ce mois de novembre, nous pensons avec affection à

Nane STERN,

décédée le 1^{er} novembre 1998.

Jean-Marie et Lise Dunoyer.

Remerciements

– Les familles Delfau et Devendeville, très touchées par les témoignages de sympathie qui ont afflué de toutes parts, et très émus par la qualité du recueillement qui a marqué les obsèques de

Isabelle DELFAU

remercient toutes celles et tous ceux qui se sont associés à leur peine.

Souvenir

– Le 11 novembre 1985,

Georges PETIT

nous quittait.

Marie-Jeanne BERNARD,

son épouse,

le rejoignait le 18 août 1988.

Que ceux qui les ont connus et aimés se souviennent.

Conférences

L'Association Prix Pierre-Straus organise le lundi 13 novembre 2000, à 17 h 30, une conférence de Michèle Perrot, historienne : « **Violences sur les enfants au XIX^e siècle** ». Maison Nicolas-Barré, 83, rue de Sèvres, Paris-6^e

Communications diverses

– Le Consistoire Central de France organise un nouveau cycle de conférences : « **L'Université de la pensée juive** ».

Le Grand Rabbin de France Joseph Sitruk donnera une leçon inaugurale sur le thème : « **Science contemporaine et Kabbale** », au Séminaire israélite, 9, rue Vauquelin, Paris-5^e, le 14 novembre, à 19 h 30. Renseignements au 01-49-70-88-00.

La Maison des écrivains, 53, rue de Verneuil, Paris-7^e

Jeudi 16 novembre, à 19 h 30
Cycle *En débat L'ordinateur, allié ou adversaire de l'écriture ?*
avec **C. Duneton,**
A. Benchetrit, G. Mordillat.
Modération : **S. Képès.**
Renseignements au 01-49-54-68-87
Programme détaillé au 01-42-84-00-08

– **Louis Soler** signera son livre **Une enfance au-delà des Pyrénées** (éd. L'Harmattan), le mardi 14 novembre, à 20 heures, à La Terrasse de Gutenberg, 9, rue Emilio-Castelar, Paris-12^e. Présentation de l'ouvrage par Christian Désagulier.

– **Dimanche 12 novembre**, colloque « **La mémoire sépharade entre l'oubli et l'avenir** ». 14 h 30 : table ronde « **Mémoires contrastées de l'expérience juive sépharade** », avec Annie Dayan-Rosenman, *maître de conférences à l'université Paris-VIII* ; Edgar Morin, sociologue ; André Elbaz, *artiste-peintre* ; Yehuda Nini, *professeur à l'université de Tel-Aviv*. 16 h 30 : table ronde « **Mémoire sépharade entre l'Orient et l'Occident** », avec Charles Benyaya, *président des Israélites de l'Oranie* ; Perla Cohen, *chargée de recherches à l'université de Toulouse* ; Hélène Trigano, *psychothérapeute* ; Albert Memmi, *écrivain*.

18 h 30 : clôture « **L'épreuve de la transmission** » avec Claude Nataf, *historien, président de la Société des juifs de Tunisie* ; Shmuel Trigano, *professeur à l'université Paris-X - Nanterre* ; Daniel Sibony, *psychanalyste, professeur à l'université Paris-VIII* ; Marcel Benabou, *professeur à l'Ecole normale* ; Elie Attias, *médecin, président du Fonds pour la culture sépharade*. P.A.F. Centre communautaire de Paris. Renseignements : 01-53-20-52-52, 119, rue La Fayette, Paris-10^e. Métro Poissonnière.

Quand la France torturait en Algérie

Pierre Alban Thomas était capitaine au 2^e bureau chargé du renseignement. Georges Fogel et André Brémaud étaient de simples soldats du contingent appelés en Algérie. La torture, ils l'ont regardée sans intervenir, et ce souvenir qu'ils ont

« Oui, l'électricité, la baignoire, je l'ai vu »

LORSQUE je suis arrivé en Algérie en octobre 1954, il n'était pas question de torture, pas du tout. L'année suivante, on chuchotait qu'elle était pratiquée, mais sans plus. Je n'ai vraiment eu conscience de cette réalité que lorsque j'ai dû quitter le commandement de ma compagnie pour remplir les fonctions de chef du 2^e Bureau, chargé du renseignement, dans le secteur d'El Milia. C'est là que, début 1956, j'ai découvert la torture.

A El Milia, deux inspecteurs de la police judiciaire venus de Constantine procédaient à des interrogatoires. Le colonel commandant le secteur refusait que ses hommes pratiquent directement la torture mais, en cachette, certaines unités n'obéissaient pas à ces ordres. De son côté, l'administrateur (représentant de l'Etat dans la commune, placé sous l'autorité du préfet) avait ses propres hommes chargés du renseignement. Un capitaine était détaché auprès de lui. Quant aux gendarmes, ils avaient un chef qui refusait la torture. Il n'y avait pas d'ordre supérieur, mais nous avions des résultats à obtenir. Chacun procédait comme il voulait, ou plutôt comme il pouvait.

Moi, j'étais chargé de recueillir des renseignements en vue d'opéra-

tion. Chacun avait son rôle : nous, nous gardions les suspects, et les inspecteurs de police judiciaire les interrogeaient, les torturaient en fait. L'un des deux était un pied-noir. C'était leur métier. Ils étaient là pour ça. Ils arrivaient comme on va au boulot. Eux, ils venaient au « labo » pour cuisiner. Ils étudiaient les fiches des clients du jour et les passaient à l'électricité. Ils avaient été formés pour.

En arrivant à El Milia, je savais que la torture existait : mon prédécesseur m'avait mis au parfum. J'y ai assisté plusieurs fois en tant qu'officier du 2^e Bureau. Ils m'invitaient pour que j'aie le renseignement tout chaud. Et aussi pour que je puisse témoigner ensuite de la véracité des déclarations. Ça se passait dans les caves aménagées de la gendarmerie flamant neuve. Le ciment était tout propre. Des arrivées d'eau avaient été prévues, une sorte de baignoire et des lavabos installés.

Au début, en Indochine comme en Algérie, les militaires utilisaient la gégène, c'est-à-dire une génératrice de poste de radio ANGR 9 ou SCR 284 produisant un courant électrique de 80 volts. Par la suite, les inspecteurs utilisaient le courant du secteur. Dans la cave de la gendarmerie d'El Milia, ils ne s'embêtaient plus à tourner la manivelle. Ils se branchaient sur les 110 volts. Ils pinçaient une électrode à l'oreille et l'autre à la verge. Les résultats étaient terribles, les hommes se révoltaient...

J'étais horrifié. Je me disais : il faut que je vois pour qu'on puisse

dire un jour : « Ça a existé. » Je n'ai pas été courageux. Sinon j'aurais hurlé mon dégoût. Je n'ai rien dit. J'ai subi. J'aurais pu dire « non » au colonel. De Bolladière, lui, a dit « non » à Massu.

Les victimes étaient des prisonniers ou des suspects dénoncés appartenant à l'OPA (Organisation politico-administrative, organisation de base du FLN). Ces derniers étaient collecteurs de fonds, ravitailleurs, hébergeurs. On les avait trouvés chez eux avec de l'argent ou une liste de collecteurs. On cherchait à leur faire donner un programme des « fellouzes ». A cette époque, on savait qu'existaient des bandes organisées, mais le terme d'ALN (Armée de libération nationale) ne fut vraiment connu que l'année suivante.

On n'était pas toujours sûr que ces hommes avaient quelque chose à dire. Un jour, un inspecteur m'a raconté que des jeunes avaient avoué devant les gendarmes de Catinat que le directeur de l'école d'El Milia appartenait au FLN. Ayant récupéré ces trois gamins de quinze ans, le policier a pu prouver l'innocence du directeur d'école. Les jeunes avaient avoué seulement pour faire cesser la torture. Je les ai fait soigner et libérer. Les inspecteurs m'ont raconté qu'une autre fois ils avaient fait avouer un meur-

tre à un gars, puis avaient retrouvé le véritable coupable. Ils ont cherché à faire revenir le premier sur ses aveux. Devant son refus, ils l'ont soumis à un nouvel interrogatoire musclé. Il avait peur. Il se sentait davantage à l'abri en prison. Il craignait qu'en cas de libération il soit envoyé en « corvée de bois » (exécution sommaire) ou exécuté par ses copains du FLN, qui auraient alors pensé qu'il les avait donnés.

La gégène, qu'est-ce que ça fait ? Ceux qui, comme Massu, ont essayé, l'ont fait avec un téléphone de campagne de 80 volts. Ça n'est pas terrible, ça donne des soubresauts. Mais du 110 volts ! Chaque bricoleur qui a pris une secousse le sait. Et quand ça dure... Ensuite, c'était la tête dans le baquet, jusqu'à ce que le type ne puisse plus dire « ouf ». Ils alternaient séances de torture et séances de gentillesse, proposant alors une boisson, des cigarettes, des bonbons. J'ai vu des hommes qui ne voulaient rien dire ou seulement des choses fausses. D'autres qui se débattaient, voulaient arrêter la souffrance.

Tous commençaient par dire « j'ai rien fait ». Beaucoup espéraient sauver leur peau en affirmant : « J'te jure, la France, c'est bien : mon frère travaille là-bas. » Ou ils disaient : « J'ty jure, ils [les "fells"] sont venus mais j'ai rien fait. Ils m'ont menacé et j'ai peur. » La pression du FLN était terrible : même s'ils servaient de collecteurs de fonds, beaucoup le faisaient contraints et forcés. Ils étaient pris entre le marteau et l'enclume. Les inspecteurs menaçaient le détenu :

« Si tu dis des conneries, ça va aller mal. » Ils possédaient des renseignements pour recouper les déclarations. Si c'était le cas, ils poussaient le type dans ses retranchements.

Les Algériens sont fatalistes. Certains disaient : « *Inch Allah, Dieu décidera si je vais parler ou non.* » Parmi ceux qui en sortaient, certains s'engageaient comme harkis ; d'autres étaient mis en prison ou dans des camps, des centres de transit. Pour ceux que l'on jugeait irrécupérables, c'était souvent la « corvée de bois ».

Des accidents lors d'interrogatoires, j'en ai entendu parler, mais je n'ai jamais vu de mort. Beaucoup tombaient dans les pommes, ils suffoquaient après avoir ingurgité de la flotte. On les giflait pour les ranimer. Les gens de la PJ étaient opérationnels : ils savaient s'arrêter à temps. Les séances duraient au minimum une heure, se prolongeaient pour certains. Les prisonniers récalcitrants étaient repris le lendemain, le surlendemain. Il s'agissait de leur faire avouer qu'ils avaient participé à telle opération, eux-mêmes ou d'autres, pour qu'ils donnent des caches d'armes, pour qu'ils dénoncent des fellaghas et indiquent la région où ils opéraient.

Oui, l'électricité, la baignoire, je l'ai vu. Mais il existait d'autres procédés. Pour les pros de la PJ, il y avait banalisation : ils faisaient ça comme un fonctionnaire va au bureau. Ils traitaient un type comme un pion. Ce n'était plus une personne humaine. Il fallait qu'il accouche. Plus tard, j'ai connu à Batna des officiers qui poussaient le sadisme jusqu'à se vanter de la torture comme d'un amusement. Ils s'échangeaient des méthodes d'interrogatoires comme des recettes de cuisine. D'autres estimaient qu'il fallait en passer par là pour obtenir des renseignements. En Indochine, j'ai vu une fois des « p'tits gars » se chamailler pour aller liquider des prisonniers.

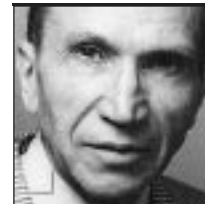
La torture était-elle efficace ? Elle pouvait s'expliquer dans des cas pré-

envoyés à l'échelon supérieur, ils étaient interrogés après un délai tel que toute opération était très souvent un échec.

D'un point de vue moral, la torture est indiscutablement inadmissible. C'est une pratique abjecte. Mais elle l'est moins que les exécutions sommaires, desquelles on ne revient pas. Il ne faut pas oublier non plus que les vrais responsables sont les politiques qui ont confié une mission aux militaires en exigeant des résultats et en fermant les yeux sur les moyens utilisés. Et moi, je me faisais lâchement le complice de ceux qui donnaient ces ordres.

De l'autre côté, j'ai vu des Algériens auxquels les « fells » avaient coupé le nez pour avoir collaboré

avec les Français. Les rebelles ne leur faisaient pas de cadeau, pas plus qu'aux - très rares - Français tombés entre leurs mains. Le plus souvent, les morts français avaient été tués pendant une embuscade et sans doute les fellaghas achevaient-ils les blessés pour ne pas s'en encombrer. Je l'ai constaté lors de deux guet-apens. Pour autant, il n'est pas possible de parler de symétrie. Les Français ont eu



Pierre Alban Thomas, lieutenant-colonel en retraite

Pierre Alban Thomas, soixante-dix-huit ans, est instituteur de formation. Engagé dans la Résistance à dix-huit ans, en 1940 (réseau du Musée de l'Homme), il rejoint en 1943 un maquis des Francs-tireurs et partisans (FTP, proches du PCF), puis commande une compagnie des Forces françaises de l'intérieur. En 1945, il s'engage dans la première armée et participe aux combats d'Indochine, puis effectue deux longs séjours en Algérie où, capitaine, il dirige un secteur du 2^e Bureau, chargé du renseignement. Il a pris sa retraite de l'armée en 1972 comme lieutenant-colonel. Soucieux de « transmettre le témoignage d'un homme que des cas de conscience ont taraboué des années durant », Pierre Alban Thomas a rédigé ses souvenirs sous le titre de *Combat intérieur*. Le premier tome, consacré à la Résistance et à l'Indochine (publié en 1998 aux Editions Mémo, épuisé mais disponible à Villejuif auprès de l'Association républicaine des anciens combattants), est suivi d'un second, à paraître, retraçant son expérience algérienne.

30 000 morts, les Algériens 500 000, dont environ la moitié de civils. J'en veux aux gens qui n'ont pas vu les vrais problèmes de l'Indochine et de l'Algérie, aux militaires de haut rang, qui ont parfois influencé les politiques dans le même sens, à ceux, parmi les exécutants, qui en ont rajouté. J'aurais aimé que la France laisse une page d'Histoire où son action émancipatrice soit reconnue. Finalement, on laisse une page peu glorieuse : vous imaginez l'amour pour la France que pouvaient éprouver des gens qu'on relâchait après les avoir torturés !

Propos recueillis par Philippe Bernard



JOËL LUMIEN / L'HUMANITÉ

si longtemps occulté leur a laissé un sentiment de dégoût et de honte. Quarante ans après ces faits tragiques, une parole se libère, portant l'écho de ces terribles événements

Louissette Ighilahriz (ci-dessus), ancienne militante du FLN. Son témoignage sur les tortures dont elle fut victime en 1957 à Alger, paru dans « Le Monde » du 20 juin, a suscité les regrets du général Massu. Le général Bigeard l'a, lui, qualifié de « tissu de mensonges ».

tre à un gars, puis avaient retrouvé le véritable coupable. Ils ont cherché à faire revenir le premier sur ses aveux. Devant son refus, ils l'ont soumis à un nouvel interrogatoire musclé. Il avait peur. Il se sentait davantage à l'abri en prison. Il craignait qu'en cas de libération il soit envoyé en « corvée de bois » (exécution sommaire) ou exécuté par ses copains du FLN, qui auraient alors pensé qu'il les avait donnés.

La gégène, qu'est-ce que ça fait ? Ceux qui, comme Massu, ont essayé, l'ont fait avec un téléphone de campagne de 80 volts. Ça n'est pas terrible, ça donne des soubresauts. Mais du 110 volts ! Chaque bricoleur qui a pris une secousse le sait. Et quand ça dure... Ensuite, c'était la tête dans le baquet, jusqu'à ce que le type ne puisse plus dire « ouf ». Ils alternaient séances de torture et séances de gentillesse, proposant alors une boisson, des cigarettes, des bonbons. J'ai vu des hommes qui ne voulaient rien dire ou seulement des choses fausses. D'autres qui se débattaient, voulaient arrêter la souffrance.

Tous commençaient par dire « j'ai rien fait ». Beaucoup espéraient sauver leur peau en affirmant : « J'te jure, la France, c'est bien : mon frère travaille là-bas. » Ou ils disaient : « J'ty jure, ils [les "fells"] sont venus mais j'ai rien fait. Ils m'ont menacé et j'ai peur. » La pression du FLN était terrible : même s'ils servaient de collecteurs de fonds, beaucoup le faisaient contraints et forcés. Ils étaient pris entre le marteau et l'enclume. Les inspecteurs menaçaient le détenu :

J'étais horrifié. Je me disais : il faut que je vois pour qu'on puisse

me demander ce que je faisais là.

Quelle était notre mission ? Mater les indépendantistes, c'est tout ce qu'on savait. Moi, j'étais arrivé sans haine. Je n'en ai d'ailleurs jamais ressentie, ni été tenté par la vengeance, même quand plusieurs de mes camarades ont été tués par des fellaghas. Dans le fond, je les comprenais, les Algériens. Je pensais qu'ils avaient raison de lutter pour leur indépendance.

Notre drame, dans le camp, c'est qu'il n'y avait aucune distraction. Rien à faire. Strictement rien. Pas de conversations intéressantes, pas de livres, pas de films, à peine quelques postes de radio et quelques jeux de cartes. Et même pas l'électricité tout le temps, car on n'avait qu'un groupe électrogène qu'il fallait économiser. On vivait avec les mêmes vêtements toute l'année.

La seule chose à faire pour se changer les idées, c'était boire. Alors, on buvait. De la bière et du vin. On se faisait d'énormes beuveries, pour un oui, pour un non. On était déchaîné, on se battait souvent, on vivait dans un climat de très grande violence. Tout le monde était ivre tous les soirs, y compris le lieutenant. Il n'y avait que le commandant qui ne l'était pas. Et il suffisait d'un prétexte pour boire encore plus, le jour de Noël, par exemple, ou chaque semaine à l'arrivée du courrier. Les lettres arrivaient une fois tous les huit jours, et ça déclenchait des drames à chaque fois. Ceux qui étaient mariés ou fiancés, s'ils n'avaient rien reçu, devenaient fous. Et quand on avait bu, toutes nos valeurs, notre culture, tout ce à quoi on tenait, tombaient. L'un faisait le pari, par exemple, d'aller descendre un des détenus dans la tente d'à côté pour une caisse de bière. L'autre pariait

« Il n'y avait pas de limites

J'AI vidé ma tête de tous ces cauchemars pendant plusieurs dizaines d'années. Mais vers la cinquantaine, ces souvenirs sont revenus me hanter. Le film de Bertrand Tavernier, *La Guerre sans nom*, a accéléré les choses. C'était très fidèle à ce que j'avais vécu, beaucoup de mes amis ont été touchés, comme moi, par les témoignages présentés dans ce film, on s'y retrouvait tout à fait.

Quand j'ai été envoyé en Algérie, en 1958, et affecté au 10^e bataillon des chasseurs à pied, je ne savais pas ce que m'attendait. Partir à l'armée, l'idée ne m'était pas désagréable. Pour quelqu'un qui habitait en province, c'était l'occasion de voyager, et surtout, c'était le passage obligé pour entrer, en quelque sorte, dans la vie d'homme. J'ai passé cinq mois à Tours pour faire mes classes, de façon intensive, et puis, à peine préparé, j'ai défilé le 13 mai 1958, à l'occasion de l'investiture du général de Gaulle. Mes copains et moi, on savait qu'on était dans l'armée, mais on avait l'impression que ce n'était pas pour de vrai, c'était un peu comme si on jouait à la guerre.

Lorsque j'ai débarqué à Nouader, au-dessus de Batna, dans les Aurès, le choc a été rude. On est arrivés en pleine nuit, en camion, dans un campement en dur entouré de fils barbelés. Il n'y avait ni chauffage ni sanitaires. C'est là que j'allais passer vingt-trois mois consécutifs, dont dix mois sans même descendre en ville. J'ai été affecté aux cuisines, mais avec la charge, comme tous les appelés, de monter la garde une nuit sur deux, pendant quatre heures. Ça, c'était très dur, le plus dur peut-être. Je passais ces heures d'attente, dans la nuit et le froid, à

qu'il allait effectuer une descente dans le village voisin et nous ramener une oreille (ce qu'il faisait). Un autre, un capitaine, se déguisait avec une djellaba et partait « casser du fell », comme il disait. Un autre avait l'habitude de sortir faire des expéditions hors du camp pour aller violer des filles.

Il n'y avait pas de limites, jamais de rappel à l'ordre ni de sanctions. Certains d'entre nous auraient peut-être pu réagir, au tout début, en arrivant. Mais après, ce n'était plus possible. Il n'y avait pas d'échappatoire, nous avions l'impression de ne plus rien maîtriser, nous étions condamnés à rester là. C'était la déchéance. Toute l'ambiance était comme ça. On ne se rendait même plus compte de ce qu'on faisait. On se laissait glisser. Et puis on devenait indifférent. Les gifles, les insultes, les coups qu'on assénait aux prisonniers, ça ne nous faisait plus rien. On était pris dans un sale jeu, tout nous paraissait naturel.

J'ai eu deux commandants successifs. L'un, qui a été tué au combat, était un homme bien. L'autre était un abruti, un tueur. La torture était déjà largement pratiquée en Algérie, mais parmi les appelés, personne n'était particulièrement affecté à cette besogne, à l'exception d'un pied-noir d'Oran. Lui, c'était devenu sa spécialité. Il se faisait assister par un Algérien du village voisin, qui venait tous les jours pour lui donner un coup de main et lui servait de traducteur. Je me suis d'ailleurs toujours demandé comment cet homme pouvait rentrer chez lui tous les soirs, sans problème, après avoir fait ce qu'il avait fait dans la journée.

Propos recueillis par Florence Beaugé



« Nous étions obligés d'être complices »

J'AVAIS tout oublié. Du moins, je le croyais. Mais quand j'ai lu l'histoire de Louissette Ighilahriz, à la « une » du *Monde*, le 20 juin dernier, l'Algérie d'un seul coup m'a sauté à la tête. Je me retrouvais quarante ans en arrière. En même temps m'est revenu en mémoire quelque chose dont je ne me souvenais absolument plus : le récit que j'avais fait, à mon retour d'Algérie, à la revue *Esprit*, de mon expérience sur le terrain, de mars 1957 à janvier 1958, en tant qu'appelé au 1^{er} escadron du 28^e régiment de dragons.

En rentrant en France, j'avais en effet été contacté par des amis d'amis, me demandant d'apporter mon témoignage pour un dossier que le directeur de la revue, Jean-Marie Domenach, préparait sur la question de la torture en Algérie. Que j'ai pu oublier cela peut paraître stupéfiant. Le lendemain de la publication de l'histoire de Louissette, je suis allé à la bibliothèque de Beaubourg pour lire le numéro de mai 1958 de la revue *Esprit*, car je ne l'avais plus. Et là, je me suis pris un deuxième coup sur la tête. Je lisais, effaré, les cinq pages qui racontaient tout ce que j'avais réussi à oublier. « Fréquemment, on attrapait, ou on "suscitait", un "suspect" que le capitaine et deux ou trois hommes se chargeaient d'interroger, en les forçant à avaler une grande quantité d'eau. (...) Peu de temps avant mon départ, le 7 décembre dernier, comme on manquait d'eau, on utilisait de l'essence, plus d'un jerricane et demi, soit 35 litres environ, pour interroger un homme. Ce jour-là, d'autres furent battus au point de ne plus avoir apparence humaine. (...) Il arrivait que les gendarmes se livrent sur les prisonniers à des abjections, de véritables atteintes à la dignité humaine, au point d'essayer de transformer ces hommes en bêtes. J'ai vu des prisonniers que l'on obligeait à se battre entre eux, en leur disant que le vainqueur ne serait pas interrogé ce jour-là, ou que le vaincu serait tué le soir même. J'ai vu des hommes qu'on obligeait à subir des rapports sexuels de la part de chiens ; d'autres choses encore, innommables... »

En lisant mon témoignage, j'ai donc redécouvert tous ces faits. En vous parlant, il me revient deux points précis : le coup des jerricanes d'eau et l'attitude des gendarmes. Car à la suite de mon témoignage dans *Esprit*, j'avais été convoqué par un tribunal militaire. J'entends encore le juge s'exclamer, indigné : « Mais comment osez-vous prétendre qu'un homme puisse boire 35 litres d'eau ? » Et moi, de lui répondre : « Mais c'est justement ça, la torture ! » Je n'ai finalement pas été poursuivi, ni les autres témoins d'*Esprit*.

Les gendarmes, je m'en souviens, torturaient à l'occasion devant leurs propres familles. Ils habitaient dans un bâtiment en forme de fer à cheval, avec une sorte de balcon à l'intérieur, qui surplombait le rez-de-chaussée. Or c'était là qu'ils interrogeaient leurs prisonniers. Leurs femmes et leurs enfants, qui étaient installés avec eux en Algérie, pouvaient donc assister au spectacle, à partir du premier étage.

Vous savez, cette question du spectacle de la torture, c'est ce qui m'a ensuite posé le plus de problèmes. Pourquoi regarde-t-on cela, quand on n'y est pas obligé ? Il me semble que c'est par une sorte de curiosité morbide, malsaine, un peu comme on regarde les films d'horreur. Mais est-ce que je peux l'avouer à ma plus jeune fille de treize ans, et à mes petits-enfants ? Celui qui regarde, il est encore plus salaud, dans le fond, que celui qui torture. On le rend délibérément complice. Il s'agit d'une véritable technique à longue portée. Voilà pourquoi j'en veux tellement aux gouvernements de l'époque. C'est une chose d'avoir pris la décision politique de faire pratiquer la torture en masse sur la population algérienne par les militaires et de s'être lâchement défaussé sur eux de leur devoir de politiques. C'en est une autre de n'avoir laissé aux appelés du contingent, des jeunes de vingt ans, que le choix entre être bourreau ou être complice. Ou vous torturez, ou vous regardez.

Nous n'étions pas forcés de torturer, la précision est importante, mais nous étions obligés d'être complices. C'est pire que tout. Le type qui torture, il peut encore croire

qu'en soutirant des renseignements, il sauve des vies. Mais celui qui regarde, non. Le comble, c'est qu'il peut se dire qu'il a les mains propres ! On a réussi, vous le voyez, à pourrir des êtres humains. Mais qu'est-ce qui fait qu'on est un être humain ? La torture nous oblige à nous poser cette question et la réponse n'est pas simple. En fait, on est toujours sur le fil du rasoir dans ce domaine. On peut basculer d'un côté comme de l'autre, et l'un des moyens de ne pas tomber du mauvais côté, c'est la politique. Voilà pourquoi je tiens tellement à la réhabilitation du politique...

Le commandant Richaud, celui qui a sauvé Louissette, pour moi, c'est l'exemple même du salaud. Je vais peut-être vous choquer en disant cela, mais je le pense. Il était médecin militaire au PC de Massu. Donc il savait tout, il a laissé faire, c'était son travail. Bien sûr, il a sauvé Louissette et grâce lui en soit rendue.



Georges Fogel, ancien appelé

Incorporé en janvier 1956, Georges Fogel a tout d'abord passé quinze mois en Allemagne. Il a ensuite été envoyé en Algérie, de mars 1957 à janvier 1958, au sein du 1^{er} escadron du 28^e régiment de dragons, basé dans la région du Zaccar, à une centaine de kilomètres au sud-ouest d'Alger. Il avait à l'époque vingt et un ans. Agé aujourd'hui de soixante-cinq ans, Georges Fogel habite Vitry, en région parisienne. Comptable de formation, il a travaillé comme gestionnaire dans le logement social depuis son retour d'Algérie. Marié, père de trois enfants, il est à la retraite depuis cinq ans.

Il n'empêche que c'est une ordure...

Vous vous demandez si, en parlant ainsi, je ne pense pas à moi, si ce n'est pas à moi, qu'en fait, j'adresse tous ces reproches... La réponse est oui. Un jour, après avoir assisté à un spectacle de tortures, je suis allé manger. Vous vous rendez compte ? Manger ! Avant ou après l'Algérie, je serais devenu dingue d'assister à quelque chose comme cela. A ce moment-là, non. Moi, si je m'en suis sorti en rentrant en France, c'est que je me suis battu pour qu'on arrête la guerre d'Algérie. Pas la torture, la guerre. Car une guerre sans tortures, je n'y crois pas. A la limite, c'est la pire des conneries de prôner cela, car on tombe dans la situation du prêtre qui dit qu'il « condanne mais qu'il comprend » qu'on ait recours à la torture - j'ai vu deux séminaristes tenir ce genre de raisonnements en Algérie - ou un Massu, avec ses sentiments chrétiens et ses regrets tardifs.

Revenu en France, j'ai donc participé à toutes les manifestations contre la guerre d'Algérie. J'ai fait le contraire de ce que nous avait recommandé un commandant, la veille de notre départ d'Alger, autour d'un vin d'honneur. Il nous avait dit : « Vous avez vu pas mal de choses en Algérie. Ne les racontez pas en France, car cela ne pourrait que servir la propagande des communistes, et de mauvais Français, du genre de M. François Mauriac. »

J'aimerais retourner un jour en Algérie, c'est un pays merveilleux. Je n'y ai pas vu que des saloperies. Mais si j'y retourne, je voudrais qu'il se soit produit auparavant un certain nombre d'avancées. Lesquelles ? Eh bien tout simplement, qu'on ait pu dire : « Il s'est passé ceci et cela. » Il faut lever ce tabou de la parole, car le silence continue de peser sur nos mémoires à tous, Algériens et Français, ainsi que sur nos enfants et petits-enfants. Les jeunes générations sentent qu'il y a quelque chose, mais elles ne savent pas quoi. Il faut donc dire. Quand on aura parlé, les gens poseront les bonnes questions, et les explications viendront d'elles-mêmes. Et c'est de France que doit venir cette parole.

Propos recueillis par Florence Beaugé

Les parachutistes du colonel Bigeard « interrogent », le 14 mars 1957, Omar Merouane, soupçonné d'être l'auteur d'attentats, qu'ils viennent d'arrêter à Saint-Eugène, en Algérie.



Tract de propagande de l'armée française appelant à la délation.

Saïd Bouakli, commissaire politique du FLN, fait prisonnier à Bordj Okriss, le 19 mars 1960. Blessé par balle à la jambe droite lors de son arrestation, « deux transfusions thoraciques (...) et transfusion crânienne par balle » étaient indiquées sur l'acte de décès. D'après la gendarmerie : « Il est décédé, le 25 mars 1960 des suites de ses blessures. »



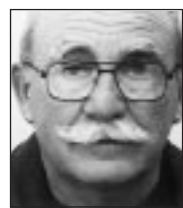
jamais de rappel à l'ordre »

Eux deux participaient aux interrogatoires en règle menés par le deuxième bureau, avec la gégène, le supplice de l'eau, etc. Nous, non. La torture ou les mauvais traitements, on les pratiquait un peu par hasard, quand l'occasion se présentait, comme un passe-temps. Vous entrez dans ce sale jeu progressivement, vous comprenez ? Au début, vous vous dites : « C'est pas possible, je ne vais pas faire cela. » Et puis vous le faites, parce que vous avez bu, et que vous crevez d'ennui. Vous finissez par vous dire que vous êtes là à cause des Algériens. Alors, vous vous défoulez, d'autant plus que depuis le départ, on vous a appris à les considérer et à les traiter comme des chiens. Vraiment, comme des chiens. Déjà, quand on était en France à faire nos classes, on ne nous parlait que des « bougnoules ».

Ce n'est pas qu'on ne les aimait pas, les Arabes. Non, je dirais même que sur le terrain, on les aimait assez, beaucoup plus en tout cas que les pieds-noirs. Eux, on les détestait. Leur attitude à l'égard des Algériens - qu'ils haïssaient et qu'ils considéraient comme étant à leur botte - nous révoltait. Nous, c'était pas de la haine, c'était plutôt du mépris, et une question d'habitude. On aurait dit, je vous le répète, qu'il s'agissait de chiens. Est-ce que vous pouvez imaginer comme c'est dur, quand vous avez vingt ans et que vous portez une arme, de ne pas vous prendre pour un caïd ? Vous arrivez dans un village et vous jouez au macho, vous rentrez dans une maison, vous giflez le père devant sa femme et ses enfants, sans même réaliser que des humiliations comme celles-là, ça ne se pardonne pas. Et puis il y avait du racisme à l'époque. Il y en a encore mais, aujourd'hui, les gens se cachent davantage, ou plutôt, ils ne

savent plus très bien ce qu'ils ont le droit de dire.

On vivait donc dans cet état de déchéance progressive. Les copains les plus gentils disjonctaient, faisaient des actes insensés. On se laissait aller un peu plus tous les jours, avec un seul souci en tête : la quille. On passait nos journées, nos nuits, à calculer quand ça allait arriver, c'était une obsession. Et quand venait l'heure de la quille, on était devenu des malades, on était brisé. L'autre obsession, c'était la masturbation... Moi, j'ai déconnecté pendant ces vingt-trois mois, j'ai vécu comme si tout cela n'était qu'un cau-



André Brémaud, ancien appelé

André Brémaud avait vingt ans en mai 1958 quand il a été incorporé à Tours où il a fait ses classes. En octobre de cette même année, il a rejoint le 10^e bataillon de chasseurs à pied, basé à Nouader, dans les Aurès, dans l'est algérien. Il y est resté vingt-trois mois. Agé aujourd'hui de soixante-trois ans, il habite Chelles, dans la banlieue est de Paris. Il a passé l'essentiel de sa vie professionnelle à la RATP, où il a fini comme agent de maîtrise. Marié et père de trois enfants, il est à la retraite depuis 1989.

chemar, en pensant souvent au suicide. Si on m'avait annoncé que je devais rester un mois de plus, je serais passé à l'acte, c'est sûr. Certains faisaient tout pour tomber malade et être rapatriés en France. On se refilait des recettes supposées marcher ! Je me souviens de l'une d'elles : on mettait une boîte de sardines en plein soleil pendant des heures, avant de la manger. Les sardines chaudes, c'était réputé pouvoir nous empoisonner ! On en était là...

Quand je suis rentré en France, je n'ai rien dit. On n'était pas bien dans nos têtes, mais on ne pouvait pas l'expliquer, on nous aurait pris pour

des mauviettes. Pourtant, on aurait voulu parler et être entendu, mais c'était pas possible. On se moquait plutôt de nous, ceux qui avaient fait l'Algérie. Même mon père et mes frères, je ne leur ai rien dit. Il faut dire qu'à l'époque, on ne se confiait pas beaucoup. Du coup, j'ai continué à boire, énormément. Mon père venait me rechercher en pleine nuit pour me ramener à la maison. Ça a duré comme cela pendant des mois, pas loin d'un an. Et puis un jour, il m'a pris entre quatre yeux et il m'a dit qu'il fallait que j'arrête, que ce n'était plus possible. Son engueulade m'a réveillé. D'un seul coup, j'ai

les hurlements des enfants dont on s'amusa à embêter les familles en jetant des pierres dans les cheminées des *mechtas* (les maisons) quand on patrouillait sur les toits. Je ne sais pas pourquoi, c'est cela, surtout, qui me revient en ce moment. Il y a aussi des scènes précises qui m'obsèdent et que je ne me pardonne pas. J'ai ri, à l'époque, au lieu de réagir. De repenser à ces hommes qu'on mettait par terre à quatre pattes, qu'on tabassait, qui saignaient de partout, et nous qui rigolions, moi y compris, ça me fait pleurer aujourd'hui. D'avoir pu, à vingt ans, humilier volontairement tous ces gens, c'est cela que je me reproche le plus.

Est-ce que mes copains d'Algérie ont eux aussi toujours vécu avec ce poids sur la conscience ? Est-ce qu'ils ont, comme moi, ce sentiment que leur vie a été entachée ? S'ils m'écoutaient en ce moment, est-ce qu'ils penseraient que j'en rajoute ? Je n'en sais rien. Pourtant, je les vois souvent, mais on parle de tout sauf de cette période, ou bien alors sur le mode de la gaudriole, jamais sur le fond. L'été dernier, pour la première fois, j'ai parlé de tout cela à mes enfants, mais pas très longtemps, et je ne leur ai pas tout dit. Ça les a intéressés, et en même temps, ils n'ont pas trop posé de questions.

Moi, j'ai décidé de parler plutôt que de demander pardon. J'ai hésité longtemps, mais ça suffit, ce silence. Dire les choses aidera peut-être les jeunes à réfléchir à la question de la haine et de la guerre. Et puis, de toute façon, j'ai besoin que ça sorte, car je me sens un salaud. C'est un soulagement pour moi de pouvoir dire tout cela, c'est un peu comme si une porte s'ouvrait.

Je vous l'ai dit, ça ne fait que quelques années que ça recommence à me travailler. J'entends à nouveau

Propos recueillis par Florence Beaugé

De l'a-démocratie en Amérique par Olivier Duhamel

COMMENÇONS par écarter le plus spectaculaire, il nous détourne de l'essentiel. L'incroyable suspense final dû au « recompte » des voix en Floride suscite ici et là la raillerie, mais il atteste après tout un légitime scrupule sur l'exactitude des résultats. Passons aussi sur l'archaïsme par lequel le vainqueur en suffrages populaires devient le vaincu des grands électeurs. Cet américanisme peut être défendu, au nom d'un fédéralisme protecteur de la volonté des Etats, ou condamné, au nom d'un irrespect de la volonté majoritaire. C'est l'affaire des Etats-Unis. Concentrons-nous sur ce que les scrutins du 7 novembre dans la plus ancienne démocratie moderne nous montrent de la politique post-moderne.

Dépassant le risque de passer pour conformiste, anti-américain, gauloisement correct, il faut bien relever la profonde dégradation de la démocratie attestée par ces votations. Parce qu'elle affecte l'hyperpuissance. Parce qu'elle annonce les maux qui nous guettent. A les résumer d'un mot, c'est d'une crétinisation du politique qu'il faudrait parler. Elle ne conduit pas à la dictature. Elle vide la démocratie de l'intérieur - d'où l'expression qui ferait se retourner Tocqueville dans sa tombe : le spectre de l'a-démocratie nous hante. Ses deux principaux vecteurs sont la marchandisation et la dépolitisation.

La dollarisation de la politique américaine n'est pas nouvelle. Elle a

pendant atteint une ampleur absolument inédite. Quatre milliards de dollars dépensés pour les élections du 7 novembre. La soumission de la politique à l'argent corrompt la démocratie par tous les bouts. Elle transforme le responsable politique en une lessive que l'on vend. En même temps, elle fait de lui un décideur que l'on achète.

Les plus grandes entreprises ne s'y trompent pas, qui, sauf exception catégorielle, financent le duopole Bush-Gore. Microsoft a donné trois millions et demi de dollars, 54 % aux républicains, 46 % aux démocrates.

La double marchandisation se retrouve du côté de l'électeur. Il est traité à la fois comme un consommateur qu'il faut séduire et comme un décideur qu'il est utile d'acheter. La campagne présidentielle y aura consacré 1 milliard de dollars. Un siège de sénateur coûte en moyenne près de 5 millions de dollars. Neuf fois sur dix, celui qui gagne un siège au Congrès est celui qui a levé et dépensé le plus d'argent.

L'argent pervertit aussi les référendums. Un nouveau métier est né, très fructueux : vendre d'initiatives « populaires ». Bill Sizemore dans l'Oregon, Tim Eyman dans l'Etat de Washington en font commerce. Le premier a failli obtenir le remboursement par l'Oregon à ses citoyens de l'impôt fédéral qu'ils payent sur le revenu, rien de moins. Le second a réussi à faire voter le plafonnement à 2 % de la hausse de

l'impôt sur les immeubles. La démagogie antifiscale gagne la côte Est. Les électeurs du Massachusetts n'ont pas suivi les syndicats, préférant approuver par référendum la baisse d'impôts de 1,2 milliard promise par le gouverneur républicain et de riches lobbyistes.

De cette forme de corruption, nous sommes maintenant assez pro-

Il faut bien relever la profonde dégradation de la démocratie attestée par ces votations. Parce qu'elle affecte l'hyperpuissance. Parce qu'elle annonce les maux qui nous guettent

tégés. Nos lois interdisent la publicité politique et le financement par des entreprises, organisent un financement public des partis et des campagnes, plafonnent les dépenses électorales. Les Etats-Unis s'en inspireraient utilement. Mais sommes-nous à l'abri de la crétinisation du politique ?

Elle vient de se manifester outre-Atlantique sous de multiples aspects. Et d'abord avec l'apparition d'un nouveau paradigme politique : le privilège du crétin. Que George W. Bush mérite cette appellation ne fait guère de doute. Les internautes peuvent consulter <http://slate.msn.com/Features/bushisms> pour s'en convaincre. « Quelles

son vos lectures ? - Le journal. » « Discutiez-vous de la guerre du Vietnam lorsque vous étiez étudiant ? - Je ne m'en souviens pas. » « C'est votre argent. Vous avez payé pour l'avoir. » « Nos importations viennent de plus en plus de l'étranger », etc. Un bushism relève du lapsus, mais dix, cent bushisms révèlent les limites de leur auteur.

Rien n'interdit qu'un crétin fasse un bon président, suivant des conseillers de qualité. Demeure en toute hypothèse l'étonnante nouveauté : les faiblesses de Bush firent sa force. La gaffe devint synonyme de sincérité, la faute preuve de simplicité, l'ignorance signe d'honnêteté.

Où l'on en arrive au deuxième dévoiement, celui de l'honnêteté. Elle est certes nécessaire en politique. D'abord parce qu'il n'est pas souhaitable d'être gouverné par des voleurs. Surtout, parce qu'elle fonde, comme le disait Pierre Mendès France, la démocratie, laquelle « repose à tout moment sur l'exposé des problèmes, les engagements pris par les hommes qui se proposent de

devenir des responsables et le mandat donné par le pays à ces hommes pour l'exécution de ces engagements. Si donc cette probité et ce respect fondamental de la vérité n'existent pas, du même coup, il n'y a pas de démocratie ».

Et c'est précisément là que le bât blesse. Le ruralo-moralisme de Bush, son populisme anti-Washington ont surfé sur les traumatismes des scandales clintoniens. L'élection présidentielle ne s'est pas jouée sur les deux principes démocratiques de base : la responsabilité, qui juge les sortants sur leurs résultats, et le choix, qui tranche entre les candidats sur leur projet. Non que les résultats furent absents : une croissance retrouvée, un chômage réduit, un enrichissement de presque tous. De ce point de vue, les démocrates devaient obtenir une victoire écrasante, Gore l'emporter dans tous les Etats et les siens se retrouver majoritaires dans les deux chambres du Congrès.

Les électeurs pouvaient aussi se déterminer sur les propositions des candidats. Elles furent tranchées, sur les baisses d'impôt, la protection sociale, les soins pour les personnes âgées, l'éducation, la défense, l'environnement, le contrôle des armes, l'avortement... Ces enjeux multiples opposant droite et gauche se résumaient aussi, pour l'électeur pressé, en une option simple : la réduction massive des impôts d'un côté, la protection sociale renforcée de l'autre.

Oublieux du présent, les électeurs

délaissèrent aussi l'avenir. Ce fut une « *issueless election* », une élection sans enjeux politiques. « *Likeability* » devint le maître mot. L'amabilité, la capacité à se faire aimer, à être sympathique. Et George W. Bush est sympathique. Il suscite l'affinité. Pas Gore, monsieur-je-sais-tout. Où la crétinisation atteint le sommet.

De cette dépolitisation par la personnalisation outrancière et simplifiée, les « *marchés* », comme l'on dit, se réjouissent évidemment. Tous leurs analystes s'accordent. « *Vu de Wall Street, le scrutin est plus une distraction qu'autre chose* » (Andrew Hill, *Financial Times*, 4 novembre). Les financiers se contrefichent de savoir qui dirigera la Maison Blanche. Ils n'expriment qu'une préférence, celle pour un « *vote divisé* », une cohabitation entre président et Congrès. Pour être certains que le président ne puisse utiliser le peu de pouvoir qui lui reste sur l'économie.

Arrivés à ce point, tout converge vers l'extinction de la politique. Les électeurs ne choisissent plus un projet, mais un homme. Le peuple n'exprime plus une volonté, mais une sympathie. L'impuissance du politique s'en trouve confortée. Et le troisième millénaire va commencer sous le règne de l'a-démocratie.

Olivier Duhamel est professeur à l'Institut d'études politiques de Paris et député socialiste européen.

Une histoire électorale émaillée d'anomalies par Claude Fohlen

L'ÉLECTION présidentielle aux Etats-Unis a fait apparaître à la fois l'archaïsme du système électoral quand il s'agit du choix du chef de l'Etat et l'éventualité de résurgence de véritables dynasties dont les représen-

tants occupent la Maison Blanche. Aucun de ces phénomènes n'est nouveau.

L'archaïsme résulte de l'application stricte de la Constitution de 1787. A l'article 2, section 1, on lit en effet : « *Chaque Etat nommera, selon*

les règles déterminées par sa législature, un nombre d'électeurs égal au nombre total de sénateurs et de représentants auquel cet Etat peut avoir droit au Congrès. » Le 12^e amendement (1804) ajoute : « *Les électeurs se réuniront dans leurs Etats respectifs*

et participeront au scrutin désignant le président et le vice-président. Ils indiqueront sur des bulletins séparés la personne choisie comme président et comme vice-président... Ces listes seront transmises sous pli cacheté au siège du gouvernement des Etats-Unis à l'attention du président du Sénat... ; la personne ayant obtenu le plus grand nombre de voix sera élue président, mais la majorité sera calculée sur le nombre total d'électeurs désignés. » C'est donc le collège électoral, et non les citoyens, qui désigne à la majorité absolue le président. Si aucun des candidats ne recueille la majorité, « *la Chambre des représentants désignera immédiatement par un vote le président parmi les trois candidats ayant obtenu le plus grand nombre de voix* ». Dans ce cas, le vote est non pas par tête, mais par Etat, le futur président devant obtenir la majorité absolue des Etats.

Cette procédure compliquée, qui mélange suffrage direct et indirect, vote par tête et vote par Etat, a été rarement appliquée, mais elle l'a été cependant à quelques reprises dans l'histoire américaine.

L'exemple le plus frappant est l'élection présidentielle de 1800, qui met en présence cinq candidats, John Adams, président sortant, Thomas Jefferson, vice-président sortant, Aaron Burr et John Jay, tous deux de New York, et Charles Cotesworth Pinckney, de Caroline du Sud.

L'originalité de cette élection est qu'elle opposait deux candidats du même parti, Jefferson et Burr, tous deux républicains-démocrates, à trois fédéralistes, Adams, Pinckney et Jay. A cette époque, les partis, tout récents, n'avaient pas de discipline interne. En outre, la pratique des conventions désignant les candidats n'existait pas encore. D'où cette étrange situation qui eut pour résultat de donner, dans le collège électoral, un nombre égal de voix (73) à Jefferson et Burr, suivis d'Adams (65), de Pinckney (64) et de Jay (1). Désormais, la décision appartenait à la Chambre des représentants.

Elle se réunit à cet effet le 11 février 1801 et mit immédiatement à son ordre du jour le scrutin présidentiel. Trente-cinq tours successifs, à raison de plusieurs par jour, ne réussirent pas à départager les deux républicains-démocrates. Au 36^e tour, le 17 février, grâce à la défection d'un représentant du Delaware, sans doute sous la pression du leader des fédéralistes, Alexander Hamilton, Jefferson devança d'une voix son rival Burr (qui devint son vice-président) et fut élu président. Il prit ses fonctions le 20 mars suivant dans la nouvelle capitale fédérale, Washington, à peine sortie des marécages du Potomac.

L'élection présidentielle de 1824 cumule le double cas de « *népotisme* » et d'absence de majorité. Des quatre candidats en présence, deux étaient très connus. John Quincy Adams, fils de John Adams, toujours en vie, et alors secrétaire d'Etat, affrontait le populaire vainqueur de la Nouvelle-Orléans en 1815, le général Andrew Jackson. Deux autres candidats, Henry Clay et W. H. Crawford, étaient aussi en lice. Le vote populaire (le suffrage

un héritier, Benjamin Harrison, petit-fils du président William Harrison (1773-1841), républicain, au président sortant, le démocrate Grover Cleveland, qui l'emporta au niveau populaire avec 5 537 857 voix, contre 5 447 129 à son adversaire. Cependant, ce dernier obtint une forte majorité au sein du collège électoral - 233 contre 168 - et fut donc élu dans d'excellentes conditions. Cleveland prit sa revanche en 1892 et fut le seul cas d'un président

1948 : Harry Truman, impopulaire dans les sondages, contre Thomas Dewey. Un journal se ridiculisa en sortant prématurément une édition annonçant en gros titre le triomphe de Dewey, quand le sort en décida autrement

universel n'existait pas) donna l'avantage à Jackson, avec 153 544 voix, suivi de loin par J. Q. Adams, 108 740, Clay, 47 136, et Crawford, 46 618. Malgré une avance très nette, Jackson n'obtint pas la majorité dans le collège des électeurs. Cette fois encore, il revint donc à la Chambre des représentants de nommer le président, et son choix se porta, contre toute attente, sur J. Q. Adams. Mais, quatre ans plus tard, le général prit sa revanche et vainquit l'héritier.

Si des cas analogues ne se reproduisirent plus, plusieurs présidents furent des mal élus, à commencer, en 1860, par Abraham Lincoln, qui affronta dans une campagne particulièrement serrée trois candidats réunissant ensemble plus de voix que le candidat de l'Illinois. Dans un pays déchiré, on ne peut s'étonner que le futur vainqueur de la guerre de Sécession fût un président minoritaire. Tel fut aussi le cas de Woodrow Wilson qui sortit victorieux d'une élection triangulaire, en 1912. Dans ces deux cas, ils doivent leur élection à la majorité dans le collège des grands électeurs, la Chambre des représentants n'ayant pas à intervenir.

Dans l'intervalle, deux cas de figure intéressants s'étaient produits. En 1876, à la fin de la période dite de reconstruction de l'Union, le démocrate Samuel Tilden devança, avec 4 284 020 voix, le républicain Rutherford Hayes, qui n'avait obtenu que 4 036 572 voix. Dans le collège électoral, ce dernier l'emporta d'une seule voix (185 contre 184) et devint donc président des Etats-Unis, quoique minoritaire au niveau populaire.

Les élections de 1888 opposèrent

réélu après une interruption de quatre ans.

Le républicain Theodore Roosevelt, qui, après avoir succédé à William McKinley, assassiné en 1901, avait été élu président en 1904, se représenta contre Wilson en 1912, sous l'étiquette de progressiste, et fut battu. Un autre Roosevelt, cousin et non descendant du précédent, marqua l'histoire des Etats-Unis par une succession unique de quatre mandats, interrompus par sa mort en 1945.

L'élection présidentielle souvent mentionnée comme un cas d'école, celle de 1960, n'en est pas un. Le scrutin fut effectivement très serré, puisque la marge entre John F. Kennedy et Richard Nixon fut de moins de 30 000 voix, mais le premier l'emporta haut la main dans le collège électoral, avec 303 mandats contre 219, les grands Etats faisant la différence.

La petite histoire retiendra plutôt la 14^e élection présidentielle de 1948, opposant le président sortant, Harry Truman, impopulaire dans les sondages, au républicain Thomas Dewey, leur favori. Un journal se ridiculisa en sortant prématurément une édition annonçant en gros titre le triomphe de Dewey, quand le sort en décida autrement.

Comme quoi les sondages les plus sophistiqués sont impuissants face à la complexité du système présidentiel américain qui n'a pas été amendé, dans son principe, depuis 1787, malgré quelques modifications dans son application (12^e et 22^e amendements).

Claude Fohlen est professeur émérite des Universités.

Le vrai prix de l'école



En novembre

Dossier :

Le vrai prix de l'école
L'argent de l'école.

Entretien avec Mireille Delmas-Marty.

Exclusif : les familles dépensent plus pour les études des garçons.

Financement des ZEP : le mensonge.

La vache folle oubliée des programmes scolaires.

Diwan : l'accord historique.

Quels journaux lisent les enfants ?

LE MAGAZINE DES ENSEIGNANTS QUI AVANCENT



Le Monde de l'éducation

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Vache folle : comment surmonter la psychose

par Benoît Assemat

UNE véritable psychose s'est emparée de l'opinion publique depuis quelques jours au sujet de la sécurité sanitaire de l'alimentation, et notamment de la viande bovine. S'appuyant sur des peurs irrationnelles, les initiatives se multiplient pour proposer la solution de nature à rassurer les consommateurs de notre pays :

- Il faudrait interdire l'utilisation des farines animales pour les porcs, les volailles et les poissons, c'est-à-dire arrêter de valoriser, pour l'alimentation de ces animaux, des coproduits directement issus de carcasses reconnues aptes à la consommation humaine ;

- Il faudrait réaliser des tests de dépistage de l'ESB pour tous les bovins rentrant dans la chaîne alimentaire ;

- Il faudrait détruire tous les bovins nés avant juillet 1996, date de la mise en œuvre du service public d'équarrissage.

Pourtant, aucune de ces propositions n'a été formulée par l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (AFSSA), qui est en charge de l'évaluation scientifique du risque et des recommandations à faire au gouvernement en matière de gestion du risque.

Tout se passe comme si les institutions publiques (AFSSA, ministères de tutelle, services chargés du contrôle de la chaîne alimentaire) n'étaient plus crédibles aux yeux de l'opinion publique. La crise de confiance entre les citoyens consommateurs et les pouvoirs publics chargés de la garantie sanitaire de l'alimentation n'a jamais atteint un tel niveau. Cette situation est préoccupante, car l'Etat doit être le garant de la sécurité sanitaire de l'alimentation pour chacun d'entre nous. La sécurité est un droit pour tous les citoyens, et un devoir pour l'Etat.

La vérité, que personne ne semble prêt à entendre, est que jamais la viande proposée au consumma-

teur n'a été aussi sûre qu'aujourd'hui. Les mesures prises et mises en œuvre en juillet 1996 sur la base des recommandations du comité Dormont (retrait de la consommation humaine et animale des matériels à risque spécifié, c'est-à-dire les organes dans lesquels peut se trouver l'agent responsable de l'ESB, mise en place du service public d'équarrissage qui a permis de retirer les cadavres d'animaux, les matériels à risque spécifié ainsi que les saisies sanitaires d'abattoir des matières premières utilisées pour la fabrication des farines animales, et donc de sécuriser ces dernières) ont abaissé dans des proportions considérables le risque potentiel de transmission à l'homme de l'agent responsable de l'ESB.

Si des mesures nouvelles peuvent être prises pour mieux protéger la santé publique, il faut le faire. Mais il faut aussi dire et expliquer que ces nouvelles mesures ne pourront avoir un effet que marginal sur la santé des consommateurs au regard des dispositions prises il y a plus de quatre ans.

Rien ne justifie, de manière objective et rationnelle, la crise que nous connaissons. Les cas humains, dont les images si terribles nous ont été montrées par la télévision, trouvent leur origine dans une contamination probable par voie alimentaire survenue bien avant 1996, à une période durant laquelle le système nerveux central des bovins n'était pas retiré de la consommation. Les cas bovins, toujours plus nombreux compte tenu de la vigilance des vétérinaires sur le terrain et du programme de tests, concernent tous des animaux nés avant juillet 1996. Même si des cas devaient être déclarés pour des bovins nés après juillet 1996, il est plus probable que leur nombre sera très inférieur à celui observé pour les bovins nés avant cette date.

Bref, le risque de contamination est derrière nous.

Si l'on veut éviter la surenchère dans l'annonce de solutions plus ou moins réalistes, dont certaines peuvent présenter des risques pour l'environnement et pour la santé publique, et qui ne font que renforcer l'inquiétude des consommateurs, il faut impérativement que des mesures soient prises pour renouer le lien de confiance entre les institutions publiques en charge de ce dossier et les citoyens de notre pays.

Ces institutions sont de deux types : celles chargées de l'évaluation du risque et celles chargées de sa gestion, qui consiste d'abord à prendre des décisions (fixer la règle du jeu) et ensuite à réaliser des contrôles (veiller à l'application de la règle du jeu).

La crise qui s'était déclenchée en mars 1996 avait conduit à

La crise que nous traversons devrait conduire le gouvernement à mettre en place le grand service public de contrôle de la sécurité sanitaire de l'alimentation dont notre pays a besoin

l'adoption, sur une initiative parlementaire, de la loi du 1^{er} juillet 1998 qui a mis en place en particulier l'AFSSA, responsable de l'évaluation du risque sanitaire et nutritionnel, et l'Institut de veille sanitaire, chargé de la surveillance de l'état de santé des populations. Des moyens supplémentaires importants sont accordés chaque année à ces institutions afin de leur permettre de remplir correctement leurs missions.

Cette loi n'a pas modifié la gestion des risques alimentaires, qui reste de la responsabilité du gouvernement et des services placés sous l'autorité des ministres concernés.

La récente commission d'enquête parlementaire sur la transparence et la sécurité sanitaire de la filière alimentaire française a fait le constat de la dispersion des structures administratives qui ont en charge, de près ou de loin, des contrôles en matière de sécurité sanitaire des aliments. Cet éparpillement n'est évidemment pas le meilleur moyen d'assurer la lisibilité de l'action de l'administration aux yeux de nos concitoyens, même si des efforts sont réalisés pour améliorer la coopération entre ces structures.

Parmi ces administrations, les directions départementales des services vétérinaires sont les seules à consacrer toute leur activité soit au contrôle sanitaire de la chaîne alimentaire, soit au respect des règles en matière de bien-être

de ces services une véritable direction générale de la sécurité alimentaire et des directions départementales de la sécurité alimentaire, ayant primauté sur toutes les autres administrations pour traiter de ce dossier, c'est-à-dire de leur confier l'unité de commandement nécessaire à l'efficacité et à la lisibilité de l'action de l'Etat.

La crise que nous traversons devrait conduire le gouvernement à adapter et à moderniser les structures administratives qui ont en charge la gestion du risque sanitaire, afin de mettre en place le grand service public de contrôle de la sécurité sanitaire de l'alimentation dont notre pays a besoin.

Les vétérinaires inspecteurs tirent la sonnette d'alarme depuis plusieurs semaines afin de dénoncer l'évolution préoccupante des moyens, humains et financiers, accordés aux services vétérinaires. Alors que de nouvelles missions leur sont régulièrement confiées et que la faiblesse des effectifs est reconnue, les données du ministère de l'agriculture montrent une baisse de plus de 6 % de ces effectifs depuis 1994.

Il faut, dès maintenant, mettre en place un plan pluriannuel de recrutement (vétérinaires inspecteurs, ingénieurs, techniciens, personnels administratifs) afin de se donner les moyens d'organiser un contrôle adapté sur l'ensemble des maillons de la chaîne alimentaire.

Cet effort important, associé à la mise en place d'un grand service public de contrôle de la sécurité sanitaire de l'alimentation, contribuera à répondre à la grave crise de confiance née entre les citoyens consommateurs et les pouvoirs publics.

Benoît Assemat est président du Syndicat national des vétérinaires-inspecteurs de l'administration.

AU COURRIER DU « MONDE »

[TITRE]La Yougoslavie[/TITRE]

Dans *Le Monde* du 3 novembre, un article est intitulé « La Yougoslavie fait son retour officiel au sein de l'Organisation des nations unies ». Ce titre est erroné, et contredit le contenu de l'article. La « République fédérative de Yougoslavie » (RFY), créée en 1992 et admise ce mois-ci à l'ONU, n'a rien de commun avec la « République socialiste fédérative de Yougoslavie » (RSFY), jadis membre fondateur des Nations unies : ni le nom, ni le territoire (102 000 km² au lieu de 248 000), ni la composition (deux républiques au lieu de six), ni la Constitution. Elle n'est que l'un des cinq Etats successeurs de l'ancienne RSFY, admis huit ans après trois des autres (Bosnie-Herzégovine, Croatie, Slovaquie) et six ans après le quatrième (Macédoine), mais au même titre que ceux-ci : comme membre nouveau. Si elle obtient un siège à l'ONU, c'est justement parce que son président actuel, Vojislav Kostunica, a accepté que soit présentée une nouvelle demande d'admission, et a renoncé à la prétention qu'avait son prédécesseur Slobodan Milosevic de conserver de plein droit le siège de l'ancienne RSFY(...)

Paul Garde
Aix-en-Provence

[TITRE]Réagir[/TITRE]

Sommes-nous condamnés à manger un bout de viande contaminée à la terrasse d'un bar devant une mer polluée et sous un soleil de plomb crevant la couche d'ozone ? Allons-nous continuer à nous habiller de vêtements confectionnés par ces esclaves modernes, la main-d'œuvre bon marché ? Allons-nous continuer sous couvert de droit de non-ingérence, à laisser se massacrer des populations dont nous n'avons que faire tant elles sont pauvres ? (...) Je ne crois pas que le monde ait besoin d'angoisses et de désordres supplémentaires mais peut-on continuer à vivre résigné, attentif en pensant que la vie est ainsi faite et que l'on n'y peut rien changer ? (...) Il y a tellement de choses à notre portée que nous pouvons faire et qui ne coûtent rien, alors combien de barrières faudra-t-il faire tomber pour offrir à nos enfants un monde meilleur ?

Didier Murillo, Toulouse

les jours de rêve Citroën

EN NOVEMBRE 2000



SAXO pack

à partir de 59 900 F*

- Double airbag
- Système audio CD
- Peinture métallisée
- Direction assistée
- Vitres AV électriques
- Condamnation centralisée

on ne peut pas rêver mieux

www.citroen.fr

3615 CITROËN USARM

CITROËN partenaire TOTAL

Sécurité sur la route.

Grande cause nationale 2000.

Tous nos véhicules sont équipés de pneumatiques Michelin. * Saxo pack 1.1 i 3 portes neuve. Tarif Saxo pack conseillé du 3/10/2000. Offre non cumulable, réservée aux particuliers dans le réseau Citroën participant.



CITROËN

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

Etats-Unis : la crise

A en croire la *New York Times*, la tradition d'élections régulières et dignes de confiance, qui organisent d'une manière ordonnée les passations de pouvoir, est « une des gloires de la démocratie américaine ». Le moins qu'on puisse dire est que l'élection présidentielle de l'an 2000, quelle qu'en soit l'issue, aura battu en brèche cette tradition. Chaque jour apporte son lot d'informations sur des irrégularités, des défaillances, voire des soupçons de fraude, qui auraient entaché la procédure électorale, chaque jour ajoutée à la confusion et à l'embaras des dirigeants de « la plus grande démocratie du monde ».

Certes nul n'ignore que la pratique du suffrage universel ne correspond jamais tout à fait à la théorie qui lui sert de fondement, que la machine chargée de le mettre en œuvre peut connaître des faiblesses et que le « zéro défaut » n'existe pas plus en politique que dans les autres domaines de la vie sociale. Pas plus aux Etats-Unis qu'ailleurs le fonctionnement du système électoral n'est donc exempt de ratés. En général, ceux-ci sont à peine perceptibles. Ils n'interviennent, le plus souvent, que d'une façon marginale et ne portent donc pas atteinte à la sincérité du scrutin.

A partir du moment où l'écart de voix entre les candidats est si réduit que la victoire de l'un ou de l'autre dépend du nouveau décompte d'un petit nombre de bulletins contestés, ces menus incidents pèsent d'un poids particulièrement lourd. Les imperfections de la machine apparaissent alors pleinement : elles surpren-

ent et choquent d'autant plus qu'elles étaient jusque-là passées inaperçues. C'est le mérite de la démocratie américaine de prendre le temps qu'il faut, en refusant de céder à l'impatience, pour que les résultats de l'élection soient incontestables et que les citoyens des Etats-Unis continuent d'avoir confiance dans l'exercice du droit de vote, l'une des bases de la fierté américaine.

Mais ce retard exceptionnel fait aussi du tort à l'Amérique. D'une part, il porte atteinte, qu'on le veuille ou non, à la crédibilité du scrutin dès lors que la justice est en passe d'être saisie : le *New York Times* n'a pas tort d'écrire qu'il est préférable de « régler les questions électorales dans l'arène politique » plutôt que devant les tribunaux. D'autre part, l'autorité même de celui qui sortira finalement vainqueur de l'épreuve risque de se trouver amoindrie par ces dernières péripéties : un doute subsistera qui obligera le futur président à agir avec la plus grande prudence.

Cette crise sans précédent, enfin, devrait conduire les Etats-Unis à s'interroger sur la bonne marche de leur système politique. Déjà se pose la question du décalage entre le vote populaire et celui des grands électeurs, qui tient, on le sait, au caractère fédéral du pays mais qui n'en est pas moins troublant, pour ne pas dire anachronique. Les conditions matérielles du scrutin sont également en cause : appareils vétustes, bulletins mal rédigés, encombrement des lieux de vote. Bref, si l'on veut que la démocratie soit respectée, il faut lui donner toutes ses chances.

Vache folle : savoir scientifique et pouvoir politique

LA CRISE de la vache folle a, depuis quelques jours, pris en France de nouvelles et inquiétantes dimensions économiques, sociales et politiques. La peur, hautement contagieuse, des responsables municipaux interdisant la viande bovine dans les cantines scolaires a provoqué des réactions en chaîne dans le monde agricole et politique. On assiste actuellement à une série de surenchères où le souci conjoint de rassurer les consommateurs et de prévenir le risque d'un effondrement de la filière bovine l'emporte à l'évidence sur l'approche rationnelle de cette question majeure de santé publique.

Or le paradoxe veut que cette approche commençait, enfin, à être mise en œuvre en France. Fort des enseignements des affaires du sang contaminé et de leurs conséquences judiciaires, les gouvernements Juppé et Jospin avaient progressivement jeté les bases d'une nouvelle gestion des risques sanitaires. Gestion qui repose notamment sur la dissociation entre l'évaluation du risque — assurée par des experts sous l'égide d'agences de sécurité sanitaire et de surveillance épidémiologique — et la gestion de ce même risque, qui incombe aux responsables politiques.

Cette nouvelle articulation du savoir scientifique et du pouvoir politique, née de la loi Huriet de

1998 de sécurité sanitaire, n'a pas encore donné la pleine mesure de son efficacité. Contrairement à nombre de déclarations rassurantes, les responsables gouvernementaux ne se bornent pas à mettre immédiatement en œuvre les mesures préconisées par les experts. La crise de la vache folle est à cet égard hautement significative, qui a vu les recommandations du comité présidé par le docteur Dominique Dormont traduites dans les faits sur des rythmes très différents.

Ainsi, alors que le système nerveux central et la moelle épinière ont été rapidement interdits, les décisions concernant les intestins, la graisse, les colonnes vertébrales ou les pratiques d'abattage potentiellement dangereuses ont fait — ou font encore — l'objet de longues tractations entre le ministère de l'Agriculture et l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments, sous l'égide de laquelle sont réunis les experts du comité interministériel présidé par le docteur Dormont.

Pour autant on ne saurait réduire les mérites de cette nouvelle dynamique sanitaire qui, sur ce dossier, a conduit la France à prendre des mesures préventives beaucoup plus drastiques que celles édictées par la Commission européenne. Paris a ainsi décidé il y a un an, contre Bruxelles, de maintenir l'embar-

go sur les viandes bovines britanniques, ce qui a conduit la Commission à engager une action contre la France devant la Cour européenne de Luxembourg. C'est cette dynamique qui a incité le gouvernement Jospin à lancer le premier programme européen de dépistage des bovins porteurs de l'agent de l'ESB.

Mais c'est elle aussi qui place les responsables gouvernementaux français dans une situation de moins en moins confortable, les symptômes d'un début de panique collective à l'échelon national pouvant être perçus à l'échelon européen et international comme la démonstration que l'Hexagone est massivement touché par l'ESB, ce qui, d'un strict point de vue épidémiologique, ne correspond pas à la réalité.

A Paris, les spécialistes en charge de ces questions craignent que la succession d'effets d'annonce et de cacophonie qui en résulte ne conduisent la Commission européenne à modifier ses analyses préalables et à décider, à court terme, de classer la France, avec la Grande-Bretagne et le Portugal, dans le groupe des pays les plus concernés par le risque de l'ESB et qui doivent, à ce titre, faire l'objet d'une double stigmatisation, à la fois administrative et commerciale. Ils sont d'autant plus confortés dans leurs craintes que la ministre allemande de la san-

té vient d'annoncer que son pays se montrait « très attentif » à l'évolution de la situation française et que les conservateurs britanniques souhaitent que Londres décrète un embargo vis-à-vis des viandes bovines françaises.

C'est dans ce contexte que les responsables de la FNSEA, principal syndicat agricole français proche de Jacques Chirac — actuel président de l'Union européenne —, demandent à Bruxelles une participation communautaire à la non-commercialisation des bovins nés avant juillet 1996 alors même que le gouvernement Jospin vient tout juste de commencer l'expertise des multiples conséquences d'une telle proposition.

« ALLER TRÈS VITE »

Sans doute des sociologues — des juges peut-être — tenteront-ils de saisir demain les véritables raisons qui sont à l'origine de l'émotion publique et des craintes qu'inspire le risque hypothétique lié à la consommation de tissus musculaires bovins d'origine française. Dans l'attente, il reste à comprendre pourquoi Lionel Jospin s'est laissé devancer par Jacques Chirac en se refusant à infléchir la gestion de ce dossier par le gouvernement ; en se refusant aussi à percevoir l'allergie grandissante de l'opinion publique à la poursuite de l'usage des farines animales dans l'alimentation des animaux d'élevage.

L'interrogation est d'autant plus justifiée que Laurent Fabius, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, a pris soin de faire savoir qu'il avait expliqué au Premier ministre que, sur une telle question, il importait d'« aller très vite », ne serait-ce que parce que le gouvernement risquait, demain, d'être accusé de ne pas avoir tout fait pour appliquer le « principe de précaution ».

Il est vrai que, paradoxalement, toute prise de parole politique, loin de rassurer l'opinion, ne fait qu'ajouter à l'angoisse collective. Nul ne sait plus, dans la sphère politique, comment éviter que l'indispensable transparence dans la gestion du risque n'accroisse la modification des comportements alimentaires, mettant ainsi en péril des pans entiers de l'économie nationale. Le courage politique consisterait sans doute à dire que toutes les surenchères sur les nouvelles mesures préventives qui devraient être prises ne réduiront qu'à la marge le risque de contamination humaine. Il consisterait aussi à rappeler que, pour la population française, l'exposition à ce risque se situe pour l'essentiel entre 1980 et 1996, et que rien ne permet de dire aujourd'hui combien on devra déplorer de victimes et quand la nouvelle épidémie humaine s'éteindra.

Jean-Yves Nau

Chronique américaine par Patrick Artinian



CONTACT PRESS IMAGES



Soirée électorale chez les républicains. C'est à la « Court House », le centre névralgique du comté, que s'organise le dépouillement des votes pour la région. Ici, Denis Moore, démocrate sortant, siègea au Congrès, et c'est Gore qui gagne de justesse avec 19 003 voix contre 18 583. Un îlot démocrate dans l'océan républicain au Midwest. A l'heure qu'il est, on attend toujours le résultat final devant les écrans géants du « Jersey », le bar des républicains.

Retrouvez la Chronique américaine de Patrick Artinian, dans *Le Monde* 2

des fabricants rendrait impossible de recouvrer les dépenses qui ont permis sa conception. Pour amortir les coûts de recherche et de développement, qui forment le cœur de son activité, une firme de la nouvelle économie doit absolument bénéficier d'une rente de situation. Rente technologique pour les uns, rente commerciale pour les autres, peu importe : le secteur ne peut pas être concurrentiel au sens habituel du terme. Les avocats de Microsoft se sont engouffrés dans cette voie.

Leur client est forcément en situation de ravir le marché, puisque — du moment où il est jugé qu'il offre le meilleur produit — il peut amortir ses dépenses sur une masse potentiellement infinie de consommateurs, ce qui lui donne un avantage logique et mérité sur ses concurrents. Les vieilles règles de l'ancienne économie en matière de position dominante, disent-ils, ne peuvent pas s'appliquer au secteur de la nouvelle.

Il y a plusieurs réponses à cette affirmation. Comme l'a noté tout d'abord l'économiste Paul Romer lors du procès Microsoft, il n'est pas vrai qu'il faille être gros pour être innovant. Toute l'histoire du secteur lui-même (à commencer par Microsoft à ses débuts) montre le contraire. Le courrier électronique, les tableurs, les traitements de textes, les navigateurs ont été le fait d'outsiders qui ont été, ensuite, copiés ou rachetés. Les coûts de conception ne constituent en fait que l'un des aspects des coûts d'entrée dans le secteur. Les barrières stratégiques établies par les firmes déjà implantées jouent un rôle autrement considérable. Le procès Microsoft a permis de mettre en

lumière, grâce notamment à la déposition d'un autre économiste, Carl Shapiro, la caractéristique principale de ces barrières à l'entrée. Celles-ci ne sont jamais aussi élevées que lorsqu'un producteur réussit à coupler deux prestations complémentaires. Ainsi Atari, un temps leader des jeux vidéo, a été délogé par Nintendo grâce au fait que ce dernier a maîtrisé les deux technologies que représentent la conception des jeux eux-mêmes et celle de leur support.

MAÎTRISE DE SON SYSTÈME

Ainsi Microsoft elle-même avait délogé précédemment la firme Word Perfect grâce au fait qu'elle a pu intégrer son propre traitement de texte Word au tableur Excel via la maîtrise de son système d'exploitation, répétant l'opération avec son navigateur Explorer. Visa et MasterCard ont pareillement détrôné American Express en formant un consortium qui leur a permis de lier l'usage des cartes de crédit et des comptes en banque. De même, pour prendre un exemple d'actualité, dira-t-on peut-être un jour qu'UGC, en offrant une formule d'abonnement aux spectateurs, est parvenu à exploiter une complémentarité stratégique entre son activité de distributeur et celle d'exploitant de salle.

La leçon de ces exemples telle qu'elle a été retenue par les juges qui ont appelé à la scission de Microsoft est simple. On peut rendre droit au fait que la nouvelle économie prospère dans un environnement non concurrentiel. Mais cette pente naturelle rend plus exigeante l'action de l'antitrust à l'égard des barrières stratégiques qui sont

créées par le couplage de deux activités complémentaires. En séparant la gestion des systèmes d'exploitation de leurs applications, les autorités américaines espèrent ouvrir le champ de la concurrence à la création de nouveaux produits qui seront compatibles avec Windows sans être nécessairement créés par Microsoft (en continuant d'appeler ainsi la firme chargée des applications). Mais elles espèrent également inciter Microsoft à développer des applications pour les systèmes d'exploitation rivaux, tel, notamment, Linux, dont l'un des handicaps est de ne pas bénéficier des applications variées qui sont offertes aux usagers de Windows...

Bref, malgré ses inconvénients de court terme, la scission de Microsoft devrait relancer l'innovation, et non l'étouffer, comme le prédisent ses défenseurs. Le verdict est encore en appel. Mais, d'ores et déjà, le procès Microsoft a fixé, d'une manière elle-même caractéristique de la nouvelle économie, un standard intellectuel qui devrait prospérer et auquel les secteurs concernés feraient bien de réfléchir.

RECTIFICATIF

[TITRE]Hispaniola/[TITRE]

L'appel publié en première page de nos éditions du 9 novembre, sous le titre « Voyages : baleines de Samana », comportait une erreur. Il s'agissait évidemment de l'île d'Hispaniola (et non de Samana) que se partagent la République dominicaine et Haïti. Le reportage auquel il renvoyait portait sur la presqu'île de Samana, située en République dominicaine.

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

La désignation de l'agresseur

LA COMMISSION politique des Nations unies a voté hier une résolution yougoslave sur les « devoirs des Etats en cas d'ouverture des hostilités ». C'est une contribution à la définition de l'agresseur, problème qui jadis fut longuement débattu à la Société des nations. Le problème est fort délicat. Il ne peut consister uniquement à fixer qui a commis le premier acte d'hostilité. Outre que cette détermination est parfois difficile, n'est pas forcément l'agresseur celui qui a tiré le premier coup ou franchi le premier une frontière.

La résolution yougoslave porte l'attention sur l'attitude des belligérants après le déclenchement des hostilités. Elle part de cette idée que la victime d'une agression doit avoir le désir d'y mettre fin le plus tôt possible : elle sera donc disposée à cesser les opérations militaires si l'adversaire fait

de même, à prendre les mesures nécessaires à cet effet, à aviser les Nations unies et à inviter leur « patrouille de paix » à se rendre sur place.

Cinquante et une voix contre les cinq voix du bloc soviétique et deux abstentions se sont prononcées pour la résolution yougoslave, qui sera probablement ratifiée par l'Assemblée générale. Nul ne s'étonnera de l'opposition de l'URSS et de ses satellites : de ce côté on ne souhaite pas que le problème de l'agresseur trouve une solution. Il doit être réservé à la propagande, qui trouvera toujours moyen de faire prendre le loup pour l'agneau.

L'arme nouvelle que se sont données les Nations unies vise au maintien de la paix : elle ne peut atteindre son but que si l'on en use avec doigté et souplesse.

[REF](11 novembre 1950.)/[REF]

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-33. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

STRATÉGIE Si les ventes de PC (ordinateur individuel) représentent près de 50 % du chiffre d'affaires de Compaq, le premier fabricant mondial d'ordinateurs, elles ne contri-

buent qu'à hauteur de 10 % à son résultat d'exploitation. ● SON AVENIR n'étant plus assuré par les PC, Compaq a pris la décision, comme IBM et Hewlett-Packard avant lui,

d'occuper tout le terrain de l'informatique mondiale. ● L'ACTIVITÉ du groupe de Houston recouvre aujourd'hui à la fois la fabrication d'ordinateurs, de serveurs et de nou-

veaux terminaux d'accès à Internet ainsi que des prestations de conseil et d'ingénierie informatique. ● COMPAQ veut offrir des solutions informatiques complètes et inté-

grées et être le principal fournisseur des serveurs et des applications qui alimentent Internet, en utilisant notamment les technologies de Digital Equipment, racheté en 1998.

En misant sur les services, Compaq devient un généraliste de l'informatique

Le premier fabricant mondial d'ordinateurs ne gagne plus d'argent dans la vente de PC, face à la concurrence de Dell et Gateway. Sur le modèle d'IBM, il a pour ambition d'être le principal fournisseur des serveurs et des applications qui alimentent Internet

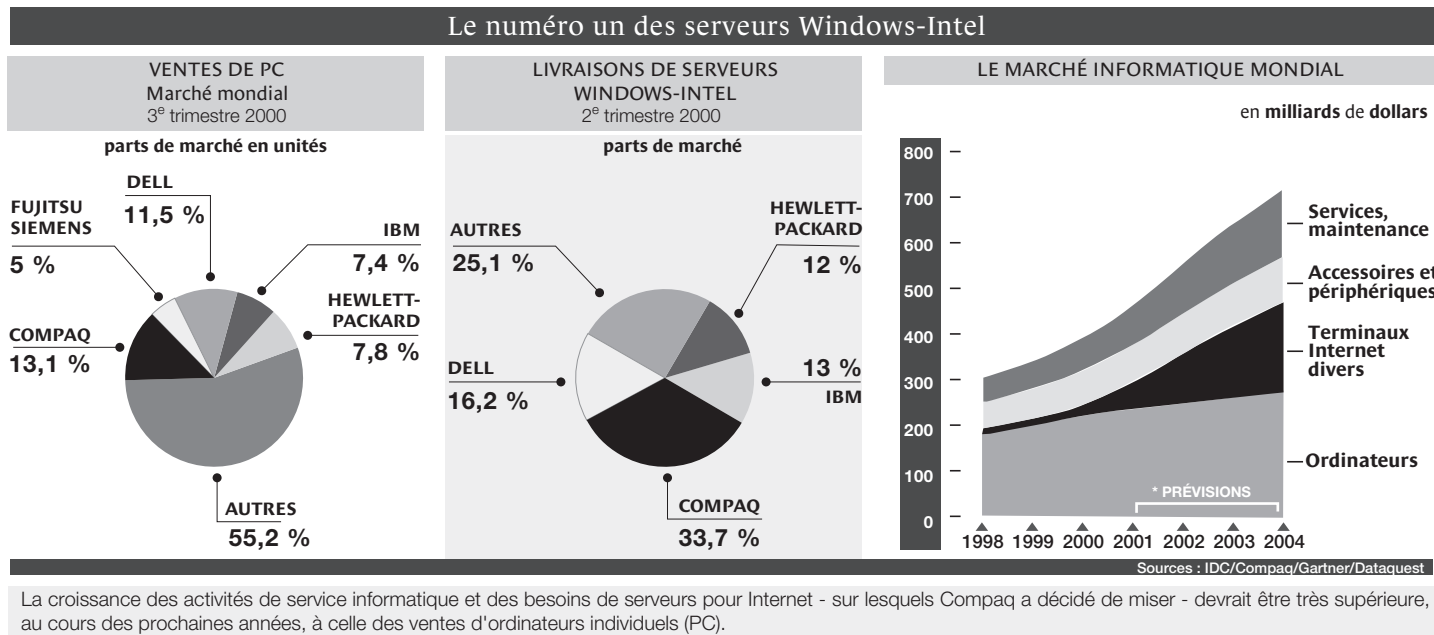
HOUSTON

de notre envoyé spécial

L'américain Compaq aimerait presque qu'on ne mentionne plus son titre de premier fabricant mondial d'ordinateurs. Si les ventes de PC (ordinateur individuel) représentent près de 50 % de son chiffre d'affaires (soit 15,2 milliards de dollars sur 30,8 milliards pour les neuf premiers mois de l'année), elles ne contribuent qu'à hauteur de 10 % à son résultat d'exploitation. Encore ce mince résultat n'a-t-il été obtenu qu'au prix d'une reprise en main par le nouveau PDG, Michael Capellas. En 1999, les ordinateurs de bureau, l'activité phare du groupe de Houston, avaient dégagé des pertes de près d'un demi-milliard de dollars.

Son avenir n'étant plus assuré par les PC, Compaq a pris la décision, comme IBM et Hewlett-Packard avant lui, d'occuper tout le terrain de l'informatique mondiale, de la fabrication d'ordinateurs, de serveurs et de nouveaux terminaux d'accès à Internet aux prestations de conseil et d'ingénierie informatique. Le pari est ambitieux : contrairement à son concurrent texan Dell, qui se focalise sur la vente d'ordinateurs et de serveurs, ou de Sun Microsystems, qui concentre ses efforts sur les serveurs Unix pour Internet, Compaq veut faire partie des quelques rares groupes mondiaux capables d'offrir des solutions informatiques complètes et intégrées.

Compaq avait-il vraiment le



La croissance des activités de service informatique et des besoins de serveurs pour Internet - sur lesquels Compaq a décidé de miser - devrait être très supérieure, au cours des prochaines années, à celle des ventes d'ordinateurs individuels (PC).

choix ? Alors que, par ses méthodes de production et d'organisation, il avait détrôné, il y a quelques années, le géant IBM et l'avait forcé à aller chercher ailleurs ses sources de revenus, il a été lui-même déstabilisé par les nouveaux venus, comme Dell et Gateway. Spécialistes de la vente directe par téléphone et Internet et de la fabrication à la demande, ces entreprises ont des coûts de fabrication et de distribution inférieurs de près de 30 % à ceux de leurs « vieux » concurrents. Conséquence, en ré-

percutant une partie de ces gains sur le prix des produits, elles ont laminé les marges du secteur, notamment celles de Compaq. Adopter le modèle de la concurrence conduirait à trop de sacrifices pour Compaq - s'aliéner son réseau de revendeurs et d'installateurs et réduire le nombre de ses commerciaux - sans garantie de pouvoir rattraper le temps perdu.

Pour rebondir, il ne restait plus à Compaq qu'à tenter de sortir par le haut, c'est-à-dire d'utiliser sa notoriété et son réseau commercial pour

partir à la conquête d'autres marchés. Le groupe de M. Capellas fait le pari de centrer toute sa stratégie autour de la généralisation d'Internet. En aval, il veut multiplier les moyens d'accès au réseau mondial. En amont, il veut être le principal fournisseur des serveurs et des applications qui alimentent Internet.

LA FIN DU MOT « PC »

Côté utilisateur, le groupe a considérablement élargi, dans la période récente, la palette de ses appareils électroniques. M. Capellas n'hésite d'ailleurs pas à prédire la fin du mot « PC » d'ici à quelques années, remplacé par celui de « terminal Internet ». Compaq multiplie les formes et les fonctions de ses appareils électroniques, qui vont de la machine de bureau, à l'ordinateur portable, en passant par les assistants numériques personnels, les boîtes aux lettres électroniques portables et les Minitel-Internet. Il vient ainsi de renouveler complètement ses assistants numériques personnels iPack pocket, équipés du nouveau logiciel Windows Pocket de Microsoft, offrant, pour un prix légèrement supérieur à celui de son grand rival Palm, un écran couleur, des capacités de stockage quatre fois supérieures, la reconnaissance d'écriture, un lecteur de fichiers musicaux MP3 et un lecteur vidéo.

L'ordinateur traditionnel n'est pas pour autant abandonné. Il demeure l'un des produits phares de Compaq puisque le groupe occupe toujours le premier rang mondial dans ce domaine, avec une part de marché d'environ 13,1 %, même si Dell lui a ravi la première place sur ses propres terres, aux Etats-Unis (18 % de parts de marché contre 14 %). Les ordinateurs de Compaq ont bénéficié récemment d'un rajeunissement du design et d'un encombrement réduit. Compaq veut y associer une palette de services et vendre à l'utilisateur non plus un matériel mais une fonction. « A terme les services représenteront 25 % de la valeur de nos produits », prédit M. Capellas. Il donne l'exemple d'un récent contrat avec un fournisseur d'accès Internet à haut débit américain, où les ordinateurs ont été configurés spécialement pour bénéficier de l'Internet rapide.

Compaq consacre une tout aussi grande part de son énergie à s'assurer le premier rôle dans le domaine des serveurs pour Internet. Là encore, le groupe bénéficie de positions très fortes. Principal supporter de Microsoft, il a misé sur le succès de la plate-forme Windows à une époque où le marché était dominé par les systèmes d'exploitation Unix. Compaq a surfé sur le succès foudroyant de Microsoft sur

les serveurs d'entrée et de moyenne gamme. Il est aujourd'hui le numéro un mondial des serveurs NT avec 33 % de parts de marché. Compaq, qui contrairement à ses concurrents n'a pas de système d'exploitation propriétaire à promouvoir, est également le leader pour la plate-forme gratuite Linux, avec une part de marché de 25 %.

ACQUISITION GÉANTE

Sur le haut de gamme des serveurs, Compaq a hérité des technologies de Tandem et surtout de Digital Equipment, qu'il a racheté en 1998. Les difficultés d'intégration de cette acquisition géante (Digital était deux fois plus gros que lui) expliquent en partie les déboires de Compaq au cours de l'année 1999. Mais aujourd'hui, les processeurs 64 bits Alpha lui procurent un avantage concurrentiel alors qu'Intel reporte de mois en mois le lancement de son processeur Itanium 64 bits. Le groupe de Houston peut également se vanter d'avoir remporté les six derniers contrats mondiaux de supercalculateurs.

Reste que pour occuper le devant de la scène de l'informatique mondiale, Compaq doit avoir les capacités de relier entre elles toutes ses ressources (terminaux, technologies sans fil, serveurs). Pour Compaq, le modèle à imiter est clairement identifié. « Nous sommes déjà plus proches d'IBM que tous nos concurrents. Nous pouvons encore faire beaucoup mieux dans le domaine des services », explique M. Capellas.

Malgré ses 10 000 employés, la branche services et ingénierie informatique de son groupe ne lui donne pas encore satisfaction. Elle enregistre d'ailleurs une diminution de son chiffre d'affaires et de ses profits depuis le début de l'année. Pour renverser la tendance, Compaq a choisi de donner son autonomie à la branche services qui pourra intégrer des matériels d'autres fabricants dans les solutions proposées à ses clients. Le groupe a également noué des partenariats avec Andersen Consulting et KPMG, leur laissant la partie conseil en stratégie et management pour se focaliser sur l'architecture informatique des projets développés en commun.

Christophe Jakubyszyn

PROFIL

UN PDG ROCK STAR

Parce qu'il a voulu détendre ses collaborateurs avant leur première entrevue avec les analystes de Wall Street, en insérant un CD de rock dans son ordinateur portable et en invitant à danser la responsable des relations avec les investisseurs, Michael Capellas, PDG de Compaq, se voit désormais affublé d'une guitare électrique sur nombre de ses portraits. Même s'il estime que la surmédiatisation des PDG est un peu excessive, il mène son entreprise comme une bête de scène. « Je suis très présent, prends beaucoup de décisions et brûle énormément d'énergie parce que l'industrie dans laquelle nous évoluons nous oblige à aller très vite », explique-t-il.

Grâce à cette énergie, M. Capellas, 46 ans, a réussi à se forger, en un peu plus d'un an, une image sur la scène informatique mondiale alors qu'au départ son « curriculum vitae n'était pas très sexy », raconte l'un de ses pairs. Au moment où, confronté aux mêmes difficultés,

son rival Hewlett-Packard débauche une PDG brillante et médiatique, Carly Fiorina, auprès de Lucent Technologies, le conseil d'administration de Compaq promeut son propre directeur de la communication ! Ni surdiplômé ni particulièrement distingué au cours de sa carrière (Republic Steel, Schlumberger, SAP), il semble s'épanouir à son arrivée à Compaq, en 1998, en débordant de ses fonctions et en cherchant à tirer profit de l'avènement de l'ère Internet. Nommé PDG, il a remobilisé en quelques mois une entreprise en proie au doute. En chef d'orchestre, il a remanié l'état-major en nommant de nouveaux responsables pour le marketing, les ressources humaines, la branche services et le marché européen.

Pris en tenaille entre ses concurrents de la vente directe et les spécialistes de l'informatique lourde comme Sun, Compaq fait le pari de l'informatique généraliste et se lance à l'assaut d'IBM. Le PDG rock-star aurait-il pour ambition de détrôner IBM à la tête du Top 50 de cette industrie ?

C. Ja.

Offre exceptionnelle
Paris Orly-Madrid (A/R) à 860 FF*

Iberia ne fait pas
encore vos valises...

*Prix aller-retour Paris Orly ouest-Madrid à 860FF TTC. Conditions spéciales d'applications.

Promotion valable jusqu'au 15/11/00, sur les vols jusqu'au 30/11/00 (1110FF TTC à partir du 16/11/00).

Egalement, Paris-Barcelone à partir de 1630FF TTC, Paris-Valence à partir de 1630FF TTC et Paris-Les Îles Canaries à partir de 1975FF TTC.

Contactez votre agence de voyage ou Iberia au 0 802 075 075 (0,78F la mn) ou www.iberia.com.

IBERIA

N°1 VERS L'ESPAGNE ET L'AMÉRIQUE LATINE.

Les négociations sur les 35 heures sont dans l'impasse chez Michelin

L'organisation éventuelle d'un référendum divise les salariés

Les syndicats de Michelin ont refusé, jeudi 9 novembre, d'approuver le projet d'accord présenté par la direction du groupe, notam-

ment parce qu'il banalise le travail du samedi. Celle-ci se prépare à une application de la loi Aubry stricto sensu, beaucoup moins favo-

nable aux salariés que l'accord proposé. La direction et une partie des salariés sont favorables à la tenue d'un référendum.

MICHELIN sera-t-il le seul grand groupe français à ne pas signer un accord sur les 35 heures ? La direction et les syndicats du fabricant de pneus n'ont pu s'entendre, jeudi 9 novembre, au terme d'une ultime réunion de négociation. « Prenant acte du choix des syndicats, la direction de Michelin se prépare donc à se mettre en conformité avec la loi sur les 35 heures en appliquant à partir du 1^{er} janvier 2001 le dispositif spécifique prévu en cas d'absence d'accord », indique la direction dans un communiqué.

Pourtant, jeudi soir, patronat et syndicats soulignaient encore leur volonté d'aboutir à un accord qui concernerait 27 000 salariés. Mais sur quelles bases ? La direction propose une réduction du temps de travail de 10 à 14 jours pour la majorité des salariés, l'embauche de 1 000 personnes et des augmentations salariales de 3,5 à 4 %. En échange, l'accord doit permettre une plus grande flexibilité en augmentant la durée d'ouverture des usines, mais banalise le travail du samedi.

C'est sur ce point que les négociations ont tourné court. La direction a fait une ultime concession le 25 octobre, en acceptant de supprimer l'équipe de nuit du samedi. « Si l'on va plus loin en reculant maintenant sur le samedi après-midi, on se retrouve dans la situation actuelle, dans la mesure où le samedi matin est déjà travaillé. Il n'y aurait alors plus de contrepartie pour l'entreprise en échange de la réduction du temps de travail (RTT) pour les salariés », fait valoir la direction. Celle-ci affirme que les abatte-

ments de charge dont pourrait bénéficier l'entreprise si un accord était signé ne compensent que trois des quatorze jours de RTT accordés. Le surcoût des 35 heures, estimé entre 150 et 200 millions de francs, « ne peut être que la contrepartie d'une plus grande souplesse d'utilisation des outils de production », insiste la direction.

Du côté des syndicats, c'est un sentiment d'échec qui domine. « La direction a pris acte de nos positions, mais les siennes sont toujours

général de l'accord ne peut être rediscuté. La marge de manœuvre est donc étroite, d'autant que la tension est vive au sein de l'entreprise. La solution passe par une évolution des positions de la CFDT, qui doit trouver une sortie honorable, alors qu'elle est en proie à des dissensions internes. Lors d'une manifestation organisée mardi à Clermont-Ferrand, M. Barrat s'est fait éjecter du cortège. Même s'il reste le principal négociateur de l'organisation, il a

contenus dans l'accord, la plupart se retrouveraient avec trois jours de RTT maximum, et pour certains zéro. Par ailleurs, les augmentations salariales seraient réduites à moins de 1,8 %. La direction, quant à elle, comptait sur la mise en place de la cessation anticipée d'activité pour les salariés les plus âgés. Cette mesure, qui est conditionnée à la signature d'un accord sur les 35 heures, permettrait au fabricant de pneus de rajouter sa pyramide des âges et d'augmenter sa compétitivité.

TRAVAIL DU SAMEDI

Dans ce contexte, certaines voix s'élèvent pour réclamer l'organisation d'un référendum. Une pétition signée par 2 300 personnes prône une consultation des salariés. Mais les syndicats s'y opposent et crient au chantage. « Le vote ne nous fait pas peur, affirme François Boisset, mais on ne voudrait pas qu'une catégorie de salariés décide pour les autres ». La CGT fait valoir que la moitié des salariés ne sont pas concernés par le travail du samedi. Une majorité en faveur de l'accord n'est donc pas à exclure. « Nous regrettons que les salariés soient privés du droit de s'exprimer et espérons que la décision des organisations syndicales n'est pas définitive », souligne François d'Avout, le directeur du personnel.

Le texte de l'accord doit être distribué aux salariés dans les jours qui viennent. Mais selon la loi, seul un syndicat signataire d'un accord peut demander l'organisation d'un référendum.

Stéphane Lauer

« La meilleure performance de l'industrie »

Edouard Michelin, le patron du groupe français de pneumatiques, indique, dans un entretien publié vendredi 10 novembre dans l'hebdomadaire *Investir*, qu'il a « la conviction que Michelin réalisera de loin en 2000 la meilleure performance financière de l'industrie, malgré le retard de productivité dont nous souffrons en Europe par rapport à la concurrence ».

Interrogé sur les récents rachats du secteur, M. Michelin estime qu'il « faut s'attendre que la concentration se poursuive, ce qui peut nous fournir des opportunités d'acquisitions ». Concernant les négociations en cours entre son groupe et le fabricant chinois Shanghai Tires, le dirigeant ajoute qu'« il reste sans doute quelques mois de travail pour aboutir ». « Nous recherchons une alliance efficace, a-t-il précisé, je ne peux pas encore vous dire quelle forme prendra l'accord auquel nous espérons parvenir. »

insuffisantes sur les points essentiels », explique François Boisset, délégué CGT. La CFDT, dont certains attendaient la signature, s'est finalement ralliée au refus des autres syndicats. « Tant qu'il n'y aura pas d'avancée significative, nous ne pouvons signer le projet et appeler à un référendum », explique Jean Barrat, délégué CFDT.

La direction affirme que sa porte reste ouverte, mais que l'équilibre

démisionné de son mandat de secrétaire de la section locale de Clermont-Ferrand en raison de divergences sur la manière de conduire les discussions sur les 35 heures.

Reste que cet échec ne fait l'affaire de personne. Une application stricto sensu de la loi Aubry serait beaucoup moins favorable aux salariés en ce qui concerne les jours de congés. Au lieu des 10 à 14 jours

Intégrer les marchés financiers européens sera long et difficile

Le président du comité des sages a remis, jeudi 9 novembre, un rapport

BRUXELLES

de notre bureau européen

Alexandre Lamfalussy, président du comité des sages sur la régulation du marché européen des valeurs mobilières, a rendu public, jeudi 9 novembre, un prérapport sur la création d'un marché financier intégré. Si la tendance constatée depuis une décennie aux Etats-Unis, où le secteur des services financiers a joué un rôle majeur pour stimuler la croissance économique, accroître la productivité et favoriser la création d'emplois, peut servir de référence, l'Europe a tout intérêt à accélérer l'intégration de ses marchés de capitaux.

CANALISER L'ÉPARGNE

Atteindre un tel objectif bénéficierait à tous les acteurs de l'économie européenne : les consommateurs tout d'abord, qui pourraient obtenir un rendement plus élevé des placements des fonds de retraite ; les PME ensuite, par un développement du capital-investissement et un éventail plus large des sources de financement ; les grandes sociétés enfin, parce qu'elles pourraient plus facilement lever des fonds propres - aujourd'hui, les opérations transfrontalières de levée de capitaux sont rendues difficiles par le fait que chaque Etat membre applique ses propres règles. Résultat : les grandes entreprises ont tendance à éviter le surcoût de cette « non-intégration » en quittant l'Europe, notamment pour les Etats-Unis. Un marché financier intégré aurait au contraire pour effet de canaliser l'épargne vers les possibilités d'investissement les plus productives,

« en encourageant la concurrence et donc l'innovation, en augmentant la liquidité et en diminuant le coût des transactions ».

La démarche européenne remonte au Conseil de Lisbonne du mois de mars. Les Quinze avaient alors reconnu l'importance décisive de marchés financiers efficaces pour la compétitivité à long terme de l'Europe et pour le développement de la nouvelle économie. La nécessité de procéder à une intégration des marchés financiers est, par ailleurs, le complément logique de l'entrée en vigueur de l'euro, avec la suppression des risques de change : un marché financier unique pour une monnaie unique. Elle est enfin rendue nécessaire par une triple tendance : celle de plus en plus affirmée des Européens à investir une grande part de leur épargne en actions ; l'apparition rapide de nouveaux produits financiers (« trois par semaine », note M. Lamfalussy) ; la concurrence accrue et les fusions entre Bourses nationales.

Cependant, pour que la création de ce marché des capitaux s'effectue en bon ordre, le système législatif européen, qui a été élaboré dans le contexte de marchés nationaux fragmentés, doit évoluer. Il n'est plus adapté à l'environnement très concurrentiel créé par la mondialisation et aux progrès rapides des technologies de la communication et de l'information.

Pour ce faire, M. Lamfalussy - dont les conclusions provisoires sont complémentaires du dernier rapport de la Commission sur l'état d'avancement du plan d'action pour les ser-

vices financiers (PASF) -, propose une approche à plusieurs niveaux, dont il souhaite qu'elle puisse être appliquée au plus tard à la fin 2001 : tout d'abord, les grands principes d'une nouvelle législation sur les valeurs mobilières devraient être arrêtés au niveau communautaire, la Commission émettant des propositions en ce sens au conseil des ministres, à l'issue d'une large consultation, et en liaison avec le Parlement européen.

« COMITÉ DES VALEURS MOBILIÈRES »

La mise en œuvre de ces principes serait assurée par un « comité européen des valeurs mobilières », composé de représentants des Etats membres et de la Commission. Cet organe serait assisté par un « comité des autorités de régulation de l'Union », chargé de conseiller la Commission sur la mise en œuvre des principes généraux de la législation. Enfin, la mise en œuvre du droit communautaire doit être effectuée par les Etats membres, par « une coopération améliorée et renforcée fondée sur la mise en réseau de leurs autorités de régulation ».

Les propositions d'Alexandre Lamfalussy présentent une entreprise complexe et de longue haleine, mais l'intéressé a une certitude : « soit, bien assis dans notre tortillard, nous regardons défilier le paysage en toute insouciance, tandis que le monde de la finance et le monde tout court changent de direction et nous dépassent ; soit nous évoluons, et nous récoltons les bénéfices promis »...

Laurent Zecchini

Report de trois semaines pour la fusion AOL-Time Warner

LA COMMISSION fédérale du commerce (FTC), qui examinait jeudi 9 novembre le projet de fusion entre America Online (AOL) et Time Warner, a donné trois semaines aux deux sociétés pour consentir de nouvelles concessions afin d'obtenir le feu vert des autorités. L'approbation du projet de fusion bute sur l'ouverture du réseau câblé de Time Warner (le deuxième des Etats-Unis derrière celui du groupe de télécommunications AT & T) à l'ensemble des fournisseurs d'accès à Internet. Pour l'instant, les deux compagnies ont accepté d'ouvrir ce réseau à un nombre limité de concurrents.

La FTC envisageait de bloquer le projet de fusion entre America Online et Time Warner, mais des négociations ont été engagées « au cours des dernières 24 heures » pour tenter de résoudre les problèmes de concurrence. Par conséquent, « la Commission a choisi de retarder toute action pour une période ne dépassant pas trois semaines », indique la FTC.

Nouvelle intervention de la BCE

LA BANQUE centrale européenne (BCE) a procédé à une nouvelle intervention, jeudi 9 novembre, sur le marché des changes, en achetant des euros et en vendant des dollars et des yens. Il s'agissait de la quatrième opération de ce type en une semaine. A la suite de la venue de l'institut d'émission sur le marché, l'euro a regagné du terrain. Il est repassé au-dessus de 0,86 dollar. Vendredi matin, il cotait 0,8680 dollar, son plus haut niveau depuis un mois. Les analystes jugent favorablement l'action de la BCE qui, selon eux, cherche à tirer avantage de la crise politique aux Etats-Unis.

Aventis : manifestation des salariés du site de Romainville

ENTRE 120 et 200 salariés du site de Romainville (Seine-Saint-Denis), selon la police et les syndicats, ont investi, jeudi 9 novembre, la salle où devait se tenir un comité central d'entreprise (CCE) exceptionnel d'Aventis, à La Défense. Les salariés, qui répondaient à l'appel de l'intersyndicale CGT-FO-CFDT-CGC, ont réclamé « que la direction fasse taire les rumeurs de démantèlement de Romainville », a indiqué au Monde Patrice Courtois, délégué syndical CFDT et élu du CCE. La séance a été aussitôt suspendue par la direction qui n'a pas souhaité s'exprimer devant les salariés. Une réunion d'information doit se tenir avec les représentants syndicaux la semaine prochaine. Aventis, qui avait décidé le 30 octobre de réintégrer le centre de recherche de Romainville dans son giron, tarde à donner les détails de son nouveau projet. Cette « opacité » mobilise une nouvelle fois les 1 800 salariés qui, depuis vingt-trois mois (*Le Monde* du 10 novembre), attendent d'être rassurés sur leur sort.

La baisse des prix de l'essence se poursuit

APRÈS LA FLAMBÉE de l'été, le mouvement de baisse des prix des carburants se poursuit chez les pétroliers comme dans la grande distribution. BP a donné le signal, mardi 7 novembre, en baissant de 15 centimes les prix dans l'ensemble de ses stations afin de répercuter « la baisse récente du dollar par rapport à l'euro et au franc ». TotalFinaElf annonçait, mercredi soir, une diminution de 15 centimes par litre sur le réseau Total hors autoroutes, de 10 centimes sur les autoroutes et de 10 centimes dans les stations Elf. « Depuis le début de la semaine, nous avons baissé nos prix de 10 à 15 centimes selon les enseignes, ce qui représente des prix à la pompe inférieurs de 20 à 30 centimes » aux prix des stations des groupes pétroliers, indiquait Alexandre de Benoît, délégué général de l'Union des importateurs indépendants de pétrole (UIP), organisme regroupant toute la grande distribution, à l'exception des centres Leclerc. Selon le dernier relevé du secrétariat d'Etat à l'Industrie, du 3 novembre, le prix du litre de sans plomb 95 s'établissait en moyenne à 7,29 francs, celui du sans plomb 98 à 7,41 francs, celui du gazole à 5,97 francs et celui du fioul domestique à 3,26 francs.

■ NOMINATIONS

Gilles Laporte entre chez Lazard

DÉBARQUÉ de la direction générale de Groupama en raison de divergences sur les modalités d'application de la stratégie, le 13 juin, Gilles Laporte, cinquante ans, a décidé de changer de métier. Assureur depuis vingt-sept ans - il est entré chez Groupama en 1973 -, il rejoint la banque Lazard à Paris pour devenir directeur général de Fonds partenaires-gestion, société qui gère plusieurs fonds de capital-investissement, spécialisés dans le rachat et le développement d'entreprises. Créé par Jean-Marie Messier, PDG de Vivendi, et Eric Licoys, son bras droit, Fonds partenaires-gestion est présidé par Gilles Etrillard, associé-gérant de Lazard. Jérôme Ballardur (fils d'Edouard Ballardur) en restera directeur général, se consacrant surtout aux investissements en France. Gilles Laporte sera chargé du développement européen et notamment de lever un fonds de 100 millions d'euros destinés à investir hors de France.



Laurent Zecchini

■ ATLAS VENTURE : Bernard Gautier (41 ans, Supelec) rejoint cette société de capital-risque en tant que senior principal, responsable du secteur communications après douze ans passés chez Bain et Compagnie.

■ UBS WARBURG : Eduardo Serra (53 ans), ancien ministre de la défense dans le premier gouvernement Aznar, est nommé président de la filiale espagnole de la banque suisse. Il remplace Alejandro Albert qui devient senior adviser.

■ COMMERZBANK : Lionel Caron (46 ans, Polytechnique, Institut supérieur des affaires) est nommé codirecteur général de la banque allemande à Paris après le départ à la retraite de Michael Melcher. Il était auparavant directeur corporate finance chez Alstom.

■ ARTHUR ANDERSEN : l'équipe corporate finance en France est renforcée avec la nomi-

nation de six directeurs-associés et directeurs sous la direction de Gérard Ardilouze : Alain Maillet (53 ans), Marie-Anne Némeh (41 ans), Philippe Lajat (35 ans), François Rivalland (30 ans), Paul Bamberger (31 ans) et Claire Ollivier-Montaroux (35 ans).

■ PUBLICIS : Jean-Paul Brunier (39 ans, IEP Paris, HEC), jusqu'à présent senior vice-président de FCB Worldwide, est nommé directeur de Publicis Conseil. Il supervisera les budgets de SFR, Coca-Cola France, United Biscuits, Sano-Synthelabo, Renault VI, FFR. Il assumera également les fonctions internationales de world account director sur les budgets Rowenta, Tefal et Thomson Multimédia.

Cette rubrique est hebdomadaire. Merci d'envoyer vos informations à Martine Picouet : 01-42-17-21-10.

Nous l'avons équipé de Windows® 2000 Professionnel, et entièrement redesigné... jusqu'à son prix !

4 990 F

Équipé d'un processeur Intel® Pentium® III ou d'un processeur Intel® Celeron® 306 MHz

IPAO DESKTOP PC

4 990 F

pentium®...

Contactez-nous dès 9h00 tous jours

ou appelez-nous :

0 825 342 332

www.compaq.fr

Pressions en série sur les médias français dans les pays en crise

Maroc, Côte d'Ivoire, Philippines : des événements récents mettent en évidence les obstacles rencontrés par les correspondants de RFI, de l'AFP ou de France 3. Certains d'entre eux ne se sentent pas pleinement soutenus par les autorités françaises

EXPULSION d'un journaliste au Maroc, pressions sur des correspondants en Côte d'Ivoire, otages à Jolo (Philippines) : des vexations quotidiennes à des événements plus traumatisants, les conditions de travail des correspondants ou envoyés spéciaux des médias français ou occidentaux dans les pays en crise sont souvent difficiles.

« Depuis cinq ans que je suis à ce poste, je n'ai jamais subi autant de pressions africaines et françaises qu'en ce moment », confie Jean Karim Fall, rédacteur en chef de la section Afrique à Radio-France internationale (RFI), à propos de la situation en Côte d'Ivoire. Mises en cause dans la presse et à la télévision, intimidations, menaces de mort : depuis deux ans et demi, Bruno Minas, correspondant de RFI, est victime de pressions et d'agressions de la part des dirigeants qui se sont succédé à Abidjan. Il est vrai que l'audience de la radio française y est particulièrement importante, surtout depuis qu'elle s'est équipée d'un émetteur en FM, car son écoute est plus agréable qu'avec les seules ondes courtes. D'ailleurs, le premier moyen de pression des gouvernements africains contre RFI est de couper sa diffusion en FM, quitte à la rétablir un peu plus tard.

« Quand les événements sont un peu chauds, le simple fait de donner la parole à tout le monde est considéré comme réactionnaire ou comme une manière de jeter de l'huile sur le feu », commente Jean-Paul Cluzel, PDG de RFI, qui s'efforce de rester serein face à cette situation où s'entrechoquent la liberté de l'information, la politique africaine de la France, beaucoup d'intérêts économiques et ceux d'une importante communauté française vivant dans ce pays.

« L'Afrique est la région où les problèmes sont les plus nombreux, car c'est là qu'on compte le plus de régimes autoritaires et de zones de conflits », constate Gilbert Grellet, directeur de l'Agence France-Presse (AFP) pour l'Europe et l'Afrique.

NE PAS CÉDER

Face aux pressions exercées par les gouvernements locaux, la politique de RFI, comme celle de l'AFP, est de ne pas céder. Ainsi, lorsque l'accréditation est retirée à un correspondant autochtone, ces deux entreprises refusent de le remplacer. « Nous attendons que les choses se calment et que le gouvernement concerné accepte d'accréditer à nouveau le même journaliste », explique-t-on dans ces deux entreprises. Pourtant à Rabat (Maroc), dont le responsable du bureau de

l'AFP vient d'être expulsé, l'agence ne peut guère espérer pour lui une nouvelle accréditation (*Le Monde* du 7 novembre). Les responsables de l'agence ont dans ce cas pris le parti de ne pas se presser pour nommer un successeur.

Dans les pays d'Afrique, les journalistes estiment que le rôle des autorités françaises ne leur facilite pas la tâche. Lorsqu'ils sont mécontents des informations diffusées par les médias français, les chefs d'Etat et ministres de ces pays, aux yeux desquels l'AFP, RFI et le ministère des affaires étrangères relèvent de la même autorité, viennent récriminer auprès des ambassadeurs de France. « Ceux-ci ont tendance à botter en touche. Contrairement à ce que feraient les Britanniques et les Américains, nos ambassadeurs ne prennent pas notre défense dans l'exercice de notre métier », regrette

un responsable de RFI. Pire : en ce qui concerne le Maroc, beaucoup pensent que l'ambassadeur de France soutenait les demandes du Palais pour obtenir le départ du chef du bureau de l'AFP.

Dans ce pays, début octobre, trois journalistes de France 3 ont été assignés à résidence pendant trois jours alors qu'ils avaient pris des images de l'ancien baigne de Tazmamart. En Tunisie, le producteur de France Inter, Daniel Mermet, avait aussi été arrêté par la police et s'était fait saisir son matériel alors qu'il effectuait un reportage sur les droits de l'homme. En Algérie, la pression est tellement forte que l'AFP veille à faire venir régulièrement ses correspondants en France, afin qu'ils y bénéficient de périodes de repos et de détente.

L'Afrique n'est pas la seule région du monde où l'exercice de la pro-

fession de journaliste est difficile, voire dangereuse. Lors de la guerre du Kosovo, seule l'AFP est parvenue à maintenir un bureau à Belgrade et un correspondant à Pristina mais un de ses pigistes a été emprisonné par les Serbes. Quant à la correspondante de RFI en Serbie, elle a dû changer d'identité et de domicile à plusieurs reprises pour se protéger. Plus à l'Est, les porte-parole du Kremlin ont violemment attaqué l'AFP pour sa « couverture » des événements en Tchétchénie.

SOUS HAUTE SURVEILLANCE

En Asie, si les malheurs des journalistes de France 2 et de leurs confrères d'autres médias pris en otage à Jolo restent une exception, ce continent est loin d'être un havre de paix pour les journalistes. Il est quasiment impossible de pénétrer en Corée du Nord, en Birmanie ou au Tibet, et récemment, plusieurs journalistes ont été expulsés du Vietnam. A l'exception de Cuba, où les représentants de la presse sont sous haute surveillance, les Amériques centrale et latine seraient plus tolérantes, si la violence qui règne dans certaines villes et les représailles des trafiquants de drogue ne représentaient pas une autre sorte d'entrave à l'exercice du métier.

« Il faut tout de même savoir que le fait d'être blanc constitue la meilleure des protections », souligne Robert Ménard, secrétaire général de Reporters sans frontières (RSF). En effet, sur les 750 journalistes tués depuis quinze ans et sur les 85 emprisonnés actuellement, la presque totalité sont natifs des pays où ils essaient d'exercer le métier d'inform-

Le PDG de « France-Soir » reconnaît un « incident de trésorerie »

GEORGES GHOSN, PDG de Presse-Alliance, société éditrice de *France-Soir*, s'est efforcé de rassurer les salariés lors de la réunion du comité d'entreprise du jeudi 9 novembre, en donnant des garanties sur le versement des salaires pour les mois de novembre et décembre. Un retard dans le paiement des rémunérations d'une partie du personnel en octobre avait provoqué un mouvement de grève et perturbé la diffusion du quotidien (*Le Monde* daté 5-6 novembre). Pour M. Ghosn, cet « incident regrettable de trésorerie », qualifié de « tempête dans un verre d'eau », ne révèle aucune « difficulté majeure » dans l'entreprise. Il s'est aussi engagé à trouver 30 millions de francs supplémentaires en 2001, y compris en procédant à une nouvelle augmentation de capital.

■ **MULTIMÉDIA** : Jean-Marie Messier, PDG de Vivendi, a déclaré, dans un entretien au *Journal des finances* du vendredi 10 novembre que Vivendi Universal poursuivra « jusqu'au bout » le site américain Napster, qui vient de signer un accord avec le groupe allemand Bertelsmann (*Le Monde* du 7 novembre).

■ **TÉLÉVISION** : l'Autorité de régulation de l'audiovisuel en Italie a accordé, jeudi 9 novembre, un délai supplémentaire de dix jours à Telepiù et à Stream, les deux plateformes de télévision à péage, pour qu'elles améliorent l'accord conclu sur le décodeur unique (*Le Monde* du 6 octobre).

■ **PRESSE** : Christophe Nick quitte ses fonctions de rédacteur en chef du *Vrai Papier Journal*, le mensuel lancé en avril par Karl Zéro, en raison de divergences de stratégie éditoriale avec la direction.

Reporters sans frontières fête ses quinze ans

« **CET ALBUM** est d'abord un témoignage sur l'horreur et le scandale des conflits qui ont marqué les dernières années d'un siècle de violences » : ainsi débute la préface de Noël Copin, président de Reporters sans frontières (RSF), pour *Images de guerre*, cent pages de photos sur le Rwanda, l'Irak, le Kosovo, la Somalie et autres lieux de douleur. Cette publication sera en vente, chez les marchands de journaux (38 francs), à partir du mardi 28 novembre, pour symboliser les quinze ans de RSF.

Créée en 1985 par Robert Ménard – alors journaliste à Radio-France Hérault –, cette association est parvenue, à force de multiplier les initiatives, à s'imposer comme une des championnes de la défense de la liberté de la presse.

JOURNALISTES EMPRISONNÉS

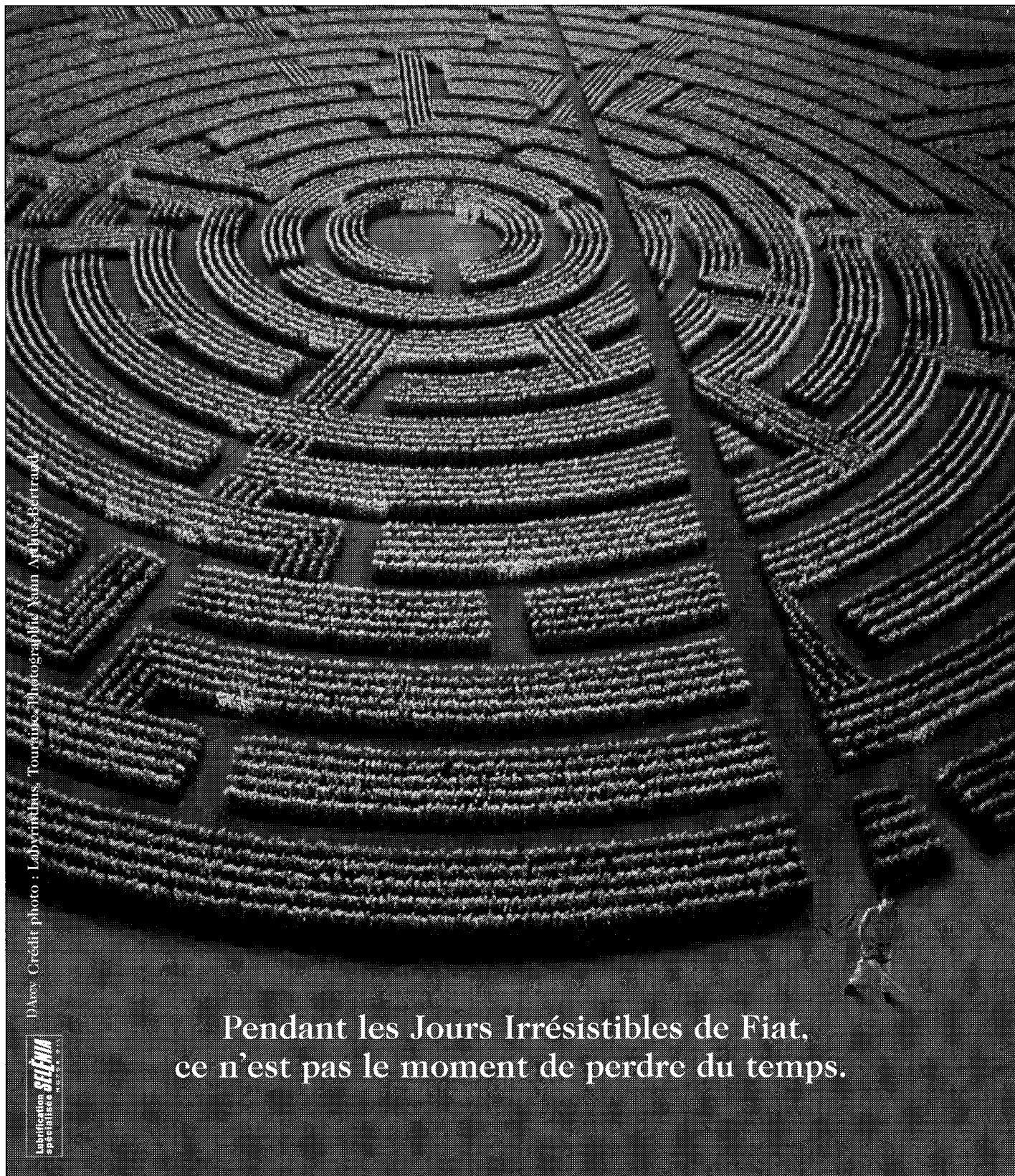
Au cours des quatre premières années, RSF se focalise sur la réalisation de reportages sur « des guerres et des pays oubliés des médias ». C'est au fil de ces actions que l'association découvre sa véritable vocation : « Tout faire pour obtenir la libération des journalistes emprisonnés et

dénoncer les atteintes à la liberté de la presse. » Pour y parvenir, elle imagine un certain nombre d'outils : journée internationale de la liberté de la presse, bilan des violations de la liberté de la presse dans près de 150 pays, colloque sur les problèmes de déontologie dans les pays occidentaux, « parrainage » de journalistes emprisonnés, une action qui a notamment permis l'amélioration des conditions de détention de certains prisonniers.

Les dirigeants de RSF ne se contentent pas d'écrire des rapports et d'organiser des colloques ; ils envoient aussi des missions sur le terrain pour rencontrer les autorités, les diplomates, les associations et les journalistes emprisonnés. RSF apporte aussi son soutien juridique et humanitaire aux journalistes et aux médias victimes de la répression. Aujourd'hui, l'association revendique des sections dans sept pays d'Europe et des adhérents dans une vingtaine de pays. Son budget annuel est d'environ 8 millions de francs (1,22 million d'euros).

F. Ch.

Françoise Chirot



Pendant les Jours Irrésistibles de Fiat,
ce n'est pas le moment de perdre du temps.

Double Airbag Fiat® et
ABS sur toute la gamme (1)



FIAT PUNTO ELX ^{A PARTIR DE} 58 950F (2)

Grâce à l'offre Fiat de 6 550F.

Double Airbag Fiat®, ABS, direction assistée
Dualdrive™, autoradio K7 RDS EON 4 HP... de série.

Crédit à 5,10% sans apport (3)



FIAT PALIO WEEKEND ^{A PARTIR DE} 59 500F (2)

Grâce à la Prime reprise de 10 000F.

Double Airbag Fiat®, ABS, direction assistée...
de série et jusqu'à 1540 dm³ de volume utile.



FIAT BRAVA JTD STEEL ^{A PARTIR DE} 99 000F (2)

Grâce à la Prime reprise de 10 000F.

Moteur JTD Common Rail,
4 Airbags Fiat®, ABS, climatisation, direction assistée,
autoradio K7 RDS EON 4 HP... de série.

(1) Sauf Panda. (2) Tarif conseillé hors options au 28.09.00. Offres non cumulables, réservées aux particuliers, dans la limite des stocks disponibles, valables jusqu'au 30.11.00 dans les points de vente participants. (3) Sur la Punto. Taux nominal pour un crédit classique d'une durée de 13 à 37 mois. Soit un TEG de 6,04% à 7,50% l'an selon la durée du crédit. Ex. pour 10 000F (1524,49 €) empruntés sur 37 mois : 36 mensualités de 306F (47,63 €) hors assurances facultatives. Frais de dossier de 1,5% inclus dans la 1^{re} mensualité. Soit un TEG de 6,04% l'an. Coût total du crédit : 1 014F (154,44 €). Sous réserve d'acceptation de votre dossier par Fiat Crédit France.

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **TRACTEBEL** : le groupe d'énergie belge, filiale de Suez-Lyonnaise a acquis, jeudi 9 novembre, cinq unités de cogénération en Thaïlande pour 490 millions de dollars (570 millions d'euros). Tractebel devient le premier groupe privé d'énergie dans ce pays.

● **LAFARGE** : le groupe cimentier a annoncé, jeudi, la cession de son activité peinture routière à la société Burelle pour un montant non révélé (*Le Monde* du 9 novembre).

● **MITSUBISHI** : la maison de commerce japonaise a annoncé vendredi qu'elle prévoit de vendre sa filiale américaine Aristech Chemical au raffineur américain Sunoco pour 695 millions de dollars.

● **LERNOU ET HAUSPIE** : le leader mondial des technologies de reconnaissance vocale a reconnu, jeudi, des « irrégularités » comptables et a mis à l'écart ses deux fondateurs. Après cette annonce, le titre a perdu près de la moitié de sa valeur en quelques heures, avant d'être suspendu. Cette affaire avait été révélée par le *Wall Street Journal*.

SERVICES

● **FRANCE TÉLÉCOM** : la baisse globale de 5,8 % des tarifs de France Télécom entrera en vigueur à partir du 5 décembre.

● **BLU** : un tribunal administratif régional du Latium a suspendu, jeudi, le paiement d'une sanction de plus de 2 milliards d'euros que le gouvernement italien voulait infliger à l'opérateur. Il s'agissait de sanctionner son retrait précoce des enchères pour les futurs réseaux de téléphonie mobile (UMTS). Le tribunal a estimé que le paiement de la pénalité, réclamé pour le 10 novembre, aurait constitué un « sérieux dommage » pour la société téléphonique. – (corresp.)

● **PREUSSAG** : le parquet de Hanovre a ouvert une enquête sur des soupçons de tentative de corruption remontant à 1997 contre Michael Frenzel, le patron du groupe allemand, numéro un du tourisme en Europe. Un ancien membre du

groupe accuse M. Frenzel d'avoir tenté de le corrompre ainsi que cinq autres dirigeants lors de la vente de l'activité acier de Preussag.

● **KPMG** : le groupe d'audit et de conseil retarderait son introduction en Bourse au moins jusqu'au début de l'année prochaine, selon le *Financial Times* du 10 novembre. KPMG, qui espère lever 2 à 3 milliards de dollars (2,3 à 3,5 milliards d'euros) dans cette opération, juge les marchés trop « volatils ».

● **KOBUYCITY.COM** : le site de commerce électronique français a déposé son bilan mardi 7 novembre. La société, qui emploie 50 personnes, n'a pas réussi à trouver les 20 millions de francs nécessaires pour poursuivre son activité.

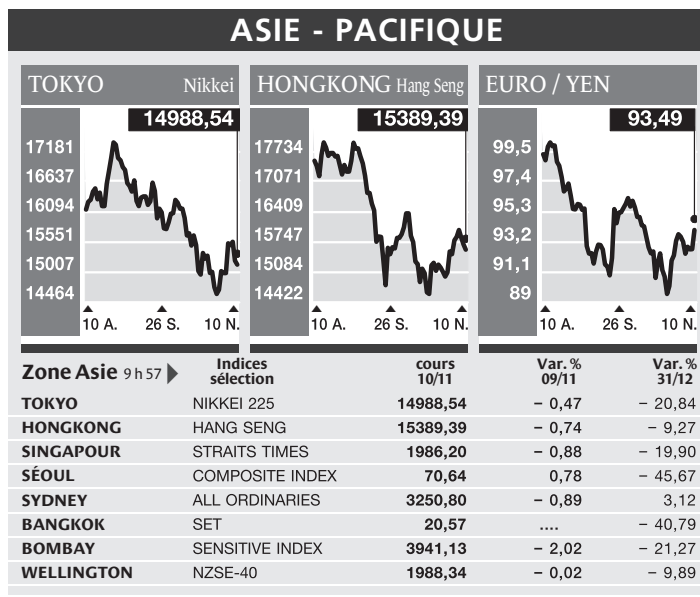
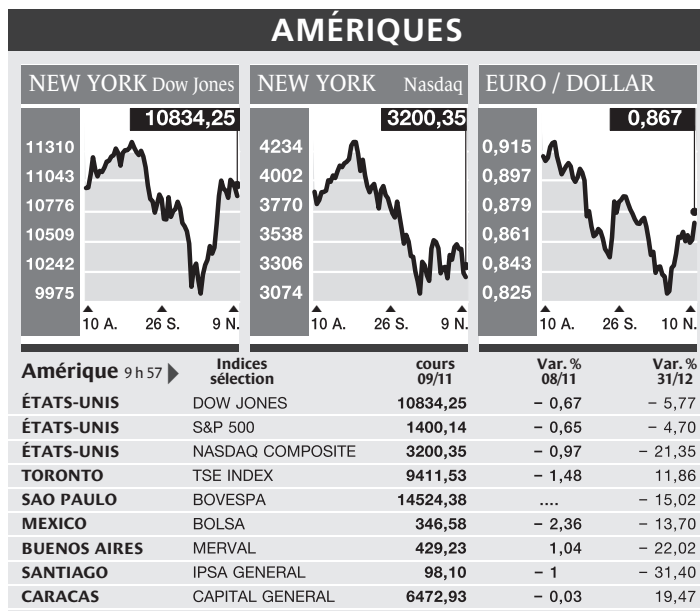
● **RAILTRACK** : la société privée chargée du réseau ferroviaire britannique doit prendre des mesures urgentes pour améliorer la détection et le remplacement des rails défectueux, selon un rapport indépendant réalisé par le US Transportation Technology Center, publié jeudi à Londres. Selon ce rapport, l'état des infrastructures que gère Railtrack est « nettement pire » que celui de ses homologues européens et américains.

● **ACCOR** : le groupe hôtelier et de services aux entreprises a fusionné ses deux filiales américaines, Accor Economy Lodging (Motel 6, Red Roof,...) et Accor North America (qui gère Sofitel et Novotel aux Etats-Unis) au sein d'Accor Lodging North America (ALNA).

FINANCE

● **NYSE** : la Bourse de New York passera complètement à la cotation des actions en décimales à compter du 1^{er} janvier 2001, a annoncé jeudi son président, Richard Grasso. La décimalisation sera appliquée aux 3 000 titres cotés à Wall Street.

● **ASSURANCE** : aucune des trois compagnies françaises candidates à l'attribution de nouvelles licences en Chine – Axa, Groupama en dommages et CNP Assurances en vie – n'a été retenue selon le quotidien *Les Echos* du 10 novembre. Allianz et Gerling ont obtenu une licence d'assurance dommages, CGNU, Skandia et Aegon sont retenus pour les contrats vie.



SUR LES MARCHÉS

PARIS

LA BOURSE DE PARIS était en léger recul, lors de l'ouverture de la séance du vendredi 10 novembre. L'indice CAC 40 perdait 0,07 %, à 6 266,73 points. Jeudi, le baromètre du marché parisien avait terminé en baisse de 1,02 %, à 6 271,15 points.

FRANCFORT

À LA BOURSE de Francfort, l'indice DAX était quasi stable avec un gain de 0,05 %, à 6 962,94 points, vendredi, lors des premiers échanges. La Bourse de Francfort avait terminé en baisse jeudi, l'indice DAX cédant 0,70 %, pour s'établir à 6 959,5 points.

LONDRES

L'INDICE FOOTsie des cent principales valeurs de la Bourse de Londres s'effritait de 0,08 %, à 6 436,8 points, vendredi, quelques minutes après le début de la séance. Jeudi, il avait terminé en baisse, en raison du recul des valeurs de télécoms et des technologiques. L'indice Footsie 100 avait fini en repli de 0,54 %, à 6 442,2 points.

TOKYO

LA BOURSE japonaise a terminé en baisse vendredi. L'indice Nikkei a perdu 0,47 %, à 14 988,54 points. Les valeurs de la technologie ont été particulièrement affectées.

NEW YORK

LES INDICES BOURSIERS américains étaient en baisse, jeudi 9 novembre, alors que les résultats de l'élection présidentielle n'étaient toujours pas connus. Après avoir enregistré une chute de 4,4 % en cours de séance, l'indice Nasdaq a limité son recul à 0,97 %, à 3 200,35 points. L'indice Dow Jones a cédé 0,67 %, à 10 834,25 points. Les « actions Bush », celles de la pharmacie, du tabac et de l'énergie, surnommées ainsi en raison de l'attitude plus favorable du candidat républicain à l'égard de ces secteurs, ont reculé après avoir progressé mercredi.

TAUX

LE RENDEMENT de l'obligation assimilable du Trésor français émise à 10 ans s'établissait à 5,35 %, vendredi, en début de matinée. Celui du *Bund* allemand de même échéance s'inscrivait à 5,22 %. Outre-Atlantique, les marchés obligataires ont été bien orientés jeudi. Le rendement moyen sur les bons du Trésor à 10 ans a reculé à 5,80 % et celui de l'obligation à 30 ans à 5,85 %. Le rendement d'une obligation évolue en sens inverse du prix.

MONNAIES

L'EURO était stable, vendredi matin, après s'être redressé jeudi, grâce à la nouvelle intervention de la Banque centrale européenne pour soutenir la devise unique. Cette dernière cotait 0,8679 dollar et 93,46 yens. Le billet vert s'échangeait à 107,69 yens.

ECONOMIE

La sous-évaluation de l'euro facteur de risques mondiaux selon la BCE

LA BANQUE centrale européenne (BCE) a déclaré, jeudi 9 novembre, dans son bulletin mensuel, que le taux de change de l'euro n'est toujours pas satisfaisant et qu'elle se tient prête à intervenir à nouveau si nécessaire pour enrayer la dépréciation de la monnaie unique. La BCE rappelle que ses interventions ont pour objectif de contrer les risques que la faiblesse de l'euro fait peser sur l'économie mondiale et la stabilité des prix dans la zone euro. La banque centrale ajoute cependant que les pressions sur les prix restent contenues et réaffirme que sa politique monétaire ne tolérera pas l'émergence de tendances inflationnistes dans la zone euro. « Alors que quelques indicateurs suggèrent que l'activité a peut-être cru à un rythme moins soutenu ces derniers mois, on s'attend toujours à des taux de croissance forts, bien que plus modérés », souligne-t-elle.

Le FMI s'inquiète pour la croissance économique en Europe

LES PERSPECTIVES économiques favorables de la zone euro pourraient être compromises par la persistance de prix pétroliers élevés et leur volatilité, a mis en garde, jeudi 10 novembre, le Fonds monétaire international (FMI). « La persistance de la volatilité et des prix élevés du pétrole ont accru les risques de freinage de l'expansion européenne et pourrait de ce fait assombrir les perspectives économiques à moyen et long terme, qui sans cela, sont favorables sur le court terme », estime le Fonds dans sa dernière analyse annuelle de la conjoncture de la zone euro.

■ **L'important décalage de la valeur de l'euro comparativement à celle du dollar** devrait se corriger à terme avec la réduction du différentiel de croissance entre les Etats-Unis et l'Europe, a estimé jeudi le Fonds monétaire international (FMI).

■ **ALLEMAGNE** : l'Allemagne a enregistré en septembre un excédent commercial de 3,7 milliards d'euros, contre 5,6 milliards d'euros au cours du même mois en 1999, a annoncé vendredi l'Office fédéral allemand des statistiques. La balance des paiements courants a affiché en septembre un déficit de 2,97 milliards d'euros, après un déficit de 2,56 milliards d'euros en septembre 1999, a précisé l'Office dans un communiqué.

■ **RUSSIE** : les problèmes structurels qui se posent à la Russie doivent encore être résolus et les progrès récents restent à la merci d'un changement d'environnement, a estimé le FMI dans son analyse annuelle de l'économie russe. Le FMI a également estimé qu'une appréciation réelle du rouble était souhaitable et inévitable compte tenu de l'excédent très important de la balance des paiements extérieurs courants.

■ **ÉTATS-UNIS** : les prix à la production aux Etats-Unis ont progressé de 0,4 % en octobre par rapport au mois précédent tandis qu'en dehors de l'énergie et de l'alimentation, l'indice a baissé de 0,1 %, a annoncé jeudi le département du Travail.

■ **Les nouvelles demandes hebdomadaires d'allocations-chômage aux Etats-Unis** ont augmenté de 35 000 à 344 000 unités au cours de la semaine qui s'est terminée le 4 novembre, a annoncé jeudi le département du Travail.

■ **CHINE** : les exportations de la Chine ont continué à augmenter rapidement au cours des dix premiers mois de cette année, avec une hausse de 32 % par rapport à la même période de l'an dernier, selon des statistiques douanières rendues publiques vendredi 10 novembre à Pékin. La Chine a exporté pour 205,1 milliards de dollars de biens et services à l'étranger au cours des dix premiers mois de l'année et importé pour 182 milliards de dollars, soit une hausse de 38,6 % sur la même période de l'an dernier, avec un excédent commercial de 23,1 milliards de dollars.

■ **JAPON** : le gouvernement japonais a revu à la baisse son diagnostic sur l'évolution de l'économie du pays, estimant notamment que la reprise de la consommation est « poussive ». Dans son rapport pour novembre publié vendredi, l'Agence de planification économique (équivalent d'un ministère du Plan) a jugé que les dépenses des ménages tardent à redémarrer. « L'amélioration sur le front des ménages est vraiment maigre. » C'est la première fois que le gouvernement revu en moins bien son diagnostic sur la conjoncture nipponne depuis septembre 1998, a précisé l'EPA.

■ **Le gouvernement japonais a transmis officiellement au parlement son projet de collectif budgétaire** pour l'exercice 2000-2001 contenant de nouvelles mesures de relance de la demande, a-t-on appris vendredi de sources officielles.

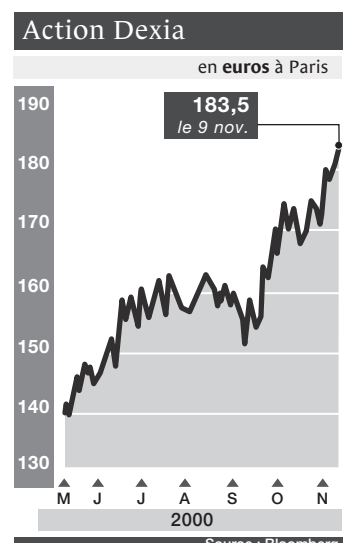
■ **Les commandes de biens d'équipement ont progressé de 18 % en septembre au Japon**, augmentant pour le neuvième mois consécutif en glissement annuel, a annoncé l'Agence de planification économique (EPA).

VALEUR DU JOUR

Dexia change de partenaire en Espagne

DEPUIS le mariage des deux banques espagnoles Banco Bilbao Bizcaya et Argentaria, annoncé en octobre 1999 et effectif depuis janvier 2000, Dexia n'avait plus guère de visibilité sur sa stratégie en Espagne. En 1998, le groupe de services financiers franco-belge dirigé par Pierre Richard avait conclu un accord de partenariat avec Argentaria, aux termes duquel les deux banques s'engageaient à conjuguer leurs forces dans le domaine du financement et de l'équipement collectif et des services financiers au secteur public en Espagne. Dexia avait au passage pris 40 % du capital du Banco de credito local (BCL) et lui avait apporté ses activités espagnoles. Après la naissance de BBVA, les dirigeants du nouveau géant de la banque espagnole ont décidé de développer indépendamment l'activité de financement des projets et collectifs. La présence de Dexia dans le capital de Banco de credito local n'était donc plus tenable. Le groupe franco-belge a alors décidé de faire appel à un arbitre international pour dénouer ses liens avec l'ancienne Argentaria. Jeudi 9 novembre, Dexia a annoncé dans un communiqué que les deux groupes étaient « arrivés à un accord en vertu duquel ils rétablissent la situation qui prévalait avant leur alliance ».

Pour cela, BBVA achètera à Dexia sa participation dans BCL pour 406,3 millions d'euros en janvier 2001 et lui restituera les actifs apportés à BCL (1,68 milliard d'euros de crédits).



Au passage, Dexia indique qu'elle dégage une petite plus-value de 18 millions d'euros. Parallèlement, Dexia a trouvé un nouvel allié : Banco Sabadell (BS), la quatrième banque privée espagnole, très présente en Catalogne, avec qui une co-entreprise sera créée. Détenue à 60 % par Dexia et 40 % par BS, elle s'appellera Dexia Sabadell Banco local et recevra le portefeuille de crédits de Dexia. Banco Sabadell est allié au Banco comercial português, la première banque portugaise, et à la Caixa, première caisse d'épargne espagnole, surtout présente en Catalogne. Vendredi 10 novembre en début de matinée, l'action Dexia était en recul de 0,82 % à 182 euros.

Sophie Fay

Taux de change fixe zone Euro		Hors zone Euro	
Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS 2,20371	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
FRANC BELGE (10)	4,03399	MARKKA FINLAND	5,94573
MARKKA FINLAND	5,94573	MARKKA FINLAND	1,10324

Cours de change croisés						
10/11 9h57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	0,92846	0,86775	0,13229	1,43090	0,56983
YEN	107,70500	93,49000	14,25500	154,22000	61,36500
EURO	1,15241	1,06963	1,15245	1,64910	0,65630
FRANC	7,55925	7,01580	6,55957	10,81705	4,30455
LIVRE	0,69886	0,64845	0,60635	0,09245	0,39800
FRANC SUISSE	1,75490	1,62930	1,52350	0,23220	2,51265

Taux d'intérêt (%)				Matif				
Taux 09/11	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Cours 9h57	Volume 10/11	dernier prix	premier prix
FRANCE	4,83	4,89	5,36	5,73	Notionnel 5,5			
ALLEMAGNE	4,77	5,11	5,23	5,64	DÉCEMBRE 2000	15621	86,42	86,40
GDE-BRETAG.	5,88	6,01	5,15	4,51	Euribor 3 mois		NC	NC
ITALIE	4,77	5,08	5,62	6,10	DÉCEMBRE 2000		NC	NC
JAPON	0,31	0,38	1,80	2,84				
ÉTATS-UNIS	6,53	6,39	5,81	5,84				
SUISSE	2,65	3,40	3,79	4,25				
PAYS-BAS	4,72	5,08	5,37	5,71				

Matières premières		
En dollars	Cours 09/11	Var. % 08/11
MÉTALUX (LONDRES)		
CUIVRE 3 MOIS	1838	-0,05
ALUMINIUM 3 MOIS	1498,50	+0,10
PLOMB 3 MOIS	489,50	-0,31
ETAIN 3 MOIS	5360	-0,37
ZINC 3 MOIS	1081,50	-0,60
NICKEL 3 MOIS	7215	-0,48
MÉTALUX (NEW YORK)		
ARGENT A TERME	4,76	-0,31
PLATINE A TERME	161939,00	+0,72
GRAINES DENRÉES		
BLÉ (CHICAGO)	257,75	-0,19
MAIS (CHICAGO)	211,25
SOJA TOURTEAU (CHG.)	166,90	-0,85
SOFTS		
CACAO (NEW YORK)	738	+0,54
CAFÉ (LONDRES)	663
SUCRÉ BL. (LONDRES)	166,90	-2,90

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

L'action British Telecom (BT) a dégringolé de 4,95 % à 784 pence, jeudi 9 novembre, après la présentation par l'opérateur d'un vaste plan de réduction de sa dette qui prévoit la cotation de ses filiales de téléphonie mobile et de réseau. De plus, BT a annoncé une chute de son bénéfice imposable au 2^e trimestre, à 471 millions de livres contre 890 millions un an plus tôt.

MobilCom a subi, jeudi, une chute de son titre de 17,38 % à 58,04 euros, après avoir dit s'attendre à un quatrième trimestre négatif dans la foulée de la perte enregistrée sur les neuf premiers mois de l'année.

Le chimiste BASF a vu, jeudi, son titre céder 1,81 % à 43,50 euros

après un bénéfice d'exploitation inférieur aux prévisions au troisième trimestre et des perspectives peu prometteuses.

Le titre Mediobanca a progressé, jeudi, de 2,72 %. Il a été dopé par la montée dans le capital de la banque d'affaires de Sanpaolo, de la Deutsche Bank et du BZ Group.

L'action T-Online a cédé, jeudi, 2,18 % à 21,13 euros, à la suite d'informations de presse faisant état du licenciement de quatre dirigeants et alourdissant le climat qui règne à la tête de la filiale internet de Deutsche Telekom. Les plus hauts dirigeants ont déjà quitté l'entreprise, à la suite d'un différend avec le patron de la maison mère, Ron Sommer, sur la stratégie de T-Online.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 09/11. Includes DJ E STOXX CYC GO P.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 09/11. Includes DJ E STOXX AUTO P.

BANQUES

Table of bank stock prices including Abbey National, ABN AMRO, All & Leics, Allied Irish, Alpha Bank, BNP Paribas, etc.

PRODUITS DE BASE

Table of commodity stock prices including Aceralia, Alcan, Alcoa, Anglo American, etc.

CHIMIE

Table of chemical stock prices including Air Liquide, Akzo Nobel, BASF, Bayer, etc.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 09/11. Includes DJ E STOXX CHEM P.

Table with 4 columns: Code pays, Cours en euros, % Var. 09/11. Includes DJ E STOXX CONG P.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Table of telecommunications stock prices including AT&T, British Telecom, Cable & Wireless, etc.

CONSTRUCTION

Table of construction stock prices including Acciona, ACS, Aggregat, etc.

CONSUMMATION CYCLIQUE

Table of cyclical consumption stock prices including Accor, Adidas, Agfa, etc.

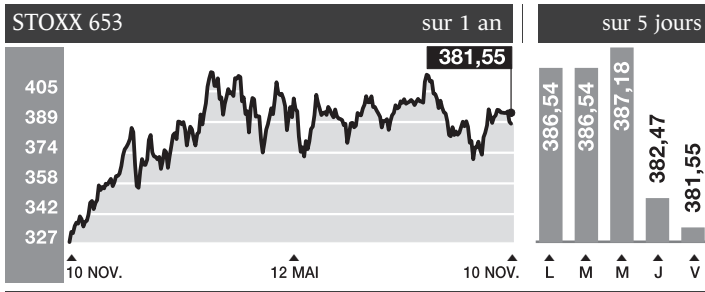


Table of stock prices for WM-DATA-B-SE, WOLFOX AG, DJ E STOXX CYC GO P.

PHARMACIE

Table of pharmaceutical stock prices including Actelion, Altana, AstraZeneca, etc.

ÉNERGIE

Table of energy stock prices including BG Group, BP Amoco, Cepsa, etc.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Table of equipment goods stock prices including Abb, Adecco, Aeroper, etc.

SERVICES FINANCIERS

Table of financial services stock prices including 3i Group, Almann, Alpha Finance, etc.

ALIMENTATION ET BOISSON

Table of food and beverage stock prices including Allied Domecq, Associated Brit, Bass, etc.

Table of stock prices for Kamps, Kerry Grp, Montedison, etc.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Table of equipment goods stock prices including Abb, Adecco, Aeroper, etc.

BIENS DE CONSOMMATION

Table of consumer goods stock prices including Ahold, Altadis, Amadeus, etc.

COMMERCE DISTRIBUTION

Table of retail distribution stock prices including Alliance Uniche, Awa Allg Handg, Boots, etc.

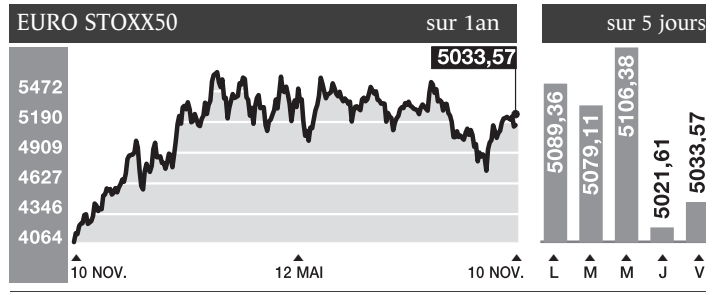


Table of stock prices for Aegion, Aegion Vp, Agf, etc.

ASSURANCES

Table of insurance stock prices including Aegion, Aegion Vp, Agf, etc.

MEDIAS

Table of media stock prices including Mondadori, Bsky B Group, Canal Plus, etc.

BIENS DE CONSOMMATION

Table of consumer goods stock prices including Ahold, Altadis, Amadeus, etc.

COMMERCE DISTRIBUTION

Table of retail distribution stock prices including Alliance Uniche, Awa Allg Handg, Boots, etc.

HAUTE TECHNOLOGIE

Table of high technology stock prices including Aixtron, Alcatel, Altec Sa Reg, etc.

SERVICES COLLECTIFS

Table of services collectifs stock prices including Acea, Aem, Anglian Water, etc.

EURO NOUVEAU MARCHÉ

Table of new Euro market stock prices including Airspray, Antov, C/Tac, etc.

BRUXELLES

Table of Brussels stock prices including Arthur, Envisco, Fardis B, etc.

FRANCFORT

Table of Frankfurt stock prices including United Internet, Aixtron, August Tech, etc.

CODES PAYS ZONE EURO

FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche FI : Finlande - BE : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - NO : Norvège - DK : Danemark GB : Grande-Bretagne - GR : Grèce - SE : Suède.

Chaque lundi avec Le Monde DATÉ MARDI retrouvez LE MONDE ECONOMIE

VALEURS FRANCE

Le titre Cap Gemini s'inscrivait en nette hausse, vendredi 10 novembre au début des cotations, après avoir annoncé un chiffre d'affaires au troisième trimestre en hausse de 99,9 %, supérieur à 2 milliards d'euros. L'action gagnait 2,5 %, à 184,5 euros. Vendredi, en début de matinée, l'action Lafarge reculait légèrement, après l'annonce de la cession de son activité applications routières en Europe à la société Signature. Le cours cédaient 0,18 %, à 85,5 euros. Le titre Air France était stable à 22 euros, vendredi dans les premières transactions, après la publication de son chiffre d'affaires pour le premier semestre de l'exercice 2000-2001, en hausse de 19,1 %. La compagnie aérienne prévoit une « hausse sensible » de son résultat d'exploitation sur l'ensemble du premier semestre. La valeur boursière de Natexis Banque populaire baissait légèrement, vendredi en début de journée, à la suite de l'annonce d'une augmentation de capital de 350 millions d'euros. L'action s'inscrivait en baisse de 0,17 %, à 90,65 euros. Le titre Pernod Ricard chutait de 2 %, à 56,35 euros, après que le groupe français de boissons et spiritueux eut déclaré s'attendre connaître en 2000 « une progression moins forte de son résultat courant » qu'en 1999.

Table of stock prices for various French companies including Alcatel, Cap Gemini, Lafarge, Air France, and Natexis Banque populaire.

Table of stock prices for various international companies including Renault, REXEL, Rhodia, and others.

Table of stock prices for various international companies including Adecco, Amvscap, and others.

PREMIER MARCHÉ

VENDREDI 10 NOVEMBRE Cours à 9 h 57. Dernier jour de négociation des OSRD : 24 novembre.

Table of market data for France, including ACCOR, AGF, Affine, Air France, and Air Liquide.

NOUVEAU MARCHÉ

JEUDI 9 NOVEMBRE. Une sélection. Cours relevés à 18 h 10.

Table of stock prices for various companies in the Nouveau Marché section.

Table of stock prices for various companies in the Nouveau Marché section.

SECOND MARCHÉ

VENDREDI 10 NOVEMBRE. Une sélection. Cours relevés à 9 h 57.

Table of stock prices for various companies in the Second Marché section.

ABRÉVIATIONS

SYMBOLS. 1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; ● contrat d'animation; ○ = offert; d = demandé; † offre réduite; ‡ demande réduite; ◆ cours précédent; † Valeur pouvant bénéficier du service de règlement différé.

DERNIÈRE COLONNE PREMIER MARCHÉ (1): Lundi daté mardi : % variation 31/12; Mardi daté mercredi : montant du coupon en euros; Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon; Jeudi daté vendredi : compensation; Vendredi daté samedi : nominal.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 9 novembre.

Table of SICAV and FCP prices, including AGIPI, BNP Paribas, and CDC Asset Management.

Table of SICAV and FCP prices, including CREDIT AGRICOLE and various investment funds.

Table of SICAV and FCP prices, including LEGAL & GENERAL BANK and LA POSTE.

Table of SICAV and FCP prices, including SG ASSET MANAGEMENT and various investment funds.

SPORTS Le XV de France rencontre l'équipe de Nouvelle-Zélande, samedi 11 novembre, au Stade de France, à l'occasion du premier match de la tournée européenne des All

Blacks. ● **LES DEUX FORMATIONS** se retrouvent un an après l'incroyable triomphe des Français (43-31) en Coupe du monde devant les grands favoris de l'épreuve. ● **CE REVERS** a

marqué les esprits néo-zélandais, provoquant également un changement d'entraîneur, de capitaine et des départs à la retraite. ● **LES STATISTIQUES** sont formelles : depuis

1994, les Bleus ont battu les Néo-Zélandais quatre fois en six rencontres et le puissant Jonah Lomu n'a vaincu la France qu'une fois en cinq matches. ● **LE PACK FRANÇAIS**, clef de la

victoire de Coupe du monde, a trouvé en Sylvain Marconnet, vingt-quatre ans, successeur de Christian Califano, vingt-huit ans, au poste de pilier gauche, une valeur montante.

Les All Blacks recherchent toujours confiance et constance

Un an après leur défaite en demi-finale de la Coupe du monde, les rugbymen néo-zélandais retrouvent le XV de France, pour le premier match de leur tournée européenne, avec l'envie de restaurer leur réputation. Mais, depuis 1994, les Bleus les ont battus quatre fois en six rencontres

NE LEUR PARLEZ PLUS jamais du 31 octobre 1999. De la Coupe du monde 1999, de la pelouse de Twickenham et même du XV de France. « C'était en 1999, nous sommes en l'an 2000 », s'impatiente la seule star du rugby mondial, l'ailier néo-zélandais Jonah Lomu, devant l'évocation de l'incroyable défaite des All Blacks face à la France, en demi-finale de la Coupe du monde (43-31). La plupart de ses partenaires préfèrent détourner le regard, de lassitude, ou afficher une mine sombre, comme Tana Umaga. Le colosse coiffé de dreadlocks a beaucoup à se faire pardonner depuis ce match où l'équipe de France de rugby a donné une leçon d'efficacité et de joie de jouer aux All Blacks.

Ce 31 octobre, l'ailier néo-zélandais joua nettement en dessous de sa valeur. Il sembla souvent interdit, le regard figé, comme surpris par les ressorts imaginatifs des arrières français, et intimidé par la puissance des avants. Que s'est-il passé ? « Nous avons perdu ! » Rien à ajouter. Rien ? Son regard, soudain plus noir, indique assez sa détermination à l'idée de retrouver ces maudits Français, sur la pelouse du Stade de France, samedi 11 novembre. Ils ne sont plus que sept, aujourd'hui, dans l'équipe qui va défier le XV de France sur ses terres.

DU JAMAIS-VU

En ce jour d'octobre 1999, Taine Randell et ses coéquipiers avaient subi trente minutes durant la furia française, encaissant trente-trois points d'affilée sans pouvoir en rendre un seul. Du jamais vu. Une semaine après, ils étaient rentrés au

pays la tête basse, à la recherche d'une explication impossible. « Une histoire de fous », disait alors le capitaine des Bleus, Raphaël Ibanez. « Cela nous a donné matière à réfléchir pendant tout l'été austral », reconnaît l'arrière, Christian Cullen.

Toute la Nouvelle-Zélande, où le choc de l'élimination n'a pas encore été totalement digéré, s'est penchée sur le problème avec ses héros déçus, pour tenter de comprendre les raisons de cette punition inattendue. Personne, dans ce pays qui place le rugby au rang de passion nationale, ne saurait oublier le formidable brio des Français ce jour-là. « Ils ont marqué des essais ahurissants », rappelle Christian Cullen. Mais cela ne saurait suffire à expliquer la débâcle. Le séjour des All Blacks sur la Côte d'Azur, entre deux matches de la Coupe du monde, a été unanimement dénoncé comme l'une des plus graves erreurs, un témoignage de l'excès d'arrogance qui habitait cette équipe.

John Hart, l'entraîneur, avait demandé à ses joueurs de garder secrètes certaines combinaisons, afin de les réserver à l'Australie, en finale. Il a été remercié, et remplacé par Wayne Smith, le coach qui a accumulé les succès dans le Super 12 avec la province des Canterbury Crusaders. Le troisième-ligne centre Taine Randell a été démis de ses fonctions de capitaine. Josh Kronfeld, l'un des avants All Blacks les plus talentueux, les plus respectés, est parti à la retraite. L'arrière Jeff Wilson s'est donné un an pour voir s'il pourrait revenir au rugby international après pareil traumatisme.



OLIVIER MORIN/AFP

Sylvain Marconnet, ici face à l'Australie, le 4 novembre, a pu s'imposer comme nouveau pilier gauche du XV de France.

Les autres, quelques autres du moins, n'ont pas voulu renoncer. Après un été passé à se tenir à bonne distance de tout ballon ovale, ils ont repris la route qui

mène au plus beau métier que l'on connaisse en Nouvelle-Zélande, joueur de rugby, pour porter encore la plus belle et la plus enviée des tenues, le short et le maillot

noirs des All Blacks. Mais le retour aux affaires des convalescents ne s'est pas passé aussi bien que prévu. Le Tri Nations, le tournoi annuel qui les oppose aux Sud-Africains et aux Australiens, n'a rassuré personne. Après deux victoires très probantes sur chacun de leurs adversaires, les joueurs de Wayne Smith ont faibli, concédant notamment une défaite en Afrique du Sud (46-40), le 19 août.

Cette série de défaites est survenue deux ans à peine après l'incroyable succession de revers collectionnés en 1998 : cinq de rang, une grande première dans la riche histoire des All Blacks. Il n'en fallait pas plus pour perturber la réputation et l'assurance de cette équipe, à la recherche d'un regain de confiance et de constance. Les All Blacks, connus pour leur capacité à ne manquer aucun grand rendez-vous, auraient-ils basculé dans le camp des équipes imprévisibles ? La valeur de cette formation serait-elle devenue aussi difficile à évaluer que celle des équipes de France de tous les âges ? « Les mots imprévisibles et rugby français sont aussi indissociables que bacon et œufs, couteau et fourchette, ou encore Andrew Mehrtens et Justin Marshall », disent les Néo-Zélandais.

Ces questions font sourire les coéquipiers de Todd Blackadder, le nou-

veau capitaine des All Blacks. « Nous avons une jeune équipe, mais j'espère que nous serons plus consistants dans notre jeu », assure Christian Cullen. Les Français, eux, ont depuis longtemps pointé quelques points communs avec les All Blacks. « Un peu comme nous, ils arrivent à mettre le feu aux poudres grâce à quelques individualités, souligne Olivier Magne. C'est une équipe qui nous ressemble. C'est très agréable pour nous de les jouer. » Et pour cause : depuis 1994, les Bleus ont battu les Blacks quatre fois en six rencontres. Et Jonah Lomu n'a vaincu la France qu'une fois en cinq matches.

Eric Collier

Les équipes

● **France** : 1. Sylvain Marconnet (Stade français) ; 2. Fabrice Landreau (Stade français) ; 3. Christian Califano (Stade Toulousain) ; 4. David Auradou (Stade français) ; 5. Fabien Pelous (Stade toulousain, cap.) ; 6. Christophe Moni (Stade français) ; 7. Olivier Magne (Montferrand) ; 8. Christophe Juillet (Stade français) ; 9. Fabien Galthié (Colomiers) ; 10. Christophe Lamaison (Agen) ; 11. David Bory (Montferrand) ; 12. Franck Comba (Stade français) ; 13. Richard Dourthe (Béziers) ; 14. Thomas Lombard (Stade français) ; 15. Xavier Garbajosa (Stade toulousain).
● **Remplaçants** : 16. Olivier Azam (Gloucester) ; 17. Pieter De Villiers (Stade français) ; 18. Olivier Brouzet (Northampton) ; 19. Serge Betsen (Biarritz) ; 20. Philippe Carbonneau (Pau) ; 21. Yann Delaigue (Stade toulousain) ; 22. Philippe Bernat-Salles (Biarritz).
● **Nouvelle-Zélande** : 1. Greg Feek (Canterbury) ; 2. Anton Oliver (Otago) ; 3. Greg Sommerville (Canterbury) ; 4. Todd Blackadder (Canterbury, cap.) ; 5. Norm Maxwell (Canterbury) ; 6. Reuben Thorne (Canterbury) ; 7. Scott Robertson (Canterbury) ; 8. Ron Cribb (Canterbury) ; 9. Justin Marshall (Canterbury) ; 10. Andrew Mehrtens (Canterbury) ; 11. Jonah Lomu (Wellington) ; 12. Daryl Gibson (Canterbury) ; 13. Tana Umaga (Wellington) ; 14. Doug Howlett (Auckland) ; 15. Christian Cullen (Wellington).
● **Remplaçants** : 16. Mark Hammett (Canterbury) ; 17. Gordon Slater (Taranaki) ; 18. Troy Flavell (North Harbour) ; 19. Taine Randell (Otago) ; 20. Byron Kelleher (Otago) ; 21. Carlos Spencer (Auckland) ; 22. Bruce Reihana (Waikato).
● **Arbitres** : Wayne Erickson (Australie).
● **Coup d'envoi** à 20 h 45, en direct sur France 2.

Sylvain Marconnet prend le pouvoir en première ligne

ON NE CHANGE PAS une équipe qui « aurait pu gagner ». Bernard Laporte a renouvelé sa confiance à l'équipe qui a tenu tête à l'Australie (13-18), samedi 4 novembre. Pour affronter la Nouvelle-Zélande, l'entraîneur du XV de France a opéré un seul changement dans l'équipe de départ - David Auradou prend la place d'Olivier Brouzet en deuxième ligne -, assorti d'un autre sur le banc des remplaçants, où le pilier Pieter De Villiers va s'asseoir en lieu et place du Toulousain Franck Tournaire. Ces deux modifications donnent un peu plus de poids à l'emprise des joueurs du Stade français en équipe de France, notamment dans le paquet d'avants, où ils occupent cinq postes sur huit - le pack néo-zélandais est composé, lui, de six joueurs issus de la province de Cantorbéry.

A la fin de la saison passée, le pack français a été le théâtre d'une petite révolution de palais. Le pouvoir, entre les mains de Christian Califano et Franck Tournaire, a progressivement glissé en direction de Sylvain Marconnet et Pieter De Villiers. Sylvain Marconnet a notamment réussi ce qui avait longtemps semblé impensable : déloger Christian Califano de la place de pilier gauche de la mêlée française. « Il a de grandes qualités naturelles », assure Bernard Laporte, qui fit venir le joueur de Grenoble à Paris

lorsqu'il entraînait le Stade français. Mais cela ne suffit pas au niveau international, et il a compris qu'il lui fallait doubler de violence à l'entraînement ». « C'est un doué naturel, ajoute Christophe Juillet, son capitaine au Stade français. Pour un pilier, il est très rapide, très joueur de ballon. En mêlée, il a une force physique étonnante pour son âge. Et il a un peu de vice, car il faut être mariole pour ce poste. »

UNE PRÉPARATION AUX PETITS SOINS

Fin 1999, Sylvain Marconnet avait le « moral dans les chaussettes ». A vingt-trois ans, il avait connu son « premier gros échec sportif » en n'étant pas retenu dans le groupe France de la Coupe du monde. Il l'avait rejoint sur le tard, à la faveur de la suspension de Christian Califano (*Le Monde* du 29 octobre 1999) : « Un lot de consolation », sourit-il. Pendant toute la saison suivante, l'ancien joueur de Givors (Rhône) avait « moins envie de s'entraîner ». « Je me suis un peu endormi, faute de concurrence », reconnaît-il. A ce gros coup de blues professionnel viendra s'ajouter une série de problèmes personnels, avec, notamment, le décès de sa mère.

« Sylvain a connu un tas d'épreuves », poursuit Christophe Juillet. Cela l'a fait mûrir plus vite que

prévu, cela l'a aidé à prendre conscience qu'il ne fallait pas gâcher le temps qu'il avait pour jouer au rugby. » A la fin de la saison 1999-2000, le pilier du Stade français était déjà un autre homme, plus déterminé. Le 8 juillet, en demi-finale du championnat de France, face au Stade toulousain, Sylvain Marconnet n'a pas laissé passer l'occasion de démontrer, avec Pieter De Villiers, que la paire toulousaine, Christian Califano et Franck Tournaire, n'était pas invincible. A la fin, le constat était clair : les jeunes piliers parisiens s'installaient dans l'antichambre du XV de France.

Restait à confirmer. Sylvain Marconnet a profité de la « belle intersaison » pour effectuer une préparation aux petits soins. Il a fait appel au préparateur physique de l'équipe de France juniors de football américain, Thierry Solere. Une semaine après avoir remporté son deuxième titre de champion de France avec le Stade français, le 15 juillet, il était « sur le terrain, dans le Val-de-Marne ». Objectif, travail foncier et perte de poids. Il a 8 kilos de moins. Aujourd'hui, le pilier du XV de France estime être « à 80 % » de son potentiel. Et il a hâte d'être à la nouvelle intersaison, « pour bosser ».

E. C.

Voile : premières avaries sur le Vendée Globe

LES SABLES-D'OLONNE (Vendée)

de notre envoyée spéciale
La nuit a été mouvementée aux Sables-d'Olonne. Le ponton déserté quelques heures auparavant par les vingt-quatre marins partis, jeudi 9 novembre, à 16 h 11, faire le tour du monde en solitaire et sans escale a été pris d'assaut par les techniciens venus à la rescousse de skippers victimes des premières avaries. Après quelques heures de mer, l'Anglais Mike Golding (*Team Group 4*), le Belge Patrick de Radigues (*La Libre Belgique*) et Roland Jourdain (*Still*) sont rentrés au port.

Plus sévèrement touché, l'Anglais a rejoint les Sables-d'Olonne sans mât et devait observer une halte de vingt-quatre heures, au moins, une pièce de secours devant arriver de Grande-Bretagne dans la journée de vendredi 10 novembre. Le Belge, qui pensait pouvoir reprendre la mer vendredi en milieu de matinée, devait réparer son pilote automatique, tandis que le Français, qui a eu affaire à une rupture de drisse, est re-

parti dans la nuit. Il a profité de ce retour impromptu pour se faire soigner une dent cassée lors d'une manœuvre.

DIX JOURS APRÈS LE DÉPART

Ces escales involontaires n'entraîneront pas la disqualification des marins concernés. Le règlement du Vendée Globe prévoit en effet que les monocoques peuvent rentrer au port des Sables-d'Olonne pour recevoir une assistance dix jours après le départ sans encourir d'autre sanction que celle du chronomètre. Les premières heures de course semblaient pourtant annoncer un début de tour du monde calme, après les reports successifs pour cause d'intempéries, même si le départ a été donné sur une mer cassante.

Les marins du Vendée Globe 2000-2001 piaffaient d'impatience. Toute la matinée, sur le ponton calme, comme déjà désolé de leur absence prochaine, ils avaient chahuté, soulagés d'embrasser enfin leurs cent jours de mer. « Nous allons enfin dé-

compresser après ces jours de plus que nous venons de passer à terre », avait déclaré Thomas Coville (*Sodebo*). Yves Parlier (*Aquitaine-Innovations*) ou Catherine Chabaud (*Whirlpool*) étaient allés dire au revoir à tous les concurrents, Ellen MacArthur (*Kingfisher*) leur avait distribué une petite boule antistress qui leur sera sans doute très utile dans les 40^{es} rugissants.

Tous avaient dit au revoir à leurs proches et avaient accepté les encouragements dans de nouveaux sourires. Leurs yeux annonçaient qu'ils étaient déjà dans la course. La matinée s'est écoulée et le plaisir de la mer est monté. A marée haute, des chalutiers sont venus chercher les monocoques un à un pour les amener vers le large via le chenal où les attendaient quelque 15 000 personnes.

Ironie du sort, Yves Parlier, qui avait milité pour que le départ soit donné au jour prévu quelles que soient les conditions météorologiques quand la majorité des skip-

pers étaient favorables au report, a coupé la ligne de départ en tête. « J'en avais très envie », a-t-il expliqué à la faveur d'un premier contact avec la terre.

Après le coup de canon, la flotte a sacrifié à une dernière « ligne droite » de 3,5 milles avant de pouvoir s'élaner vers le grand large. Dans la pétrole, le Vendée Globe a pris des allures de régata à l'image des solitaires du Figaro : les manœuvres précises et serrées de ces énormes monocoques au long cours a offert un spectacle incongru et majestueux. Ils se sont croisés de babord à tribord, se sont chipés le peu de vent, ils se sont semés, ou se sont doublés puis se sont un peu plus éloignés. Au crépuscule, les voiles se sont dessinées sur l'horizon. Les marins se dirigeaient vers le cap Finistère (nord-ouest de l'Espagne) avant de dépasser les îles Canaries, vers le 14 novembre, dernière terre visible avant le cap Horn.

Bénédict Mathieu

DÉPÊCHES

■ **BASKET-BALL** : Villeurbanne a chuté pour la première fois de la saison en s'inclinant en Turquie face à l'Ulker Istanbul (78-65), à l'occasion de la 4^e journée du groupe A de la Suproligue messieurs, disputée mercredi 8 et jeudi 9 novembre. Dans le groupe B, Pau-Orthez a échoué de peu devant Ostende (95-92).

■ **FOOTBALL** : le FC Nantes est parvenu à se qualifier pour le 3^e tour de la coupe de l'UEFA grâce à sa victoire (1-0, but d'Olivier Monterrubio à la 84^e minute ; 2-1 à l'aller) contre le MTK Budapest (Hon.), lors du 2^e tour retour, jeudi 9 novembre, tout comme les Girondins de Bordeaux, vainqueurs, en Ecosse (2-1 à l'issue de la prolongation, buts de Lilian Laslandes à la 79^e et à la 115^e pour Bordeaux et de Lubomir Moravcik, à la 54^e, pour le Celtic ; 1-1 à l'aller).

■ **Le gardien international espoirs français** du FC Nantes, Mickael Landreau, a été déclaré positif à la lidocaïne à l'issue de la finale de la Coupe de France 2000, emportée par Nantes (2-1), le 7 mai 2000, aux dépens des amateurs de Calais, mais n'a pas fait l'objet de la moindre poursuite, a-t-on appris jeudi 9 novembre. Le conseil fédéral de la Fédération française de football (FFF) et la commission de contrôle dopage de la FFF ont estimé que le produit « entraine un protocole thérapeutique précis et justifié telle que la réglementation prévoit son utilisation ». Une semaine avant la finale, Mickael Landreau avait été soigné pour une entorse à la cheville droite.

■ **Des incidents** se sont produits, jeudi 9 novembre, à l'aéroport de Caselle, à Turin, entre des tifosi et certains joueurs de la Juventus de Turin, parmi lesquels le Français Zinedine Zidane, en provenance d'Athènes, où ils avaient été éliminés de la Ligue des champions. Les « ultras » ont d'abord apostrophé le gardien néerlandais Edwin Van Der Sar avant de s'en prendre à Zinedine Zidane, qui leur a répliqué avant d'être bousculé. Ses coéquipiers, les Uruguayens Daniel Fonseca et Paolo Montero, ont alors échangé des coups de poing avec les tifosi. Une intervention des policiers a ramené le calme.

Deux restaurants parisiens sous le signe de la modernité

Au Plaza Athénée comme au Korova, deux jeunes designers ont imaginé des meubles et des décors pour créer des ambiances chaleureuses

« **PRENDRE** un grand palace et un jeune designer inconnu, voilà qui est typique d'Alain Ducasse. » Patrick Jouin constate. Et ne saurait s'en plaindre. Il a été choisi par le chef pour « redessiner » la salle du Plaza Athénée, situé avenue Montaigne, à Paris. Un lieu mythique repris par Alain Ducasse cette année, et conçu dans le même esprit que deux de ses précédentes acquisitions, le Louis XV à Monaco et The Essex House à New York.

Symbole d'un art de vivre à la française, chargé d'une histoire inscrite dans sa décoration XVIII^e siècle – murs et plafonds dorés à la feuille d'or, colonnades, cheminée majestueuse, grands lustres de cristal... –, le restaurant du Plaza Athénée allait pourtant devoir subir un petit coup de modernité. Ducasse souhaitait en effet que ce lieu, à l'image de sa cuisine, sache allier innovation et tradition. Il voulait que l'atmosphère ait quelque chose de changé, sans que l'on s'y sente perdu, « comme si le décor, à la faveur d'une seule nuit, était venu ajouter ses propres prolongements ».

Il fait alors appel à Patrick Jouin, jeune designer de trente-trois ans, encore peu connu du grand public. Mais pas tout à fait, non plus, l'inconnu qu'il prétend modestement être. Le créateur, qui a travaillé pendant plus de cinq ans aux côtés de Philippe Starck a, en effet, à son actif quelques belles réalisations : les enceintes dolby surround Boos et la radio-cassette Don O stéréo éditées par Thomson Multimédia, le téléviseur 55 stéréo pour Saba, ainsi que du mobilier. Entre autres : le canapé-lit Morphée (chez Roset), la chaise et la table Facto (chez Fermob), l'étagère Al (chez Proto Design).



Au Korova (ci-dessus et ci-contre), atmosphère moderne, design très structuré, conçu par Christian Biecher.

beuf, un autre restaurant, le Korova, impose une modernité que signe, là encore, un jeune designer, Christian Biecher, dont le projet, retenu parmi d'autres, a séduit les propriétaires du lieu, Jean-Luc Delarue et Hubert Boukobza. « Ils cherchaient quelqu'un qui n'avait jamais conçu de restaurant pour précisément créer quelque chose de différent », explique le créateur.

Sur une enfilade de quatre pièces, Christian Biecher a donc créé une atmosphère résolument moderne, à dominante blanche, au design très structuré, à quoi une foule de détails bien pensés épargnent la froideur.

ESQUIVES À LA RIGIDITÉ

Car tout le talent de Christian Biecher repose dans cet art d'associer des lignes très dessinées et des courbes plus douces, de choisir des matériaux qui apparaissent comme autant d'esquives à la rigidité. A noter, entre autres, les sièges, bridges, banquettes en cuir souple et épais (Poltrona Frau) aux teintes douces (beige crème, gris souris, vert mousse, blanc polaire, et plusieurs

trona Frau) situés après la porte d'entrée.

Les fauteuils ont été appauvris en appliquant un millimètre d'étain sur la structure en bois et, pour donner un peu de vie à ce mobilier d'époque aux contours désormais étamés, le créateur a fait tapisser les dos et les assises par des tissus scintillants couleur pastel de chez Pierre Frey. Touche finale, Patrick Jouin a fait réaliser un bloc d'acier orange ; une pendule, en fait, qui a le mérite d'indiquer un temps flou. Histoire de suspendre les heures, l'espace d'un déjeuner ou d'un dîner.

A quelques pas de là, rue Mar-

Christian Biecher chez Neotu

A l'occasion du Salon du meuble qui a lieu porte de Versailles, à Paris, du 11 au 15 janvier 2001, la galerie Neotu produit une nouvelle collection de Christian Biecher. Fort d'une première expérience qu'il avait menée avec ce designer pour l'exposition Byob (1999), Pierre Staudenmeyer, le maître des lieux et l'éditeur éclairé de la galerie, a demandé au créateur de lui dessiner une série de meubles destinés aux pièces à vivre. Poursuivant sa recherche sur la multifonctionnalité, Christian Biecher a conçu un salon (canapé, chauffeuse, pouf, luminaires, bahut, table...) qui propose un usage de détente, capable en même temps de servir pour dîner. La table est à mi-hauteur (58 cm) entre table basse et haute pour permettre une utilisation confortable des sièges. Fidèle à ses choix précis des matériaux, le designer a utilisé des tissus matelassés pour les sièges, des bois simples et nobles pour les tables, des tissages de plastiques pour les bahuts et les abat-jour des luminaires.

★ Neotu, 25 rue du Renard 75004 Paris. Tél. : 01-42-78-96-97. Exposition Christian Biecher, meubles et luminaires, du 11 janvier au 24 février 2001.



La salle du Plaza Athénée, tradition et innovation, « redessinée » par Patrick Jouin.

bleus pâles), les tables en résine de synthèse rose poudre et gris perle, les lampes de table et lampadaires en verre de Murano clair et sablé.

Côté architecture : des sols gris en résine époxy, des murs peints en blanc satiné, des plafonds à perforations aléatoires, des dessertes en plaqué platane. L'ambiance est chaleureuse grâce aussi au jeu des éclairages (des encadrements lumineux, à diffusion latérale, assurent la transition d'une pièce à l'autre

mais aussi varient et changent au gré des heures du jour et de la nuit).

Le Korova (du nom du milk-bar dans *Orange mécanique*, le film de Stanley Kubrick) propose quatre salles. La première, placée dans une véranda légèrement surdimensionnée, est très ouverte sur l'extérieur ; la deuxième – le cœur du lieu – accueille le bar, qui joue aussi un rôle de passage vers des espaces plus intime ; la troisième salle se compose de deux grandes tables seulement,

et la quatrième, le salon lounge, s'organise autour d'un aquarium vertical, aux formes végétales très inspirées des années 70. Un ensemble apaisant.

Véronique Cauhapé

★ Plaza Athénée : 25, avenue Montaigne, 75008 Paris. Tél. : 01-53-67-65-00.

★ Korova : 33, rue Marbeuf, 75008 Paris. Tél. : 01-53-89-93-93.

La timbale, éternel souvenir d'enfance

PREMIÈRE PIÈCE du trousseau, la timbale de baptême a miraculeusement traversé deux siècles et s'impose encore aujourd'hui comme ce cadeau prestigieux, qui initiera l'enfant à l'amour des beaux objets. « Gravée aux initiales ou au prénom du bébé, la timbale en argent massif ou en métal argenté demeure un objet traditionnel que l'enfant conservera toute sa vie, en souvenir », explique Françoise Mollot chez Puiforcat.

Traditionnellement offert par le parrain, ce gobelet en argent devient, au XIX^e siècle, l'un des cadeaux indispensables du baptême bourgeois – avec la médaille, la chaîne et le bracelet en or –, à l'époque où le culte de la famille place l'enfant au centre des préoccupations domestiques. Coquetier, rond de serviette, assiette à bouillie, petits couverts, la timbale est la pièce centrale d'un véritable service, gravé aux initiales du baby, comme on disait à cette époque anglomane.

Utilisé pour ses vertus bactéricides et son effet « thermos », l'argent massif se façonne ici dans des formes sobres et trapues, qui tentent de préserver un équilibre, perpétuellement menacé par les mains maladroites : petit pied douche et fleurettes romantiques pour les filles, austères curons – modèles sans pied – pour les garçons, à l'image des timbales d'officiers. Dès le début du XX^e siècle, l'utilisation du métal argenté démocratise la timbale de baptême qui, peu à peu, se laïcise et devient cadeau de naissance.

Volutes, rinceaux, feuillages... Aujourd'hui, les grands orfèvres lui font visiter l'histoire des styles décoratifs : un modèle d'inspiration Louis XVI, ciselé de

perles et de rubans chez Christofle (620 F, 94,52 €), ou un gobelet droit à frise Restauration de Puiforcat s'ajoutent à la fameuse timbale Cluny – dorée, à l'intérieur –, créée par Christofle pour Louis-Philippe ou à ce modèle art déco sur pied d'ébène, réalisé par Jean Puiforcat.

L'ASSOCIÉE DU COQUETIER

Hermès ne pouvait pas faire moins que d'y apposer son cheval à bascule, laqué de bleu ou de rose layette (1 650 F, 251,54 €), ou d'y suspendre, en guise de hochet, deux grelots. Arthus Bertrand, pour sa part, capture une minuscule souris, grimant le long d'un gobelet. Transformée en instrument d'éveil, une timbale Puiforcat s'associe à un coquetier, un rond de serviette et une cuillère à bouillie, gravée d'un visage, pour former un Polichinelle, à monter ou démonter (1 164 F, 177,45 €). Pionnier de la couture pour bébé, Baby Dior propose toujours son modèle, créé en 1967 aux « armes » – l'ovale et le nœud – de la maison (1 640 F, 250,02 €).

« Aujourd'hui, une timbale en métal argenté coûte presque moins cher qu'une simple grenouillère », commente-t-on chez Bonpoint, spécialiste de l'enfance « bon ton », qui en propose un exemplaire en forme de quart (150 F, 22,87 €). Cette perte de valeur n'érode pourtant pas son aura symbolique. Transformée en pot à crayons ou en vase, elle s'adapte à toutes les saisons de la vie et se transmet de père en fils comme le souvenir d'une enfance éternelle.

Louise Roque

La France des énergies renouvelables

A l'occasion de la conférence sur le réchauffement climatique de La Haye, *Le Monde* fait le point sur la situation en France des énergies alternatives - solaire, éolien, biomasse... -, à travers une série de reportages dans les régions.

du lundi 13 au vendredi 17 novembre

Le Monde
à partir du
daté 14

Assez bien ensoleillé

SAMEDI. Une dépression centrée au nord de l'Irlande dirige un flux de sud-ouest sur le pays. Une perturbation abordera les régions proches des côtes de la Manche. Elle donnera quelques pluies faibles. Sur le reste du pays, les nuages bas ou brouillards matinaux n'empêcheront pas une journée assez bien ensoleillée.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - Malgré de belles apparitions du soleil, les nuages seront souvent présents. Quelques pluies faibles se produiront sur la pointe de la Bretagne. Le vent de sud-ouest soufflera jusqu'à 80 km/h le long des côtes de la Manche. Les températures atteindront 11 à 13 degrés.

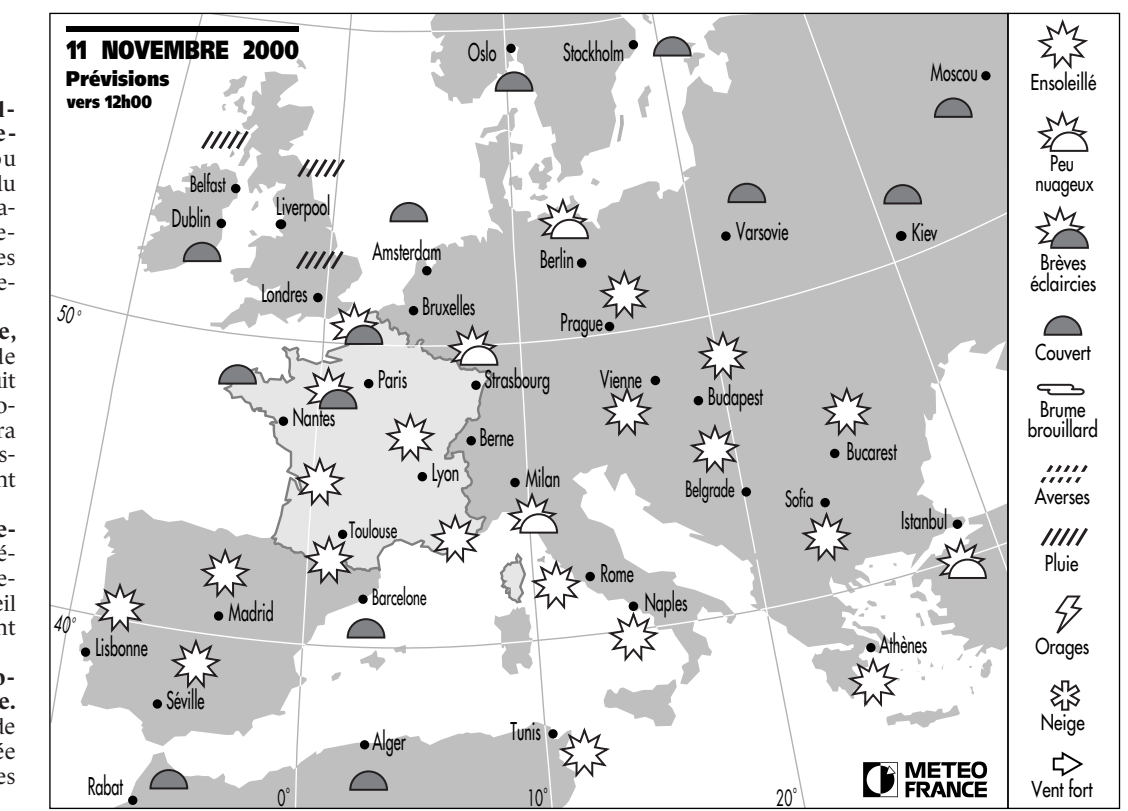
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Les passages nuageux parfois nombreux au petit matin laisseront progressivement place à un ciel peu nuageux. Les températures seront comprises entre 11 et 13 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - Les brouillards ou nuages bas présents au lever du jour se dissiperont en cours de matinée et l'après-midi sera largement ensoleillé. Les températures seront comprises entre 10 et 12 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Les bancs de brouillards formés en cours de nuit se dissiperont rapidement et le soleil s'imposera. Le ciel se voilera sur les Pyrénées en cours d'après-midi. Les températures atteindront 13 à 16 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Les brouillards seront présents au petit matin. Ils se dissiperont progressivement et le soleil brillera. Les températures seront comprises entre 11 et 14 degrés.

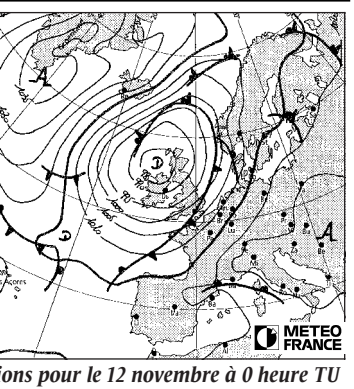
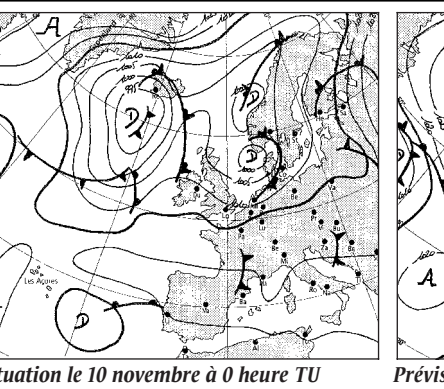
Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Les passages de nuages d'altitude n'empêcheront pas une journée assez ensoleillée. Les températures atteindront 14 à 17 degrés.



PRÉVISIONS POUR LE 11 NOVEMBRE 2000
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		NANCY	4/10 S
AJACCIO	8/18 S	NANTES	9/12 S
BIARRITZ	6/17 S	NICE	6/14 S
BORDEAUX	5/11 S	PARIS	7/11 S
BOURGES	3/11 S	PAU	0/12 S
BREST	9/13 P	PERPIGNAN	3/16 N
CAEN	7/12 N	RENNES	9/13 N
CHERBOURG	9/13 N	ST-ETIENNE	-1/10 S
CLERMONT-F.	0/12 S	STRASBOURG	3/10 S
DIJON	1/10 S	TOULOUSE	-1/13 S
GRENOBLE	-2/12 S	TOURS	6/11 S
LILLE	7/11 N	FRANCE outre-mer	
LIMOGES	1/10 S	CAYENNE	23/31 S
LYON	-2/11 S	FORT-DE-FR.	23/30 S
MARSEILLE	4/14 S	NOUMEA	20/25 S

PAPEETE	24/30 S	KIEV	4/7 C	VENISE	5/12 S	LE CAIRE	18/29 S
POINTE-A-PIT.	24/30 S	LISBONNE	8/17 S	VIENNE	5/10 S	NAIROBI	15/26 S
ST-DENIS-RE.	22/27 S	LIVERPOOL	9/11 P	AMÉRIQUES		PRETORIA	18/30 S
EUROPE		LONDRES	9/13 P	BRASILIA	20/28 S	RABAT	12/20 C
AMSTERDAM	7/11 C	LUXEMBOURG	3/9 C	TUNIS	16/25 P	TUNIS	16/25 S
MADRID	17/24 S	MILAN	10/15 C	CARACAS AIR.	23/28 S	ASIE-Océanie	
MILAN	1/8 S	MOSCOW	-1/2 C	CHICAGO	-1/10 S	BANGKOK	23/33 S
MUNICH	6/13 S	MUNICH	2/7 S	LIMA	16/20 S	BEYROUTH	20/36 S
NAPLES	4/8 S	NAPLES	13/20 S	LOS ANGELES	8/13 C	BOMBAY	23/33 S
OSLO	2/9 S	OSLO	3/5 C	MEXICO	10/24 S	DUKARTARA	27/30 C
BRUXELLES	6/11 C	PALMA DE M.	12/22 C	MONTREAL	4/10 C	DUBAI	19/28 S
BUCAREST	3/15 S	PRAGUE	2/7 S	NEW YORK	12/21 C	HANOI	20/25 S
BUDAPEST	5/11 S	ROME	11/18 S	SAN FRANCISCO	8/12 S	HONGKONG	17/24 S
SEVILLE	6/8 C	SEVILLE	10/21 S	SANTAGOCHI	7/16 P	JERUSALEM	17/28 S
SOFIA	5/15 S	ST-PETERSB.	1/4 C	TORONTO	3/8 S	NEW DEHLI	14/28 S
ST-PETERSB.	3/10 S	STOCKHOLM	6/8 C	WASHINGTON	11/16 S	PEKIN	-6/6 S
STOCKHOLM	3/9 S	TENERIFE	15/19 P	AFRIQUE		SEOUL	2/8 C
TENERIFE	4/5 C	VARSOVIE	1/6 C	ALGER	13/25 C	SINGAPOUR	25/30 P
VARSOVIE	12/17 S			DAKAR	24/27 S	SYDNEY	17/20 C
				KINSHASA	23/27 P	TOKYO	11/16 S



OBJET

Nike lance la chaussure de sport montée sur ressorts

CE NE SONT PAS les baskets de sept lieues, mais il se pourrait qu'on s'en approche. Baptisées Shox, les nouvelles Nike, lancées dans quelques jours aux Etats-Unis (l'Europe sera servie en février), sont montées sur ressorts. Evidemment, il ne s'agit pas de spirales métalliques à la Tex Avery. Au cœur de la semelle, quatre plots de mousse polyuréthane ont été calés entre deux plaques pour donner naissance à un système de suspension « basé sur le principe du ressort », agissant comme un absorbeur de chocs – jusqu'à 20 % des vibrations subies par le pied, selon Nike – tout en procurant « un surcroît de détente ».

Lors des derniers Jeux olympiques de Sydney, la firme a pris soin d'équiper en avant-première l'équipe américaine, victorieuse de la France en finale. La photo d'un spectaculaire « dunk » réalisé lors de la première confrontation entre les deux équipes par Vince Carter, chaussé de Shox et semblant voler au-dessus de son adversaire, trône en bonne place dans les locaux de Nike, à Saint-Ouen-l'Aumône (Val-d'Oise).

Pourtant, bien qu'elles se comparent à un trampoline, l'arrivée des Shox ne devrait pas immédiatement mettre en péril les records du monde de saut en hauteur et en longueur. Plus modestement, ces chaussures visent à « améliorer l'accroche » en absorbant le choc sur le talon puis en transmettant l'énergie stockée vers l'avant du pied. « Leur effet-rebond procure un amorti plus dynamique, moins tendre, et il peut aussi avoir pour effet de réduire les douleurs aux genoux », assure Bertrand Gachon, chef de produit chez Nike. Les forçats du « running », les marathoniens du week-end et les basketteurs confirmés comprendront. Une collection de quatre modèles leur est destinée.

TECHNOLOGIE FORMULE 1

Les autres écarquilleront les yeux devant ces quatre petits plots qui soutiennent à ciel ouvert le talon de l'athlète. Ajoutée, la partie arrière de la chaussure offre aux regards ces mini-colonnes de polyuréthane héritées de l'univers de la formule 1 (voilà pour la nécessaire crédibilité technologique), dont



le procédé de fabrication, tenu secret (voilà pour l'indispensable voile de mystère), fournit d'excellents silent blocks intercalés entre le moteur et le châssis des monoplaces.

Cet apport extérieur a permis aux recherches entamées par Nike depuis 1984 de sortir enfin de l'impasse. La mise à nu du procédé donne aux Shox un aspect très « technologique » et spectaculaire mais engendre une allure déroutante voire bizarroïde qui ne dégage pas, c'est le moins que l'on puisse dire, une fulgurante impression d'élévation. Fort heureusement, ces modèles ne renouent pas avec la dérive éléphantesque qui, il y a quelques années, vit les chaussures de sport enfler telle la grenouille de la fable avant de revenir à des proportions plus raisonnables.

Pour autant, dire qu'il n'y aura

que le pied qui la trouvera belle, c'est faire un compliment à la Shox. La nouvelle Nike, on l'a compris, privilégie la performance et l'efficacité, mais dans cet univers comme dans d'autres, la technologie ne vaut que si elle saute aux yeux. La firme américaine n'a pas oublié que son principe quasi fondateur du coussin d'air (utilisé sur la partie avant de la Shox) n'a vraiment décollé qu'en 1987 avec l'AirMax, lorsque la capsule encastrée dans le talon de la semelle est devenue visible de l'extérieur.

Démonstrative, la Nike de 2001 est aussi un objet résolument élitiste, comme en témoigne son prix de vente fixé sans complexe à 1149 F (175,16 €). Il est prévu que sa production, réalisée en Asie du Sud-Est, reste marginale, et si la firme assure que la technologie Shox connaît des développements, elle reste pour l'instant très évasive sur ces éventuels prolongements.

Ces efforts promotionnels et cet étalage de technologie ont quelque chose de paradoxal, car il y a bien longtemps que la grande majorité des amateurs de

chaussures de sport ne sont plus des sportifs. Toutefois, en déployant les grands moyens pour mettre en avant un tel modèle, la marque numéro un en France (environ cinq cents modèles au catalogue dont cent cinquante sont renouvelés chaque année) et dans le monde sait où elle met les pieds.

VERTUS REBONDISSANTES

Nike, qui sait que l'aura du sport dans la société moderne lui permet d'élargir son rayon d'action – l'équipementier, qui réalise désormais 40 % des 9 milliards de dollars de son chiffre d'affaires dans le sportswear, vient de lancer un cardio-fréquencemètre et un balladeur MP 3 après des lunettes de soleil et une montre –, est conscient des risques de délitement de son image que recèle, aussi, cette fructueuse diversification. D'où la nécessité de faire régulièrement vibrer la corde sensible du sportif pur et dur sous peine de perdre de sa filiation avec les dieux du stade. Tel est le rôle dévolu aux Shox montées sur ressorts.

Emblématique de « la ban-

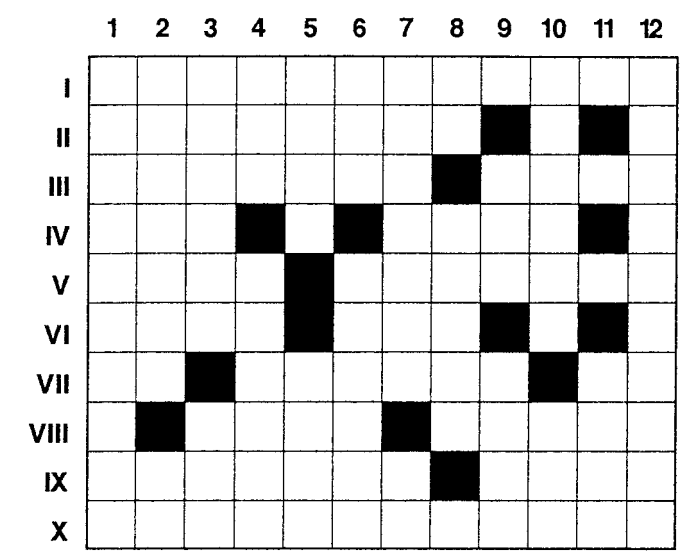
lieue » et de la musique rap comme de la techno mais objet-culte des 15-25 ans de tous les milieux, la chaussure de sport est devenue pour l'essentiel un chausson de course, mais elle doit donc continuer de faire semblant d'être portée pour monter sur le podium. « Le sport fait vendre, les gens ont de plus en plus de temps libre et 80 % de nos produits sont portés dans la rue plutôt que sur un terrain, mais la crédibilité sportive reste un préalable absolu, insiste Jean-Pierre Petit, le président de Nike-France. On porte des Nike au bureau, mais jamais nous ne créons un modèle spécialement destiné à un tel usage. Les jeunes trouvent les Nike d'autant plus « cool » qu'elles évoquent l'univers du sport. »

La fashion victim qui investira une petite fortune pour chausser les nouvelles Nike en boîte de nuit sera donc certainement ravie d'apprendre que, selon les tests réalisés en laboratoire, la Shox peut aligner vingt-six marathons à la suite sans altérer ses vertus rebondissantes.

Jean-Michel Normand

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 00 - 270



HORIZONTELEMENT

I. Monnaie d'échange. - II. Complètement démoralisés. - III. Belles comme des coquillages. Pour aller droit au trou. - IV. Personnel, pour lui c'est les autres. La richesse de la boulangerie. - V. Le petit peut avoir de l'importance. Supporte les cultivateurs. - VI. Prépare ce que l'on trouvera dans nos assiettes plus tard. Fait parts égales. - VII. Ouvre la marche. Prolifération à surveiller. Possessif. - VIII. Protection maternelle. Petit luth à long manche. - IX. Bien

rangé. Ail ou lavande. - X. Quand la science se penche sur ceux qui arrivent.

VERTICALEMENT

I. Perrault, Rossini, Prokofiev et d'autres se penchèrent sur son berceau. - II. Instrument à vent. Note. - III. Dirige le bâtiment. Jeune d'aujourd'hui. - IV. Une fois de plus. Communauté humaine organisée. - V. Sont ouvertes à tout le monde. Soutient l'avant-bras. - VI. Passage historique. Fait la liaison. - VII. Vérifie les volumes.

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

Voyelles. - 8. Le meilleur dans tout. Ont heureusement la tête dure. - 9. Dérangée l'environnement. Au Nevada. - 10. Expire brutalement. Dégradation ou décoration urbaine. - 11. Homme occupé. - 12. Préparé pour être plus moelleux.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 00 - 269

HORIZONTELEMENT

I. Cryothérapie. - II. Haschich. Eon. - III. Abo. Elu. Su. - IV. Pope. Embargo. - V. Atémi. Eau. Ar. - VI. Retournement. - VII. Dû. Ilot. Asti. - VIII. Erg. Et. St. Il. - IX. ABS. Carmel. - X. Rage. Demeuré.

VERTICALEMENT

1. Chapeleur. - 2. Raboteur. - 3. Ysopet. Gag. - 4. Oc. Emoï. Be. - 5. Thé. Iules. - 6. Hile. Rot. - 7. Ecutent. Ce. - 8. Rh. Bae. Sam. - 9. Saumâtre. - 10. Peur. Es. Mu. - 11. Io. Gantier. - 12. Entortillé.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94652 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

PHILATÉLIE

Timbres de fin d'année

LE 54^e SALON philatélique d'automne, organisé du 9 au 12 novembre à Paris, à l'Espace Champerret, donne l'occasion à la Poste de mettre en vente anticipée trois timbres, un carnet... et deux feuillets sur le thème des fêtes de fin d'année. Ils seront mis en vente générale le lundi 13 novembre.

Le feuillet 3^e Millénaire, disponible dans ses versions standard ou personnalisée (Le Monde du 4 novembre), composé de dix timbres à 3 francs (0,46 euro) constitue l'événement majeur de ce Salon.

Plus traditionnel, le timbre à 3 francs Fêtes de fin d'année affecté d'un supplément de 0,60 franc au profit de la Croix-Rouge française – somme qui n'entre pas dans la valeur d'affranchissement du timbre – représente un avion jouet en bois larguant des cadeaux... comme autant de bombes. Au format vertical 27 x 32,75 mm, dessiné par Henri



Galeron et mis en page par André Lavergne, il est imprimé en héliogravure en feuilles de trente ou en carnets de dix exemplaires.

La vente anticipée « premier jour » des timbres à 3 francs (0,46 euro) Bonne année (des cristaux de neige symbolisés) et Meilleures vœux (un globe terrestre revêtu d'un bonnet évoquant le Père Noël) ne se déroulera que les 11 et 12 novembre. Au format horizontal 36 x 22 mm, conçus par l'agence Dragon rouge, ils sont imprimés en héliogravure en feuilles de cinquante.

Henri Galeron et Claude Andréotto dédicaceront leurs timbres, le dimanche 12 novembre, respectivement de 10 à 12 heures et de 14 à 18 heures.

Pierre Jullien

EN FILIGRANE

■ Génies timbrés. Le Musée de la Poste de Paris accueille jusqu'au 24 février « Génies timbrés », une exposition consacrée aux inventeurs, savants, médecins honorés par un timbre. Cette présentation est organisée en quatre espaces : la maison, le corps, la rue, les loisirs et la communication (34, boulevard de Vaugirard, 75015 Paris. Entrée : 30 francs, tarif réduit 20 francs. Groupes : réservation au 01-42-79-24-24. Du lundi au samedi, de 10 heures à 18 heures).

■ Timbres magazine de novembre. Le 1^{er} vermillon à l'effigie de Cérés, timbre vedette de la collection de France, fait la couverture de Timbres magazine de novembre, un copieux numéro de 140 pages. Outre un historique, le mensuel donne la parole à Jean-François Baudot, négociant qui organise une vente dans laquelle dix-neuf exemplaires de ce timbre seront dispersés. L'historien Alain Chatriot s'intéresse, lui, aux effigies (Cérés, Marianne) adoptées par les timbres français d'usage courant et au sens qu'il faut leur donner. Autres sujets : les présidents américains ; les bourses du travail et maisons du peuple sur cartes postales : le porte-avions Foch, qui change de nationalité (en vente en kiosques, 30 francs).

Assez bien ensoleillé

SAMEDI. Une dépression centrée au nord de l'Irlande dirige un flux de sud-ouest sur le pays. Une perturbation abordera les régions proches des côtes de la Manche. Elle donnera quelques pluies faibles. Sur le reste du pays, les nuages bas ou brouillards matinaux n'empêcheront pas une journée assez bien ensoleillée.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - Malgré de belles apparitions du soleil, les nuages seront souvent présents. Quelques pluies faibles se produiront sur la pointe de la Bretagne. Le vent de sud-ouest soufflera jusqu'à 80 km/h le long des côtes de la Manche. Les températures atteindront 11 à 13 degrés.

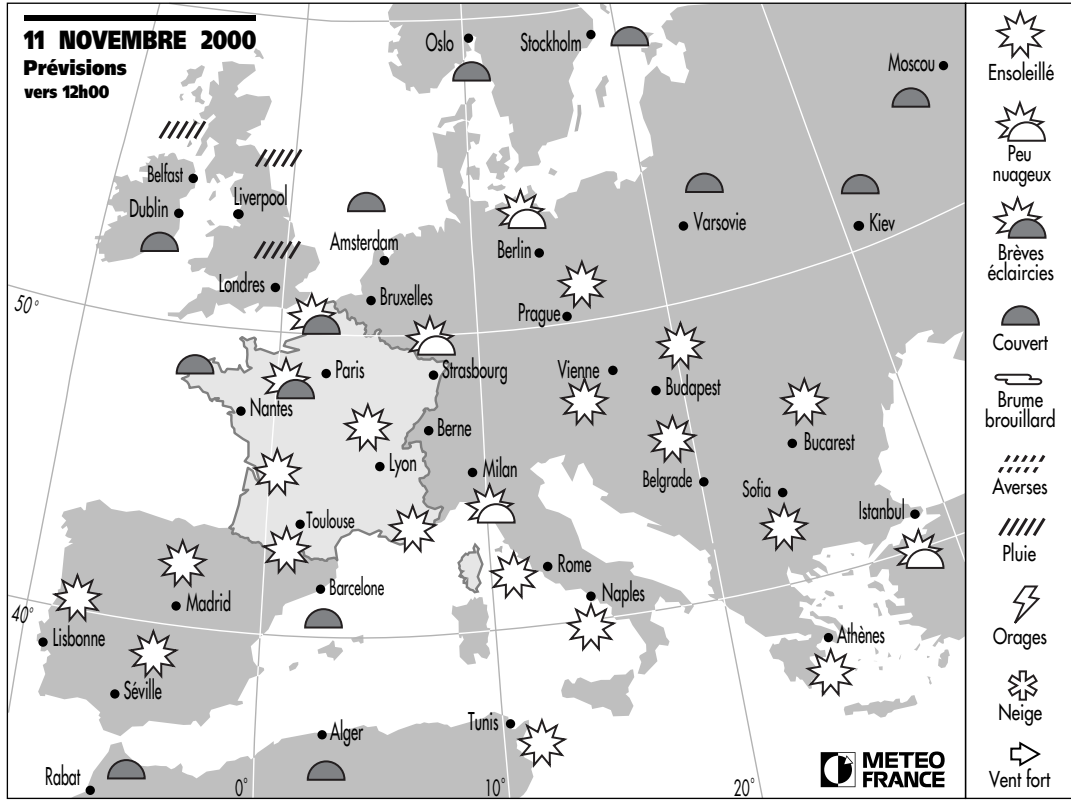
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Les passages nuageux parfois nombreux au petit matin laisseront progressivement place à un ciel peu nuageux. Les températures seront comprises entre 11 et 13 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - Les brouillards ou nuages bas présents au lever du jour se dissiperont en cours de matinée et l'après-midi sera largement ensoleillé. Les températures seront comprises entre 10 et 12 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Les bancs de brouillards formés en cours de nuit se dissiperont rapidement et le soleil s'imposera. Le ciel se voilera sur les Pyrénées en cours d'après-midi. Les températures atteindront 13 à 16 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Les brouillards seront présents au petit matin. Ils se dissiperont progressivement et le soleil brillera. Les températures seront comprises entre 11 et 14 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Les passages de nuages d'altitude n'empêcheront pas une journée assez ensoleillée. Les températures atteindront 14 à 17 degrés.



KELKOO COMPARE TOUS LES PRIX D'UN COUP

www.kelkoo.com
Votre Guide d'Achat sur Internet

PRÉVISIONS POUR LE 11 NOVEMBRE 2000

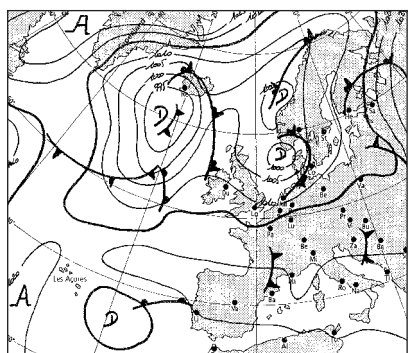
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole	NANCY	4/10 S
AJACCIO	8/18 S	NANTES
BIARRITZ	6/17 S	NICE
BORDEAUX	5/11 S	PARIS
BOURGES	3/11 S	PAU
BREST	9/13 P	PERPIGNAN
CAEN	7/12 N	RENNES
CHERBOURG	9/13 N	ST-ETIENNE
CLERMONT-F.	0/12 S	STRASBOURG
DIJON	1/10 S	TOULOUSE
GRENOBLE	-2/12 S	TOURS
LILLE	7/11 N	
LIMOGES	1/10 S	
LYON	-2/11 S	
MARSEILLE	4/14 S	

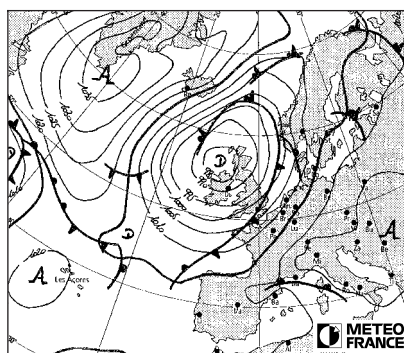
EUROPE	AMSTERDAM	7/11 C
ATHENES	17/24 S	BARCELONE
BELFAST	5/9 P	BELGRADE
BERLIN	6/13 S	BERNE
BRUXELLES	4/8 S	BRUXELLES
BUCAREST	2/9 S	BUCAREST
BUDAPEST	6/11 C	BUDAPEST
COPENHAGUE	5/8 C	COPENHAGUE
DUBLIN	5/9 C	DUBLIN
FRANCFORT	3/10 S	FRANCFORT
GENEVE	4/9 S	GENEVE
HELSINKI	3/5 C	HELSINKI
ISTANBUL	12/17 S	ISTANBUL

AMÉRIQUES	AMSTERDAM	7/11 C
BRASILIA	9/13 P	BRASILIA
Buenos Aires	3/9 C	Buenos Aires
CHICAGO	3/13 S	CHICAGO
LIMA	1/8 S	LIMA
LOS ANGELES	-1/2 C	LOS ANGELES
MEXICO	2/7 S	MEXICO
MONTREAL	13/20 S	MONTREAL
NEW YORK	3/5 C	NEW YORK
SAN FRANCISCO	12/22 C	SAN FRANCISCO
SANTIAGO/CHI	2/7 S	SANTIAGO/CHI
TORONTO	11/18 S	TORONTO
WASHINGTON	10/21 S	WASHINGTON
AFRIQUE <td>5/15 S</td> <td>AFRIQUE</td>	5/15 S	AFRIQUE
ALGER	1/4 C	ALGER
DAKAR	6/8 C	DAKAR
TENERIFE	15/19 P	TENERIFE
VARSOVIE	1/6 C	VARSOVIE

ASIE-Océanie	LE CAIRE	18/29 S
BANGKOK	5/10 S	BANGKOK
BEYROUTH	20/28 S	BEYROUTH
BOMBAY	16/25 P	BOMBAY
DIJAKARTA	-1/10 S	DIJAKARTA
DUBAI	23/28 S	DUBAI
HANOI	16/20 S	HANOI
HONGKONG	8/13 C	HONGKONG
JERUSALEM	10/24 S	JERUSALEM
NEW DEHLI	4/10 C	NEW DEHLI
PEKIN	7/16 P	PEKIN
SEOUL	3/8 S	SEOUL
SINGAPOUR	11/16 S	SINGAPOUR
SYDNEY	13/25 C	SYDNEY
TOKYO	24/27 S	TOKYO
	23/27 P	



Situation le 10 novembre à 0 heure TU



Prévisions pour le 12 novembre à 0 heure TU

OBJET

Nike lance la chaussure de sport montée sur ressorts

CE NE SONT PAS les baskets de sept lieues, mais il se pourrait qu'on s'en approche. Baptisées Shox, les nouvelles Nike, lancées dans quelques jours aux Etats-Unis (l'Europe sera servie en février), sont montées sur ressorts. Evidemment, il ne s'agit pas de spirales métalliques à la Tex Avery. Au cœur de la semelle, quatre plots de mousse polyuréthane ont été calés entre deux plaques pour donner naissance à un système de suspension « basé sur le principe du ressort », agissant comme un absorbeur de chocs - jusqu'à 20 % des vibrations subies par le pied, selon Nike - tout en procurant « un surcroît de détente ».

Lors des derniers Jeux olympiques de Sydney, la firme a pris soin d'équiper en avant-première l'équipe américaine, victorieuse de la France en finale. La photo d'un spectaculaire « dunk » réalisé lors de la première confrontation entre les deux équipes par Vince Carter, chaussé de Shox et semblant voler au-dessus de son adversaire, trône en bonne place dans les locaux de Nike, à Saint-Ouen-l'Aumône (Val-d'Oise).

Pourtant, bien qu'elles se comparent à un trampoline, l'arrivée des Shox ne devrait pas immédiatement mettre en péril les records du monde de saut en hauteur et en longueur. Plus modestement, ces chaussures visent à « améliorer l'accroche » en absorbant le choc sur le talon puis en transmettant l'énergie stockée vers l'avant du pied. « Leur effet-rebond procure un amorti plus dynamique, moins tendre, et il peut aussi avoir pour effet de réduire les douleurs aux genoux », assure Bertrand Gachon, chef de produit chez Nike. Les forçats du « running », les marathoniens du week-end et les basketteurs confirmés comprendront. Une collection de quatre modèles leur est destinée.

TECHNOLOGIE FORMULE 1

Les yeux écarquilleront les yeux devant ces quatre petits plots qui soutiennent à ciel ouvert le talon de l'athlète. Ajoutée, la partie arrière de la chaussure offre aux regards ces mini-colonnes de polyuréthane héritées de l'univers de la formule 1 (voilà pour la nécessaire crédibilité technologique), dont



le procédé de fabrication, tenu secret (voilà pour l'indispensable voile de mystère), fournit d'excellents silent blocks intercalés entre le moteur et le châssis des monoplaces.

Cet apport extérieur a permis aux recherches entamées par Nike depuis 1984 de sortir enfin de l'impasse. La mise à nu du procédé donne aux Shox un aspect très « technologique » et spectaculaire mais engendre une allure déroulante voire bizarroïde qui ne dégage pas, c'est le moins que l'on puisse dire, une fulgurante impression d'élégance. Fort heureusement, ces modèles ne renouent pas avec la dérive éléphanterque qui, il y a quelques années, vit les chaussures de sport enfler telle la grenouille de la fable avant de revenir à des proportions plus raisonnables.

Pour autant, dire qu'il n'y aura

que le pied qui la trouvera belle, c'est faire un compliment à la Shox. La nouvelle Nike, on l'a compris, privilégie la performance et l'efficacité, mais dans cet univers comme dans d'autres, la technologie ne vaut que si elle saute aux yeux. La firme américaine n'a pas oublié que son principe quasi fondateur du coussin d'air (utilisé sur la partie avant de la Shox) n'a vraiment décollé qu'en 1987 avec l'AirMax, lorsque la capsule encaissée dans le talon de la semelle est devenue visible de l'extérieur.

Démonstrative, la Nike de 2001 est aussi un objet résolument élitiste, comme en témoigne son prix de vente fixé sans complexe à 1149 F (175,16 €). Il est prévu que sa production, réalisée en Asie du Sud-Est, reste marginale, et si la firme assure que la technologie Shox connaîtra des développements, elle reste pour l'instant très évasive sur ces éventuels prolongements.

Ces efforts promotionnels et cet étalage de technologie ont quelque chose de paradoxal, car il y a bien longtemps que la grande majorité des amateurs de

chaussures de sport ne sont plus des sportifs. Toutefois, en déployant les grands moyens pour mettre en avant un tel modèle, la marque numéro un en France (environ cinq cents modèles au catalogue dont cent cinquante sont renouvelés chaque année) et dans le monde sait où elle met les pieds.

VERTUS REBONDISSANTES

Nike, qui sait que l'aura du sport dans la société moderne lui permet d'élargir son rayon d'action - l'équipementier, qui réalise désormais 40 % des 9 milliards de dollars de son chiffre d'affaires dans le sportswear, vient de lancer un cardio-fréquence-mètre et un balladeur MP 3 après des lunettes de soleil et une montre -, est conscient des risques de délitement de son image que recèle, aussi, cette fructueuse diversification. D'où la nécessité de faire régulièrement vibrer la corde sensible du sportif pur et dur sous peine de perdre de sa filiation avec les dieux du stade. Tel est le rôle dévolu aux Shox montées sur ressorts.

Emblématique de « la ban-

lieue » et de la musique rap comme de la techno mais objet-culte des 15-25 ans de tous les milieux, la chaussure de sport est devenue pour l'essentiel un chausson de course, mais elle doit donc continuer de faire semblant d'être portée pour monter sur le podium. « Le sport fait vendre, les gens ont de plus en plus de temps libre et 80 % de nos produits sont portés dans la rue plutôt que sur un terrain, mais la crédibilité sportive reste un préalable absolu », insiste Jean-Pierre Petit, le président de Nike-France. On porte des Nike au bureau, mais jamais nous ne créons un modèle spécialement destiné à un tel usage. Les jeunes trouvent les Nike d'autant plus « cool » qu'elles évoquent l'univers du sport.

La fashion victim qui investira une petite fortune pour chausser les nouvelles Nike en boîte de nuit sera donc certainement ravie d'apprendre que, selon les tests réalisés en laboratoire, la Shox peut aligner vingt-six marathons à la suite sans altérer ses vertus rebonduissantes.

Jean-Michel Normand

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 00 - 270

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I											
II											
III											
IV											
V											
VI											
VII											
VIII											
IX											
X											

HORIZONTALEMENT

I. Monnaie d'échange. - II. Complètement démolisés. - III. Belles comme des coquillages. Pour aller droit au trou. - IV. Personnel, pour lui c'est les autres. La richesse de la boulangère. - V. Le petit peut avoir de l'importance. Supporte les culbutes. - VI. Prépare ce que l'on trouvera dans nos assiettes plus tard. Fait parts égales. - VII. Ouvre la marche. Prolifération à surveiller. Possessif. - VIII. Protection maternelle. Petit luth à long manche. - IX. Bien

rangé. Ail ou lavande. - X. Quand la science se penche sur ceux qui arrivent.

VERTICALEMENT

I. Perrault, Rossini, Prokofiev et d'autres se penchèrent sur son berceau. - 2. Instrument à vent. Note. - 3. Dirige le bâtiment. Jeune d'aujourd'hui. - 4. Une fois de plus. Communauté humaine organisée. - 5. Sont ouvertes à tout le monde. Soutient l'avant-bras. - 6. Passage historique. Fait la liaison. - 7. Vérifie les volumes.

Voyelles. - 8. Le meilleur dans tout. Ont heureusement la tête dure. - 9. Dérangea l'environnement. Au Nevada. - 10. Expire brutalement. Dégradation ou décoration urbaine. - 11. Homme occupé. - 12. Préparé pour être plus moelleux.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 00 - 269

HORIZONTALEMENT

I. Cryothérapie. - II. Haschich. Eon. - III. Abo. Elu. Su. - IV. Pope. Embargo. - V. Atémi. Eau. Ar. - VI. Retournement. - VII. Dû. Ilot. Asti. - VIII. Erg. Et. St. Il. - IX. ABS. Carmel. - X. Rage. Demeuré.

VERTICALEMENT

1. Chapeau. - 2. Raboteur. - 3. Ysopet. Gag. - 4. Oc. Emoï. Be. - 5. Thé. Iules. - 6. Hile. Rot. - 7. Eucument. Ce. - 8. Rh. Bae. Sam. - 9. Saumâtre. - 10. Peur. Es. Mu. - 11. Io. Gantier. - 12. Entortillé.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.

ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

PHILATÉLIE

Timbres de fin d'année

LE 54^e SALON philatélique d'automne, organisé du 9 au 12 novembre à Paris, à l'Espace Champerret, donne l'occasion à La Poste de mettre en vente anticipée trois timbres, un carnet... et deux feuillets sur le thème des fêtes de fin d'année. Ils seront mis en vente générale le lundi 13 novembre.

Le feuillet 3^e Millénaire, disponible dans ses versions standard ou personnalisée (Le Monde du 4 novembre), composé de dix timbres à 3 francs (0,46 euro) constitue l'événement majeur de ce Salon.

Plus traditionnel, le timbre à 3 francs Fêtes de fin d'année affecté d'un supplément de 0,60 franc au profit de la Croix-Rouge française - somme qui n'entre pas dans la valeur d'affranchissement du timbre - représente un avion jouet en bois larguant des cadeaux... comme autant de bombes. Au format vertical 27 x 32,75 mm, dessiné par Henri



Galeron et mis en page par André Lavergne, il est imprimé en héliogravure en feuilles de trente ou en carnets de dix exemplaires.

La vente anticipée « premier jour » des timbres à 3 francs (0,46 euro) Bonne année (des cristaux de neige symbolisés) et Meilleures vœux (un globe terrestre revêtu d'un bonnet évoquant le Père Noël) ne se déroulera que les 11 et 12 novembre. Au format horizontal 36 x 22 mm, conçus par l'agence Dragon rouge, ils sont imprimés en héliogravure en feuilles de cinquante.

Henri Galeron et Claude Andréotto dédicaceront leurs timbres, le dimanche 12 novembre, respectivement de 10 à 12 heures et de 14 à 18 heures.

Pierre Jullien

EN FILIGRANE

■ **Génies timbrés.** Le Musée de la Poste de Paris accueille jusqu'au 24 février « Génies timbrés », une exposition consacrée aux inventeurs, savants, médecins honorés par un timbre. Cette présentation est organisée en quatre espaces : la maison, le corps, la rue, les loisirs et la communication (34, boulevard de Vaugirard, 75015 Paris. Entrée : 30 francs, tarif réduit 20 francs. Groupes : réservation au 01-42-79-24-24. Du lundi au samedi, de 10 heures à 18 heures).

■ **Timbres magazine de novembre.** Le 1 F vermillon à l'effigie de Cérés, timbre vedette de la collection de France, fait la couverture de Timbres magazine de novembre, un copieux numéro de 140 pages. Outre un historique, le mensuel donne la parole à Jean-François Baudot, négociant qui organise une vente dans laquelle dix-neuf exemplaires de ce timbre seront dispersés. L'historien Alain Chatriot s'intéresse, lui, aux effigies (Cérés, Marianne) adoptées par les timbres français d'usage courant et au sens qu'il faut leur donner. Autres sujets : les présidents américains ; les bourses du travail et maisons du peuple sur cartes postales : le porte-avions Foch, qui change de nationalité (en vente en kiosques, 30 francs).

PYRAMIDE présente

PRIX DE LA CRITIQUE
TORONTOMEILLEUR REALISATEUR
SAN SEBASTIANMEILLEUR FILM & PRIX DU PUBLIC
THESSALONIQUEMEILLEUR FILM & MEILLEUR REALISATEUR
SEATTLEPRIX DU PUBLIC
ROTTERDAM

Entre tradition et modernité,



un rituel millénaire...



Shower



un bain de bonheur !



Un film de Zhang Yang

LE 15 NOVEMBRE

www.pyramidefilms.com

PARIS
PREMIEREPYRAMIDE
DISTRIBUTION

LE FIGARO

Le Rat de Marseille et La Peste d'Evry

Apologie du hip-hop de rue
contre satire distanciée du genre

A L'AUTOMNE 1999, deux disques événements - *Les Princes de la ville*, de 113, et *KLR*, de Saïan Supa Crew - redonnaient des couleurs au rap français en explorant deux faces d'une même pièce. Le schéma se reproduit aujourd'hui avec les premiers albums du Marseillais Le Rat Luciano, *Mode de vie... Béton style*, et du banlieusard d'Evry, Disiz La Peste, *Le Poisson rouge*. D'un côté, l'apologie du hip-hop de rue ; de l'autre, sa satire. Deux voix qui, sans le savoir, se nourrissent, se répondent et se complètent. Un peu comme si le Rat était le vecteur de la Peste.

Le Rat frayait en bande, celle de Fonky Family, groupe de la Canebière grand dans le giron d'IAM pour affirmer, ensuite, son indépendance avec *Si Dieu veut*, album crachant une révolte noire. Le timbre du Rat se distinguait dans ces rimes postillonnantes, celui d'une teigne filiforme, branleur de rue au désespoir sarcastique. Sa maison de disques lui a suggéré de s'essayer en solitaire. On sent qu'il s'est lancé dans cette introspection à reculons... Echappé du gang, un rappeur dessine souvent de nouvelles perspectives. On se souvient du premier opus de Pasi - *Les Tentations* -, loin de Ministère A.M.E.R. ou de celui d'Akhenaton, l'exceptionnel *Métèque et mat*, remontant, à l'écart d'IAM, ses racines napolitaines et ses désirs mystiques.

D'origine franco-hispano-algérienne, Le Rat ne mène aucune quête identitaire. Son terroir marseillais n'est évoqué qu'une fois en dix-neuf morceaux. Il revendique son attachement à ses parents (*Sacré*), mais *Mode de vie... Béton style* célèbre avant tout une autre famille : la rue, la bande, la communauté musicale.

Son timbre sent les longues nuits à traîner sur l'asphalte, la mauvaise bière et le joint, le réconfort de la solidarité du groupe. Malgré des touches musicales (bande-son habilement concoctée par Pone) qui flirtent avec une joliesse très années 80, le pessimisme fait régner la grisaille. Ce béton, cette zone dont il se réclame jusqu'à l'écœurement sont à la fois une prison et un cocon, une école du pavé et un robinet à clichés.

INTENSITÉ CLAUSTROPHOBIE

Des chansons comme *Niquer le bénéf*, *Mode de vie complexe*, *Adrénaline* tirent leur intensité de cette claustrophobie, de cette volonté de ne pas « servir de modèle ». Le Rat peut toucher aussi par la conscience de ses limites - « *J'vends pas de kilo, j'fais pas de philo, mais j'fais saigner le stylo* ». Détail amusant, sur le CD promotionnel envoyé il y a quelques semaines par la maison de disques figurait, au milieu des éloges aux voyous et aux hors-la-loi, des messages de l'artiste demandant de ne pas pirater son disque, assimilant la copie au vol...

Au début de *Mode de vie...*, on entend Le Rat déclarer ne pas « faire de rap de pédé ». La même phrase apparaît sur un morceau - *Un scratch, un beat, un rap* - de Disiz La Peste, mais le Parisien l'emploie sur le mode ironique et se répond à lui-même : « *Cesses tes tests de testostérone* ». La plupart des titres de *Poisson rouge* s'attachent ainsi à prendre le contre-pied des clichés du genre. La Peste fait un sort à la *Philosophie du hall*, « qui consiste à dire que c'est toujours la faute des autres », aux règlements de comptes communautaires dont beaucoup (dont Luciano) aiment parsemer leur disque.



Disiz la Peste revendique le droit de ne délirer « ni sur les femmes, ni sur le shit, ni sur les flingues, ni sur les flics ».

Métis franco-sénégalais, il revendique, sans ostentation, la qualité de l'éducation maternelle, sa foi en l'islam, son droit à ne délirer « ni sur les femmes, ni sur le shit, ni sur les flingues, ni sur les flics ».

Ce sens des valeurs pourrait être mièvre (*L'Avocat des anges*) si le bonhomme n'était pas doué d'insolence et d'un sens de l'humour assez exceptionnel. Malgré son *flow* agile, le timbre de La Peste n'a pas l'entêtante personnalité de celui du Rat. Il compense cette neutralité vocale par un sens de l'observation, du détail et de l'histoire qui font des bons rappeurs les meilleurs conteurs.

Disciple de l'Américain Slick Rick, capable de prendre voix féminine et masculine dans un même morceau, Disiz La Peste met en scène quelques saynètes inoubliables. *J'pète les plombs*, inspiré du film *Chute libre*, lui a déjà assuré un beau succès radiophonique. *Ghetto Sitcom*, séance de drague hilarante dans un décor de banlieue (« *Tu veux un grec à 22 francs/Non, j'suis plutôt McDo* ») est une chronique aussi juste que le fut *Je danse le mia*

d'IAM en son temps. Avec son complice musical, JMDDee (qui pourrait pourtant gagner en intensité), La Peste ne craint pas la gravité. Accompagné du chanteur sénégalais Thione Seck, *Gnibi* parle d'émouvantes retrouvailles avec une Afrique trop longtemps ignorée. Détournant le bal musette, *C'est ça la France* décrit les dérives racistes (de tout bord) de l'Hexagone (« *Autant de rage dans mes mots que de conneries chez Bardot* »). Morceau de bravoure de l'album, la chanson-titre plonge dans l'absurdité dont se nourrissent les rivalités de cités. Grâce à sa verve ecuménique, le jeune homme aura réussi à inviter sur le même album deux grands rivaux : Akhenaton (*Lyrics de gamin*) et Joey Starr de Suprême NTM (*Les Rumeurs*).

Stéphane Davet

★ Le Rat Luciano, *Mode de vie... Béton style*, 1 CD Small, distribué par Sony. Disiz La Peste, *Le Poisson rouge*, 1 CD Nouvelle Donne/Barclay, distribué par Universal.

SÉLECTION DISQUES

HUGO WOLF
Lieder sur des textes de Mörike et Goethe
Barbara Hendricks (soprano), Roland Pöntinen (piano)
On a souvent raillé la sur-médiatisation de Barbara Hendricks dans la presse non spécialisée. On en aurait presque oublié que la soprano nord-américaine est une fine musicienne, à la voix immédiatement reconnaissable et singulière, même si elle a toujours manqué de substance. Ce nouvel enregistrement de lieder de Hugo Wolf est une divine surprise. Hendricks, à cinquante-deux ans, semble en grande forme, sa technique paraît affermie et les microclimats affectifs du compositeur le plus raffiné de l'histoire du lied conviennent à sa voix, à ses voix devrait-on dire, tant l'Américaine sait moduler les colorations, jouant avec intelligence et habileté de ses défauts pour les mettre au service du texte, ainsi que savait le faire, avec un génie supérieur, Elisabeth Schwarzkopf. Également au service de la musique, Hendricks soutient l'intérêt constamment et émeut souvent. Si le *Mignon* final (page 23) excède ses moyens, le *Schlafendes Jesuskind* (page 4) ou le *Auf Eine Christblume* (page 1) sont merveilleux de contrôle, de rondeur et de tendresse. Accompagnement manquant souvent de conduite, mais sensible, de Roland Pöntinen.

Renaud Machart
★ 1 CD EMI Classics
7243 5 56988 2 7.

[TITRE]MAURICE RAVEL
Concerto en sol et Concerto pour la main gauche
Le Tombeau de Couperin
Anne Queffélec (piano), Orchestre philharmonique de Strasbourg, Alain Lombard (direction).

On se demande pourquoi cette admirable interprétation des deux concertos de Ravel était restée dans les cartons d'Erato : le microsillon d'origine n'avait jamais été réédité, et c'est avec plaisir qu'on le voit réapparaître dans la collection pédagogique « Le Voyage musical » à tarif économique avec fiches explicatives en guise de livret (même si cette réédition semble restreinte aux territoires francophones), accompagné de la version originale, pour piano seul, du *Tombeau de Couperin*. Anne Queffélec, à l'écart des grands circuits pianistiques, prouve à chacune de ses

apparitions qu'elle est une subtile musicienne. Elle émeut et convainc avec des moyens qui, sans être exceptionnels, sont plus que respectables. Au côté d'Alain Lombard, en parfaite situation (même si son orchestre n'a pas toujours la virtuosité requise), elle joue ces concertos sans esbroufe, avec un calme et une netteté qui profitent paradoxalement à l'esprit de fantaisie propre à ces deux chefs-d'œuvre. Son interprétation du mouvement lent du *Concerto en sol* est un modèle de courage artistique : la pianiste prend le risque de ne rien faire ou presque (elle ne décale pas les mains comme le font beaucoup trop de ses confrères dans la lignée de Samson François qui, lui, avait le génie « artiste » de muer les fautes de goût en coups de génie). Queffélec est émouvante parce qu'elle ne cherche pas à tirer les larmes. C'est beau, calme et nu, et d'un style ravélien exemplaire.

R. Ma.

★ 1 CD Erato « Le Voyage musical », volume 94.

DENIS FOURNIER TRIO
Chagarandah

En exergue au nouvel enregistrement du batteur Denis Fournier, une citation du saxophoniste Albert Ayler, celui qui a tout donné pour la musique, jusqu'à sa vie. Une manière d'énoncer que, pour ce trio mené par le batteur, ce qui est joué relève d'un engagement, d'une recherche profonde. Cela s'entend. Denis Fournier n'est pas un musicien tenté par le spectaculaire. De ses nombreux déplacements (l'Afrique, le continent indien), il a ramené des pratiques de jeu, seul ou collectivement, des sonorités, une approche de l'instrument où chaque geste est pesé, où le sens de la juste durée est un élément déterminant. Sur un même terrain d'entente et d'écoute, le contrebassiste Bernard Santacruz et le saxophoniste Lionel Garcin sont des compagnons au sens le plus fraternel. La sérénité de l'ensemble, le lent déroulé (*La Voce de la luna*, par exemple) débouchent par moments sur le jaillissement, des débordements, formes les plus flagrantes de l'intensité dont est chargé *Chagarandah*, suite de tableaux musicaux de toute beauté.

Sylvain Sicler
★ 1 CD Deux Z Z284134. Distribué par Harmonia Mundi.

[TITRE]SOPHIE AGNEL

Solo

On ne peut être plus précis. Sophie Agnel, seule, au piano, improvise. Un piano préparé, sur les cordes duquel sont posés des objets, un piano dont les mécaniques, les résonances de la main sur le bois, les parties métalliques, le moindre recoïn est utilisé pour annoncer la musique. Car dans un genre qui a son lot de successions de bruits sonores sans grand intérêt, Sophie Agnel privilégie des mélodies - certes pas toutes à siffler au premier jet mais clairement énoncées - des atmosphères, une organisation subtile de mouvements qui se démarque du rituel tension-détente épuisé par l'improvisation. En associant des formes courtes (*Petite Phalène*, *Ma main me fait des signes*, *Gratter...*) à des évolutions plus étendues (*Béga-yer...*) sans perdre en énergie rentrée et en concentration. La prise de son de François Dietz au studio du centre culturel André-Malraux, scène nationale de Vandœuvre-lès-Nancy, détaille le moindre son, jusqu'au frôlement.

S. Si.

★ 1 CD Vand'Œuvre 0019.
Distribué par Culture Press, 25, boulevard Arago, 75013 Paris (tél. : 01-43-49-05-80 ; Internet : culturerep@club-internet.fr).

NILDA FERNANDEZ

Collection privée

Pour ses aficionados, Nilda Fernandez offre un coffret de trois CD commentés. Trente-huit chansons, dont quelques inédites, sorties de cartons secrets ou d'albums non publiés, sont entrecoupées d'extraits sonores saisis à vif (à Lyon, à Barcelone, à Buenos Aires, à Venise, etc.) ou de commentaires de l'auteur. Depuis 1991, Nilda Fernandez a encore peu enregistré - trois albums français, et leur équivalent en espagnol, *Mes homages*, consacré aux chansons des autres en 1999, et qui ne figure pas sur cet album, *Castellar 704*, mise en musique de poèmes de Garcia Lorca, auquel s'ajoute un album enregistré en public à Compiègne en 1993. Mais Nilda Fernandez ne fait rien comme les autres et il sort un produit peu conforme aux règles du genre. On ne trouvera pas *Madrid Madrid*, mais une collection de très belles chansons (*Entre Lyon et Barcelone*, *Nos fiançailles*, *Si tu me perds...*) et une voix toujours aussi singulière.

Véronique Mortaigne
★ 1 coffret de 3 CD Epic 5007796. Distribué par Sony Music.

[TITRE]MAXIME LE FORESTIER

L'Echo des étoiles

Qui n'a pas un jour interrogé le ciel pour y trouver une réponse à ses interrogations ? Puis est redescendu bredouille. Tant mieux semble suggérer Maxime Le Forestier dans *L'Echo des étoiles*, la chanson donnant son titre à ce nouvel album et qui en ouvre le chemin, incrusté de musiques évoquant des ailleurs (Afrique, Caraïbes, océan Indien...). Premières allusions, première étape d'un vagabondage passant par Amsterdam, prétexte à une pause rêveuse et fluide (*Petit Nuage sur Amsterdam*), Paris-18^e (*Rue Darwin*), l'Amérique, où il y a des sujets qui le fâchent (*Oncle Tom*). Un voyage au cours duquel on croise une femme passionnée (*Portrait de fille*), et puis la liberté (*Les Chevaux rebelles*, superbe texte de Jean-François Deniau, écrit au départ pour le chanteur kabyle Lou-nès Matoub, assassiné avant d'avoir pu l'interpréter). Des couleurs délicates, des séductions sereines, bref, un album de belle allure, auquel participent avec tact et intelligence le parolier Boris Bergman, Jean-Jacques Goldman, Zazie, Marc Lavoine, l'accordéoniste Daniel Mille, Jean-Félix Lalanne et Jean-Pierre Sabar pour la production.

Patrick Labesse

★ 1 CD Polydor 5492002.

Distribué par Universal Music.

LES ASSEMBLÉES GALLÈSES
20 ans

Breton, du pays gallo, Gilles Morin créa en 1979, à Plédéliac, la première édition des Assemblées gallèses, spectacles, débats, conférences, concerts, destinés à mettre en valeur la culture de la Haute-Bretagne. Les Gallos insistent sur leurs différences face au reste de la Bretagne, sur les micropays et les terroirs, sur la langue (britto-romane). Enregistré à l'occasion de la vingtième édition des Assemblées gallèses, ce disque présente des faces très différentes de la musique de Haute-Bretagne, commençant par Pierrick Lemou et son groupe (dont l'excellent vieillard Marc Anthony). Souffleurs de bombarde et amoureux du jazz se relaient, au milieu de femmes formidables, au chant et au cœur bien trempés : Les Mangeuses d'oreilles, Marie Bausson, Alice Rouillard qui chantent des chansons de toujours *a capella*, tandis que Daniel Galerne conte *La Malurette de Montauban*.

V. Mo.
★ 1 CD Coop Breizh CD907.

Une « Histoire du soldat » ethnicisée et poétique

[BIB]L'HISTOIRE DU SOLDAT. Musique d'Igor Stravinsky, texte original de Charles-Ferdinand Ramuz, nouvelle version de Gloria Enedina Alvarez. Avec Liza Colon-Zayas, Alex Miramontes, Omar Gomez, Tiana Alvarez. Peter Sellars (mise en scène), Orchestre de chambre Avanti!, Grant Gershon (direction). MC 93, maison de la culture de Bobigny, 1, boulevard Lénine. M° Bobigny-Préfecture. Tél. : 01-41-60-72-72. De 60 F (9,15 €) à 240 F (36,59 €). Le 10 novembre, à 20 h 30 ; le 11, à 16 h 30 et 20 h 30 ; le 12 (dernière), à 15 h 30./[BIB]

Monter une version *chicana* de *L'Histoire du soldat* (1918), de Charles-Ferdinand Ramuz et Igor Stravinsky, en anglais et en espagnol, jouée par des artistes de East Los Angeles d'origine hispanique peut paraître snob et décalé. On aurait tort de moquer trop vite une telle proposition : derrière les apparences se cache l'un des plus jolis projets de théâtre du metteur en scène nord-américain Peter Sellars, qui n'en est plus à son premier essai en matière de métissage artistique, de croisements culturels, de détournements-transpositions, de propos théâtral politisé.

The Story of a Soldier, sous-titré, en espagnol, *Cuento de un soldado*, est un travail de fond entrepris, en 1999 à Los Angeles, avec les solistes de l'Orchestre philharmonique de la ville, son directeur musical Esa-Pekka Salonen et, partenaires inattendus mais essentiels, les communautés hispaniques d'East Los Angeles. La poétesse Gloria Enedina Alvarez a réécrit ce conte édifiant de Ramuz, le transposant de manière crue et directe dans la vie des *chicanos* et des *latinos*. Il y est question de vie, de mort, de drogue, d'argent facile, de cette situation d'exil, de passage de frontières, « de chasses à l'homme et d'assassinats des travailleurs latinos sans papiers par les garde-frontières américains armés et leurs partisans ».

Propos politique, distribution semi-professionnelle, fresques néotags (beau travail de Gronk), bilinguisme, exportation en France, après des représentations dans les quartiers chauds de L.A. : tout cela pourrait paraître velléitaire, artificieux et ne l'est pourtant pas. Une fois accepté le principe du texte aménagé (passablement rallongé mais assez fidèle), du mélange des deux idiomes (comme il se pratique dans toutes les communautés bilingues, à Los Angeles comme à Bobigny), on épouse vite le rythme de ces vignettes séparées par des mouvements de rideaux rapides : tableaux vivants, saynètes, pantomimes ou mouvements de danse, les scènes sont nettes, expressives, jamais forcées. En cela, l'esprit Ramuz-Stravinsky est respecté. Peter Sellars a compris que la charge porterait d'autant plus qu'elle serait distancée.

ORCHESTRE DE FOIRE 1920

L'ensemble Avanti ! s'est mué en petit orchestre de foire, de cirque Médrano, dans le goût 1920, comme il convient. Mais c'est un orchestre de luxe, impeccablement dirigé par Grant Gershon (le dépenaillé, le sans-le-sou demandant du soin, en musique comme au théâtre). Les acteurs ont une présence magnifique parce que simple, frontale : Liza Colon-Zayas est une narratrice persuasive, Tiana Alvarez une princesse vive et agile, qui fait de sa scène de danses (tango, valse, ragtime) un moment exquis. On aime aussi le soldat expressivement placide d'Alex Miramontes et son strict opposé, le *Jack-in-the-box* d'Omar Gomez, très en situation dans le rôle du Diable.

Est-ce parce que ce dernier nous rappelle le comique Djamel qu'on se dit que, peut-être, cette histoire de communautés bilingues, d'exil, de violence, de tentation de la drogue et de l'argent aurait pu, tout simplement, avoir quelque lien avec la communauté urbaine de Bobigny même, qui n'est pas East Los Angeles, mais où des histoires du même ordre font sens ? On ne le reprochera pas à Sellars, qui a joué cartes sur table, ni à la MC 93, dont c'est l'honneur un peu crâne que de présenter tant de regards sur l'ailleurs.

Renaud Machart

Salvatore Sciarrino, hallucinant sourcier des musiques perdues

Un cycle monographique de ce grand autodidacte au Festival d'automne

[BIB]FESTIVAL D'AUTOMNE À PARIS. SALVATORE SCIARRINO : *Terribile e spaventosa storia del principe di Venosa e della bella Maria* (création française). Avec Mimmo Cuticchio (compositeur), I Pupi Siciliani della Compagnia d'Arte Cuticchio (marionnettes), Carola Gay (voix), Lost Cloud Quartet (saxophones), Jonathan Faralli (percussions). Athénée Théâtre Louis-Jouvet, Paris, le 31 octobre. *Le voci sottovetro - Morte di Borromini - Il clima dopo Harry Partch* (création) - *Efebo con radio*. Moni Ovadia (récitant), Sonia Turchetta (voix), Nicholas Hodges (piano), Orchestre symphonique de Bamberg, Jonathan Nott (direction). Théâtre du Châtelet, Paris, le 8 novembre./[BIB]

Tête d'affiche du Festival d'automne avec un cycle monographique en cinq volets, Salvatore Sciarrino (né en 1947) possède l'oreille panoramique des grands autodidactes. Magnifiée dans l'instant, frêle mais richissime, sa musique se déploie dans le temps de la mémoire. Palermitain, Sciarrino confie aux marionnettes siciliennes la représentation de la tragédie conjugale du Prince de Venosa, plus connu des mélomanes sous le nom de Carlo Gesualdo. Mais la *Terribile e spaventosa storia del Principe di Venosa e della bella Maria*, qui aurait dû déboucher sur un opéra de l'Italien si Alfred Schnittke n'en avait eu le premier l'idée, ne s'inscrit qu'en apparence dans cette tradition de théâtre populaire car le compositeur s'y adonne à un troublant travail de transcriptions. Des madrigaux de Gesualdo, mais aussi des pages de Scarlatti, trouvent une résonance actuelle par l'intermédiaire d'un quatuor de saxophones (dont le

mode d'émission rappelle par sa truculence la voix du *cuntu* affecté à la narration, l'extraordinaire Mimmo Cuticchio), d'une batterie de petites percussions et d'un chant féminin qui accompagnent la projection exaltée du fait divers ancien (meurtre de l'épouse infidèle et de son amant par les serviteurs du prince) avec l'énergie et la fraîcheur d'un rock engagé !

Comme *O crudele*, qui pourrait devenir un hit des nouvelles musiques façon Michael Nyman, la *Gagliarda* revisitée du Prince de Venosa frappe l'esprit du spectateur de la *Terribile e spaventosa storia...* autant que les digressions de Mimmo Cuticchio, qui font de Gesualdo un descendant de Charlemagne. C'est donc avec plaisir que l'on redécouvre cette *Gagliarda* en ouverture du concert symphonique donné au Châtelet une semaine plus tard. L'instrumentation a changé, mais pas le talent de Sciarrino pour relayer hier et aujourd'hui. Fantomatique, délétaire, voire déliquescence, l'activité musicale évoque le temps qui passe mais aussi sa prolongation, qui touche au présent par des notes subitement intensifiées.

« MÉTÉOROLOGIE CRÉATIVE »

Une semblable dialectique régit *Morte di Borromini* (1988), une œuvre de toute beauté pour grand orchestre et récitant, qui se fonde sur une lettre de l'architecte baroque relatant les conditions de son suicide à l'épée. Le souffle du mourant (matérialisé aux frontières du silence par le piccolo), les fluctuations de son état (liées à la subtile dilatation par quatre trombones et deux cors d'une note tenue par les seconds violons) et l'abandon progressif au cauchemar (avec une étreinte resserrée des tutti, qui rappellent le rapprochement des murs de la chambre de Chloé dans *L'Ecume*

des jours, de Boris Vian) sont agencés avec un soin qui exige des interprètes une qualité exceptionnelle de fondu-enchaîné.

L'Orchestre symphonique de Bamberg approche la perfection (on ne déplore qu'un couac ou deux dans les cuivres, soumis à rude épreuve dans les aigus avec sourdine) sous la direction calligraphique de Jonathan Nott. Ce dernier aide de la même façon les membres du sextuor, de nouveau convoqué pour un extrait des *Voci sottovetro*, à profiler ce que Sciarrino a lu entre les lignes de Gesualdo.

L'Américain Harry Partch (1901-1974), pionnier notamment dans le domaine des micro-intervalles, sert à son tour de référence à Salvatore Sciarrino pour une tentative de météorologie créative. Evidente musique de basses et de hautes pressions pour piano et orchestre, *Il clima dopo Harry Partch* multiplie les nuées sonores avec une conception de l'orchestre, bruitiste et nihiliste, qui croise parfois celle de Helmut Lachenmann, pour finalement se transcender dans une poésie du geste furtif que pratiquent aussi brillamment les jeunes Gérard Pesson et Johannes Schöllhorn. *Efebo con radio* (1981) est un monument de mystification musicale qui recrée un zapping sur les ondes du temps de la TSF, avec une chanteuse assurée par bribes toutes sortes de séquences vocales (parlées ou lyriques) et un orchestre reproduisant l'exact phénomène sonore (parasites compris) de la recherche de stations. Traitant les contributions anonymes de la radio comme celles, identifiables, de Gesualdo ou de Partch, Sciarrino œuvre toujours en hallucinant sourcier des musiques perdues.

Pierre Gervasoni

SORTIR

PARIS

Ben Sidran Trio

Ancien clavier du Steve Miller Band – pour qui il a coécrit le fameux *Space Cowboy* –, Ben Sidran mène depuis le milieu des années 70 une carrière discrète – en tout cas en France – de chanteur et de pianiste, plutôt tenté par le jazz, dans sa version tranquille et charmeuse. Chroniqueur dans diverses revues, homme de radio et de télévision, Ben Sidran interprète avec élégance ses textes et choisit avec soin les standards du blues ou du jazz qu'il ajoute à son répertoire. En club, il a aussi le goût des intermèdes parlés, souvent fort drôles. Avec lui, le contrebassiste Billy Peterson et le batteur Leo Sidran.

Sunside, 60, rue des Lombards, Paris-1^{er}. Les 10 et 11 novembre, 21 heures. Tél. : 01-40-26-21-25. De 80 F à 100 F.

Emmanuel Bex et Xavier Desandre

Le premier (Emmanuel Bex) est organiste, le second (Xavier Desandre) percussionniste. L'un et l'autre ajoutent aux références fortes de leurs instruments respectifs une approche expérimentale, l'attention au chant, à la mélodie, l'exploration d'ailleurs musicaux. Le hasard des parutions phonographiques a permis d'apprécier les CD *Mauve* de Bex (Pee Wee) et l'éponyme *Xavier*

Desandre (Peak Power). La scène les réunit. Des invités sont attendus. Joie, bonheur. *Sunset*, 60, rue des Lombards, Paris-1^{er}. Les 10 et 11 novembre, 22 heures. Tél. : 01-40-26-21-25. De 60 F à 80 F.

AMIENS

Festival international du film d'Amiens

Le Festival international du film d'Amiens, qui souffle ses vingt bougies en novembre, offre une programmation exceptionnelle et éclectique : des rétrospectives, avec un programme de quinze films-clés de quinze Etats de la Communauté européenne ; des hommages à James Coburn (Etats-Unis) et Jaime Humberto Hermosillo (Mexique), Jack Arnold (Etats-Unis) et Claire Denis (France) ; un panorama du cinéma des peuples indigènes (Indiens des Amériques, Maoris, Aborigènes d'Australie, Papous...) et des cinémas du Sud (Afrique, Amérique du Sud, Asie). Parallèlement, et pour fêter cet événement, la Cinémathèque française présente un programme « 20 ans-20 films » du 8 au 20 novembre.

Festival international du film d'Amiens, MCA place Léon-Gontier, Amiens (80). Du 10 au 19 novembre. De 15 F à 30 F, 110 F (5 places), carte à 250 F. Catalogue : 40 F. Tél. : 03-22-71-35-70.

(Publicité)

THEATRE DU ROND-POINT CHAMPS ELYSEES
présenté par MARCEL MARÉCHAL

glengarry

de David Mamet - adaptation Pierre Laville
mise en scène Marcel Maréchal

**Michel Duchaussoy, Jean-Pierre Moulin
Jean-Marc Thibault, Christopher Thompson
Philippe Uchan
Antony Cochin, Lionel Vitrant**

"Il faut voir Glengarry, une des choses les plus fortes que le théâtre nous propose en début de saison".
Philippe Tesson. Le Figaro Magazine

01 44 95 98 10

GUIDE

FESTIVALS CINÉMA

5^e Forum du Cinéma européen de Strasbourg

Forum du Cinéma européen, 9, place Kléber, Strasbourg (67). Les salles du Forum : L'Odyssee, Le Star Saint-Exupéry, UGC, Pathé Vox, L'Auditorium du Musée d'art moderne et contemporain. Du 9 au 14 novembre. Tél. : 03-88-75-06-95 ou 03-88-22-88-30. Sauf séances spéciales, 120 F (10 séances) ou 25 F la séance.

10^e Festival de films pour éveiller les regards

Aubervilliers (93). Lieux de projection : Théâtre de la Commune et cinéma Le Studio, 2, rue Edouard-Poisson et Espace Renaudie, 27, rue Lopez et Jules-Martin. Jusqu'au 15 novembre. Tél. : 01-48-33-52-52. De 13 F à 32 F.

Robert Frank

Pull My Daisy (1959), *Conversations in Vermont* (1969), 16 heures ; *Candy Mountain* (1987), 18 heures ; C'est vrai (1990), *The Present* (1996), *Flamingo* (1997), *Sanuy* (2000), 20 heures. Le 11 novembre. Elysées Biarritz, 22-24, rue Quentin-Bauchart, Paris-8^e. 35 F et 45 F, forfait journée et durée festival.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

PROLONGATION

L'exposition photographique *La Terre vue du ciel*, réalisée par Yann Arthus-Bertrand, est prolongée jusqu'au 31 décembre.

Jardin du Luxembourg, rue de Médecin - place Edmond-Rostand. Paris-6^e. Tél. : 01-43-25-04-82. Entrée gratuite.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).

Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Amélie Michel, François Nicollet (flûte), Marianne Muller, Paul Rousseau (viola), Violaine Cauchard, Céline Joly (clavessin).

Chaconnes, bourrées et autres branles. Œuvres de Marais, Couperin, Rameau, Lully et Philidor. Textes de L'Encyclopédie musicale de Laborde.

Théâtre de l'île Saint-Louis, 39, quai d'Anjou, Paris-4^e. Le 11 novembre, 16 h 30 ; le 12, 17 h 30 ; jusqu'au 31 décembre. Tél. : 01-46-33-48-65. De 60 F à 90 F.

Europa galante

Œuvres de Sammartini, Locatelli, Vivaldi et Nardini. Fabio Biondi (violon).

Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris-4^e. Le 11 novembre, 17 heures. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F.

Carte blanche à Tabea Zimmermann
Mozart : *Quintette à cordes KV 516*. Schumann : *Märchenbilder* op. 113. Schoenberg : *Trio à cordes* op. 45. *Symphonie de chambre* op. 9. Isabelle Faust, Daniel Sepec (violin), Thomas Riebl, Tabea Zimmermann (alto), Eric Couturier, Jean-Guihen Queyras (violoncelle), Pierre-Laurent Aimard (piano).

Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris-19^e. Le 11 novembre, 20 heures. Tél. : 01-44-84-44-84. De 85 F à 130 F.

Compagnies Hendrick Van der Zee, Anomalie
Guy Allouche. Laurent Letourneur : *Et après on verra bien*.

Parc de la Villette, Paris-19^e. Les 11, 16, 17 et 18 novembre, 20 h 30 ; les 12 et 19, 16 heures ; jusqu'au 31 décembre. Tél. : 01-40-03-75-75. De 90 F à 110 F.

Compagnie le Grand Grigou
Alain Rigout. Satchie Noro : *Vercors, récit poétique*.

Nanterre (92). *Maison de la musique*, 8, rue des Anciennes-Mairies. Le 11 novembre, 21 heures. Tél. : 01-41-37-94-21. 140 F.

Compagnie Tendanse
Elizabeth Schmidt : *La Petite Fille aux allumettes*.

Studio-Théâtre, 6, rue de la Folie-Méricourt, Paris-11^e. Les 11, 12, 18 et 19 novembre, 16 heures ; jusqu'au 17 décembre. Tél. : 01-47-00-19-60. 50 F.

Paquito D'Rivera

New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10^e. Le 11 novembre, 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Mental Overdrive, Phono
Le Batofar, 11, quai François-Mauriac, Paris-13^e. Le 11 novembre, 21 h 30. Tél. : 01-56-29-10-00. 50 F.

William Sheller

Théâtre des Champs-Élysées, 15, avenue Montaigne, Paris-8^e. Le 11 novembre, 19 heures. Tél. : 01-49-52-50-50. De 60 F à 300 F.

Les Femmouzes T.

Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris-9^e. Le 11 novembre, 20 h 30. Tél. : 01-44-92-77-66.

Samba Rio

L'Entrepôt, 7-9, rue Francis-de-Pressensé, Paris-14^e. Le 11 novembre, 21 heures. Tél. : 01-45-40-78-38.

Yuri Buenaventura
Athis-Mons (91). *Salle Lino-Ventura*, 4, rue Samuel-Desbordes. Le 11 novembre, 20 h 30. Tél. : 01-60-48-46-18. 90 F.

Bratsch

Aulnay-sous-Bois (93). Espace Jacques-Prévert, 134, rue Anatole-France. Le 11 novembre, 21 heures. Tél. : 01-48-68-00-22. De 60 F à 80 F.

Lenine

Noisiel (77). *La Ferme du buisson*, allée de la Ferme. Le 11 novembre, 20 h 45. Tél. : 01-64-62-77-77. De 95 F à 125 F.

“Tendre et drôle...
Ne le manquez pas !”

STUDIO

La jeunesse
passe...
Les souvenirs
restent.

un film de BARRY LEVINSON
le réalisateur de “Rain Man”.



LIBERTY HEIGHTS

WARNER BROS. PICTURES PRESENTE
UNE PRODUCTION BALTIMORE / SPRING CREEK PICTURES UN FILM DE BARRY LEVINSON
LIBERTY HEIGHTS ADRIEN BRODY BEBE NEUWIRTH ET JOE MANTEGNA AVEC ANDREA MORRICONE
MONTAGE STU LINDER RÉVISION VINCENT PERANO DIRECTEUR DE LA PHOTOGRAPHIE CHRIS DOYLE H.K.S.C. PRODUCTEURS PATRICK MCCORMICK
PHOTOGRAPHIE BARRY LEVINSON ET PAULA WEINSTEIN SCÉNARIO BARRY LEVINSON RÉALISÉ PAR BARRY LEVINSON

15 NOVEMBRE

EN VUE

■ Si les Victoire de 1918 se font rares en France, selon les statistiques de l'Insee, quatre cent mille petites Victoire y sont encore nées en 1999 pour assurer la relève du prénom.

■ Les ornithologues visiteront les « sites de prédilection » et assisteront à des ateliers « marquage-baguage » ou « sauvegarde des zones humides », lors d'un congrès européen sur les grues, fragiles échassiers, à partir du 11 novembre à Verdun.

■ La commune de Xuan Loc, dans le nord du Vietnam, qui avait promis une prime de 1 000 dongs (environ 1 franc) pour 50 larves de papillons tuées, ne peut payer les villageois, qui en ont exterminé 2,5 millions en l'espace de quelques nuits.

■ Selon Raymond Chan, secrétaire d'Etat canadien, Hanoi, qui n'a plus de relations ministérielles avec Toronto depuis l'exécution en avril au Vietnam d'une Canadienne pour trafic de drogue, « regrette à présent et tente de réparer ».

■ Peter Rollack, alias Pistol Pete, chef d'un clan new-yorkais, commanditaire de six assassinats, lui-même meurtrier, condamné à 105 ans de prison, en accord avec ses juges, a évité la peine de mort « à condition de rester enfermé seul dans sa cellule 23 heures sur 24 ».

■ Mehmet Ali Ağca, auteur de l'attentat contre le pape en 1981, incarcéré depuis en Italie, souhaite jouer son propre rôle dans un film sur l'événement qu'un metteur en scène turc a l'intention de tourner.

■ « Le fast-food, où on satisfait rapidement sa faim en oubliant la valeur communautaire du partage, n'est pas catholique », écrit le théologien Massimo Salani dans *Avvenire*, le quotidien des évêques.

■ Les nouvelles nouilles congelées des sociétés japonaises UCC Ueshima Coffee Co et Mitshubishi Corpde seront prêtes en huit secondes au lieu de trente.

■ A Moscou, les tenanciers des maisons closes pour chiens, où les maîtres mènent leurs bâtards en chaleur saillir des femelles de race pomponnées, qui, déjà, souffrent de la concurrence déloyale de vagabonds offrant sur le trottoir leurs captives attachées à des bouts de ficelles, redoutent par-dessus tout la clientèle des nouveaux Russes flanqués de bull-terriers dont les violents assauts abîment leurs protégées.

■ Des scientifiques britanniques se rendront cet été en Géorgie du Sud pour vérifier si les manchots tombent à la renverse à cause des hélicoptères de la RAF qu'ils suivent des yeux quand ils passent au-dessus de leurs têtes.

Christian Colombani

L'irrésistible ascension des Brésiliennes

L'hebdomadaire « *Veja* » constate que les femmes font désormais carrière dans des secteurs qui paraissent jusque-là inaccessibles, tels que la justice, la politique et même le football. Une révolution dans un pays réputé pour son machisme



liennes, dont les plus connues hors de leur pays font carrière dans le cinéma, la chanson, la mode ou le sport, se mettent désormais en évidence dans des secteurs qui leur semblaient voilà peu inaccessibles.

La récente promotion, inédite,

d'une femme, la juge Ellen Northfleet, âgée de cinquante-deux ans et descendante d'un arrière-grand-père américain émigré de Virginie après la guerre civile, au nombre des onze « ministres » du Supérieur tribunal fédéral (STF), la plus haute instance judiciaire nationale, en témoigne. « Son arrivée va oxygéner la tradition machiste du tribunal », se réjouit Nelson Jobim, l'un des membres du STF, qui fut son professeur à l'Ecole de la magistrature.

Exclues de l'actuel gouvernement et encore très peu représentées au Congrès, où elles n'occu-

pent que 7 % des sièges, les Brésiliennes ont cependant mis à profit les dernières élections municipales pour écorner sensiblement l'hégémonie masculine en politique. Outre l'élection de la sexologue Marta Suplicy, représentante du Parti des travailleurs à la mairie de Sao Paulo, mégapole de 10 millions d'âmes d'où provient 15 % du produit intérieur brut brésilien, le verdict des urnes dans les vingt-six capitales régionales a été favorable à cinq autres candidates, dont deux dans le Nordeste, où sévit pourtant un machisme des plus virulents. Chefs de

famille dans un foyer sur quatre, les Brésiliennes, précise *Veja*, sont désormais majoritaires sur le marché du travail, où elles ne se contentent plus de monopoliser les créneaux traditionnels (assistance sociale, personnel hospitalier, crèches). Les avocats et les médecins se recrutent aujourd'hui davantage chez les femmes que chez les hommes.

DÉCALAGE DES SALAIRES

Le sexe dit « faible » commence même à bousculer les préjugés liés à certains métiers, qui passaient pour des sanctuaires inviolables de la virilité : 0,5 % des dockers et 1 % des pilotes de ligne sont des femmes. Le football n'est pas épargné par le phénomène. Le premier entraîneur d'un club professionnel portant chignon officie dans l'Etat amazonien d'Acre. De surcroît, le décalage des salaires entre les sexes, qui est loin d'être une particularité locale, est en train de se réduire rapidement : depuis 1993, le revenu moyen des Brésiliennes a augmenté de 43 % alors que leurs compatriotes mâles ont dû se contenter d'une hausse de 24 %.

Ayant tiré les enseignements d'une enquête selon laquelle l'opinion féminine est déterminante dans 70 % des cas dans l'achat d'une voiture, Citroën a inauguré, fin octobre, à Sao Paulo, un point de vente où tous les employés sans exception, y compris les vigiles et les mécaniciens, sont des femmes.

Jean-Jacques Sévilla

DANS LA PRESSE

LIBÉRATION

Patrick Sabatier

■ Les Etats-Unis sont engagés dans une fantastique partie de poker, jouée à la fois sur les terrains de la politique et de la loi. Al Gore et George W. Bush, s'il est battu en Floride au bout du décompte, décideront-ils de faire passer l'intérêt supérieur de l'Etat avant l'application stricte de la loi ? Le choix est difficile : même en Amérique, les principes sont une chose, le combat politique en est une autre. Gore, hier soir, semblait vouloir privilégier le combat politico-judiciaire. S'il persiste dans cette attitude, dont nul ne peut anticiper le résultat, il prendra le risque de rompre avec la pratique américaine qui veut que la cité soit dirigée à l'équilibre des ambitions personnelles, des intérêts particuliers et du bien commun. Rien ne dit encore que le patatouilles électoral de l'an 2000 se termi-

ne encore une fois par une formidable leçon de démocratie.

LE FIGARO

Alain-Gérard Slama

■ La longue incertitude du décompte des voix en Floride ne laissera pas seulement le souvenir du scrutin présidentiel le plus serré de l'histoire américaine. Elle apparaîtra comme le modèle idéal, presque parfait, des effets pervers de la démocratie d'opinion. Un statisticien aurait pu le prévoir : au-delà d'un certain seuil d'équivalence entre les programmes et entre les équations personnelles, sans grand relief, de deux candidats également estimables, le partage égal des voix entre ces derniers est l'éventualité la plus probable. La plaisanterie qui consistait à opposer au programme de « *Gush* » les propositions d'« *Al Gore* » a trouvé dans la sagesse du comportement des électeurs sa transcription la plus exacte :

THE WASHINGTON POST

■ Le chef de la campagne d'Al Gore continue de suggérer que la légère avance de M. Gore dans le vote populaire lui donne un statut supérieur, et un droit encore plus grand à contester le futur résultat du scrutin en Floride. C'est faux, et ils le savent bien. Ce qui compte, c'est le vote des grands électeurs. Les partisans de M. Bush ne devraient pas non plus faire connaître leurs plans pour la période de transition, donnant l'impression qu'ils sont déjà en train de préparer l'installation de nouveaux rideaux dans le Bureau ovale. La Floride n'a pas proclamé ses résultats, et M. Bush n'a pas plus de droit sur la présidence que le vice-président actuel. Les deux camps doivent faire machine arrière à ce stade. Car ils risquent une guerre politique qui s'étendrait bien

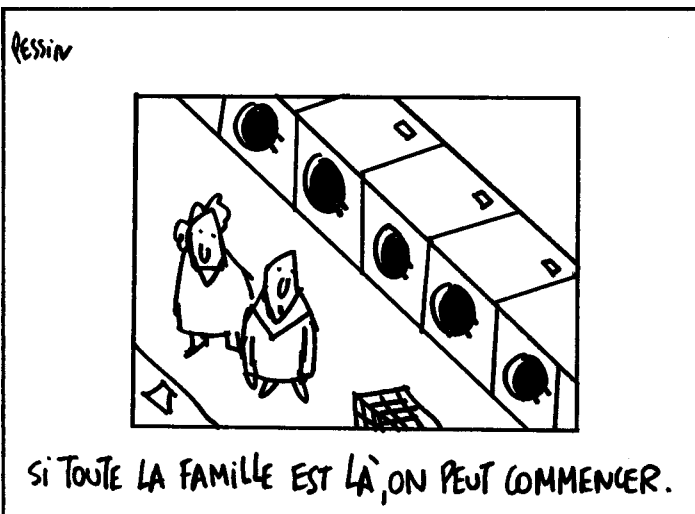
au-delà de la Floride, et qu'ils auront beaucoup de mal à arrêter.

THE MIAMI HERALD

■ C'est stupéfiant. Dans une époque où des gigabits de données peuvent être envoyés au bout du monde en quelques secondes, cela défie le sens commun que les habitants de la Floride continuent de choisir leurs dirigeants en faisant des trous dans un bout de carton. Ce bulletin est ensuite placé dans une urne qui est escortée par la police jusqu'à un centre de comptage équipé de machines datant d'avant la seconde guerre mondiale. La Floride s'en trouve maintenant humiliée aux yeux du pays et du monde. Chaque électeur devrait au moins pouvoir utiliser des bulletins semblables à ceux qu'on utilise ailleurs. Et chaque vote devrait être enregistré aussitôt électroniquement afin qu'on connaisse les résultats dès la fermeture des bureaux de vote.

www.happy-wash.com

Une cyberlaverie où l'on vient se raconter et se montrer, pendant que le linge tourne



une étudiante malgache, qui vient régulièrement, donne de ses nouvelles à sa famille restée au pays : « Je connais plusieurs jeunes qui fixent des rendez-vous à leurs amis ou à leurs proches par e-mail, puis viennent raconter leurs histoires à la laverie », explique M. Bohnert.

En un an, happy-wash.com a enregistré près de 120 000 visites, la fréquentation moyenne s'établissant autour de 400 connexions quotidiennes : « Bienvenue au Webomatique ! Chez nous, on utilise la technologie du cybersoap », proclame la page d'accueil du site, qui s'est enri-

chi, au fil des mois, de différentes rubriques. Sur Radio Lessive, on peut « scratcher » des disques virtuels avec sa souris, pour composer ses propres morceaux de techno. Une section « Conseils » explique la meilleure façon de laver une couette, selon qu'elle est en duvet d'oie, de canard, en fibre synthétique, en soie ou en poil de chameau.

Une petite histoire de la blanchisserie à travers les siècles est également disponible, mais la rubrique la plus regardée s'intitule « Archives tendresse ». M. Bohnert y stocke les images d'effusions, parfois torrides, survenues dans la laverie, sous l'œil de la webcam : « J'ai pourtant placé de grands écrans pour éviter les gens qu'ils étaient filmés. Ils oublient... » Afin que Happy Wash mérite pleinement son nom de cyberlaverie, il veut à présent y installer un poste informatique, mais il manque de place. La superposition d'ordinateurs et de lave-linge étant techniquement délicate, il va peut-être devoir déménager.

Géraldine Faes

SUR LA TOILE

RECORD

■ Mardi 7 novembre, jour de l'élection présidentielle américaine, CNN Interactive a enregistré plus de 75 millions de pages vues, plus que tous les autres sites d'actualité américains. Son précédent record était de 40 millions. - (AP.) www.cnn.com

BOURSE

■ Le courtier allemand Comdirect, filiale Internet de la Commerzbank, a annoncé la création en 2001 d'une Bourse en ligne consacrée aux grandes valeurs européennes. Comdirect s'appuie également à racheter des courtiers en ligne espagnols et scandinaves. - (Reuters.)

PRESSE EN LIGNE

■ La Cour suprême des Etats-Unis a accepté de se saisir de l'affaire opposant un groupe de journalistes pigistes à plusieurs grands journaux, magazines et bases de données en ligne, dont le *New York Times*. Les pigistes estiment avoir été payés pour une publication de leurs articles dans la version papier, et reprochent aux éditeurs d'avoir republié leurs articles sur Internet sans leur permission ni rétribution supplémentaire. - (AP.)

Abonnez-vous au Monde pour seulement 173^F par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : LE MONDE, Service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173^F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : Nom :

Adresse :

Code postal : [] [] [] [] [] [] Localité :

Offre valable jusqu'au 31/12/2000 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 001MQPA1

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date :

Signature : []

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc : Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99^{FR}/min)

« Le Monde » (USPS-0009729) is published daily for \$ 892 per year "Le Monde" 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518

Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA - Tél. : 800-428-3003

Honneur et Patrie

par Luc Rosenzweig

ABANDONNONS provisoirement le ton badin qui convient généralement aux procès-verbaux de soirées télévisées pour nous arrêter sur *Monsieur le Président*, je vous fais une lettre, documentaire diffusé jeudi soir sur Arte. Ses auteurs, Alain Taïeb et Virginie Adoutte, se sont entretenus longuement avec cinq anciens soldats appelés durant la guerre d'Algérie, qui avaient choisi de s'insoumettre ou de désertier. Ils ont aujourd'hui aux environs de soixante-cinq ans, et pourraient tout à fait participer, comme des dizaines de milliers de garçons de leur génération aux activités sociales et récréatives des associations d'anciens d'AFN. Sauf que leur destin en a décidé autrement, et que leur choix, ultra-minoritaire (on ne compte que 500 déserteurs sur 2 millions d'appelés entre 1954 et 1962), fait d'eux des êtres d'exception. Dans la confusion de ce temps-là, où les socialistes faisaient les guerres

coloniales, où les communistes tergiversaient et les églises se taisaient, dire « non » était un acte qui vous mettait en marge, sinon au ban de la collectivité.

Ce refus fut celui d'un Jean Le Meur, professeur de lettres catholique, comme celui d'un Alban Liechti, jardinier communiste. Ils n'étaient même pas des antimilitaristes patentés, et certains d'entre eux, comme Noël Favrelière, avaient choisi les parachutistes, l'arme la plus prestigieuse pour un « baroudeur » avec en tête le mythe des combattants de la Résistance. Pour chacun d'entre eux, le déclin qui les fit basculer dans le refus survint à un moment différent : avant le départ, comme Louis Ohrant, jeune communiste refusant la ligne de compromis de son parti votant les pouvoirs spéciaux à Guy Mollet ; en découvrant avec horreur que l'armée de la République pratiquait systématiquement la torture, comme le

médecin Bernard Sigg. Il restait à Noël Favrelière « 83 jours au jus », c'est-à-dire moins de trois mois avant d'être libéré, lorsqu'il s'enfuit de son unité après avoir vu un prisonnier jeté d'un hélicoptère.

Nous comprenons mieux aujourd'hui l'expression employée naguère par l'ex-chancelier Kohl qui se réclamait de « la grâce de la naissance tardive » pour définir sa position au regard du passé de l'Allemagne. Qu'aurions-nous fait si nous étions né quelques années plus tôt ? C'était la question lancinante qui nous traversait en regardant ce documentaire. Ceux qui nous parlaient avaient payé cher, d'années de prison ou d'exil, ce confort moral dont ils jouissent aujourd'hui. Les autres, ceux que nous croisons chaque jour dans leur silence, leur oubli et leur malheur enfoui méritent aussi notre sollicitude. Tous avaient voulu répondre présent à l'appel de la Patrie et de l'Honneur.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 18.00 Studio ouvert. Internet : sécurité pour les données et les transactions ? Invité : Paul Girod. **Public Sénat**
- 23.30 Droit de questions. Daniel Cohen Bendit. **LCP AN**

MAGAZINES

- 18.15 et 23.45 Procès Barbie. Histoire
- 18.50 Nulle part ailleurs. Invités : Jeanne Balibar ; Bartabas ; Tim Hutton. **Canal +**
- 19.00 Tracks. **Arte**
- 19.15 Vendredi, c'est Julie. **France 2**
- 19.55 et 23.55 TV 5 l'Invité. Amiral Philippe de Gaulle. **TV 5**
- 20.05 C'est la vie. Le cancer et après... **TSR**
- 20.55 Thalassa. Les galériens de l'Alaska. **France 3**
- 21.00 Recto Verso. Invité : Etienne Daho. **Paris Première**
- 21.00 Rock Press Club. Le rap. Invités : Olivier Cachin ; Eric Dahan ; Patrick Eudeline ; Benoît Sabatier ; Stéphane Hervé ; Sears. **Canal Jimmy**
- 22.05 Faut pas rêver. **France 3**
- 22.55 Bouillon de culture. Récits de guerre. Invités : François Bizot ; François Dufay ; Jean Hatzfeld ; Pierre Miquel ; Edwige Klemperer. **France 2**
- 23.10 Petites histoires du cinéma. Le cinéma sous l'Occupation. **Ciné Classics**
- 23.35 On ne peut pas plaire à tout le monde. **France 3**

DOCUMENTAIRES

- 20.15 Reportage. Je m'appelle Wilkinson. **Arte**
- 20.30 Un Américain en Normandie. Le Jour J de Samuel Fuller. **Odyssee**
- 22.00 Les Aventuriers de l'Égypte ancienne. [3 et 4/13]. **Histoire**
- 22.30 Grand format. Fassbinder et les femmes. Seul Fassbinder comptait encore pour moi. **Arte**
- 22.35 Inde, naissance d'une nation. [10/10]. L'avenir. **Odyssee**
- 23.05 Titanic, au-delà du naufrage. L'héritage. **Odyssee**
- 23.45 Don't Knock the Rock. **Canal Jimmy**
- 0.40 Histoires courtes. Johan Van der Keuken. **France 2**
- 0.55 Les Colères de la Terre. [4/4]. Les raz - de - marée. **Planète**

SPORTS EN DIRECT

- 20.30 Hockey sur glace. German Cup. Allemagne - Slovaquie. **Eurosport**
- 20.45 Football. D 1 (15^e journée) : Saint-Etienne - Monaco. **Canal +**
- 21.00 « Alice », de Tredici. Ballet. Chorégraphie de Glen Tetley. Par le ballet et l'Orchestre national du Canada, dir. Ermanno Florio. Avec Karen Kain (Alice Hargreaves), Kimberly Glasco (Alice enfant), Rex Harrington (Lewis Carroll), etc. **Mezzo**

DANSE

- 21.00 « Alice », de Tredici. Ballet. Chorégraphie de Glen Tetley. Par le ballet et l'Orchestre national du Canada, dir. Ermanno Florio. Avec Karen Kain (Alice Hargreaves), Kimberly Glasco (Alice enfant), Rex Harrington (Lewis Carroll), etc. **Mezzo**

MUSIQUE

- 21.00 Gary Burton et Eddie Daniels. Lors du Festival international de jazz, en 1992. **Muzzik**
- 22.30 « Symphonie n° 41 », de Mozart. Par l'Orchestre de chambre anglais, dir. Jeffrey Tate. **Mezzo**
- 22.35 Oregon. Avec Ralph Towner, piano et guitare ; Paul McCandless, saxo et hautbois ; Glen Moore, basse ; Trilok Gurtu, percussions. **Muzzik**
- 23.00 BB King Live in Africa. Lors du Festival Ali Foreman, au Zaire, en 1974. **Canal Jimmy**

TÉLÉFILMS

- 19.00 CSS Hunley, le premier sous-marin. John Gray. **Ciné Cinémas**
- 20.45 L'Enchanteur. Bénédicte Brunet. **Arte**

SÉRIES

- 20.50 La Crim'. Meurtre au lavage. **France 2**
- 21.45 B.R.I.G.A.D. Le stratagème chinois. **France 2**
- 22.55 Au-delà du réel. La voix de la raison. **M 6**
- 23.25 Taxi. Louie Meets the Folks (v.o.). **Série Club**
- 23.25 First Wave. Le vaisseau. **13^{ème} RUE**
- 23.45 The Practicé. Conscience professionnelle (v.o.). **Série Club**

FILMS

- 15.10 La Ligne rouge ■■■ Terrence Malick (Etats-Unis, 1999, 160 min) **Canal +**
- 16.10 Alien, le huitième passager ■■■ Ridley Scott (Grande-Bretagne, 1979, 115 min) **Ciné Cinémas 2**
- 16.55 Daybreak ■■■ Compton Bennett (GB, 1947, v.o., 80 min) **Ciné Classics**
- 18.15 Boule de Suif ■■■ Christian-Jaque (France, 1945, N., 105 min) **Ciné Classics**
- 20.30 Le Filet ■■■ Emilio Fernandez (Mexique, 1953, N., v.o., 85 min) **Ciné Classics**
- 21.00 Will Hunting ■■■ Gus Van Sant (Etats-Unis, 1998, 125 min) **Ciné Cinémas 1**
- 21.55 Le Dernier Round ■■■ Buster Keaton (Etats-Unis, muet, 1926, N., v.o., 75 min) **Ciné Classics**
- 22.30 La Leçon de piano ■■■ Jane Campion (France - Australie, 1992, 120 min) **Ciné Cinémas 2**
- 23.00 Les Habitants ■■■ Alex Van Warmerdam (Pays-Bas, 1992, v.o., 105 min) **Cinéfaz**



- 23.05 The Gingerbread Man ■■■ Robert Altman. Avec Kenneth Branagh, Embeth Davidtz (Etats-Unis, 1998, v.o., 110 min) **Ciné Cinémas 1**
- 23.45 Mariage royal ■■■ Stanley Donen (Etats-Unis, 1951, 95 min) **Mezzo**
- 23.58 Xiao Wu, artisan pickpocket ■■■ Jia Zhang Ke (Chine, 1997, v.o., 112 min) **Arte**
- 0.00 Première victoire ■■■ Otto Preminger (Etats-Unis, 1965, N., v.o., 160 min) **Cinétoile**
- 1.00 Harry dans tous ses états ■■■ Woody Allen (Etats-Unis, 1997, v.o., 95 min) **Ciné Cinémas 3**

SAMEDI 11 NOVEMBRE

FILMS

- 16.25 Total Reality ■■■ Phillip J. Roth (Etats-Unis, 1997, 95 min) **Cinéfaz**
- 18.00 Will Hunting ■■■ Gus Van Sant (Etats-Unis, 1998, v.o., 125 min) **Ciné Cinémas 3**
- 18.10 The Gingerbread Man ■■■ Robert Altman (Etats-Unis, 1998, 110 min) **Ciné Cinémas 1**
- 20.30 La Fête à Henriette ■■■ Julien Duvivier (France, 1952, N., 110 min) **Ciné Classics**
- 22.20 Daybreak ■■■ Compton Bennett. Avec Eric Portman, Ann Todd (Grande-Bretagne, 1947, v.o., 85 min) **Ciné Classics**
- 22.40 Will Hunting ■■■ Gus Van Sant (Etats-Unis, 1998, 120 min) **Ciné Cinémas 2**



- 23.00 I comme Icare ■■■ Henri Verneuil. Avec Yves Montand, Brigitte Lahaie (France, 1979, 125 min) **Cinétoile**
- 23.00 Il faut sauver le soldat Ryan ■■■ Steven Spielberg (Etats-Unis, 1998, 165 min) **Cinéstar 2**
- 23.30 L'Ame des guerriers ■■■ Lee Tamahori (Nouvelle-Zélande, 1994, 105 min) **TSR**
- 23.45 Simon du désert ■■■ Luis Buñuel (Mexique, 1965, N., v.o., 45 min) **Ciné Classics**
- 0.30 Boule de Suif ■■■ Christian-Jaque (France, 1945, N., 110 min) **Ciné Classics**
- 1.00 French Cancan ■■■ Jean Renoir (France, 1954, 100 min) **Arte**
- 1.05 Du côté d'Orouet ■■■ Jacques Rozier (France, 1973, 160 min) **Cinétoile**
- 1.05 Alien, le huitième passager ■■■ Ridley Scott (GB, 1979, v.o., 110 min) **Ciné Cinémas 3**
- 2.15 Un amour de Swann ■■■ Volker Schlöndorff (France - Allemagne, 1984, 110 min) **Ciné Cinémas 2**
- 3.30 Sans retour ■■■ Walter Hill (Etats-Unis, 1981, 100 min) **Cinéstar 2**
- 3.45 Rome, ville ouverte ■■■ Roberto Rossellini (Italie, 1945, N., v.o., 95 min) **Cinétoile**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 17.30 Sunset Beach.
- 18.20 Exclusif.
- 19.00 Le Bigdil.
- 20.00 Journal, Météo, Trafic infos.
- 20.55 Les Sept Péchés capitaux.
- 23.15 C'est quoi l'amour ?
- 0.35 Les Coups d'humour.
- 1.10 Exclusif.
- 1.40 TF1 nuit, Météo.

FRANCE 2

- 17.55 70's Show.
- 18.25 JAG.
- 19.15 Vendredi, c'est Julie.
- 19.50 Un gars, une fille.
- 20.00 Journal, Météo, Point route.
- 20.50 La Crim'. Meurtre au lavage.
- 21.45 B.R.I.G.A.D. Le stratagème chinois.
- 22.55 Bouillon de culture. Récits de guerre.
- 0.15 Journal, Météo.
- 0.40 Histoires courtes. Johan Van der Keuken.

FRANCE 3

- 17.35 A toi l'actu@.
- 17.50 C'est pas sorcier. Les poilus de 14-18.
- 18.15 Un livre, un jour.
- 18.20 Questions pour un champion.
- 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
- 20.10 Tout le sport.
- 20.20 Tous ego.
- 20.55 Thalassa. Les galériens de l'Alaska.
- 22.05 Faut pas rêver.
- 23.10 Météo, Soir 3.
- 23.35 On ne peut pas plaire à tout le monde.

CANAL +

- 15.10 La Ligne rouge ■■■ Film. Terrence Malick **O.**
- 17.50 Mickro ciné.
- En clair jusqu'à 20.45
- 18.25 Les Simpson.
- 18.50 Nulle part ailleurs.
- 20.15 Football. 20.45 D1 : Saint-Etienne - Monaco.
- 22.50 Ma meilleure ennemie Film. Chris Columbus **O.**
- 0.50 Seinfeld **O.**
- 1.10 Le Journal du hard.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 13.25 Reportages. Attention ! Convois exceptionnels.
- 13.55 MacGyver.
- 14.50 Alerte à Malibu.
- 15.45 Flipper.
- 16.40 Will & Grace.
- 17.10 Beverly Hills.
- 18.05 Sous le soleil.
- 19.05 Qui veut gagner des millions ?
- 20.00 Journal, Tiercé, Météo.
- 20.55 Qui veut gagner des millions ?
- 21.55 Le Web fait son show.
- 0.05 La Fugitive. Téléfilm. Rachel Samuels **O.**

FRANCE 2

- 13.50 Les Documents de Savoir plus. La tuberculose, une maladie sans fin ?
- 14.45 Rangiroa, le lagon des raies manta.
- 15.15 Tiercé.
- 15.35 Le Bossu de Notre-Dame. Téléfilm. Peter Medak **O.**
- 17.20 Sabrina et les fantômes du passé. Téléfilm. Tibor Takacs **O.**
- 18.50 Union libre.
- 19.50 et 20.30 Tirage du Loto.
- 19.55 Journal, Météo.
- 20.40 Rugby. Test match. 20.45 France - Nouvelle Zélande.
- 22.40 Tout le monde en parle. 1.15 Journal, Météo.

FRANCE 3

- 13.10 La Victoire de 1918.
- 14.05 Keno.
- 14.10 Le Rêve d'Esther. Téléfilm. Jacques Otmezguine.
- 18.10 Expression directe.
- 18.15 Un livre, un jour.
- 18.20 Questions pour un champion.
- 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
- 20.00 Tout le sport.
- 20.10 Tous ego.
- 20.45 Jeanne, Marie et les autres. Téléfilm. Jacques Renard.
- 22.25 Météo, Soir 3.
- 22.50 Tango, le temps d'une danse.
- 23.45 Le Prisonnier. Le général.
- 0.35 Saga-Cités. Femmes entreprenantes.
- 1.00 Tribales. Marciac Sweet.

CANAL +

- 14.00 Eddy Time.
- 14.50 Rugby. Ecosse - Australie.
- 16.45 Football. Championnat de D1. 17.15 Paris-SG - Lyon.
- En clair jusqu'à 21.00
- 19.25 (Mon) Nulle part ailleurs.
- 20.45 Samedi comédie. 20.45 La Cape et l'Épée. 21.00 H. Une histoire de champignons. 21.25 Evamag. Le mot de la fin. 21.45 Seinfeld. Une vie de chien. 22.09 Y'a un os.
- 22.10 Jour de foot.
- 23.15 Rush Hour. Film. Brett Ratner **O.**
- 0.50 Paddy. Film. Gérard Mordillat **O.**

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA

- Tous publics
- Accord parental souhaitable
- Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
- Public adulte
- Interdit aux moins de 16 ans
- Interdit aux moins de 18 ans

ARTE

- 19.00 Tracks.
- 19.45 Météo, Arte info.
- 20.15 Reportage. Je m'appelle Wilkinson.
- 20.45 L'Enchanteur. Téléfilm. Bénédicte Brunet.
- 22.30 Grand format. Fassbinder et les femmes.
- 23.58 Xiao Wu, artisan pickpocket ■■■ Film. Jia Zhang Ke (v.o.).
- 1.50 Le Dessous des cartes.

M 6

- 18.30 Dharma & Greg.
- 19.00 Charmed.
- 19.50 I-minute, Le Six Minutes, Météo.
- 20.05 Notre belle famille. La nouvelle maison **O.**
- 20.40 Politiquement rock.
- 20.50 Un jeu d'enfant.
- 22.55 Au-delà du réel, l'aventure continue. Un sénateur venu d'ailleurs **O.** ; La voix de la raison **O.**
- 0.40 Brooklyn South. Devant les juges **O.**

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 20.30 Black & Blue. Invité : Petr Kral.
- 21.30 Cultures d'Islam. Invité : Jean-Louis Bacqué-Grammont.
- 22.12 Multipistes.
- 22.30 Surpris par la nuit. Invités : Michel Houellebecq ; Zéno Avesta ; Maurice G. Dantec ; Richard Pinhas ; Antoine Volodine ; Denis Frajerman.

FRANCE-MUSIQUES

- 20.05 Concert franco-allemand. Donné en direct de la Philharmonie de Berlin, dir. Claudio Abbado. Œuvres de Wagner.
- 22.30 Alla breve.
- 22.45 Jazz-club. Les Space Time All Stars, avec Donald Brown, piano, Bill Mobley, trompette et bugle, Billy Pierce, saxophones, Mike Fahn, trombone, Bob Hurst, contrebasse et Lanny White, batterie.

RADIO CLASSIQUE

- 20.40 Les Rendez-vous du soir. Offenbach : Jules et Jacques.
- 22.53 Les Rendez-vous du soir (suite). Œuvres de Weber, R. Schumann, R. Strauss.

Le Monde TELEVISION

ARTE

- 20.15 Je m'appelle Wilkinson Un cultivateur belge exhume les ossements et le matricule de Harry Wilkinson, disparu pendant la première guerre mondiale comme 60 000 autres soldats britanniques. Un archéologue amateur reconstitue l'histoire du soldat Wilkinson pour la dire à ses arrière-petits-enfants venus de Manchester. Un pèlerinage émouvant filmé sobrement par Christine Borowiak et Lode Desmet.

CINÉ CINÉMAS 1

- 23.05 The Gingerbread Man ■■■ Construit sur un sujet original du romancier-scénariste John Grisham, ce thriller, réalisé en 1998 par Robert Altman, raconte l'histoire d'une manipulation dont est victime un avocat, personnage antipathique, responsable de ses malheurs et d'une série de catastrophes. Une histoire qui manque de vraies lignes de force mais donne lieu à de beaux moments de mise en scène. En v.o.

FRANCE 2

- 0.20 Johan Van der Keuken Dans le cadre de ses « Histoires courtes », aléatoirement hebdomadaires et assidûment nocturnes, Alain Gauvreau inaugure un cycle intitulé « Du côté des docs », avec un portrait baladeur, réalisé par Thierry Nouel, d'un des plus singuliers documentaristes de notre temps, simplement intitulé Johan Van der Keuken dont l'œuvre fut, tout à la fois, profondément physique et métaphysique.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 12.10 et 17.10 Le Monde des idées. Le devoir de résistance. Invitée : Germaine Tillon. **LCI**
- 20.30 Droit de questions. Daniel Cohen Bendit. **LCP AN**
- 22.00 1914 - 1945, de Sarajevo à Auschwitz. **Forum**
- 23.00 Tiers monde, de l'eau pour tous. **Forum**

MAGAZINES

- 13.50 Les Documents de Savoir plus. La tuberculose, une maladie sans fin ? **France 2**
- 13.55 Pendant la pub. Invitée : Jeanne Moreau. **TMC**
- 14.15 Bouillon de culture. Récits de guerre. Invités : François Bizot ; François Dufay ; Jean Hatzfeld ; Pierre Miquel ; Edwige Klemperer. **TV 5**
- 16.10 Passeport pour la danse. Flamenco. **Muzzik**
- 18.00 Courts particuliers. Monica Bellucci. **Paris Première**
- 18.15 et 23.45 Procès Barbie. Histoire
- 18.50 Union libre. **France 2**
- 19.00 Histoire parallèle. Semaine du 11 novembre 1950 - Qui commémore quoi ? Et pourquoi ? Invité : Antoine Prost. **Arte**
- 19.00 Paris modes. Cuir. **Paris Première**
- 19.25 (Mon) Nulle part ailleurs. **Canal +**
- 19.55 et 23.55 TV 5 l'Invité. Pierre Miquel. **TV 5**
- 21.05 Thalassa. Les cristaux de feu. **TV 5**
- 21.45 Métropolis. Anna Marly. Frédéric-Yves Jeannet. A vos musées. **Arte**
- 22.15 Envoyé spécial. Les servantes du sexe. Pétroliers du sang. P-s : Une femme d'influence. **TV 5**
- 22.40 Tout le monde en parle. **France 2**
- 0.10 Musiques. **LCI**
- 0.30 Rock Press Club. Le rap. Invités : Olivier Cachin ; Eric Dahan ; Patrick Eudeline ; Benoît Sabatier ; Stéphane Hervé ; Sears. **Canal Jimmy**
- 0.35 Saga - Cités. Femmes entreprenantes. **France 3**
- 1.00 Tribales. Marciac Sweet. **France 3**

DOCUMENTAIRES

- 19.00 Ventura... dit Lino. **Ciné Classics**
- 19.15 Légendes. Jean Harlow. **Téva**
- 20.00 Danger réel. Les forces du mal, sorcières. **13^{ème} RUE**

Le Monde TELEVISION

CANAL +

- 17.00 Football : Paris-SG - Lyon Paris-SG - Lyon, match décalé et affiche de la quinzième journée du championnat de Première division, opposent, malice du calendrier, les deux clubs français qualifiés pour la deuxième phase de la Ligue des champions. Après deux défaites consécutives, les Parisiens, qui ont dû abandonner leur fauteuil de leader à de surprenants Sedonais, possèdent cinq points d'avance sur les Lyonnais.

CINÉ CLASSICS

- 22.20 Daybreak ■■■ Bourreau sur le point de quitter sa fonction, un homme doit pendre, une dernière fois, un condamné à mort. En présence de celui-ci, qui semble le connaître, il s'effondre... Sur un scénario parfois elliptique - ce qui en renforce le suspense -, la mise en scène de Compton Bennett a tissé une atmosphère d'ambiguïté psychologique, de brumes nocturnes et de drame sous-jacent. Inédit en France. En v.o.

ARTE

- 22.45 Fleur de cannelle Frédéric Laffont, documentariste et producteur, filme, entre réel et imaginaire, la quête d'Oscar Castro, artiste et fils inconsolé qui veut « retrouver les restes de sa mère », arrêtée en 1974 et qu'il ne reverra jamais, pour pouvoir enfin les enterrer dignement. Exilé en France en 1976, après avoir été détenu en compagnie de sa sœur pendant deux ans, il retourne au pays vingt-cinq ans plus tard...

CINÉ CINÉMAS 2

- 23.05 The Gingerbread Man ■■■ Construit sur un sujet original du romancier-scénariste John Grisham, ce thriller, réalisé en 1998 par Robert Altman, raconte l'histoire d'une manipulation dont est victime un avocat, personnage antipathique, responsable de ses malheurs et d'une série de catastrophes. Une histoire qui manque de vraies lignes de force mais donne lieu à de beaux moments de mise en scène. En v.o.

FRANCE 2

- 0.20 Johan Van der Keuken Dans le cadre de ses « Histoires courtes », aléatoirement hebdomadaires et assidûment nocturnes, Alain Gauvreau inaugure un cycle intitulé « Du côté des docs », avec un portrait baladeur, réalisé par Thierry Nouel, d'un des plus singuliers documentaristes de notre temps, simplement intitulé Johan Van der Keuken dont l'œuvre fut, tout à la fois, profondément physique et métaphysique.

War games

par Pierre Georges

BIEN, cela aurait pu nous échapper. Mais le français étant ce qu'il est, assiégé en son donjon, penché sur son mâchicoulis, à verser de l'huile bouillante et purgative sur le fourbe *anglois* - anglais, pardon - qui vient polluer notre si belle langue, il nous faut ici prendre notre tour de garde. Et célébrer les mérites inouïs, héroïques, d'un corps de braves, de résistants, de rudes gaillards, francs de la langue et du collier qui viennent de pourfendre un infâme collabo !

On veut parler ici des jurés du prix de la « Carpette anglaise », francophones d'élite et tirailleurs de même, qui ont tourné en ridicule et traduit en Haute Cour linguistique notre ministre de la défense, et non-illustration, de la langue française, Alain Richard. Quel fut son crime ? L'intelligence avec langue ennemie, en pleine guerre ! Dans une circulaire aux armées, poulet qui est à la défense ce que la note de service est au chef de rayon de la maison Trouvetout, le ministre a commis plus qu'un crime, effectivement une faute. Il a introduit dans les casernes, loup dans le mess, l'anglais comme « langue opérationnelle ». Ordre à tous d'apprendre désormais la langue de Montgomery « dans la perspective d'un engagement au sein de l'OTAN, dont la première langue utilisée, l'anglais, doit être pratiquée par tous ». Yes, mon adjudant !

La guerre est-elle plus jolie, en anglais ? *That is the question !* Mais toujours est-il, ainsi que le rapportait hier *Le Figaro*, que notre ministre vient de finir au poteau. Douze mots dans la peau ! Les jurés du prix, après quelques agapes roboratives et françaises en un estaminet de

haute lignée, lui ont décerné cette « palme d'indignité civique ». Le règlement du concours est formel et comme déjà inscrit dans l'appellation du prix. En sera digne, dans l'indignité générale, « un membre des élites françaises qui s'est particulièrement distingué par son acharnement à promouvoir la domination de la langue anglo-américaine en France ».

Alain Richard - Cœur de Lion évidemment - était donc tout désigné pour subir l'ire des croisés et finir au pilori, vieux mot bien français d'origine latine. Les mémorialistes raconteront que la lutte fut chaude, intense, indécise. Et que, pour trouver un digne successeur à Louis Schweitzer, premier lauréat l'an dernier pour son obsession à vendre des *cars* - pardon, des Renault - au monde entier, il y eut embarras du choix.

De multiples et pendables cas furent examinés, selon *Le Figaro*. Celui de Pascal Lamy, commissaire européen au commerce, « dont l'amour pour l'anglo-américain confine à la dévotion ». Celui de Jean Glavany, ministre de l'agriculture, et initiateur d'un site Internet officiel agroalimentaire baptisé *Frenchfoods* (avant, il est vrai, les récents avatars dits de la *mad cow*). Celui de Jean-Cyril Spinetta, PDG d'Air France ayant décidé d'imposer l'anglais comme langue d'approche dans nos cieux tricolores entre pilotes francophones et contrôleurs aériens. Ce à quoi, d'ailleurs, on ne formulait pas d'objection, vu que l'important, c'est d'atterrir entier. Même en anglais.

Mais il n'empêche ! A la guerre comme à la guerre et vive le prix Carpette ! Mourir pour la langue est un sort si doux !

Un Tchétchène sous la menace d'espions russes en plein Paris

Cet homme d'affaires indépendantiste est sous la protection de la DST

UNE AFFAIRE D'ESPIONNAGE digne de John Le Carré s'est nouée mardi 7 novembre dans un café des Champs-Élysées. Deux agents russes du FSB (l'ex-KGB) sont alors en discussion avec un homme d'affaires tchétchène. Des policiers français de la DST (direction de la surveillance du territoire) surveillent discrètement cette rencontre qui va durer près de trois heures. Un des protagonistes, Rouslanbek Khousaïnov, a ses entrées dans les milieux indépendantistes tchétchènes. Jeudi, cet homme de trente-cinq ans a témoigné sur les pressions et menaces exercées sur lui - en Russie puis dans l'Hexagone - par les services de sécurité russes.

La DST a « identifié » les deux agents, selon nos informations, et acquis « l'assurance » qu'ils appartiennent bien au service russe de contre-espionnage et de sécurité intérieure. Au siège du service français, on ajoute que cette intrusion du FSB sur le sol français est « tout à fait bizarre ». Demandant l'asile politique, M. Khousaïnov vient d'obtenir une « autorisation provisoire de séjour » de la préfecture de police de Paris, avec une rapidité qui signale l'intervention des autorités françaises.

Prudent, l'homme d'affaires dispose d'un enregistrement sonore de la conversation des Champs-Élysées. Il a aussi pris soin de faire filmer la scène à la dérobée : les visages des trois hommes apparaissent en gros plan, sans que leurs propos soient cette fois audibles. M. Khousaïnov affirme que les agents sont arrivés de Moscou au début novembre. « L'un d'eux m'a montré un passeport diplomatique russe, de couleur bleue, au

nom d'Alexander Sebirov », ajoute le Tchétchène, en précisant le nom et les coordonnées d'un membre de l'ambassade de Russie à Paris, présenté comme son « contact » par les deux hommes. Il possède aussi l'enregistrement d'entretiens téléphoniques avec ces derniers, alors à Moscou. Pour « protéger » sa famille restée en Russie, M. Khousaïnov a révélé le contenu de ces documents, jeudi soir, au cabinet de son avocat, M^e Jacques Miquel.

CLASSEMENTS SANS SUITE

« Depuis novembre 1999, je suis victime de persécutions et de chantage de la part des autorités russes, FSB et ministère des affaires intérieures », explique le Tchétchène, enregistrements à l'appui. Il détaille les « conditions » exigées par ses interlocuteurs : le paiement d'une rançon pour « libérer des otages », l'organisation d'une livraison d'armes à Moscou afin qu'il soit « tenu » par le FSB et la transmission de renseignements sur les dirigeants indépendantistes tchétchènes. « Ma femme et notre bébé ne peuvent plus sortir du pays. Je suis sans nouvelle de mon père, disparu depuis près d'un mois de chez lui. Les types du FSB m'ont précisé qu'ils avaient localisé mon frère près de la mer Noire. »

A bord de sa Mercedes blindée, M. Khousaïnov avait quitté précipitamment la Russie par l'Ukraine, fin mai, arrivant en septembre à Paris. A Moscou, il présidait une société holding, Kolegia, gérant les intérêts d'une institution postsoviétique : le vénérable CSKA, le club sportif central de l'armée. A sa tête depuis quatre ans, il a brassé les affaires de cette galaxie qui dis-

pose d'une banque, loue ses biens immobiliers et organise des foires commerciales dans les complexes sportifs. Parallèlement, il a été membre d'un comité d'aide humanitaire à la Tchétchénie et a participé, à partir de 1999, à une organisation installée aux Pays-Bas qui réunit des hommes d'affaires tchétchènes et des membres de la diaspora, le Front démocratique. En Russie, M. Khousaïnov a été poursuivi pour port d'arme et a porté plainte après plusieurs tabassages dont ont été victimes ses employés. Ces affaires ont été classées sans suite. A la mi-mai, un hebdomadaire moscovite, *Versia*, a publié une enquête au titre accrocheur : « Le club sportif de l'armée finance les combattants tchétchènes ». M. Khousaïnov y est accusé de diriger un « groupe de criminalité organisée » et d'avoir détourné « de l'argent pour Chamil Bassaev ». Croyant l'article inspiré par les services, l'intéressé a déposé plainte pour diffamation.

Mis en relation par André Glucksmann, qui s'est engagé avec d'autres intellectuels français contre les « crimes contre l'humanité » de l'armée russe en Tchétchénie, M^e Miquel et son client attendent une réaction des autorités françaises. Un « rappel à l'ordre technique » a été adressé au service russe, relève-t-on à la DST, en minimisant les suites à donner à l'affaire. Les deux membres du contre-espionnage doivent regagner Moscou samedi, assure M. Khousaïnov. « Cela laisse peu de temps », commente l'avocat. « S'ils repartent impunis, qui pourra protéger ma famille ? » s'inquiète le Tchétchène.

Erich Inciyan

Découverte d'un trafic de produits dopants dans le milieu cycliste breton

DANS LE PROCÈS FESTINA, le jugement n'a pas encore été rendu qu'une nouvelle affaire de trafic de substances dopantes éclate dans le milieu cycliste. Depuis le 3 novembre, une dizaine de personnes ont été interpellées par les policiers du SRPJ de Rennes (Ille-et-Vilaine) et trois d'entre elles ont été écrouées dans les prisons de Rennes et de Saint-Malo. Parmi elles figurent un ancien coureur professionnel, Patrick Béon, cinquante ans, chargé de démarcher des contrats avec les coureurs cyclistes par le fabricant de lunettes Bollé, et son frère Gérard, propriétaire d'un magasin de cycles à Rennes. Mis en examen pour infractions à la législation sur les produits stupéfiants, ils seraient à l'origine d'un trafic de « pot hollandais », cocktail à base d'amphétamines et de caféine.

L'identification par les douaniers, le 30 octobre, d'un colis postal suspect en provenance de Belgique, adressé à un proche de Patrick Béon et contenant vingt-neuf flacons de 15 millilitres cha-

cun, a provoqué l'ouverture de l'enquête judiciaire. Les policiers ont orienté leurs investigations vers le milieu cycliste breton. Plusieurs personnes ont été placées en garde à vue. Ainsi Isabelle Nicoloso, championne du monde de vitesse en 1986, et son compagnon, Jean-Yves Verger, ont été auditionnés dans les locaux du SRPJ de Bretagne, le 8 novembre, puis remis en liberté. Roland Leclercq, propriétaire d'un bar à Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor), professionnel à la fin des années 80, éphémère leader du Tour d'Espagne en 1989, a été présenté au parquet jeudi et mis en examen.

« Nous sommes dans une affaire d'importation de stupéfiants, a confié au Monde une source judiciaire. La filière d'importation semble venir de Hollande. » Au total, vendredi 10 novembre, six personnes avaient été mises en examen dans cette affaire qui devrait connaître des prolongements hors de Bretagne.

Yves Bordenave

Isabelle Mandraud

La Cour de cassation décharge les médecins de l'obligation de réparation de l'aléa thérapeutique

LA COUR DE CASSATION a estimé, mercredi 8 novembre, que « la réparation des conséquences de l'aléa thérapeutique n'entre pas dans le champ des obligations dont un médecin est contractuellement tenu à l'égard de son patient ». Cette décision de la première chambre civile de la Cour de cassation, présidée par Jacques Lemontey, concernait le jugement rendu le 14 décembre 1998 par la cour d'appel de Bordeaux dans l'affaire d'un patient atteint d'une hydrocéphalie, qui était devenu paralysé des membres inférieurs à la suite d'un accident vasculaire touchant la partie terminale de la moelle épinière. Cet infarctus spontané du cône médullaire avait été reconnu imputable à l'opération mais sans faute de neuro-

chirurgical. Ce dernier avait cependant été condamné.

La Cour de cassation a désavoué la cour d'appel de Bordeaux pour avoir condamné le médecin en constatant que le dommage résultait, « en dehors de toute faute du praticien, d'un risque accidentel, inhérent à l'acte médical et qui ne pouvait être maîtrisé » et a renvoyé le dossier devant la cour d'appel de Toulouse.

RESPONSABILITÉ SANS FAUTE

La jurisprudence est divergente entre l'obligation de moyens sans obligation de résultat dont les médecins ont la charge pour leurs actes médicaux eux-mêmes et la

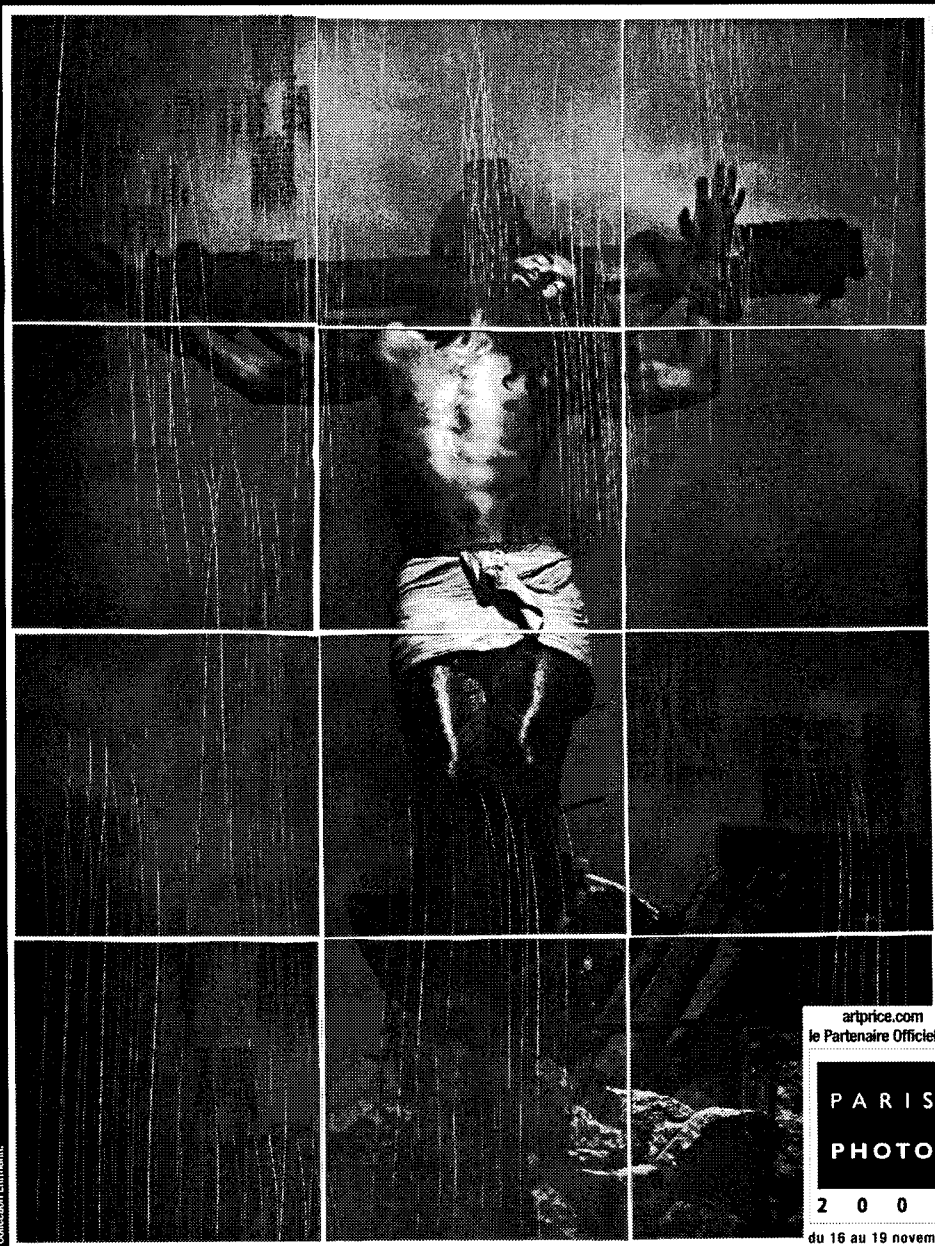
Les députés s'inquiètent de la baisse des crédits de l'emploi

PEU HABITUÉS à ce que les crédits de l'emploi diminuent, les députés, de droite comme de gauche, à l'exception de Roselyne Bachelot (RPR, Maine-et-Loire), ont fini par s'en inquiéter. Avec 111,8 milliards de francs, le budget de l'emploi et de la formation professionnelle, adopté, jeudi 9 novembre, par l'Assemblée nationale, est en effet en baisse de 1,9 %. Au moment où « il devient de plus en plus difficile de s'attaquer au noyau dur du chômage (...), le pendule du recensement ne va-t-il pas trop loin ? », s'est interrogé Gérard Bapt (PS, Haute-Garonne), rapporteur, en évoquant la « baisse inquiétante » des contrats aidés. Le nombre de contrats emploi-solidarité (CES) recule, en particulier, de 27 %, celui des contrats emploi consolidé (CEC) de 14 % et les stages d'insertion et de formation (SIF) collectifs de 20 %.

La ministre de l'emploi et de la solidarité, Elisabeth Guigou, pour qui 2000 sera « le meilleur résultat du siècle en matière de création d'emplois » a dû s'employer à rassurer les parlementaires. « Notre but n'est pas de moins aider mais de mieux aider. Il y aura encore 260 000 CES en 2001, contre 350 000 en 2000, mais les services déconcentrés du ministère pourront adapter ce nombre en fonction des besoins locaux », a-t-elle déclaré. Dans la soirée, les députés sont revenus à la charge, sur le volet apprentissage, et ont obtenu la suppression d'un article additionnel qui prévoyait la disparition de la prime pour l'embauche de jeunes apprentis dans les entreprises de plus de dix salariés. « Vous semblez-t-il opportuniste et pédagogique, en ce moment douloureux pour les PME, de supprimer ainsi [cette] prime ? », s'est insurgé Jacques Barrot (UDF, Haute-Loire). A l'unanimité, les députés de la commission des finances, dont son président, le socialiste Henri Emmanuelli, avaient d'ailleurs approuvé l'amendement qui demandait le maintien de cette aide.

Les débats ont également fourni l'occasion de revenir sur l'application des 35 heures dans les PME. « Ce serait leur rendre un très mauvais service que de laisser penser que nous pourrions modifier la loi », a déclaré M^{me} Guigou, en mettant en avant l'augmentation de 150 millions de francs en 2000 à 280 millions en 2001 des aides-conseils aux entreprises. « Voilà la ligne (...) : tenir le cap et aider les PME à passer aux 35 heures », a ajouté la ministre, fortement encouragée dans cette voie par le président (PS) de la commission des affaires sociales, Jean Le Garrec. Tout en dénonçant un « débat feutré qui n'est plus tout à fait feutré », Maxime Gremetz (PCF, Somme) a affirmé que « les députés communistes ne laisseront pas la loi être dévoyée ». « Si on veut la retoucher, alors d'accord, on la reverra complètement. Il faudra créer 10 % d'embauches », a-t-il menacé.

Paul Benkimoun



GREG SEMU : Redemption. Format 4x3 m. Technique mixte.

artprice.com
le Partenaire Officiel de
PARIS
PHOTO
2 0 0 0
du 16 au 19 novembre
Carrousel du Louvre
Invitations gratuites sur
www.artprice.com

artprice.com

leader mondial de l'information sur le marché de l'art

artprice.com coté au Nouveau Marché (7478)